

L'usage des verbes modaux en français et en allemand

Étude contrastive de la combinatoire adverbiale sous l'éclairage quantitatif

Thèse réalisée à l'Université de Neuchâtel,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH),
Institut des Sciences du Langage et de la Communication,

sous la direction de la Professeure Corinne Rossari,
Chaire de linguistique française,

pour l'obtention du titre de Docteur ès Lettres (discipline : linguistique),
soutenue le 31 mars 2020 par

Annalena Hütsch

devant le jury composé de :

Marion Carel, directrice d'études, École des hautes études en sciences sociales
Francesca Dell'Oro, professeure assistante, Université de Lausanne
Corinne Rossari, professeure ordinaire, Université de Neuchâtel
Elena Smirnova, professeure ordinaire, Université de Neuchâtel

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Corinne Rossari, directrice de thèse, professeure, Université de Neuchâtel ; Mme Marion Carel, directrice d'études, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris ; Mme Francesca Dell'Oro, professeure assistante, Université de Lausanne ; Mme Elena Smirnova, professeure, Université de Neuchâtel, autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Annale-na Hütsch en laissant à l'autrice la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 31 mars 2020



Le doyen
Pierre Alain Mariaux

Résumé

L'usage des verbes modaux en français et en allemand

Étude contrastive de la combinatoire adverbiale sous l'éclairage quantitatif

Cette thèse revient sur la question de l'usage des verbes modaux quant aux sens véhiculés en discours, qui fait l'objet d'une littérature abondante dans une perspective monolingue. L'analyse sémantique des verbes modaux proposée ici est menée d'un point de vue contrastif, concernant deux langues non-apparentées, le français et l'allemand. Le paradigme soumis à l'étude se constitue des verbes *devoir* et *pouvoir* en français et de *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* en allemand, qui ont en commun de relever des domaines modaux du nécessaire et du possible. Pour ce qui est de l'objectif du présent travail, il s'agit de proposer une modélisation du fonctionnement de ces verbes à l'aide d'une grille d'analyse permettant une représentation de la mise en place du sens modal en discours. Pour mettre en lumière l'usage discursif des verbes modaux, nous effectuons nos observations dans un corpus comparable français-allemand au moyen des outils d'analyse quantitative développés autour de ce corpus. Un nouvel éclairage sur la question étudiée est notamment rendu possible par l'analyse statistique des cooccurrences, et plus précisément de la combinatoire adverbiale des verbes modaux, dans le but de faire ressortir les particularités des combinaisons de formes modales du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ ».

Mots-clés : verbes modaux, modalité, sémantique, combinatoire, linguistique de corpus

Abstract

The use of modal verbs in French and German

A contrastive analysis with a quantitative insight into adverbial combinatorics

*This dissertation returns to the question of the use of modal verbs with regard to the meanings the latter convey in discourse, a question that monolingual literature abounds with. The semantic analysis of modal verbs proposed here is conducted from a contrastive perspective, concerning two unrelated languages, French and German. The paradigm we analyse consists of the verbs *devoir* and *pouvoir* in French and of *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* and *sollen* in German, which have in common that they fall within the modal domains of necessity and possibility. This work's aim is to account for the functioning of these verbs by using an analysis grid that allows a representation of the way modal meaning emerges in discourse. In order to highlight the discursive use of modal verbs, we make our observations in a comparable French-German corpus using the quantitative analysis tools developed in connection with this corpus. The statistical analysis of co-occurrences, and more precisely of the adverbial combinatorics of modal verbs, is used to shed new light on the issue under study, with the aim of revealing the characteristics of combinations of modal forms of the type " $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ ".*

Keywords: modal verbs, modality, semantics, combinatorics, corpus linguistics

« Das Eindringen in fremde Sprachen bringt eine eigentümliche Befreiung. Jedoch ist diese Befreiung vor allem ein tieferes Bewußtwerden der eigenen Sprache. »

K. Jaspers (1947). *Von der Wahrheit*. Piper.

Merci à Corinne Rossari d'avoir dirigé cette thèse avec clairvoyance et d'en avoir favorisé le bon aboutissement, ainsi qu'à Marion Carel, Francesca Dell'Oro et Elena Smirnova pour l'intérêt et la critique constructive portés à mon travail.

Merci à Fabien et à Claudia pour leur soutien inconditionnel et inestimable.

Merci également à Alain, Dennis, Florence, Iveta, Julie, Klara, Malou, Margot, Marianne, Marie, Mélanie, Mitra, Simone, Tobias et à tous les PAM7iens pour avoir rendu, chacun.e à sa façon, les quatre années de doctorat passées à Neuchâtel enrichissantes et inoubliables.

Merci enfin à mes parents et à la famille Viarmé.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Objets de la recherche.....	2
1.2 Fondements théoriques pour une représentation du sens modal.....	8
1.3 Intérêt d'une linguistique sur corpus outillée.....	13
1.4 Articulation de la recherche.....	17
2. LE SYSTÈME DES VERBES MODAUX.....	19
2.1 Sémantique des verbes modaux français.....	21
2.2 Sémantique des verbes modaux allemands.....	33
2.3 Système sémantique des verbes modaux français et allemands.....	45
2.4 Représentation du sens des verbes modaux.....	58
2.5 Fréquence et combinatoire des verbes modaux.....	74
3. L'ANALYSE COOCCURRENTIELLE.....	80
3.1 Fondements théorique et méthodologique.....	80
3.2 Méthodes et outils.....	84
3.3 Interprétation linguistique.....	91
4. LA COMBINATOIRE DES VERBES MODAUX.....	94
4.1 Sélection des formes étudiées.....	95
4.2 Analyse cooccurentielle des formes françaises.....	102
4.2.1 Le profil combinatoire adverbial des verbes modaux au présent et au conditionnel.....	102
Types d'adverbes associés à <i>devoir</i> -COND et <i>devoir</i> -PRES.....	111
Types d'adverbes associés à <i>pouvoir</i> -COND et <i>pouvoir</i> -PRES.....	112
Bilan : la combinatoire adverbiale de <i>devoir</i> et <i>pouvoir</i> selon leur forme verbale.....	115
4.2.2 Les combinaisons de formes modales du type « V _{MOD} + Adv _{MOD} » en français.....	117
<i>devoir</i> -PRES + <i>obligatoirement/nécessairement</i>	119
<i>devoir</i> -PRES + <i>sûrement</i>	126
<i>devoir</i> -COND + <i>probablement/vraisemblablement</i>	128
<i>pouvoir</i> -COND + <i>peut-être</i>	133
<i>pouvoir</i> -PRES + <i>certes</i>	137
Bilan : les combinaisons modales avec <i>devoir</i> et <i>pouvoir</i>	141
4.3 Analyse contrastive des tendances combinatoires en français et en allemand.....	143
4.3.1 La combinatoire adverbiale du type Adv _{MOD} des verbes modaux.....	146
4.3.2 Les combinaisons modales du type « V _{MOD} + Adv _{MOD} » en allemand.....	152
V _{MOD} + <i>zwangsläufig/unweigerlich</i>	152
V _{MOD} + <i>vermutlich/wahrscheinlich</i>	156
V _{MOD} + <i>sicher(lich)</i>	165
V _{MOD} + <i>vielleicht</i>	171
V _{MOD} + <i>zwar</i>	179
Bilan : les combinaisons modales avec <i>dürfen, können, mögen, müssen</i> et <i>sollen</i>	183
4.4 Synthèse des principaux résultats d'analyse.....	186
5. CONCLUSION.....	188
ANNEXES.....	195
A. Glossaire des termes relatifs à la modalité linguistique.....	195
B. Profil combinatoire adverbial des verbes modaux de l'allemand.....	199
BIBLIOGRAPHIE.....	213

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Paradigme des formes du type V _{MOD} étudiées.....	4
Tableau 2 : Fréquences absolue et relative des verbes modaux dans le corpus français.....	16
Tableau 3 : Fréquences absolue et relative des verbes modaux dans le corpus allemand.....	16
Tableau 4 : Interprétations des verbes <i>devoir</i> et <i>pouvoir</i>	27
Tableau 5 : Propriétés syntaxico-sémantiques de <i>devoir</i> et <i>pouvoir</i> (d'après Barbet 2013 : 57).....	28
Tableau 6 : Système des verbes modaux allemands (d'après Bech 1949 : 38).....	33
Tableau 7 : Système des verbes modaux allemands (d'après Hentschel & Weydt 2013 : 70).	35
Tableau 8 : Système des verbes modaux allemands (d'après Duden 2009 : 556-557).	36
Tableau 9 : Modes verbaux de <i>dürfen</i> , <i>sollen</i> et <i>wollen</i> épistémiques (dans Lötscher 1991 : 350).	40
Tableau 10 : Système des verbes modaux français et allemands (d'après Schnur 1977 : 291).	46
Tableau 11 : Fonctions des verbes modaux français et allemands (d'après Schnur 1977 : 284).	47
Tableau 12 : Système sémantique des verbes modaux du français et de l'allemand.	52
Tableau 13 : Fonctionnement énonciatif des verbes modaux du français et de l'allemand.	70
Tableau 14 : Proportion des emplois modaux de <i>devoir</i> (d'après Kronning 1996 : 128).	75
Tableau 15 : Proportion de l'emploi épistémique des verbes modaux en allemand (d'après Diewald 1999 : 217).....	76
Tableau 16 : Combinatoire et interprétations de <i>devoir</i> (d'après Huot 1974 : 84-85).	77
Tableaux 17-18 : Table de contingence des fréquences observée et attendue (dans Evert 2009 : 1231).	88
Tableau 19 : Échelonnement des valeurs LL.	101
Tableau 20 : Classification typologique des adverbes (d'après Molinier & Levrier 2000).	110
Tableau 21 : Paradigme des adverbes modaux du français (d'après Borillo 1976 : 88).	118
Tableau 22 : Fonctionnement des combinaisons modales avec <i>devoir</i>	141
Tableau 23 : Fonctionnement des combinaisons modales avec <i>pouvoir</i>	141
Tableau 24 : Paradigme des adverbes modaux de l'allemand.....	145
Tableau 25 : Convergences du fonctionnement des combinaisons modales en allemand et en français.	183
Tableau 26 : Particularités du fonctionnement des combinaisons modales en allemand.....	185
Tableau 27 : Particularités du fonctionnement des combinaisons modales en français.....	185
Figure 1 : Modélisation du fonctionnement des formes modales.....	12
Figure 2 : Structure modale de l'énoncé (d'après Gosselin 2001 : 68).	29
Figure 3 : Types d'emploi des verbes modaux de l'allemand (d'après Diewald 1999).....	37
Figure 4 : Carré modal des verbes allemands (dans Blumenthal 1976 : 48).	49
Figure 5 : Équivalences des verbes modaux français et allemands (dans Blumenthal 1976 : 50).	49
Figure 6 : Espace conceptuel des verbes modaux.	51
Figure 7 : Grille d'analyse des formes à valeur modale (d'après Hütsch & Ricci à paraître : XX).....	58
Figure 8 : Grille d'analyse des verbes modaux du français (d'après Rossari à paraître : XX).	61
Figure 9 : Grille d'analyse des verbes modaux de nécessité de l'allemand.	65
Figure 10 : Grille d'analyse des verbes modaux de possibilité de l'allemand.	65
Figure 11 : Représentation du fonctionnement des verbes modaux.....	72
Figure 12 : Expression de requête dans BTLC concernant les verbes modaux français.....	86
Figure 13 : Extrait d'une concordance KWIC dans BTLC.	86
Figure 14 : Extrait d'un lexicogramme (tableau simple) dans BTLC.....	89
Figure 15 : Extrait d'un lexicogramme (tableau croisé) dans BTLC.	89

Figure 16 : Extrait d'un lexicogramme (histogramme) dans BTLC.	90
Figures 17-18 : Fréquences relatives des formes verbales de <i>devoir</i> et <i>pouvoir</i>	95
Figures 19-20-21-22-23 : Fréquences relatives des formes verbales de <i>dürfen</i> , <i>können</i> , <i>mögen</i> , <i>müssen</i> et <i>sollen</i>	96
Figures 24-25-26-27 : Valeurs LL des cooccurrences catégorielles des verbes modaux français.	98
Figures 28-29-30-31-32-33-34-35-36-37 : Valeurs LL des cooccurrences catégorielles des verbes modaux allemands.	99
Figures 38-39 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>devoir</i> -COND et <i>devoir</i> -PRES.	103
Figures 40-41 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>devoir</i> -COND et <i>devoir</i> -PRES.	104
Figures 42-43 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>pouvoir</i> -COND et <i>pouvoir</i> -PRES.	106
Figures 44-45 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>pouvoir</i> -COND et <i>pouvoir</i> -PRES.	107
Figures 46-47 : Valeurs LL des combinaisons de <i>devoir</i> et <i>pouvoir</i> (COND/PRES) avec les Adv _{MOD}	147
Figures 48-49 : Valeurs LL des combinaisons de <i>müssen</i> et <i>sollen</i> (KONJII/PRET/PRES) avec les Adv _{MOD}	148
Figures 50-51 : Valeurs LL des combinaisons de <i>können</i> et <i>dürfen</i> (KONJII/PRES) avec les Adv _{MOD}	149
Figure 52 : Valeurs LL des combinaisons de <i>mögen</i> (KONJII/PRES) avec les Adv _{MOD}	150
Figures 53-54 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>dürfen</i> -KONJII et <i>dürfen</i> -PRES.	200
Figures 55-56 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>dürfen</i> -KONJII et <i>dürfen</i> -PRES.	201
Figures 57-58 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>können</i> -KONJII et <i>können</i> -PRES.	202
Figures 59-60 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>können</i> -KONJII et <i>können</i> -PRES.	203
Figures 61-62 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>mögen</i> -KONJII et <i>mögen</i> -PRES.	205
Figures 63-64 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>mögen</i> -KONJII et <i>mögen</i> -PRES.	206
Figures 65-66 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>müssen</i> -KONJII et <i>müssen</i> -PRES.	207
Figures 67-68 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>müssen</i> -KONJII et <i>müssen</i> -PRES.	208
Figures 69-70 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de <i>sollen</i> -(KONJII)PRET et <i>sollen</i> -PRES.	209
Figures 71-72 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de <i>sollen</i> -(KONJII)PRET et <i>sollen</i> -PRES.	211

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

Sigles des corpus utilisés

FR = *Frankfurter Rundschau*

HA = *Hamburger Abendblatt*

LM = *Le Monde*

OF = *Ouest France*

SZ = *Süddeutsche Zeitung*

TS = *Der Tagesspiegel*

Symboles utilisés dans l'analyse linguistique

#	incompatibilité sémantique
?	acceptabilité douteuse
Adv _{MOD}	adverbe modal
CS	contribution sémantique
E _(P)	énonciation
MRh	motivation rhétorique
P	proposition
Préd	prédicat
V _{MOD}	verbe modal

Note à propos des illustrations

Les légendes des différentes illustrations – tableaux et figures – font mention de la source si nous les empruntons à d'autres travaux. Nous proposons, pour assurer un maximum de transparence, les indications suivantes :

- « **dans** auteur année : page »
indique que l'illustration est une reproduction fidèle à l'original ou une adaptation de l'original (concernant la forme, la langue ou la terminologie) ;
- « **d'après** auteur année : page »
indique que l'illustration est une interprétation des propos d'un auteur, que nous relatons de manière schématique.

Ces indications figurent entre parenthèses dans les légendes. Lorsqu'il n'y a pas de telles indications, cela signale qu'il s'agit d'une illustration inédite et originale, qui reflète nos propres propos.

1. INTRODUCTION

Le présent travail¹ s'intéresse à la question de l'exploitation des verbes modaux en discours, abordée dans une perspective contrastive français-allemand et dans le contexte d'une linguistique sur corpus outillée. Le paradigme soumis à l'étude est constitué des verbes *devoir* et *pouvoir* en français et de *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* en allemand, qui ont en commun de relever des domaines modaux du nécessaire et du possible. Notre intérêt se porte plus précisément sur la manière dont les locuteurs s'approprient le potentiel modal de ces formes, dans l'une ou l'autre langue, à des fins communicatives ou rhétoriques. Pour mettre en lumière l'usage qui est fait des verbes modaux, nous effectuons nos observations dans un corpus comparable français-allemand au moyen des outils d'analyse quantitative développés autour de ce corpus. Un nouvel éclairage sur la question étudiée est notamment rendu possible par l'analyse statistique des cooccurrences, et plus précisément de la combinatoire adverbiale des verbes modaux, dans le but de faire ressortir les particularités des combinaisons de formes modales du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} ». L'apport d'une telle analyse est de dégager des régularités dans l'usage des verbes modaux, qui peuvent rester dissimulées aux recherches menées de manière strictement qualitative, telles que la typologie des formes modales de Le Querler (1996), les études approfondies d'une forme modale donnée comme celle de Kronning (1996) sur *devoir* ou celles réunies dans l'ouvrage collectif dirigé par Fuchs (1989) sur *pouvoir*, et notamment Boissel *et al.* (1989) dans celui-ci, ou encore la formalisation des propriétés syntaxico-sémantiques des verbes modaux comme dans Sueur (1975) ou Öhlschläger (1989). Tout en prenant appui sur ces travaux, l'objectif de notre recherche est de saisir les ressemblances et différences, tant au niveau intralinguistique qu'au niveau interlinguistique, dans la manière dont les verbes modaux sont exploités en discours. À cet effet, notre étude combine les points de vue quantitatif et qualitatif, visant à décrire et, dans la mesure du possible, expliquer l'usage des verbes modaux dans la langue écrite standard contemporaine telle qu'il se reflète dans le corpus utilisé.

Dans cette partie introductive, il s'agit d'expliquer le pourquoi d'une nouvelle étude sur les verbes modaux et leur sens, alors que ce sujet est abondamment traité depuis les années

¹ Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), qui a été mené du 1^{er} octobre 2015 au 31 mars 2019 à l'Université de Neuchâtel sous la direction de C. Rossari et qui s'intitule *La représentation du sens modal et de ses tendances évolutives dans deux langues romanes : le français et l'italien* (projet FNS n° 159458, cf. <http://p3.snf.ch/projects-159458>). La recherche présentée ici est le résultat de notre collaboration à ce projet FNS et les résultats obtenus reflètent notre contribution à celui-ci. Au cours de ce travail, nous renverrons ponctuellement aux publications liées à ce projet, qui traitent de différentes formes modales dans une approche combinant les points de vue qualitatif et quantitatif.

1960. Les sections à suivre sont dédiées aux méthodes et points de vue théoriques jusqu'ici inédits ou négligés dans le domaine de la modalité verbale pour ainsi motiver notre recherche.

1.1 Objets de la recherche

Ce travail propose une analyse sémantique des formes communément subsumées sous la catégorie des verbes modaux. Ces verbes sont étudiés ici d'un point de vue contrastif concernant deux langues non-apparentées, le français et l'allemand, dans le but de faire ressortir les particularités de leur exploitation modale en discours. Plus précisément, il s'agit de rendre compte, dans une perspective synchronique, du fonctionnement des verbes modaux dans l'une ou l'autre langue à l'aide d'une grille d'analyse (voir figure 7, section 2.4) permettant une représentation de la mise en place du sens modal en discours. Avant de délimiter les verbes modaux soumis à l'étude et d'illustrer la problématique liée aux formes retenues, nous tenons à souligner la pertinence de la perspective contrastive adoptée dans ce travail de recherche.

De nombreux travaux sur la modalité ont montré, dans une approche monolingue, la variété de la gamme des valeurs modales véhiculées par une certaine forme ou encore la diversité du paradigme des formes disponibles pour exprimer un sens modal donné². Ces variations dans l'exploitation modale, qu'elles concernent les interprétations sémantiques possibles ou les rapports paradigmatiques existants dans une langue donnée, peuvent ressortir plus nettement par le recours, à des fins de comparaison, à une autre langue. Rossari *et al.* (2017), par exemple, ont montré dans une étude contrastive sur le futur dans trois langues de même souche – le français, l'italien et le roumain – que cette forme verbale, malgré un emploi temporel partagé, diffère considérablement quant aux valeurs modales véhiculées d'une langue romane à l'autre. Dans la même approche, à savoir la comparaison de langues romanes, Kronning (2014) révèle les particularités du conditionnel épistémique d'emprunt en français, italien et espagnol. À propos de cette approche appelée *linguistique contrastive variationnelle* et définie comme « linguistique, qui combine l'étude de la variation intralinguistique avec la comparaison interlinguistique » (Kronning 2014 : 67), l'auteur souligne que :

² Il convient ici de mentionner quelques-uns de ces travaux, parus sous forme de monographies, qui adoptent une perspective monolingue : Huot (1974), Meyer (1982) et Kronning (1996) ont décrit les interprétations possibles du verbe modal *devoir* en français, Fritz (2000) celles du futur modal en allemand et Pietrandrea (2005) les différentes formes de la modalité épistémique en italien ; dans le chapitre suivant (sections 2.1 et 2.2), on trouvera un bref aperçu des études sémantiques sur les verbes modaux pour chacune des deux langues étudiées.

L'étude de constructions ayant des propriétés sémantiques et syntaxiques identiques ou similaires dans des langues génétiquement moins étroitement apparentées que les langues romanes – ou même de telles constructions dans des langues non génétiquement apparentées – constituent également un domaine pertinent pour une linguistique contrastive variationnelle. (Kronning 2014 : 86)

D'après cette citation, les verbes modaux – en tant que catégorie grammaticale établie dans de nombreux systèmes linguistiques – se prêtent parfaitement à une étude contrastive, et cela même pour des langues non-apparentées comme le français et l'allemand. Nous soulignerons par ailleurs qu'il existe – à notre connaissance – seulement deux études contrastives français-allemand (Blumenthal 1976 ; Schnur 1977) au sein de la littérature scientifique abondante sur les verbes modaux³. Ces deux études datant d'il y a plus de quarante ans, le présent travail peut en proposer un prolongement, notamment en ce qui concerne le fondement empirique de notre étude des verbes modaux par le recours à un corpus comparable et une méthode d'analyse combinant les points de vue quantitatif et qualitatif (voir sections 1.3 et 3).

Les verbes modaux qui nous intéressent dans ce travail sont *devoir* et *pouvoir* en français ainsi que *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* en allemand. Si *vouloir* et *wollen* ne font pas l'objet de l'analyse sémantique⁴ que nous réaliserons, bien qu'ils soient traditionnellement associés aux verbes modaux mentionnés ci-dessus, c'est avant tout en raison d'une particularité quant aux valeurs véhiculées en discours⁵ : contrairement aux verbes modaux retenus pour l'analyse, qui ont en commun de relever des domaines du possible et du nécessaire, *vouloir* et *wollen* ne véhiculent pas, en discours, des sens liés à la possibilité ou à la nécessité⁶ ; par ailleurs, leur exploitation modale diffère de celle des autres verbes modaux en ce qui concerne l'emploi épistémique, auquel nous nous intéresserons plus particulièrement lors de l'analyse, qui ne s'observe que rarement (cf. Diwald 1999 : 217 ; voir tableau 15, section 2.5) ou que

³ Cf. aussi Schmid (1966), qui mène une étude comparative sur les expressions de nécessité en allemand, français, italien et anglais, ainsi que Wandruszka (1969 : 411-425), qui dédie un chapitre de son travail à la comparaison des verbes modaux dans six langues – l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol et le portugais – sur la base de leurs équivalents de traduction à partir d'un corpus parallèle papier de près de 80 ouvrages originaux.

⁴ Avant de procéder à l'analyse des sens discursifs des verbes modaux, nous donnerons un aperçu de la littérature sur ce sujet (voir sections 2.1 et 2.2). Si nous avons fait le choix d'inclure, dans cet aperçu, *wollen* mais pas *vouloir*, c'est parce que les verbes allemands sont le plus souvent étudiés dans leur ensemble, alors que la plupart des études sur la modalité verbale du français porte sur des formes isolées de cette catégorie (pour une exception, cf. Desclés 2003 sur *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*). Par souci d'exhaustivité, nous incluons les deux – *vouloir* et *wollen* – dans la description de la sémantique des verbes modaux en langue (voir section 2.3), sans toutefois approfondir cette question dans l'analyse en raison des particularités sémantiques mentionnées ci-dessus.

⁵ Aussi, sur le plan formel, *vouloir* et *wollen* ont un comportement syntaxique qui ne connaissent pas les autres verbes modaux, notamment en ce qui concerne la complémentation (cf. Huot 1974 : 10-12 ; Welke 1965 : 17-18 ; Öhlschlager 1989 : 4 ; Vater 2001 : 84) ; le verbe français *falloir* est écarté de notre étude pour la même raison.

⁶ Rares sont les travaux qui proposent une description du verbe allemand *wollen* en termes de nécessité (cf. Calbert 1975 ; Duden 2009 ; voir aussi tableau 8, section 2.2).

dans le parler régional (cf. Barbet 2013 : 157, note 7). Le paradigme des verbes modaux retenus qui attire plus particulièrement notre attention est l'ensemble des formes fléchies au présent de l'indicatif et au conditionnel présent (par la suite « conditionnel »), en français, ainsi qu'au *Präsens* (par la suite « présent ») et au *Konjunktiv II Präteritum* (par la suite « *Konjunktiv II* »), en allemand⁷ :

Formes	Présent de l'indicatif / <i>Präsens</i>	Conditionnel présent / <i>Konjunktiv II Präteritum</i>
1 ^{ère} pers. du singulier	<i>dois – peux/puis</i>	<i>devrais – pourrais</i>
	<i>darf – kann – mag – muss – soll</i>	<i>dürfte – könnte – möchte – müsste – sollte</i>
2 ^{ème} pers. du singulier	<i>dois – peux</i>	<i>devrais – pourrais</i>
	<i>darfst – kannst – magst – musst – sollst</i>	<i>dürftest – könntest – möchtest – müsstest – solltest</i>
3 ^{ème} pers. du singulier	<i>doit – peut</i>	<i>devrait – pourrait</i>
	<i>darf – kann – mag – muss – soll</i>	<i>dürfte – könnte – möchte – müsste – sollte</i>
1 ^{ère} pers. du pluriel	<i>devons – pouvons</i>	<i>devrions – pourrions</i>
	<i>dürfen – können – mögen – müssen – sollen</i>	<i>dürften – könnten – möchten – müssten – sollten</i>
2 ^{ème} pers. du pluriel	<i>devez – pouvez</i>	<i>devriez – pourriez</i>
	<i>dürft – könnt – mögt – müsst – sollt</i>	<i>dürftet – könntet – möchtet – müsstet – solltet</i>
3 ^{ème} pers. du pluriel	<i>doivent – peuvent</i>	<i>devraient – pourraient</i>
	<i>dürfen – können – mögen – müssen – sollen</i>	<i>dürften – könnten – möchten – müssten – sollten</i>

Tableau 1 : Paradigme des formes du type V_{MOD} étudiées.

La sélection de ces formes verbales permet de couvrir l'ensemble des valeurs modales pouvant être véhiculées par les verbes modaux⁸ : dynamico-déontique, aléthique et épistémique, valeurs introduites dans les exemples (1-3) ci-dessous (voir aussi sections 2.1 et 2.2). La raison principale qui motive le choix de ce paradigme est liée à l'objectif de notre recherche⁹, à savoir rendre compte des ressemblances et des différences dans la manière dont les verbes modaux sont exploités en discours. Les formes verbales à travers lesquelles la variation s'observe très

⁷ Le subjonctif passé allemand – *Konjunktiv II Präteritum* – et le conditionnel présent français, dans le système TAM-E (temps-aspect-modalité-évidentialité), s'apparentent en ce qui concerne les mécanismes qui sont en jeu dans leurs emplois respectifs : ces formes grammaticales impliquent toutes deux un cadre hypothétique dans chacun de leurs emplois (cf. Kasper 1987 ; Rossari 2009).

⁸ En réalité, les seules formes du présent suffiraient en français pour couvrir ces trois valeurs modales. En allemand, en revanche, la valeur épistémique de *dürfen* n'est véhiculée qu'au *Konjunktiv II*.

⁹ Un critère quantitatif motivant le choix des formes figure au début de l'analyse (voir section 4.1).

clairement sont les verbes modaux fléchis au présent et au conditionnel/*Konjunktiv II*¹⁰. Pour étayer ce propos, prenons l'exemple du verbe *devoir* et de ses équivalents allemands *müssen* et *sollen*, dans les énoncés sous (1-3), qui représentent respectivement des états de choses passé, présent et futur :

(1a) *Il **doit** (?devrait) avoir été tué au début du mois d'avril – 1945 – quelque part à l'est de l'Allemagne, dans un endroit qui se trouve aujourd'hui en Pologne.* (LM:13/01/07)¹¹

(1b) *Manche **müssen** (#müssten) mit Dum-dum-Geschossen ermordet worden sein, da war praktisch der ganze Kopf zerfetzt worden.* (FR:13/04/99)

[Certains doivent avoir été assassinés par des balles dum-dum (...).]

(1c) *Mindestens zwölf Menschen **sollen** (?sollten) getötet worden sein.* (SZ:08/08/02)

[Au moins douze personnes auraient été tuées.]

Les trois énoncés sous (1) se rapportent tous à un état de choses antérieur au moment de l'énonciation ; la présence dans chaque énoncé de l'infinitif passé, dénotant un procès accompli, en témoigne. Dans l'énoncé (1a), le locuteur utilise le verbe *devoir*, au présent, pour exprimer une conjecture concernant un événement situé dans le passé. On notera que, dans ce même contexte, l'utilisation de *devoir* au conditionnel semble peu acceptable. L'énoncé (1b) – similaire au précédent par un infinitif relevant du même champ sémantique – consiste, lui aussi, en une conjecture par le biais du verbe *müssen* au présent. Ici, contrairement à l'énoncé français (1a), il semble plus facile d'employer la forme modalisée de *müssen*, au *Konjunktiv II* ; mais l'énoncé exprime alors un sens de nécessité conditionnelle¹². Le troisième énoncé de cette série (1c) – toujours avec un syntagme verbal quasi-identique aux précédents – exprime aussi un jugement épistémique. Or, le locuteur utilise le verbe *sollen*, au présent, non pas pour signaler une conjecture concernant un événement passé, mais pour signaler qu'il rapporte des propos – non-vérifiés – d'un tiers. L'utilisation de *sollen* au *Konjunktiv II*, dans ce contexte, semble être peu acceptable.

¹⁰ Dans son étude sur le verbe modal *devoir*, Huot (1974 : 47) souligne que certains temps verbaux, tels que le futur et le conditionnel passé, restreignent les sens pouvant être véhiculés par ce verbe. Les deux temps retenus ici – présent et conditionnel présent – n'auraient, en revanche, aucun impact sur les valeurs possibles de *devoir*.

¹¹ Les références des exemples tirés de notre corpus de travail donnent l'indication du journal source et de sa date de publication ; par exemple, le sigle LM:13/01/07 renvoie à *Le Monde* du 13 janvier 2007.

¹² Cf. Diewald (1999 : 224) : « der Konjunktiv II bei *müssen* [wirkt] anders als bei *können*, nämlich im Sinne einer Verschiebung auf eine nicht deiktische [nicht epistemische] Lesart mit weitem Skopus » ; traduction proposée : *Le Konjunktiv II produit un effet différent dans le cas de müssen que dans le cas de können, à savoir le passage à une lecture non-déictique [non-épistémique] à portée large.*

(2a) *Elles [les compagnies] étaient 756 cet été, présentant 930 spectacles, ce qui **doit** (#devrait) apparaître à qui ne fréquente pas la Cité des papes à cette époque-là comme pure folie, mais qui n'est rien en comparaison d'un festival comme celui d'Edimbourg.* (LF:27/07/07)

(2b) *Ein wenig absurd **muss** (#müsste) Horst Teltschik das rapide gewachsene Interesse an der Münchner Sicherheitskonferenz schon anmuten.* (SZ:01/02/02)

[L'intérêt croissant pour la conférence (...) doit apparaître un peu absurde à Horst Teltschik.]

(2c) *Das Akademische **soll** (**sollte**) nicht zu akademisch anmuten.* (FZ:01/06/02)

[L'académique ne doit pas apparaître trop académique.]

En (2), les trois énoncés évoquent tous un état de choses qui est concomitant au moment de l'énonciation. Le sens des verbes modaux *devoir* et *müssen* dans les énoncés (2a-b) est similaire à celui dans (1a-b) – à la différence près que le repère temporel de l'état de choses à propos duquel est formulé une conjecture est le présent. Cette valeur épistémique de conjecture n'est cependant pas véhiculée par *sollen* en (2c), malgré un même verbe d'apparence à l'infinitif ; *sollen* a une valeur déontique ici, exprimant une obligation. Pour les trois énoncés de la série (2), l'utilisation des verbes modaux au conditionnel ou au *Konjunktiv II*, au lieu de la forme au présent, ne semble pas avoir d'impact sur l'acceptabilité de l'énoncé, contrairement à (1a-c). Le changement que l'on observe lors d'une telle modalisation des verbes modaux concerne le sens de l'énoncé : l'utilisation du conditionnel et du *Konjunktiv II* impliquant tous deux un cadre hypothétique (voir note 7, ci-dessus), elle a pour effet que l'état de choses est présenté comme étant soumis à une condition. Le sens de nécessité conditionnelle qu'engendre la modalisation des trois verbes modaux produit un affaiblissement du degré de validité du contenu dans le cas de *devoir* et *müssen* (2a-b) et une atténuation du contenu directif dans le cas de *sollen* (2c)¹³.

(3a) *Des pluies et des vents violents, orientés sud-sud-ouest, **doivent** (**devraient**) atteindre des pointes de 120 à 140 km/h sur les côtes du Finistère et du Cotentin, 110 à 130 km/h près des rivages atlantiques.* (OF:10/03/08)

(3b) *Im Mai 2000 **müssen** (**müssten**) die Deutschen in Hannover voraussichtlich das Halbfinale erreichen, um ein Ticket für Sydney zu ergattern.* (FR:08/09/99)

[Les Allemands doivent atteindre les demi-finales (...) pour obtenir un billet pour Sydney.]

(3c) *Zwei weitere Stürme sind bereits im Anmarsch: „Ike“ **soll** (?**sollte**) nächste Woche die Karibik erreichen, ihm folgt „Josephine“.* (TS:04/09/08)

[Deux autres tempêtes approchent : Ike atteindrait les Caraïbes la semaine prochaine (...).]

¹³ Du fait de l'ambiguïté de *sollte* dont la désinence relève soit du *Präteritum* soit du *Konjunktiv II*, la lecture déontique d'obligation dans le passé n'est pas exclue, mais du moins pas préférée dans l'exemple donné.

Dans la dernière série d'énoncés sous (3), c'est un état de choses postérieur au moment de l'énonciation qui est exprimé. Les verbes modaux au présent – s'appliquant à un même infinitif *atteindre/erreichen* – véhiculent chacun une valeur distincte : *devoir* aléthique en (3a)¹⁴, *müssen* dynamico-déontique en (3b) et *sollen* épistémique en (3c). On notera que la réalisation des verbes *devoir* au conditionnel et *müssen* au *Konjunktiv II* dans des contextes à référence future ne met pas en jeu le même fonctionnement. En (3a), le conditionnel dans le cas de *devraient* appelle, comme protase, un cadre épistémique du type *si X dit juste*¹⁵, qui s'applique au contenu. En (3b), *müssten* s'insère dans un cadre hypothétique standard : le procès dénoté par le verbe est soumis à une condition. De tels fonctionnements n'étant pas possible pour *sollen* épistémique, en (3c), sa réalisation au *Konjunktiv II* est difficilement acceptable.

La brève description de *devoir*, *müssen* et *sollen* sous (1-3) a permis d'introduire les principales valeurs véhiculées par les verbes modaux en discours et, qui plus est, d'attirer l'attention sur certaines différences intra- et interlangues quant à l'exploitation de ces formes. Ces différences observées dans les exemples ci-dessus sont au nombre de trois : Premièrement, le paradigme des verbes modaux de nécessité n'a pas la même étendue d'une langue à l'autre dans la mesure où le français ne dispose que de la forme *devoir*, tandis que l'allemand connaît les deux formes *müssen* et *sollen*. Ces deux verbes allemands n'étant cependant pas parfaitement synonymes, on peut se demander ce qui les distingue sémantiquement. Par ailleurs, on pourrait se demander si le verbe français *devoir* est leur équivalent dans des contextes d'obligation¹⁶ parce qu'il est sémantiquement indéterminé ou parce qu'il a au moins deux fonctions distinctes. Deuxièmement, l'exemple de ces trois verbes montre qu'il existe des variations dans l'expression d'un sens épistémique. Si les verbes *devoir*, *müssen* et *sollen* connaissent tous un emploi épistémique, celui-ci correspond à deux sens distincts, dits de conjecture pour les deux premiers et d'emprunt pour le dernier. Ainsi, le verbe *sollen* – bien qu'équivalant de *devoir* dans des contextes d'obligation – s'écarte de la paire *devoir/müssen* quand ces formes véhiculent un sens épistémique. Mais comment rendre compte du fait que le sens épistémique d'emprunt du verbe *sollen* ne peut être rendu par *devoir* en français, où l'on a

¹⁴ Cf. Kronning (1996), qui introduit cette valeur en l'illustrant par des exemples similaires à (3a) ; Dendale (2000 : 164), au contraire, y voit une valeur épistémique de *devoir*, en spécifiant que « la valeur modale de *devoir* est variable, [...] *devrait* est moins certain que *doit* » : *Le typhon Arthur doit/devrait atteindre la Réunion dans les heures qui viennent* (exemples tirés de Dendale 2000 : 161, citant Kronning 1996 : 94).

¹⁵ Cf. Rossari (2009 ; 2018a : 238), qui souligne qu'il ne s'agit pas là d'un emploi contrefactuel du conditionnel, d'où l'absence de la concordance imparfait-conditionnel ; selon cette analyse, l'apodose n'évoque pas la probabilité de l'état de choses *atteindre des pointes de 120 à 140 km/h*, mais la probabilité de l'intensité des pointes.

¹⁶ D'un point de vue lexicologique, on dira que le verbe modal *devoir*, qui correspond à plusieurs équivalents en allemand, dont *sollen* et *müssen*, a une relation d'équivalence dite de divergence avec ces verbes (cf. Hausmann 1977 : 54-55).

recours à une forme qui n'appartient pas au paradigme des verbes modaux, à savoir le conditionnel ? Troisièmement, la modalisation des verbes modaux par cette forme du conditionnel, ou du *Konjunktiv II*, fait observer des fluctuations sémantiques. Si le sens des verbes modaux, conjugués au conditionnel ou au *Konjunktiv II*, peut se trouver atténué par le cadre hypothétique qu'appellent ces formes grammaticales, les tests de substitution sous (1-3) montrent qu'une telle modalisation des verbes modaux peut également conduire à la non-acceptabilité de l'énoncé ou produire un changement de sens par rapport à la forme verbale du présent. Ces fluctuations soulèvent la question du fonctionnement du conditionnel et du *Konjunktiv II*, qui fait en sorte que ces formes soient (in)compatibles avec certains emplois des verbes modaux ou encore qu'elles puissent en être équivalentes.

En résumé, l'objectif de notre étude des verbes modaux en français et en allemand est de rendre compte des variations dans l'usage des formes conjuguées au présent et au conditionnel, qui se profilent au sein de chacune des deux langues de même que d'une langue à l'autre. Il s'agira de proposer une modélisation du fonctionnement des verbes modaux, permettant une représentation des sens véhiculés en discours et servant de base à une comparaison interlangue. L'exploitation discursive des verbes modaux sera étudiée à travers leur combinatoire adverbiale, c'est-à-dire en analysant des constructions dans lesquelles les verbes modaux sont accompagnés par des adverbes. Nous approfondirons la question de la mise en place du sens modal en nous intéressant plus particulièrement aux constructions du type « $V_{MOD} + ADV_{MOD}$ », autrement dit, à des combinaisons de formes modales. Ces combinaisons seront examinées quant à la question d'une éventuelle redondance : celle-ci ne serait qu'un *apriori*, les formes modales combinées étant, selon nous, complémentaires, soit par leur contribution sémantique, soit par leur mode de fonctionnement. Par ailleurs, l'analyse détaillée des constructions du type « $V_{MOD} + ADV_{MOD}$ » nous permettra de vérifier les hypothèses que nous formulerons quant aux modes de fonctionnement des verbes modaux, liés à la grille d'analyse introduite ci-dessous (voir sections 1.2 et 2.4).

1.2 Fondements théoriques pour une représentation du sens modal

L'observation des variations illustrées sous (1-3) dans la précédente section a non seulement orienté le choix des formes étudiées ici, mais elle fait aussi partie des réflexions qui ont contribué à l'élaboration du modèle théorique autour duquel s'articulera la description qualitative de ces formes. Ce modèle a été conçu au sein de l'équipe de recherche dirigée par C. Rossari et se trouve décrit à différents stades de son élaboration dans Ricci *et al.* (2016), Rossari (2016a), Hütsch (2018), Rossari (à paraître) et – de façon plus détaillée – dans Ricci

(2017 : 16-29). Si la présentation de ce modèle de représentation du sens modal se fera plus loin (section 2.4), il convient d'introduire ci-après les idées-clés et les fondements théoriques qui le sous-tendent.

Pour une identification plus précise de l'objet de notre recherche, nous devons définir ce que l'on entend par *représentation du sens modal* et plus particulièrement par *sens modal* dans le cadre théorique adopté. Pour ce qui est des verbes dits modaux, on pourrait penser qu'*a priori* chacun de leurs sens véhiculés en discours est modal. Cependant, nous verrons dans cette section que le terme *sens modal*, tel que nous le comprenons, répond à une définition spécifique de sorte qu'il ne concerne pas tous les emplois de ces verbes. Cette précision nous permet d'introduire l'une des idées-clés du cadre théorique que nous utilisons : l'idée selon laquelle le sens modal d'une forme n'est pas activé « par défaut » mais découle de la manière dont cette forme s'active dans l'énoncé. Ce mode de fonctionnement d'une forme qui sous-tend l'activation du sens modal est au centre d'intérêt du modèle. Ainsi, représenter le sens modal, c'est modéliser – pour reprendre les termes de Ricci (2017 : 16), qui s'inscrit dans le même cadre théorique – le « fonctionnement modal de certaines formes de la langue dans ses diverses réalisations discursives ».

Une question fondamentale qui se pose pour une telle entreprise de modélisation du fonctionnement des formes pouvant être vectrices de valeurs modales concerne le niveau d'analyse auquel ces formes agissent. Pour les verbes modaux, on distingue généralement : les emplois déontiques – ou *modalité du faire* – au niveau intra-prédicatif, les emplois aléthiques et épistémiques – ou *modalité de l'être* – au niveau extra-prédicatif, ainsi que les emplois *postmodaux* – liés à des réflexions d'ordre diachronique – qui échappent à l'un et l'autre niveau (cf. Vetters 2012 : 35). En d'autres termes, le fonctionnement des verbes modaux concerne deux objets sémantiques : le prédicat et la proposition. Mais si les emplois postmodaux ne concernent aucun de ces deux objets ne devrait-il pas y avoir *a priori* un troisième objet sémantique afin de rendre compte de leur fonctionnement dans une perspective synchronique ?

Pour répondre à cette question, nous nous appuyons sur les recherches en linguistique énonciative telle qu'elle a été pensée par O. Ducrot. Comme Ricci (2017) l'a déjà exposé, le modèle théorique utilisé s'inspire en partie des travaux de ce dernier, notamment en ce qui concerne la notion de l'*énonciation*, dont la définition est formulée dans Ducrot (1980) comme suit :

J'appellerai « énonciation » l'événement, le fait que constitue l'**apparition d'un énoncé** [...]. Afin d'éviter un malentendu, je précise que cette définition, si banale et inoffensive qu'elle puisse apparaître, est tout à fait distincte à mes yeux de l'acception la plus fréquente du mot « énonciation » : souvent on entend par là le processus psychologique (voire physiologique) qui est à l'origine de l'énoncé, le travail dont celui-ci est le produit [...]. Quand je dis que notre livre étudie les énoncés du point de vue de l'énonciation, je ne veux pas dire que nous cherchons à les éclairer en reconstituant leur genèse, en explicitant les intentions d'où ils proviennent ou les mécanismes cognitifs qui les ont rendus possibles. Le concept d'énonciation dont je vais me servir n'a rien de psychologique, il n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est le produit par un sujet parlant. Je donne en effet à ce concept une fonction **purement sémantique**. (Ducrot 1980 : 33-34)¹⁷

C'est en partant de cette citation que nous utiliserons le terme *énonciation* au sens de « l'apparition d'un énoncé ». En cela, notre définition de ce terme ne tiendra pas compte des acceptions liées à l'idée de la production d'un énoncé ou de l'acte de parole d'un locuteur à l'attention d'un allocutaire. Dans notre cadre théorique, l'énonciation est conçue comme constituant un objet sémantique – au même titre que la proposition et le prédicat – susceptible d'apparaître dans la portée des formes linguistiques. En effet, nous considérons l'énonciation, c'est-à-dire le fait que le contenu propositionnel est énoncé, comme pouvant être l'objet ciblé par la ou les indications sémantiques d'une forme, en alternative au contenu propositionnel. Ainsi définie, l'énonciation est un objet prédicatif et explicatif d'un certain nombre de phénomènes linguistiques, comme nous le verrons par la suite (voir notamment section 2.4).

L'avantage théorique de considérer l'énonciation comme étant un niveau d'analyse équivalent à celui de la proposition et du prédicat repose sur le fait de pouvoir représenter le fonctionnement des formes qui, dans la réalisation de certains emplois, semblent échapper à une analyse à partir des traits sémantiques fondamentaux qui les caractérisent. Dans le modèle théorique utilisé, ces indications spécifiques d'une forme se subsument sous ce que nous appelons la *contribution sémantique*. Il s'agit là – à l'instar de ce que Ducrot (1980 : 7) appelle la *signification* – d'une valeur sémantique abstraite¹⁸, c'est-à-dire une valeur en langue, abstraction faite de la situation de discours, qui peut s'appliquer à chacun des trois objets mentionnés, à savoir le prédicat, la proposition ou l'énonciation.

¹⁷ C'est nous qui soulignons, ici et dans les citations suivantes.

¹⁸ Si nous qualifions d'*abstraite* la contribution sémantique d'une forme linguistique, c'est pour souligner le fait qu'il s'agit là d'une représentation construite par le linguiste afin de pouvoir décrire, au moyen de cette construction, l'ensemble des sens discursifs de la forme étudiée. La contribution sémantique étant une propriété non-observable qui est attribuée conventionnellement, à des fins explicative et prédictive, à une forme, elle ne doit pas être confondue ni avec les sens discursifs, ni avec les notions de sens littéral ou de paraphrase.

Avant d'illustrer la manière dont nous modélisons ces fonctionnements dits *prédicatif*, *propositionnel* et *énonciatif* d'une forme (lexicale ou grammaticale), il convient de souligner la particularité que présente la démarche consistant à construire une représentation linguistique de ces unités significatives minimales, c'est-à-dire une description de « mots ». À ce propos, Ducrot (1984) formule la réserve suivante :

[...] une description du mot en lui-même permettra rarement de comprendre la contribution qu'il fournit à la valeur sémantique globale des énoncés auxquels il participe [...]. [...] la description d'un mot (à supposer qu'on croie bon de décrire sémantiquement les mots, ce qui n'est pas *a priori* nécessaire) n'est pas la mise en correspondance de ce mot avec une certaine notion ; c'est plutôt l'indication d'une règle permettant de prévoir – ou même, idéalement, de calculer – l'effet [de sens] de ce mot dans les discours où il est employé. (Ducrot 1984 : 48-49)

Si, malgré ces réserves émises à l'égard d'une description des « mots », nous nous intéressons aux verbes modaux, c'est parce qu'il s'agit là d'une des catégories de mots qui est indiscutablement à l'origine du phénomène linguistique que notre modèle théorique cherche à expliquer, à savoir la modalité, définie souvent comme « expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler 1996 : 14). Dans notre modèle théorique, les mécanismes déclencheurs du sens modal sont en lien avec la contribution d'une forme, dont la description sémantique est donc indispensable, par opposition au point de vue exposé dans la citation ci-dessus. En même temps, notre modèle y répond favorablement en ce sens qu'il propose une description des formes qui consiste en une représentation formelle de leur fonctionnement qui puisse être prédictive des effets de sens discursifs. D'une telle représentation formelle ¹⁹ découlent deux conséquences pour notre modélisation du fonctionnement des formes modales qu'il faut préciser ici. Premièrement, la contribution sémantique (notée par un trigramme de lettres en majuscules), qui formalise l'apport spécifique d'une forme de la langue dans la réalisation des emplois discursifs, correspond à un opérateur technique dont la valeur sémantique n'est pas concrète²⁰. Si nous identifions, par exemple, l'indication NEC au verbe *devoir* (ou encore à *nécessairement*, *falloir*, *obligatoire*, etc.) et l'indication POS au verbe *pouvoir* (ou encore à *certainement*, *possibilité*, *probable*, etc.), il s'agit là de la signification abstraite de ces formes, qui est différente de leurs valeurs discursives

¹⁹ La manière dont nous concevons une représentation formelle rejoint la définition *ex negativo* qu'en donne Ducrot (1984 : 73-74) : « Ce qui est écarté ici [...] c'est l'idée qu'[une] représentation formelle puisse être, au sens ordinaire du mot, un langage, dont les formules possèderaient une signification propre. Ce qui est refusé, c'est que le choix d'une formule F pour décrire un énoncé ou une énonciation E tienne à ce que F possède une signification analogue à celle de E – mais plus claire, et dégagée de toute éventuelle ambiguïté ».

²⁰ Cf. Ducrot (1980 : 12) : « on doit reconnaître que la signification d'une phrase [ou d'un mot] n'est pas quelque chose de communicable, qu'elle n'est pas quelque chose qui puisse se *dire* ».

respectives de nécessité et de possibilité. Deuxièmement, le mode d'application de cette contribution (noté $CS[X]$, où X est l'un des trois objets sémantiques considérés), qui formalise le mécanisme de fonctionnement d'une forme à l'intérieur d'une phrase, vise une description de la mise en place des sens modaux plutôt qu'une description du processus interprétatif de ces sens ; d'où la séparation de deux niveaux par des flèches²¹ dans la figure ci-dessous.

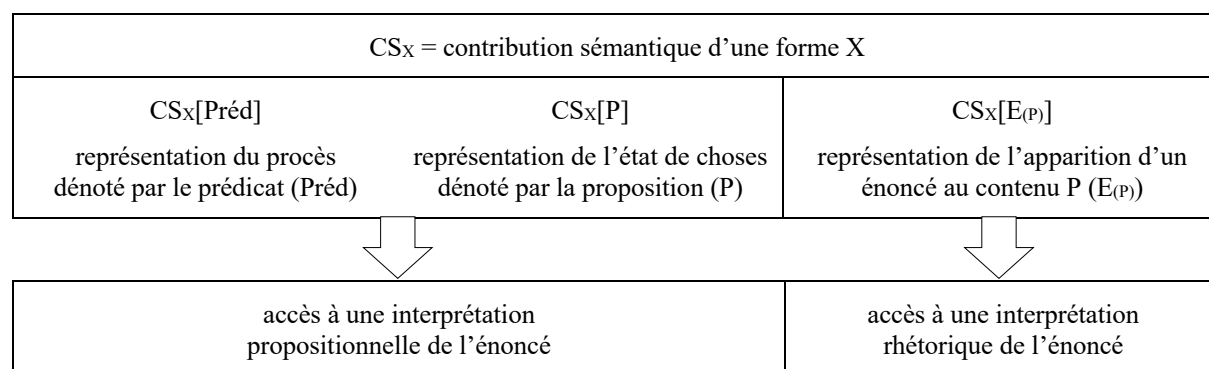


Figure 1 : Modélisation du fonctionnement des formes modales.

Notre modélisation du fonctionnement des formes pouvant être vectrices de valeurs modales consiste, tout d'abord, à identifier ces formes à une contribution sémantique spécifique. Pour cette contribution, nous distinguons trois modes d'application, en fonction de l'objet sémantique (prédicat/proposition/énonciation)²² auquel s'applique la forme ; ainsi, nous parlerons d'un fonctionnement prédicatif ($CS[\text{Préd}]$), propositionnel ($CS[P]$) ou énonciatif ($CS[E(P)]$) de cette forme. Pour les raisons évoquées ci-dessus (voir notes 19 et 20, notamment), nous évitons de donner des paraphrases explicatives de ces formules²³. Nous pouvons dire, en revanche, que les fonctionnements prédicatif et propositionnel consistent respectivement en une représentation²⁴ du procès dénoté par le prédicat ou de l'état de choses dénoté par la proposition ; pour le fonctionnement énonciatif, il s'agit d'une représentation de l'énonciation, c'est-à-dire de l'apparition d'un énoncé selon la définition donnée ci-dessus. Si nous

²¹ Ces flèches signalent, en même temps, que notre grille d'analyse permet de prédire les types de valeurs modales qu'une forme donnée peut réaliser en discours, comme nous verrons plus loin (section 2.4).

²² Dans une perspective purement sémantique, ces trois objets – prédicat, proposition et énonciation – correspondent aux différents niveaux d'analyse d'un contenu P auxquels peut agir la CS d'une forme modale. Une telle application de la CS sur l'un des trois objets sémantiques mentionnés se traduit par une représentation modalisée de l'entité dénotée par ces derniers, c'est-à-dire du procès $[\text{Préd}]$, de l'état de choses $[P]$ ou de l'apparition d'un énoncé au contenu P $[E(P)]$; voir aussi note 24, ci-dessous.

²³ Par ailleurs, les paraphrases présenteraient l'inconvénient de fournir du matériel linguistique supplémentaire. Seul dans la partie d'analyse (chapitre 4), nous aurons recours aux paraphrases, plus particulièrement à la substitution paraphrastique, afin de préciser les sens modaux véhiculés en discours.

²⁴ Le terme de *représentation* qui intervient dans la description des mécanismes de fonctionnement est à entendre, selon Rossari *et al.* (2017 : 60-61), comme la « projection que fait le locuteur » d'un procès, d'un état de choses ou d'une énonciation. Il se substitue au terme *réalisation* qui, lui, ferait intervenir des éléments extralinguistiques dans la description ; et, comme le souligne Ducrot (1984 : 79), « ce n'est pas au linguiste de dire si [l']univers ouvert par l'acte de parole doit être identifié avec le monde réel ».

introduisons cet objet sémantique de l'énonciation, rappelons-le, c'est pour sa valeur potentiellement explicative des emplois échappant à une description en termes de leur signification abstraite. Pour ne pas dépasser le propos introductif de la présente section, une présentation détaillée de ce modèle théorique suivra plus loin (section 2.4), décrivant comment et dans quelles circonstances l'énonciation peut être l'objet de la contribution d'une forme ; mais, pour revenir à la question de définition posée initialement, nous pouvons déjà dire qu'il s'agit là du fonctionnement que nous décrivons comme étant à l'œuvre dans l'activation du sens modal.

L'importance des travaux d'O. Ducrot pour notre modèle théorique devrait être ressortie clairement de cette partie introductive. Terminons par une dernière citation de cet auteur pour faire la transition vers l'introduction à l'approche méthodologique utilisée dans ce travail :

La signification d'un énoncé, au regard de la linguistique, consisterait donc en une sorte de représentation condensée des **associations** dont il est susceptible dans l'**usage** (indiquant quels sont ses **environnements**, et quels autres énoncés ont les mêmes environnements que lui). Une difficulté théorique soulevée par ce programme – indépendante des problèmes techniques que pose sa réalisation – concerne le **corpus** de discours à utiliser pour caractériser les énoncés. [...] L'utilité, voire la nécessité de cette démarche me semblent incontestables, surtout lorsqu'il s'agit d'étudier, à travers les relations de **co-occurrence** entre énoncés, les associations établies entre certains mots [...]. (Ducrot 1984 : 74-75)

Cette description d'un type de recherche linguistique, caractérisée par des termes-clés comme *association*, *co-occurrence*, *corpus*, *environnement* et *usage*, renvoie précisément à l'approche choisie pour notre étude des formes modales : celle d'une analyse cooccurentielle sur corpus, qui fait l'objet de la section suivante.

1.3 Intérêt d'une linguistique sur corpus outillée

Si la modalité et plus particulièrement les verbes modaux connaissent un essor important dans la littérature linguistique francophone et germanophone des années 1960 à 1980, les études sémantiques sur ces sujets se réduisent à des descriptions qualitatives basées sur des exemples construits. Les études ultérieures, et notamment les plus récentes, ont profité d'une disponibilité croissante – à partir des années 1990 – de grands corpus linguistiques pour y puiser, tel un réservoir, des exemples authentiques pour la description sémantique des formes modales. L'utilisation de ces corpus a également permis de déterminer la fréquence de ces formes, de documenter la distribution de leurs différents emplois ou encore de retracer leur évolution diachronique (cf. Baumann 2017 ; Diewald 1999 ; Hütsch 2018 ; Ricci 2017 ; Ricci *et al.* 2016).

L'apport des corpus, dans ces cas, est de permettre un éclairage quantitatif sur l'usage de la modalité. Il convient toutefois de souligner qu'une telle approche quantitative est étroitement liée à un travail qualitatif important, car l'interprétation sémantique des formes modales – souvent ambiguës – doit être faite manuellement, afin de pouvoir dégager des tendances significatives, généralement pour des milliers d'occurrences. Une façon de mener une étude sémantique « plus automatisée » des formes modales se trouve dans les méthodes actuelles de la linguistique sur corpus, notamment l'analyse cooccurrentielle. Ce type d'analyse, qui permet de fonder l'étude sémantique sur des données générées par des calculs statistiques, ne semble pas encore avoir été exploitée pour les verbes modaux²⁵.

L'analyse cooccurrentielle relève de ce que Vigier (2017 : 65-66) appelle la *linguistique sur corpus outillé*, c'est-à-dire une linguistique qui a recours à « [d]es opérations [permettant] de construire les données linguistiques qu'il [le linguiste] manipule, ainsi que [d]es outils et [d]es méthodes grâce auxquels il accède aux résultats qu'il interprète ». Cette analyse vise à éclairer les préférences combinatoires – sur un critère statistique – qu'une unité linguistique manifeste à l'égard d'autres formes. La méthode d'analyse statistique consiste à identifier les environnements distributionnels d'une unité linguistique. Une telle approche repose, sur le plan théorique, sur le « principe suivant lequel l'accès au sens d'une unité linguistique passe par l'exploration de son contexte d'apparition » (Vigier 2017 : 154). Souscrivant à ce principe, nous apporterons des éclairages nouveaux dans l'étude sémantique des verbes modaux par l'identification de leur combinatoire spécifique au moyen d'une analyse cooccurrentielle. Citons enfin Vigier (2017), qui souligne l'apport scientifique de l'analyse cooccurrentielle comme suit :

[L]es conclusions auxquelles nous parviendrons [par l'analyse cooccurrentielle] n'auront pas à nos yeux le statut de « vérités démontrées » aptes éventuellement à détrôner certaines des conclusions auxquelles sont parvenues d'autres recherches menées notamment dans d'autres cadres théoriques et méthodologiques. [...] Autrement dit, notre souci sera davantage d'entrer en dialogue avec ces auteurs [du siècle précédent], en vue de problématiser certaines de leurs conclusions en les confrontant à nos propres observations fondées pour partie sur des éléments d'ordre quantitatif. (Vigier 2017 : 160)

²⁵ Pour ce qui est d'autres catégories modales, on peut renvoyer à Duffner (2010), qui se sert de cette méthode pour l'étude sémantique des adverbes de phrase allemands dont font partie les adverbes modaux.

Pour procéder à l'analyse cooccurrence des verbes modaux, nous utilisons l'outil *BTLC.PrimStat*²⁶, qui offre les fonctionnalités statistiques nécessaires. Nous proposons d'étudier l'usage des verbes modaux, sur cette plateforme, dans un corpus constitué des journaux *Le Monde* (LM) et *Ouest France* (OF) des années 2007 et 2008 pour le français, ainsi que *Süddeutsche Zeitung* (SZ) des années 2000 et 2002 et *Der Tagesspiegel* (TS) et *Hamburger Abendblatt* (HA) des années 2008²⁷. Les raisons qui motivent le choix de ce corpus de presse²⁸ sont avancées dans les deux paragraphes suivants.

La presse écrite est un outil adéquat pour l'étude de la modalité. Il s'agit d'un ensemble textuel relevant d'un même genre, le genre journalistique, qui couvre une grande variété de sous-genres. Destinés à la diffusion de l'information journalistique, ces sous-genres peuvent relater aussi bien des faits objectifs (comme dans les comptes rendus et reportages) que du jugement subjectif (comme dans les éditoriaux et commentaires). Par ailleurs, ce genre particulier se prête bien à une étude de la modalité par sa caractéristique de combiner différents modes de discours (par exemple, descriptif, narratif ou argumentatif). Les différentes rubriques que l'on trouve dans le genre journalistique peuvent, elles aussi, être le reflet de discours particuliers, comme notamment la rubrique de la une et des faits divers pour un discours souvent purement informatif et factuel, la rubrique des interviews et du courrier des lecteurs pour un discours se rapprochant de l'oral ou la rubrique des sciences et de l'environnement pour un discours spécialisé, c'est-à-dire l'emploi d'une terminologie propre à ces domaines. Il est important de noter que nous ne cherchons cependant pas à donner une analyse du genre journalistique. Le corpus de presse que nous utilisons n'est donc pas l'objet qui est soumis à l'étude, mais un outil pour investiguer notre véritable objet d'étude, l'exploitation des verbes modaux en discours. Ainsi, le genre journalistique devient, pour nous, le « terrain d'étude », c'est-à-dire le lieu d'observation de la modalité en discours.

Dans une perspective contrastive qui est la nôtre dans ce travail, l'homogénéité de ce corpus nous permet de mettre en perspective l'usage des verbes modaux en français et en allemand de façon significative. Que l'on puisse parler d'un corpus comparable tient à ses propriétés se situant sur plusieurs niveaux. Pour chaque langue, le corpus correspond à une

²⁶ Cette plateforme (*BTLC* pour Base Textuelle Lexicométrique de Cologne) a été créée et développée par S. Diwersy (<http://www.praxiling.fr/diwersy-sascha,405>) dans le cadre des travaux conduits à l'Institut des langues romanes de l'Université de Cologne sous la direction de P. Blumenthal.

²⁷ Ce corpus est issu du projet franco-allemand *Emolex* dont l'objectif est l'étude du lexique des émotions dans cinq langues européennes (cf. Diwersy *et al.* 2014).

²⁸ S'il aurait été intéressant d'avoir recours au corpus de référence de la langue allemande (dit *DeReKo*), développé à l'*Institut für deutsche Sprache*, il n'existe actuellement aucun pendant pour la langue française ; cf. Siepmann *et al.* (2016) sur le projet du *Corpus de référence du français contemporain* (CRFC), en cours d'élaboration.

collection des numéros de plusieurs journaux couvrant une période de quatre ans. Plus précisément, il s'agit d'un ensemble de journaux qui sont comparables non seulement en ce qui concerne la périodicité (quotidien), la diffusion (régionale et nationale, dit *überregional* en allemand ; cf. Diwersy 2012 : 59) et l'éventail des rubriques, mais aussi pour l'époque (années 2000)²⁹. Quant à la taille, on remarquera que le corpus allemand fait plus que le double du corpus français ; c'est la raison pour laquelle nous établirons des fréquences relatives, facilitant la comparaison des corpus de taille différente. Cette partie prise d'un corpus de taille différente est motivée par l'homogénéité des éléments constituant le corpus. En bref, le corpus comparable utilisé se caractérise par une homogénéité au niveau du genre textuel (presse écrite quotidienne nationale et régionale), de la thématique (rubriques des journaux) et de l'époque (années 2000).

Année Taille	<i>Le Monde</i>		<i>Ouest France</i>		<i>Presse-FR</i>
	2007	2008	2007	2008	
	22'126'082	20'410'766	16'325'284	12'133'029	70'995'161
Fréquence <i>pouvoir_V</i>	40'987 1'852	39'470 1'934	27'394 1'678	20'315 1'674	128'166 1'805
Fréquence <i>devoir_V</i> ³⁰	30'982 1'400	29'327 1'437	19'984 1'224	15'464 1'275	95'757 1'349
TOTAL	71'969 3'253	68'797 3'371	47'378 2'902	35'779 2'948	223'923 3'154

Tableau 2 : Fréquences absolue et relative des verbes modaux dans le corpus français.

Année Taille	<i>Süddeutsche Zeitung</i>		<i>Der Tagesspiegel</i>	<i>Hamburger Abendblatt</i>	<i>Presse-DE</i>
	2000	2002	2008	2008	
	46'994'706	53'201'502	24'862'146	29'113'566	154'171'920
Fréquence <i>können_V</i>	150'786 3'209	161'293 3'032	79'593 3'201	88'805 3'050	480'477 3'117
Fréquence <i>müssen_V</i>	91'504 1'947	102'408 1'925	47'432 1'908	52'179 1'792	293'523 1'904
Fréquence <i>sollen_V</i>	91'170 1'940	96'248 1'809	45'331 1'823	50'754 1'743	283'503 1'839
Fréquence <i>dürfen_V</i>	26'436 563	28'988 545	13'955 561	14'543 500	83'922 544
Fréquence <i>mögen_V</i>	14'010 298	16'536 311	7'148 288	9'275 319	46'969 305
TOTAL	373'906 7'956	405'473 7'622	193'459 7'781	215'556 7'404	1'188'394 7'708

Tableau 3 : Fréquences absolue et relative des verbes modaux dans le corpus allemand.

²⁹ Le fait que les journaux français et allemands couvrent des années différentes n'a pas d'importance, car ils relèvent tous d'une même époque s'étalant sur une période courte de moins de 10 ans.

³⁰ On notera que le verbe plein « prémodal » *devoir qc à qn* est inclus dans ce chiffre.

Il est remarquable que dans les journaux respectifs constituant le corpus, la fréquence des différents verbes modaux reste assez stable, avec – dans la plupart des cas – une fréquence légèrement plus faible dans la presse régionale. Aussi le classement des verbes est constant : avec, pour le français, le verbe *pouvoir* en tête, suivi du verbe *devoir*. En allemand, l'ordre du classement – du plus fréquent au moins fréquent – est le suivant : *können*, *müssen*, *sollen*, *dürfen*, *mögen*³¹. En comparant les corpus français et allemand quant à la fréquence des verbes modaux, on notera que les deux premières positions sont prises respectivement par les paires *pouvoir/können* et *devoir/müssen*. La fréquence relative (par million de mots) de l'ensemble des verbes modaux, quand on compare les deux corpus, est plus que double dans le corpus allemand par rapport au corpus français (7'708 vs 3'154). Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas dû à un paradigme plus grand en allemand, car une tendance similaire – légèrement plus faible – se montre aussi pour les paires *pouvoir/können* (1'805 vs 3'117) et *devoir/müssen* (1'349 vs 1'904). Les verbes modaux sont donc un phénomène auquel l'on recourt de manière courante et régulière dans la presse.

1.4 Articulation de la recherche

Ce travail de recherche s'articule en trois sections principales.

La première section établit les fondements théoriques de notre recherche. Les trois premières sous-sections donnent un aperçu des études existantes sur la sémantique des verbes modaux, en abordant séparément les recherches monolingues – du français puis de l'allemand – et contrastives français-allemand. Nous retiendrons de ce bref aperçu de la littérature un catalogage des principales valeurs modales, qui nous permettra d'introduire, dans la quatrième sous-section, la représentation du sens des verbes modaux à la lumière du cadre théorique adopté. Il s'agira de présenter, à l'aide d'exemples illustratifs des emplois catalogués, la grille d'analyse utilisée pour la description sémantique des verbes modaux lors de l'analyse sur corpus et de préciser les notions-clés de notre cadre, notamment le fonctionnement énonciatif des formes modales. La cinquième et dernière sous-section propose un rapide tour d'horizon des travaux qui, comme nous, traitent des verbes modaux du français et de l'allemand quant à leur fréquence d'emploi et leur combinatoire.

La deuxième section est dédiée à l'approche de l'analyse cooccurentielle que nous mènerons dans ce travail. En premier lieu, nous exposerons les fondements théorique et

³¹ Le même classement ressort du corpus journalistique utilisé par Baumann (2017 : 37) ; pour le corpus utilisé par Diewald (1999 : 9), qui intègre aussi des genres autres que la presse, le classement diffère seulement pour *dürfen* et *mögen*, soit une inversion des deux derniers rangs.

méthodologique de ce type d'analyse. À cette occasion, nous introduirons l'une des notions-clés du cadre d'analyse, celle de *profil combinatoire*. Afin d'illustrer notre démarche méthodologique, nous présenterons ensuite les principes statistiques sous-jacents à l'analyse cooccurentielle ainsi que les outils de la linguistique sur corpus dont nous nous servons pour étudier l'usage des verbes modaux. Une précision quant à l'interprétation linguistique des données issues d'une telle analyse sera donnée dans la dernière sous-section. Il s'agira de rendre compte comment le point de vue avant tout statistique de l'analyse cooccurentielle peut être transposé dans des termes linguistiques, c'est-à-dire comment les points de vue quantitatif et qualitatif peuvent être combinés dans l'étude de la combinatoire des verbes modaux.

La troisième section comporte l'analyse sur corpus de la combinatoire des verbes modaux. Avant de procéder à l'exploration des données issues du corpus, nous motiverons – d'un point de vue quantitatif – le choix des formes soumises à l'étude, à savoir les formes du présent et du conditionnel respectivement *Konjunktiv II* des verbes modaux ainsi que les formes adverbiales en tant que cooccurents. Pour les formes du français, l'analyse cooccurentielle est menée de manière détaillée, avec des sections dédiées à la description du profil combinatoire adverbial des verbes modaux en fonction des différents types d'adverbes qui leur sont associés ainsi qu'à l'étude des combinaisons entre verbes modaux et adverbes modaux selon les paramètres de notre grille d'analyse. Ensuite, une analyse contrastive est proposée dans laquelle est traitée la combinatoire adverbiale des verbes modaux allemands. Cette analyse consistera, dans un premier temps, à comparer les tendances combinatoires d'une langue à l'autre, après avoir identifié les équivalents allemands des formes modales retenues en français, et, dans un deuxième temps, à faire ressortir les particularités des combinaisons modales de l'allemand. Pour clore la section, nous donnerons une synthèse des résultats de l'analyse sur corpus quant aux combinaisons de formes modales en français et en allemand, afin de mettre en évidence les différences et ressemblances entre ces deux langues.

2. LE SYSTÈME DES VERBES MODAUX

La littérature sur la modalité linguistique et plus particulièrement les travaux sur les verbes modaux sont d'une extrême richesse. Dans un rapport de recherche relatif à la littérature existante en allemand, Öhlschläger (1984) mentionne quelques-uns des questionnements concernant les verbes modaux et des orientations que les linguistes ont prises, depuis les années 1960³², dans l'étude de ces formes :

Die Modalverben des Deutschen haben schon immer das Interesse der Sprachwissenschaftler auf sich gezogen, und dies aus einer Reihe von Gründen, von denen hier nur einige genannt seien: Sie nehmen als Präteritopräsentia morphologisch eine Sonderstellung ein, sie weisen eine ungewöhnliche Bedeutungsgeschichte auf, sie haben syntaktisch einen schillernden Status – sind sie Hilfsverben oder Vollverben? –, sie verfügen über eine große Bedeutungsvielfalt und sie scheinen aufgrund ihrer semantischen Beziehungen zueinander eine Art geschlossenes System zu bilden. (Öhlschläger 1984 : 230)³³

Toutes ces perspectives – morphologique, syntaxique et sémantique, en synchronie ou en diachronie – nous donnent aujourd'hui un panorama étoffé des propriétés complexes des verbes modaux de l'allemand et, également, du français. L'objectif de notre recherche étant de faire ressortir les ressemblances et les différences entre les verbes modaux français et allemands par le biais d'une comparaison interlangue, nous nous intéressons plus particulièrement aux deux derniers points évoqués dans la citation ci-dessus : les sens des verbes modaux et leurs relations sémantiques à l'intérieur du système que constituent ces formes. Si la modalité verbale du français fait l'objet de nombreuses études portant sur des formes isolées de cette catégorie³⁴, les formes allemandes sont plus souvent mises à l'étude en tant qu'éléments d'un ensemble, le système modal ou le système des verbes modaux³⁵. Comme mentionné plus haut (section 1.1), nous nous limitons à l'étude des verbes exprimant une nécessité ou une possibilité, soit les sept formes suivantes : *devoir* et *pouvoir* en français, ainsi que *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* en allemand.

³² Notons que c'est l'ouvrage de Bech (1949) qui a ouvert la voie aux travaux sur les verbes modaux de l'allemand. Pour le français, ce sont Damourette & Pichon (1911-1936 : §1691-1700) ainsi que Bally (1932 : §51-54).

³³ Nous proposons la traduction suivante : *Les verbes modaux de l'allemand ont toujours suscité l'intérêt des linguistes, et ce pour plusieurs raisons, dont seules quelques-unes sont mentionnées ici : ils occupent, en tant que verbes prétérito-présent, une position particulière sur le plan morphologique, ils connaissent une évolution sémantique inhabituelle, ils ont un statut syntaxiquement ambigu – s'agit-il de verbes auxiliaires ou de verbes pleins ? –, ils se caractérisent par une multiplicité de sens et ils semblent former une sorte de système fermé en raison des relations sémantiques qu'ils entretiennent les uns avec les autres.*

³⁴ Pour ce qui est des études détaillées, sous forme monographique, voir par exemple Huot (1974), Meyer (1982) et Kronning (1996) sur *devoir* ; voir également Barbet (2013), Meyer (1991) et Sueur (1975) sur *devoir* et *pouvoir*.

³⁵ Voir, à travers les siècles, Bech (1949), Welke (1965), Gerstenkorn (1976), Öhlschläger (1989) Diewald (1999) et Baumann (2017).

Un premier examen du paradigme soumis à l'étude fait apparaître, d'une langue à l'autre, un déséquilibre évident du nombre de formes : le français ne dispose, pour les domaines du nécessaire et du possible, respectivement que d'une forme ; l'allemand, en revanche, connaît un paradigme plus large pour chaque domaine modal. Par ailleurs, les formes de l'allemand – qui sont au nombre de cinq – ne se distribuent pas de manière égale entre la nécessité et la possibilité. Ce déséquilibre engendre des recoupements, comme dans les quatre exemples suivants, tirés de Schnur (1977 : 280) :

(4a) *Cela **devait** arriver.*

(4b) *Il **devait** mourir deux jours plus tard.*

(5a) *Das **mußte** so kommen.*

(5b) *Zwei Tage darauf **sollte** er sterben.*

Les formes modales employées dans les exemples sous (4-5) situent l'état de choses exprimé dans le passé tout en évoquant une idée de futurité. On observe que le verbe français *devoir* peut correspondre tant à *müssen* qu'à *sollen*, les deux verbes de nécessité de l'allemand. Si Schnur (1977) montre que seuls les exemples (4b) et (5b) illustrent l'emploi du « futur du passé » des verbes modaux – en (4a) et (5a), il s'agit de l'emploi aléthique que nous verrons plus bas (section 2.1) –, elle ne s'interroge pas sur pourquoi et comment les sens modaux se greffent sur certaines formes au détriment d'autres et sur l'impact de cette opération sur le système que constituent les formes modales d'une langue. Or, il s'agit là des questions qui sous-tendent notre recherche et qui nous ont guidée, pour pouvoir y apporter des éléments de réponse, dans le choix des cadres théorique et méthodologique (voir sections 2.4 et 3).

Les sections qui composent ce chapitre intègrent un état de l'art sélectif³⁶, qui cherche à mettre en avant les aboutissants, mais aussi les limites de la recherche existante. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux descriptions sémantiques des verbes modaux du français (section 2.1) et de l'allemand (section 2.2). Dans un deuxième temps, nous allons nous pencher sur les études contrastives français-allemand de ces formes, ce qui nous permettra de proposer une conceptualisation du système des verbes modaux qui intègre les formes des deux langues (section 2.3). À partir de là, nous présenterons la modélisation des verbes modaux dans le cadre théorique adopté (section 2.4). Enfin, nous donnerons un aperçu des travaux menés

³⁶ Notons que cet aperçu de la littérature, qui n'a pas vocation à être exhaustif, se limitera à un petit nombre d'études, qui nous servira à illustrer les problématiques théoriques liées à la question du sens des verbes modaux que nous traitons ici. Pour des états de l'art détaillés et récents sur la sémantique des verbes modaux, nous renvoyons à Barbet (2013 : 19-77) pour *devoir* et *pouvoir* et à Baumann (2017 : 17-60) pour les formes de l'allemand.

dans une perspective quantitative, en termes de fréquence et de combinatoire des verbes modaux (section 2.5). Les termes relatifs à la modalité évoqués au sein de ce chapitre se trouvent rassemblés dans un glossaire, qui figure à la fin de ce travail (annexe A).

2.1 Sémantique des verbes modaux français

Le panorama étoffé qu'offre la littérature sur le sujet du sens des verbes modaux sera dressé ici sur l'exemple des études relevant des deux axes théoriques suivants : l'axe de la pragmatique énonciative et l'axe de la pragmatique cognitive. Si la signification de *devoir* et de *pouvoir*, c'est-à-dire leur sémantique en langue, est décrite dans ces travaux en termes de nécessité et possibilité, l'interprétation des sens véhiculés par ces verbes en discours varie en fonction de la théorisation sous-jacente, donnant lieu à des perspectives homonymique, monosémique ou polysémique (cf. Gosselin 2010 : 443). C'est précisément l'approche polysémique³⁷ des verbes modaux qui nous intéresse ici, ainsi que les cadres d'analyse s'y rattachant, qui peuvent être en contraste avec l'orientation théorique adoptée dans ce travail. Nous allons proposer un catalogage des sens attribués aux verbes *devoir* et *pouvoir*, accompagné d'une brève discussion critique du traitement de ces formes dans la littérature, notamment en ce qui concerne les choix terminologiques³⁸. Parmi les termes généralement employés dans les descriptions sémantiques pour désigner les différents emplois des verbes modaux, nous évoquerons ceux qui nous semblent être les plus problématiques.

L'axe théorique qui a donné lieu à la littérature la plus riche sur les formes modales, et notamment sur les verbes modaux, est vraisemblablement la pragmatique énonciative. Ce courant utilise comme cadre les théories énonciatives issues des travaux de C. Bally, É. Benveniste et, plus tard, O. Ducrot (du moins ses premiers travaux) et A. Culioli, qui partent d'une structure bipartite de l'énoncé avec, d'une part, ce qui est dit, c'est-à-dire le contenu de l'énoncé, et d'autre part, ce qui est montré, reflétant l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce contenu. Les sens modaux concernent ce dernier composant. Ainsi, Le Querler (1996 : 14) définit la modalité comme « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ».

³⁷ Nous ne parlerons pas ici du traitement homonymique des verbes modaux, tel qu'il se trouve dans Huot (1974) et Sueur (1975 ; 1978 ; 1979), qui « est généralement tenu aujourd'hui pour obsolète » (Gosselin 2010 : 444) ; cependant, nous serons amenée à revenir sur ces travaux phares de la recherche sur la modalité plus tard (voir notamment section 2.5).

³⁸ Le foisonnement terminologique dans le domaine de la modalité est régulièrement évoqué, comme dans Gosselin (2001 : 57), qui dénonce : « l'éclatement classificatoire de certaines approches linguistiques purement descriptives qui distinguent autant de modalités qu'il existe de marqueurs d'appréciation dans une langue donnée ». La linguistique allemande est également concernée par cette problématique (cf. Hundt 2005).

L'axe théorique de la pragmatique cognitive, quant à lui, s'intéresse aux formes modales – dont les verbes *devoir* et *pouvoir* – pour « savoir si les sens obtenus avec [ces] expression[s] sont inférés, et donc ont un potentiel sémantique indéterminé, ou s'ils sont encodés et qu'ils existent donc en nombre fixe » (Saussure 2014 : 117). Le fondement de ce courant ne réside pas dans l'idée selon laquelle l'énoncé a une structure bipartite comprenant le contenu et l'attitude propositionnelle, mais l'idée qu'un contenu peut être complété par des indications instructionnelles et/ou conceptuelles concernant son traitement interprétatif. Pour ce qui est des verbes modaux, la description de Saussure (2014) veut que ces formes, ayant des indications conceptuelles minimales, soient enrichies contextuellement dans leurs emplois en discours.

Bon nombre des travaux qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre axe traitent les verbes modaux de façon polysémique et décrivent les effets de sens possibles de ces formes. Ces études s'accordent généralement, à la suite des travaux de J.-P. Sueur, sur la présence des acceptions « obligation », « nécessité » et « probabilité » pour *devoir* (6-8a), ainsi que « permission », « possibilité » et « éventualité » pour *pouvoir* (6-8b) :

(6a) Tu **dois** ranger ta chambre.

(6b) Tu **peux** sortir jusqu'à minuit mais pas plus tard.

(7a) Un triangle rectangle **doit** avoir un angle droit.

(7b) Un triangle isocèle **peut** avoir un angle droit.

(8a) Ça **doit** être un psychopathe.

(8b) Ça **peut** être un psychopathe.

Ces exemples³⁹ illustrent les emplois déontique (6), aléthique (7) et épistémique (8) respectifs des verbes modaux. Nous les verrons, un à un, dans les paragraphes suivants.

La nécessité et la possibilité déontiques, en (6), sont des modalités qui concernent – au sens strict – l'obligatoire et le permis. Aussi, lorsque *devoir* et *pouvoir* se trouvent dans un contexte de négation, ces verbes peuvent communiquer l'interdit et le facultatif (cf. Gosselin 2008 ; Barbet 2013 : 15-16, 44-49). En d'autres termes, l'emploi déontique des verbes modaux concerne une obligation ou une permission qui incombe à un agent de faire ou de ne pas faire l'action dénotée par le prédicat (cf. Kronning 1990 : 203). Si l'effet de sens « capacité » de *pouvoir*, illustré ci-dessous (9b), se trouve intégré à la catégorie déontique – prise dans un sens

³⁹ Les exemples (6), (7) et (8) sont respectivement tirés de Saussure (2014), Gosselin (2010), Tasmowski & Dendale (1994) ; les exemples ultérieurs – (9), (10), (11) et (12) – sont tirés de Vettters (2012), qui lui-même emprunte les exemples (11a) et (12b) respectivement à Gosselin (2010) et Kleiber (1983).

large – chez Roulet (1980)⁴⁰, il est particularisé chez Sueur (1975, 1979) et, par la suite chez Le Querler (1996). Barbet (2013) aussi exclut l'effet de sens « capacité » de *pouvoir* de la catégorie déontique et elle s'y réfère, suivant l'appellation dans la tradition anglo-saxonne, comme emploi dynamique de *pouvoir*. Pour le verbe *devoir*, l'exemple (9a) illustre « le pendant de l'effet de sens de « capacité » de *pouvoir* », introduit par Vetters (2004 ; 2007 : 67) :

(9a) *Après une heure de cours, [...] ils **doivent** absolument fumer leur cigarette.*

(9b) *Paul **peut** venir à pied. C'est un bon marcheur.*

(10a) *J'**ai dû** prendre l'escalier car l'ascenseur était en panne.*

(10b) *Je **peux** venir en voiture si la route est déneigée.*

Les exemples (9) et (10) montrent l'emploi dynamique⁴¹ des verbes modaux. La catégorie de la modalité dynamique, établie notamment en linguistique anglaise à partir des travaux du logicien G. H. von Wright, peut être délimitée comme suit :

[The category of dynamic modality] not only covers capacities/abilities/potentials [(9b)] and needs/necessities [(9a)] which are fully inherent to the first-argument participant [...]. It also covers abilities/potentials [(10b)] and needs/necessities [(10a)] which are determined by the local circumstances (and which may thus be partly beyond the power and control) of that participant [...]. (Nuyts 2006 : 3)

Les études menées en linguistique française ne tiennent généralement pas compte de cette catégorie. Une exception en est le travail de Barbet (2013) sur les verbes *devoir* et *pouvoir*, qui distingue les différents types de nécessité et de possibilité mentionnés dans la citation ci-dessus, en se basant sur la classification dans van der Auwera & Plungian (1998). Ainsi, l'autrice distingue à l'intérieur de la catégorie dynamique la nécessité et la possibilité dites internes (9) et externes (10) au participant (cf. Barbet 2013 : 24-28). Vetters (2004) décrit les effets de sens correspondants respectivement comme « auto-obligation/auto-permission » (9) et « obligation/permission matérielles » (10), par opposition à « obligation/permission théoriques » (6) ; le terme « capacité » étant assimilé celui d'« auto-permission » dans le cas de *pouvoir*, on pourrait introduire le terme « besoin » pour « auto-obligation » dans le cas de *devoir* (cf. Barbet 2013 : 28). Kronning (1996) considère que ces effets de sens sont dus aux seules données contextuelles et il classerait ainsi les exemples (9) et (10), tout comme les exemples sous (6), dans une seule et même catégorie, celle de la modalité déontique. De même, Larreya (2003 : 170) souligne que « la modalité dynamique n'est séparée [de la modalité déontique] que

⁴⁰ Gosselin (2010) considère l'effet de sens « capacité » de *pouvoir* comme relevant de la catégorie aléthique.

⁴¹ Nous reviendrons sur ce terme lors de la description sémantique des verbes modaux de l'allemand (voir section 2.2) et de la comparaison des verbes modaux français et allemand (voir section 2.3).

par un continuum » formé par la catégorie de la modalité radicale (calque du terme anglais *root modality*), dont relèveraient les exemples (6), (9) et (10).

Pour ce qui est des interprétations aléthiques de *devoir* et *pouvoir*, sous (7) ci-dessus, elles communiquent une vérité analytique, respectivement sous l'angle du nécessaire et du possible, c'est-à-dire la nécessité et la possibilité qui sont vraies par définition. Selon la définition de Gosselin (2010 : 314), la modalité aléthique caractérise « des jugements fondamentalement descriptifs [...], qui renvoient à une réalité existant en soi, indépendamment des jugements qui sont portés sur elle ». Cette catégorie modale, s'articulant autour du vrai objectif, concerne le nécessaire, le possible, l'impossible et le contingent. C'est Kronning (1996) qui souligne l'importance de cette catégorie, longtemps ignorée des linguistes français, et qui y inclut la nécessité (et la possibilité) synthétique (11) ainsi que la nécessité (et la possibilité) aspectuo-temporelle (12) :

(11a) *Si tu lances une pierre en l'air, elle **doit** retomber.*

(11b) *Dreyfus **peut** être coupable.*

(12a) *Jacques Chirac **doit** rencontrer Tony Blair la semaine prochaine.*

(12b) *Luc **peut** être odieux.*

Vetters (2004 ; 2007) et Vetters & Barbet (2006) réfutent le classement des verbes modaux sous (12) dans la catégorie aléthique et montrent leur proximité, du moins partielle, avec la catégorie déontique, leur attribuant les effets de sens « convention-obligation » (12a) et « sporadicité-capacité » (12b)⁴². En ce qui concerne le sens de *pouvoir* dans (11b), la possibilité aléthique n'est qu'une interprétation parmi d'autres : « Soit le locuteur exprime avec cet énoncé une conviction personnelle subjective : il soupçonne Dreyfus d'être coupable. Soit il ne le soupçonne pas, mais il est obligé d'admettre que, objectivement, cette possibilité existe » (Vetters 2007 : 71). En effet, l'emploi aléthique des verbes modaux n'est pas toujours bien délimité, mais se trouve souvent classé dans la catégorie épistémique, sous l'étiquette *épistémique objectif*, par opposition à *épistémique subjectif* (cf. Barbet 2012a ; 2013 ; dans la tradition de Lyons 1977).

L'emploi épistémique des verbes modaux, illustré en (8), exprime une conjecture, qui se situe du côté du probable dans le cas de *devoir* et du côté de l'éventuel dans le cas de *pouvoir*. La confusion sémantique que nous venons de mentionner quant aux emplois aléthique et

⁴² Dans Vetters (2012), les deux types de sporadicité que peut exprimer *pouvoir* – sporadicité temporelle (12b) et sporadicité référentielle (par exemple, *Les Alsaciens **peuvent** être obèses* ; tiré de Kleiber 1983) sont considérées comme emplois dits postmodaux de ce verbe ; voir aussi commentaire de l'exemple (14) dans la présente section.

épistémique des verbes modaux – qui concernerait *pouvoir* plus que *devoir* selon Vetters (2012 : 41) – peut s’illustrer par la description de *pouvoir* épistémique que donne Sueur (1979) :

Que disons-nous en énonçant la phrase : *Pierre peut travailler* et en employant dans cette phrase le verbe *pouvoir* selon l’interprétation [‘non-exclusion (éventualité)’] ? Nous affirmons simplement que : – *ou bien* (a) – Pierre est en train de travailler – *ou bien* (b) – Pierre n’est pas en train de travailler. Mais en énonçant la phrase, nous n’entendons pas affirmer que (a) a plus de chances d’être vrai (ou de se réaliser) que (b), ni (b) que (a). Autrement dit, nous posons **deux hypothèses** qui forment toujours une alternative et, par conséquent, recouvrent entièrement le champ du possible ; et, de plus, nous ne formulons (en principe) **aucun jugement** quant à la vérité ou aux chances de réalisation de l’une ou de l’autre hypothèse. (Sueur 1979 : 108)

L’exemple *Paul peut travailler* est, tout comme (11b), susceptible de deux interprétations, aléthique et épistémique. La manière dont le sens de *pouvoir* est décrit ci-dessus semble correspondre à l’emploi aléthique de ce verbe : l’état de choses *Paul travaille* est présenté comme un événement contingent, c’est-à-dire l’alternative entre la réalisation et la non-réalisation. Tasmowski & Dendale (1994 : 45) distinguent, à la suite de Sueur, deux types d’alternatives que signale *pouvoir* selon les contextes, à savoir « les deux seuls termes possibles d’une alternative » ou « plusieurs termes d’une alternative [qui] sont implicitement juxtaposés ». Ainsi, l’énoncé *Abdoul peut être Koweïtien* signifierait soit ‘il est ou il n’est pas Koweïtien’ soit ‘il est Koweïtien (ou Saoudien, ou Yéménite, ou Égyptien...)’. Ces deux gloses semblent respectivement correspondre aux emplois aléthique et épistémique de *pouvoir*, c’est-à-dire l’expression d’une vérité contingente (effet de sens de possibilité) dans le premier cas et d’hypothèses non-exclusives (effet de sens d’éventualité) dans le second cas.

Pour ce qui est de la différence entre les emplois aléthique et épistémique du verbe *devoir*, Kronning (1996 : 74-75) propose l’explication suivante, en soulignant le lien entre les effets de sens de nécessité et de probabilité que peut véhiculer ce verbe :

Ainsi, ne pouvant asserter avec sincérité ni [*La Noire a froid aux pattes*], ni [*Il est nécessairement vrai que la Noire a froid aux pattes*], ni [*La Noire doit^{Aléthique} avoir froid aux pattes*], le locuteur doit [...] se contenter de montrer la NECESSITE D’ETRE que dénote *devoir_E[épistémique]*. Ce faisant **le locuteur n’engage pas ouvertement sa responsabilité** en ce qui concerne la NECESSITE D’ETRE dénotée par *devoir*, comme il l’eût fait, s’il eût pu asserter cette NECESSITE D’ETRE : la monstration du prédicat modal dénoté par *devoir_E* ne donnera lieu à aucun débat, car, montré, ce prédicat n’est pas justiciable d’une appréciation en termes de vérité ; d’où, en vertu de la « maxime de quantité », **l’affaiblissement de la nécessité épistémique en « probabilité »** [...] : *La Noire doit_E avoir froid aux pattes*. Or, cette « probabilité » n’est qu’un *effet de sens* : *devoir_E* n’« exprime » jamais la « probabilité » ; il désigne toujours une NECESSITE D’ETRE *montrée*, produit inférentiel qui dénote l’universalité mondaine à l’intérieur d’un certain univers modal U_M . (Kronning 1996 : 74-75)

Même si nous devons laisser de côté pour l’instant les termes employés dans cette citation – nous y reviendrons plus tard (voir commentaire du tableau 5, ci-dessous) –, nous pouvons retenir que les emplois aléthique et épistémique de *devoir* exprimeraient tous deux la nécessité d’un état de choses. Or, comme le souligne Kronning (1996 : 74), le locuteur ne peut affirmer – sans enfreindre les principes pragmatiques qui régissent toute énonciation – la nécessité d’un état de choses dont il ne peut avoir connaissance, telles les sensations thermiques d’un chat dans *La Noire doit avoir froid aux pattes*. Le fait de présenter cet état de choses sous forme d’une conjecture (emploi épistémique de *devoir*), et non comme une vérité nécessaire (emploi aléthique de *devoir*), décharge le locuteur de sa responsabilité énonciative. Cette conjecture, construite à partir de la nécessité qu’exprime *devoir*, relève du probable (et non de l’éventuel comme dans le cas de *pouvoir*)⁴³.

Les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* font l’objet d’analyses comparatives quant à la différence sémantique fine entre leurs emplois épistémiques respectifs, illustrés en (8) ci-dessus. Malgré leurs noyaux sémantiquement distincts, ces deux verbes sont très semblables en ce qui concerne leurs effets de sens épistémiques, sans pour autant être substituables. Les tentatives d’explication de la différence perçue entre ces deux emplois dépendent de la perspective théorique adoptée. Ainsi, Sueur (1979) propose une distinction de *devoir* et *pouvoir* épistémiques en termes de jugement du locuteur, Tasmowski & Dendale (1994) en termes de procédure inférentielle et Kronning (1996) en termes de quantification mondaine. Pour résumer, toutes ces explications reviennent à faire une distinction en ce qui concerne la force de la conjecture exprimée – le probable dans le cas de *devoir* et l’éventuel dans le cas de *pouvoir* – que l’on place sur une même échelle.

La différence entre les verbes modaux quant à l’expression d’une valeur épistémique par les formes au présent de l’indicatif et les formes au conditionnel présent fait l’objet de l’étude de Tasmowski & Dendale (1994). Regardons les exemples donnés dans cette étude (*ibid.* : 51-52), dont ceux sous (8), ci-dessus, que nous rappelons ici :

(À propos d’un individu qu’on surprend l’oreille collée à une porte)

(8a) *Ça doit être un psychopathe.*

(8b) *Ça peut être un psychopathe.*

⁴³ Cf. Kronning (1996 : 77) : « Que *devoir*_E dénote invariablement une NECESSITE D’ETRE *montrée*, voilà ce qui explique également que la « probabilité » construite à travers l’énonciation de *devoir*_E est une probabilité forte (plus de chances d’être que de ne pas être) qui avoisine souvent la « certitude » (aucune chance de ne pas être) sans jamais l’atteindre, et non une probabilité faible (moins de chances d’être que de ne pas être) ».

(13a) ?Ça **devrait** être un psychopathe.

(13b) Ça **pourrait** être un psychopathe.

Dans un contexte qui se prête à une interprétation épistémique des verbes, on observe que *pouvoir* peut apparaître sous les formes du présent et celles du conditionnel (8b) et (13b), à la différence de *devoir* pour lequel seul le présent est acceptable (8a). À propos de l'exemple (13a), les auteurs avancent que l'utilisation du conditionnel implique un « désengagement de la part du locuteur » par l'évocation d'un « cadre de validité » du type *si tout est/se passe comme prévu* (Tasmowski & Dendale 1994 : 49). Avec ce cadre, *devrait* « sous-entend une prévision » (*ibid.* : 51) et n'accepte pas d'interprétation épistémique⁴⁴. Pour *pouvoir* épistémique qui exprimerait, nous le rappelons, « plusieurs termes d'une alternative » selon ces auteurs (*ibid.* : 45), le conditionnel n'a pas d'effet sur l'acceptabilité de (13b). Nous reviendrons sur cette différenciation lors de l'analyse sur corpus, qui portera précisément sur les formes du présent et du conditionnel des verbes modaux.

Ce catalogage des différents sens véhiculés par les verbes modaux du français est synthétisé dans le tableau qui va suivre. Il correspond à la tripartition des emplois modaux de *devoir* et *pouvoir* proposée par Kronning (1996 ; 2001a), plus l'emploi aspectuo-temporel de ces formes que nous tenons à particulariser et dont nous parlerons ci-dessous :

	<i>devoir</i>	<i>pouvoir</i>
Emploi (dynamico-)déontique	(besoin-) obligation	(capacité-) permission
Emploi aléthique	nécessité	possibilité
Emploi épistémique	probabilité	éventualité
Emploi aspectuo-temporel	prospectivité	sporadicité

Tableau 4 : Interprétations des verbes *devoir* et *pouvoir*.

Pour distinguer les différents emplois modaux des verbes *devoir* et *pouvoir* quant à leur comportement syntaxico-sémantique spécifique, Barbet (2013) croise plusieurs descriptions qui ont été faites de ces deux formes, notamment celles de Le Querler (1996), de Kronning (1996) et de Gosselin (2010). Une adaptation⁴⁵ du tableau synthétique dans Barbet (2013 : 57) figure ci-dessous (cf. aussi Vetters 2004 : 662-663) :

⁴⁴ Cet emploi futur de *devoir* est étudié, sous l'étiquette de l'aléthique, chez Kronning (2001b). Selon Kronning (1996 : 143), « *devoir*_E [...] est incompatible avec le conditionnel ».

⁴⁵ L'adaptation concerne surtout le choix des termes désignant les différentes interprétations des verbes modaux.

Emploi modal	Portée sémantique	Opération énonciative	Fonction syntaxique	Interprétation de <i>devoir</i> vs <i>pouvoir</i>
dynamique	<i>de re</i>	véridicible	opérateur prédicatif	besoin vs capacité
déontique	<i>de re</i> <i>de dicto</i>	véridicible	opérateur prédicatif métaprédicat	obligation vs permission
aléthique	<i>de dicto</i>	véridicible	métaprédicat	nécessité vs possibilité
épistémique	<i>de dicto</i>	montrable	opérateur propositionnel	probabilité vs éventualité

Tableau 5 : Propriétés syntaxico-sémantiques de *devoir* et *pouvoir* (d'après Barbet 2013 : 57).

Dans ce tableau, les emplois modaux de *devoir* et *pouvoir* se distinguent en ce qui concerne la portée sémantique, l'opération énonciative et la fonction syntaxique, qui sont définies comme suit. Si les deux portées sémantiques possibles des verbes modaux sont dites *de re* et *de dicto* selon les termes de la scolastique médiévale, elles peuvent aussi être désignées comme intra-prédicative et extra-prédicative. Dans le premier cas (portée *de re*/intra-prédicative), la modalité exprimée par le verbe agit sur « la relation entre le sujet et le verbe », dans l'autre cas (portée *de dicto*/extra-prédicative) sur « l'ensemble du contenu propositionnel » (Le Querler 2001 : 23). La distinction de ces deux portées sémantiques se reflète chez Kronning (1996) *grosso modo* dans la délimitation de ce qu'il appelle les « domaines », auxquels s'applique la modalité : *le faire* dans le cas des emplois (dynamico-)déontique et *l'être* dans le cas des emplois aléthique et épistémique. En plus de cette distinction entre les modalités du faire et de l'être, il décrit les deux opérations énonciatives possibles dans les emplois des verbes modaux. Il s'agit de la véridiction et de la monstration. Est véridicible, selon cet auteur, tout acte d'énonciation « justiciable d'une appréciation en termes de vérité (ou de fausseté) » (Kronning 1996 : 41, qui se réfère à Ducrot 1984 : 151) ; est montrable, au contraire, tout acte qui n'est pas justiciable d'une telle appréciation. Pour les verbes modaux, cela signifie que leur modalité est montrable lorsqu'elle agit à l'extérieur du contenu véridicible de l'énoncé. En croisant les critères du domaine d'application et de l'opération énonciative, on peut distinguer les trois emplois modaux des verbes *devoir* et *pouvoir*, comme suit :

- verbes modaux à valeur (dynamico-)déontique : modalité du faire véridicible ;
- verbes modaux à valeur aléthique : modalité de l'être véridicible ;
- verbes modaux à valeur épistémique : modalité de l'être montrable.

Gosselin (2010) relie ces trois types d'emplois des verbes modaux à la fonction syntaxique qu'ils remplissent ; il s'agit, dans l'ordre de la liste ci-dessus, des fonctions d'opérateur prédicatif, de métaprédicat et d'opérateur propositionnel. Sur le plan syntaxique, les verbes modaux à statut d'opérateur prédicatif (*de re*, véridicible) sont des coverbes porteurs de

marques aspectuo-temporelles, qui affectent la modalité exprimée, et suivis de verbes à l’infinitif ; les verbes modaux à statut de métaprédicat (*de dicto*, véridicible) sont des prédicats portant sur une proposition et reçoivent, eux aussi, des déterminations aspectuo-temporelles ; les verbes modaux à statut d’opérateur propositionnel (*de dicto*, non-véridicible) sont des « modifieurs de phrase » qui n’entrent, eux, dans le champ ni du temps, ni de l’aspect, ni de la négation, car ils sont indexés sur le moment de l’énonciation (cf. Gosselin 2010 : 99-102). Ces trois types de modalités relevant de niveaux syntaxiques différents, il peut y avoir enchâssement des modalités, c’est-à-dire une modalité pouvant porter sur une autre modalité. Gosselin (2001 : 68) propose une représentation de la relation entre ces trois types de modalités, en tenant compte également des marques aspectuo-temporelles :

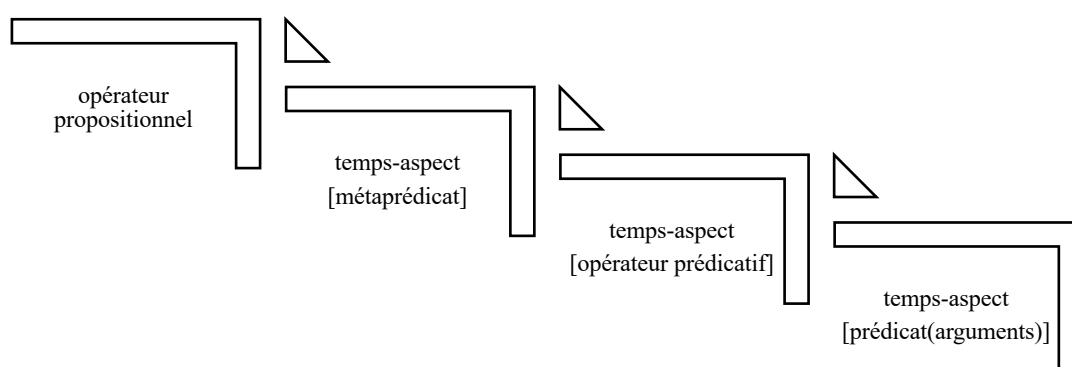


Figure 2 : Structure modale de l’énoncé (d’après Gosselin 2001 : 68).

L’opérateur propositionnel exprime la modalité la plus enchâssante. Dans le champ de cette modalité propositionnelle se trouve la modalité exprimée par le métaprédicat qui, à son tour, peut enchâsser la modalité d’un opérateur prédicatif.

Si les sens canoniques de *devoir* et *pouvoir* que nous avons vus – (dynamico-)déontique, aléthique, épistémique – peuvent être décrits à partir des notions de possibilité et de nécessité, il y a des emplois des verbes modaux qui échappent à une telle analyse ; on les appelle emplois discursifs ou postmodaux⁴⁶, dans la tradition de Bybee, Perkins & Pagliuca (1994). Veters (2012 : 37) précise que « les valeurs postmodales sont des valeurs d’énoncé qui ne peuvent être attribuées au seul verbe modal, bien que celui-ci soit essentiel pour l’obtention de cet effet de sens ». Pour le français, les constructions concessives avec *pouvoir*, étudiées par Boissel *et al.*

⁴⁶ Cf. Barbet (2012b : 70) : « Cette appellation est motivée par le fait que les effets de sens produits ne sont plus exactement réductibles à la modalité du possible [et du nécessaire] ».

(1989), et par la suite par Le Querler (1996 ; 2001), Vetters (2012) et Barbet (2012a ; 2013), relèvent de cette catégorie⁴⁷ :

(14) *Jean **peut** être grand, cela ne l'empêche pas d'être très souple.*

Cet effet de sens de concession « ne peut apparaître que dans une structure interpropositionnelle, la phrase contenant *pouvoir* étant suivie d'une autre phrase pouvant être reliée à la première au moyen d'une conjonction telle que *mais* » (Boissel *et al.* 1989 : 39). Dans le cas des deux propositions sans conjonction dans l'exemple (14), l'interprétation concessive semble être favorisée par la présence de l'élément lexical *empêcher*, qui est à relier au marqueur de contraste *n'empêche que*. Selon Morel (1996 : 74-75), l'emploi concessif de *pouvoir* se rattache à son interprétation épistémique, « sans que soit totalement exclue la valeur de permission ». Barbet (2013) voit un effet de sens de concession similaire dans des énoncés avec *devoir* tels que :

(15) *Jamais nous ne l'admettrons comme héritier du trône, **dussions**-nous nous battre pour lui en interdire l'accès !*

Selon cette autrice, en (15), le verbe *devoir* sert à marquer la relation d'implication entre les deux propositions tandis que l'effet concessif est dû à l'imparfait du subjonctif ainsi qu'à l'inversion du sujet (cf. Barbet 2013 : 69). Même si le verbe *devoir* se trouve employé dans une construction concessive ici, sa valeur est clairement (dynamico-)déontique. Barbet (2013 : 68) ajoute qu'« il ne s'agit pas avec *devoir* de concessives logiques comme avec *pouvoir* [...], mais de concessives argumentatives ». Toutefois, dans l'exemple (14) avec *pouvoir*, il s'agit bien d'une concession argumentative également, si l'on se tient à la description qu'en donne Morel (1996 : 15-19)⁴⁸. L'une des caractéristiques de ce type de concession étant, selon cette autrice, que l'élément concessif dans la première proposition – ici *pouvoir* – marque que « l'argument [est situé] au niveau des évidences ou des faits directement observables, ou bien [qu'il émane] de quelqu'un d'autre » (*ibid.* : 15) ; l'emploi concessif de *pouvoir* relèverait donc de la catégorie épistémique (voir commentaire de l'exemple (14), ci-dessus).

Notons enfin, comme le souligne Vetters (2012 : 37), que la modalisation qu'opèrent *devoir* et *pouvoir* dans les emplois postmodaux « ont souvent un rapport avec la prise en charge

⁴⁷ Dans Barbet & Vetters (2013), Vetters & Barbet (2006) et Vetters (2012), les emplois aspectuo-temporels des verbes modaux relèvent aussi de cette catégorie. Il s'agit d'exemples tels que (12a) et (12b) ci-dessus.

⁴⁸ La concession argumentative, selon cette autrice, « se caractérise par la reprise d'un argument venant d'une autre source que l'énonciateur (le plus souvent l'interlocuteur) auquel l'énonciateur oppose un contre-argument, qui vient le détruire ou en restreindre sérieusement la portée [...] » (Morel 1996 : 148).

(ou le *commitment* [sic]) et la force illocutoire ». Ce constat apparaît déjà dans l'étude du verbe modal *devoir* de Huot, dans les années 1970 :

On aimerait enfin pouvoir représenter la modalité comme un phénomène linguistique unique (qui serait la **distance** plus ou moins grande du locuteur vis-à-vis de son énoncé, la **prise en charge** plus ou moins grande de l'énoncé par le locuteur). La prise en charge la plus grande correspondrait à la valeur d'obligation de DEVOIR [...], la prise en charge la moins grande [...] correspondrait à la valeur de probabilité. Les solutions envisagées [...] ne le permettent pas [...] ; on est alors amené à se demander si le cadre théorique d'*Aspects [of the Theory of Syntax]* de Chomsky] est bien adéquat pour rendre compte de la modalité linguistique. (Huot 1974 : 178-179)

Dans les remarques conclusives de son étude, l'autrice semble non seulement remettre en question la pertinence du cadre théorique adopté, qui est celui de la syntaxe générative, mais surtout mettre en avant l'importance des concepts de (*prise de*) *distance* et de *prise en charge* pour l'étude de la modalité linguistique. Il s'agit là de notions-clés dans la grille d'analyse présentée ci-dessous (voir section 2.4), qui sous-tend notre étude des verbes modaux.

Pour clore ce bref aperçu de la sémantique des verbes modaux *devoir* et *pouvoir*, nous proposons de dresser un bilan des descriptions mentionnées ci-dessus, notamment quant à la terminologie employée. Force est de constater, en effet, que le domaine de la modalité verbale du français se caractérise par un foisonnement terminologique. Ce foisonnement témoigne d'un usage fluctuant des termes relatifs à la modalité, qui se manifeste sous deux aspects : d'une part, un même terme peut recouvrir – d'une description à une autre – des phénomènes (partiellement) différents et, d'autre part, des termes différents peuvent s'appliquer – selon l'approche adoptée – à un même phénomène.

Le premier aspect – celui des termes qui se recoupent d'une description à l'autre mais qui n'englobent que partiellement les mêmes phénomènes – réside dans des délimitations conceptuelles floues à l'intérieur du domaine modal. Cela concerne notamment, comme nous l'avons vu, les différentes catégories modales, désignées par les termes *déontique*, *aléthique* et *épistémique*. Le domaine déontique, en ce qui concerne les verbes modaux, varie en étendue : tantôt il est restreint aux notions d'obligation et de permission (cf. Barbet 2013 ; Le Querler 1996), tantôt il est élargi aux notions de besoin et de capacité (cf. Kronning 1996 ; Roulet 1980). Dans le cas d'une définition étroite du domaine déontique, qui se limite à l'obligation et à la permission, le terme *dynamique*, issu de la tradition anglo-saxonne, est utilisé pour désigner les emplois de *devoir* et *pouvoir* qui relèvent des notions de la capacité et du besoin. Le domaine épistémique est également sujet à controverse : si de nombreux travaux distinguent des emplois « subjectif » et « objectif » au sein de la catégorie épistémique, Kronning (1996) considère, en

raison des propriétés syntaxico-sémantiques divergentes de ces emplois, qu'ils relèvent de deux catégories distinctes, épistémique *vs* aléthique. Gosselin (2010), l'un des rares linguistes à traiter de la catégorie aléthique à la suite de Kronning (1996), y inclut aussi les emplois du verbe *pouvoir* qui relèvent des notions de capacité et de sporadicité ; ces mêmes emplois de *pouvoir* sont rattachés ailleurs à une valeur dynamique (cf. Barbet & Saussure 2012 ; Saussure 2014) ou partiellement déontique (cf. Vetters 2007).

Le deuxième aspect – celui des termes qui renvoient à un phénomène donné mais qui ne rendent compte de ses différentes caractéristiques qu'en partie – est lié aux approches adoptées pour la description de la modalité, qui peuvent différer d'un travail à l'autre. La terminologie utilisée dans les descriptions des verbes modaux est même révélatrice de l'orientation prise au sein d'une approche donnée : à l'intérieur de la perspective sémantique, on décrira leurs différents emplois en termes de valeurs logiques (impossible, obligatoire, certain, etc. ; cf. Gosselin 2010), en termes d'effets de sens pragmatiques (capacité, auto-obligation, concession etc. ; cf. Saussure 2014 ; Vetters 2004), en termes de portée sémantique (*de re vs de dicto*, intra-prédicatif *vs* extra-prédicatif, cf. Le Querler 1996 ; faire *vs* être, cf. Kronning 1996) ou encore en termes d'opération énonciative (*i.e.* véridiction et monstration, cf. Kronning 1996). On notera que le choix des termes respectifs dépend largement du point de vue selon lequel sont étudiés les verbes modaux. Pourtant ces termes, qui ne se recoupent pas toujours et qui couvrent des aspects sémantiques différents, peuvent être complémentaires en ce qui concerne la description du sens des verbes modaux. Le tableau récapitulatif de Barbet (2013 : 57), qui synthétise différents aspects syntaxico-sémantiques (voir tableau 5, ci-dessus), montre que c'est en combinant ces aspects que l'on peut distinguer les emplois des verbes modaux.

Pour conclure, le foisonnement terminologique que nous avons observé dans le cas des verbes modaux se situe dans un contexte dans lequel tentatives de délimitations et approches adoptées se multiplient. Dans un tel contexte, les études sur la sémantique des verbes modaux deviennent si spécifiques qu'elles peuvent donner lieu à des interprétations qui sont contradictoires d'un travail à un autre. Les interprétations peuvent même frôler la limite de l'arbitraire lorsque le linguiste se trouve confronté à un cas de figure interprétatif de l'indétermination, c'est-à-dire à des cas indécidables (cf. Kronning 1996 : 131). De ce fait, notre intention est de ne pas nous ranger dans la file des nombreuses études sur les verbes modaux qui sont menées du point de vue de la sémantique interprétative. Il s'agira de proposer une représentation du sens des verbes modaux qui se situe en amont du processus interprétatif, tout en étant compatible avec les études existantes et prédictive des interprétations qui sont y sont

proposées. Avant d'introduire ce modèle de représentation (section 2.4), nous proposons un aperçu similaire pour les verbes modaux de l'allemand à celui que nous venons donner pour *devoir* et *pouvoir*.

2.2 Sémantique des verbes modaux allemands

Face au français où deux formes – *devoir* et *pouvoir* – font consensus quant à leur statut de verbes modaux, l'allemand se voit doté d'un paradigme généralement⁴⁹ composé de six formes : *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen*, *sollen* et *wollen*. Pour un aperçu de la littérature au sujet de la sémantique de ces formes, nous nous en tenons à un petit nombre d'ouvrages de référence : il s'agit du travail de Bech (1949), pionnier sur ce sujet, de deux grammaires reflétant largement les recherches actuelles dans le domaine de la modalité (Hentschel & Weydt 2013 ; Duden 2009) et de l'une des études monographiques la plus complète sur les verbes modaux allemands, à savoir Diwald (1999). Pour ce qui est de ce dernier travail, nous passerons en revue les aspects qui nous paraissent les plus importants pour notre recherche, en renvoyant ponctuellement à d'autres études existantes sur la sémantique des verbes modaux allemands.

Le premier travail dans lequel les verbes modaux de l'allemand sont regroupés dans un système sémantique est celui de Bech (1949), qui avance le tableau suivant :

volitif	I. <i>wollen</i>	II.
	<i>sollen</i>	<i>dürfen</i>
émotif	Ia. <i>mögen</i>	IIa.
	Ib.	IIb.
causal	<i>müssen</i>	<i>können</i>

Tableau 6 : Système des verbes modaux allemands (d'après Bech 1949 : 38).

Selon cette représentation, le système des verbes modaux est composé de trois sous-systèmes, dits volitif, émotif et causal. Les verbes modaux forment ces sous-systèmes en fonction de leurs traits caractéristiques que l'auteur précise pour chaque verbe sous la forme d'une définition fondamentale (*Hauptdefinition*). Un exemple en est la définition suivante de *müssen* :

⁴⁹ Les formes *möchten*, *werden*, *(nicht) brauchen*, *lassen* et *würden* ne sont pas toujours admises comme verbes modaux de l'allemand ; nous renvoyons à Öhlschläger (1989 : 3, notes 2-6), qui propose un panorama exhaustif des différents paradigmes considérés pour l'allemand (jusqu'aux années 1980).

»Müssen« als Prädikatsverbum bezeichnet den Inhalt der Subjekt-Infinitiv-Prädikation als **kausale Notwendigkeit** (*necessitas*) [...]; seine **Realisation** (**Existenz, Realität**) wird von der Realisation (Existenz, Realität) der übrigen Glieder des Kausalzusammenganges (»Kausalfaktoren«) und deren Zusammenspiel impliziert. (Bech 1949 : 25)⁵⁰

Les trois sous-systèmes – ou types de modalité – dans Bech (1949) diffèrent notamment dans l'expression d'une source modale. Ainsi, le sous-système causal, auquel appartiennent *müssen* et aussi *können*, se met en place autour d'une nécessité ou d'une possibilité causales en tant que sources modales. Le verbe *mögen* a son origine, selon la description de Bech (1949), dans une « sensation de plaisir » (*Lustgefühl*) du sujet grammatical, intégrant ainsi le sous-système émotif⁵¹. Les verbes regroupés dans le sous-système volitif concernent la source modale d'une volonté, qui est inhérente au sujet de la proposition dans le cas de *wollen* et extérieure à celui-ci dans les cas de *sollen* et *dürfen*.

Dans une description sémantique comme celle de Bech (1949), proposant une définition fondamentale pour chaque verbe modal (voir définition de *müssen* citée ci-dessus), toutes les formes se voient dotées d'une signification stable, indépendante du contexte. Pour ce dernier verbe, il précise : « Es liesse sich eine sehr lange – ja, theoretisch unendlich lange Reihe von Bedeutungsvarianten aufstellen, was jedoch verlorene Mühe wäre »⁵² (Bech 1949 : 25). Le fait que Bech (1949) parle non pas de sens mais de variantes sémantiques (*Bedeutungsvarianten*) – signalées dans le tableau 6 ci-dessus en chiffres romains – reflète son approche consistant à assumer une signification de base stable⁵³ dans tous les emplois d'une forme donnée, se distançant ainsi d'une « atomisation » sémantique des verbes modaux (Buscha 1984 : 213). L'auteur va même jusqu'à confondre dans cette signification de base les deux emplois fondamentaux – épistémique et non-épistémique – que connaît chaque verbe modal, comme le laissent entendre les termes *réalisation* (« Realisation ») et *réalité/existence* (« Existenz, Realität »), qui se recourent d'une définition à l'autre⁵⁴. Une telle démarche monosémique n'est

⁵⁰ Traduction proposée : « *Müssen* » en tant que verbe prédicatif définit le contenu de la prédication sujet-infinitif comme une nécessité causale (*necessitas*) [...]; sa réalisation (existence, réalité) dépend de la réalisation (existence, réalité) des autres membres de la relation causale (« facteurs causaux ») et leur interaction.

⁵¹ Diewald (1999 : 141) souligne que la modalité émotive, définie par Bech (1949) pour le seul verbe *mögen*, concerne également le verbe *wollen*, celui-ci signifiant alors 'désirer' (*den Wunsch verspüren*). Par ailleurs, le domaine volitif concerne, selon l'analyse sur corpus de l'autrice, non seulement *wollen* mais aussi *mögen*.

⁵² Traduction proposée : Une série très longue – en théorie, infiniment longue – de variantes sémantiques pourrait être mise en place, mais ce serait peine perdue.

⁵³ Dans le même ordre d'idées, Raynaud (1975 : 65) souligne que « sémantiquement, ils [les verbes modaux] ne perdent jamais leur signification propre ».

⁵⁴ Selon la terminologie employée dans le travail de Diewald (1999), que nous verrons ci-dessous (voir notamment figure 3), le terme *réalisation* correspond à l'emploi lexical (dit aussi *non-déictique*) des verbes modaux et *réalité/existence* à leur emploi grammatical (dit aussi *déictique*).

généralement plus suivie à la suite de Bech (1949)⁵⁵. La description sémantique des verbes modaux en termes de source modale, en revanche, est reprise par certains travaux ultérieurs, notamment dans les grammaires, dont nous allons maintenant voir deux exemples.

Dans les grammaires de l'allemand, la description de la sémantique abstraite de ces formes se fait – comme en français – aussi à l'aide de domaines conceptuels. D'autres traits sémantiques y sont intégrés afin de différencier les formes relevant d'un même domaine. Hentschel & Weydt (2013 : 70), par exemple, proposent une description en termes de nécessité (*Notwendigkeit*), de possibilité (*Möglichkeit*) et de volition (*Wille*), en distinguant des formes non-marquées et des formes marquées de traits supplémentaires :

		+ instance tierce	+ intensité
Possibilité	<i>können</i>	<i>dürfen</i>	
Nécessité		<i>sollen</i>	<i>müssen</i>
Volition	<i>mögen</i>		<i>wollen</i>

Tableau 7 : Système des verbes modaux allemands
(d'après Hentschel & Weydt 2013 : 70).

En ce qui concerne les verbes de possibilité, le trait 'instance tierce' (*dritte Instanz*) attribué à *dürfen* sert à distinguer ce verbe de *können* qui, lui, est considéré comme la forme non-marquée. Parmi les verbes de nécessité, *sollen* et *müssen*, aucune forme ne ressort comme non-marquée, la différence entre les deux se situant au niveau des traits supplémentaires, 'instance tierce' pour le premier et 'intensité' (*Intensität*) pour le second. Le verbe *mögen* sort, dans cette caractérisation, des domaines du possible et du nécessaire ; il est classé parmi les verbes de volition, comme élément non-marqué par rapport à *wollen*. Une différenciation en termes d'instance tierce, telle qu'elle est formulée dans Hentschel & Weydt (2013), nous semble découler d'une reconstruction *a posteriori* d'effets contextuels⁵⁶. Le problème d'une différenciation en termes d'intensité semble être du même ordre : situer les modalités sur une échelle, c'est les évaluer *a posteriori* par rapport au degré par lequel elles s'expriment en contexte. Ainsi, ni le trait 'instance tierce' ni le trait 'intensité' ne peuvent être considérés comme étant inscrits dans la sémantique abstraite des verbes modaux.

⁵⁵ Öhlschläger (1989) et Diewald (1999), par exemple, s'opposent tous les deux à la possibilité d'une approche monosémique pour la description des verbes modaux.

⁵⁶ Cf. Hentschel & Weydt (2013 : 70) : « Im Bereich ‚Möglichkeit‘ **impliziert** *dürfen* [...] eine – wie auch immer geartete – dritte Instanz, auf deren Erlaubnis die Möglichkeit zur Handlung basiert. [...] auch *sollen* **impliziert** eine ‚dritte Instanz‘, auf deren Gebot oder Befehl die Verpflichtung zur Handlung beruht » ; traduction proposée : Dans le domaine « possibilité », *dürfen* implique une instance tierce – de quelque nature qu'elle soit – dont la permission est le fondement de la possibilité d'agir. Aussi *sollen* implique une 'instance tierce', dont le commandement ou l'ordre est le fondement de l'obligation d'agir.

La grammaire Duden (2009 : §816) ne tente pas de systématiser la sémantique abstraite des verbes modaux, mais elle se contente d'énumérer les emplois de chaque verbe, en les caractérisant par les trois dimensions suivantes : la force modale (*modale Stärke*), la source modale (*modale Quelle*) et l'arrière-plan discursif (*Redehintergrund*)⁵⁷. La prise en compte des deux premières dimensions donne la caractérisation suivante :

	extra-subjectif	intra-subjectif	extra-/intra-subjectif
Nécessité	<i>sollen</i>	<i>wollen</i>	<i>müssen</i>
Possibilité	<i>dürfen</i>		<i>können, mögen</i>

Tableau 8 : Système des verbes modaux allemands (d'après Duden 2009 : 556-557).

La force modale concerne les domaines modaux du nécessaire (*Notwendigkeit*) et du possible (*Möglichkeit*). La source modale, c'est-à-dire l'entité à l'origine de la modalisation, est dite intra-subjective (*intrasubjektiv*) lorsqu'elle se situe à l'intérieur du sujet de la phrase modalisée, et extra-subjective (*extrasubjektiv*) lorsqu'elle se trouve à l'extérieur du sujet. Ce dernier cas de figure peut être rapproché du trait 'instance tierce' vu plus haut, qui permet d'isoler le verbe de possibilité *dürfen* et le verbe de nécessité *sollen*. En revanche, le critère de la source modale ne permet pas de différencier les verbes de possibilité *können* et *mögen*, ni de particulariser le verbe de nécessité *müssen*, car ils ont des emplois à la fois intra- et extra-prédicative. Sans explication aucune, la raison pour laquelle *wollen* est classé parmi les verbes de nécessité est difficile à cerner ; sans doute s'agit-il d'une assimilation du sens 'besoin', que ce verbe à trait intra-subjectif peut véhiculer, avec le domaine du nécessaire.

Une description sémantique des verbes modaux allemands de laquelle les notions de nécessité et de possibilité sont absentes est proposée dans Diewald (1999). D'un point de vue de la grammaticalisation, l'autrice considère que les verbes modaux forment deux sous-systèmes, l'un étant formé de leur emploi lexical (dit aussi *non-déictique*) et l'autre de leur emploi grammatical (dit aussi *déictique*)⁵⁸.

⁵⁷ Ce terme (en anglais, *conversational background*) réfère aux travaux d'A. Kratzer, qui s'inscrivent dans le cadre d'une sémantique formelle, celle des mondes possibles. Dans cette perspective, l'arrière-plan discursif est l'un des deux composants – l'autre étant la relation modale en termes de nécessité et de possibilité – impliqués dans l'interprétation des verbes modaux et d'autres formes modales. Il s'agit d'une information tirée du contexte qui est spécifiée sous la forme d'une paraphrase du type « au vu de (ce que l'on sait/ce qui est commandé/ce fait) » (*in view of [what is known/what is commanded/this fact]*) et qui contribuerait au noyau sémantique des verbes modaux ; cf. Kratzer (1981 : 42-45 ; 1991 : 641 ; 2012 : 30-38).

⁵⁸ La même distinction se trouve déjà dans Tarvainen (1976). Cet auteur considère, par ailleurs, que les verbes modaux connaissent seulement dans leur emploi lexical plusieurs variantes sémantiques, leur emploi grammatical n'étant rattaché qu'au sens épistémique (cf. Tarvainen 1976 : 10) ; une considération que l'on retrouve également dans la description de Diewald (1999) telle qu'elle est représentée par la suite (voir figure 3, ci-dessous).

Emploi non-déictique			Emploi déictique		
Modalité déontique	Modalité volitive	Modalité dispositionnelle	Modalité épistémique		
<i>dürfen sollen</i>	<i>mögen wollen</i>	<i>können müssen</i>	<i>können müssen</i> = fonction déictique	<i>dürfen mögen</i> = fonction phorique	<i>sollen wollen</i> = fonction quotative
So darf der Bausenator nur noch die Hälfte der [...] Sozialwohnung errichten. Die Teilnehmer sollen ihre Lieblings-CD mitbringen.	Andrea Nassler [...] mag über diese Art von Sicherheitsfragen nicht diskutieren. Ich will nicht abhängig sein [...].	Ein genaues Datum kann ich nicht nennen. Über die Risse im "Auslaufmodell Wehrpflichtarmee" [...] müssen die Militärplaner schweigen.	Ich kann mich getäuscht haben. Sie muß zuhause gewesen sein.	Die Dunkelziffer dürfte viel höher sein. Die Leute mögen das so empfinden, richtig ist es dennoch nicht.	Der Arzt und die Kosmetikerin sollen [...] weitere Morde geplant haben. Dem Land will er ausschließlich Gutes getan haben.

Figure 3 : Types d'emploi des verbes modaux de l'allemand (d'après Diewald 1999)⁵⁹.

Dans la description de Diewald (1999), le système des verbes modaux est articulé autour de la distinction entre l'emploi non-déictique (*nicht deiktisch*) et l'emploi déictique (*deiktisch*) des verbes modaux : « Die Modalverben im nichtdeiktischen Gebrauch repräsentieren modale Zustände des Satzsubjekts [...]. Die Modalverben im deiktischen Gebrauch bringen eine sprecherbasierte Faktizitätsbewertung der gesamten Proposition zum Ausdruck »⁶⁰ (Diewald 1999 : 46). Chaque verbe modal connaît, selon cette description, deux emplois fondamentaux, l'un concernant la représentation de la relation prédicative à l'intérieur d'une proposition (emploi non-déictique) et l'autre concernant l'appréciation d'une proposition par le locuteur (emploi déictique).

Le sous-système de l'emploi non-déictique conçu par Diewald (1999) regroupe les verbes modaux en fonction des sens qu'ils peuvent véhiculer⁶¹ : les verbes *dürfen* et *sollen* relèvent de la modalité déontique (*deontisch*), *mögen* et *wollen* de la modalité volitive (*volitiv*), et *können* et *müssen* de la modalité dispositionnelle (*dispositionell*). Ce dernier type de modalité correspond à la modalité dite dynamique (voir commentaire des exemples (9) et (10), section

⁵⁹ Cette figure ne renvoie pas à des pages précises dans Diewald (1999), parce qu'il s'agit d'une représentation synthétique de certains aspects issus des chapitres 2 à 6 de cet ouvrage. Les exemples qui y figurent sont des énoncés authentiques issus du corpus utilisé par l'autrice ; les traductions de ces exemples se trouvent à la section 2.4, ci-dessous, sous (28-37) et dans la note 112.

⁶⁰ Traduction proposée : *L'emploi non-déictique des verbes modaux représente des états modaux du sujet de la phrase [...]. L'emploi déictique des verbes modaux exprime une évaluation en termes de factualité de l'ensemble de la proposition de la part du locuteur.*

⁶¹ Par ailleurs, l'autrice propose un système de traits sémantiques complexe par lequel chaque verbe modal se singularise à l'intérieur d'un même emploi et également d'un emploi à l'autre (cf. Diewald 1999 : 165).

2.1) : « Die dispositionelle Modalität bezieht sich auf innere oder äußere Fähigkeiten und Dispositionen des Subjekts »⁶² (Diewald 1999 : 76). Ainsi, la modalité dispositionnelle / dynamique se distingue de la modalité déontique, qui est définie de manière étroite : « hier wird “deontisch” nicht als Überbegriff verwendet, sondern in einem engen Sinn verstanden, als Modalität, die mit intersubjektiven Beziehungen in den Bereichen Erlaubnis, Pflicht, Gebot und Verbot zu tun hat »⁶³ (Diewald 1999 : 74).

Dans le sous-système de l’emploi déictique selon Diewald (1999), les verbes modaux relèvent tous de la modalité épistémique. La distinction des verbes modaux à valeur épistémique se fait par rapport à la fonction que remplissent ces formes en discours. L’emploi déictique attribué aux verbes épistémiques *können* et *müssen* est dérivé de l’attitude du locuteur vis-à-vis de la factualité des propos tenus. Le sens épistémique des verbes *dürfen* et *mögen*, en revanche, consisterait en une reprise de propos antérieurs sans que le locuteur les signale comme factuels (fonction phorique ; voir note 70, ci-dessous). Enfin, les verbes *sollen* et *wollen* servent, dans leur fonction épistémique, au locuteur à rapporter le discours d’un tiers tout en se dissociant de la factualité présumée (fonction quotative⁶⁴). Ainsi, la description du sens épistémique ne se résume pas ici à mettre sur une échelle les verbes modaux quant aux différents degrés de probabilité qu’ils expriment⁶⁵, mais elle s’articule autour de la notion de factualité (*Faktizität*).

Cette même notion de factualité est utilisée par Diewald (1999) pour décrire le sens du *Konjunktiv II*, celui-ci étant défini comme non-factuel [+*nichtfaktisch*], c’est-à-dire contrefactuel :

Epistemische Modalverben drücken unsichere, unbekannte Faktizität aus [+/-faktisch]. Der Konjunktiv II dagegen signalisiert Nicht-Faktizität. [...] Dies ist jedoch nicht die Hauptaufgabe des Konjunktiv II. Reine Nicht-Faktizität wird durch die Satznegation [...] ausgedrückt. Seine Hauptaufgabe [des Konjunktivs II] ist vielmehr der Verweis auf Bedingungen, deren Nicht-erfüllt-Sein die Nicht-Faktizität des dargestellten Sachverhalts hervorrufen. (Diewald 1993 : 222-223)⁶⁶

⁶² Traduction proposée : *La modalité dispositionnelle fait référence aux capacités et dispositions internes ou externes du sujet.*

⁶³ Traduction proposée : *Le terme « déontique » n’est pas utilisé ici comme un terme générique, mais il est compris dans un sens étroit, comme une modalité qui a trait aux relations intersubjectives dans les domaines de la permission, de l’obligation, du commandement et de l’interdiction.*

⁶⁴ À ce propos, cf. aussi Smirnova & Diewald (2013).

⁶⁵ De telles descriptions scalaires se trouvent dans Buscha (1984 : 215), Buscha *et al.* (1985 : 21), Öhlschläger (1989 : 206), Raynaud (1975 : 87), Tarvainen (1976 : 22), Vater (1975 : 113) ou encore Wunderlich (1981 : 39) ; similairement, Gerstenkorn (1976 : 354-355) s’interroge sur les degrés de probabilité pouvant être associés aux verbes modaux au moyen d’un questionnaire visant l’assimilation de ces formes avec des adverbes (modaux).

⁶⁶ Traduction proposée : *Les verbes modaux épistémiques expriment une factualité incertaine et inconnue [+/-factuel]. Le Konjunktiv II, en revanche, signale la non-factualité. Mais ce n’est pas la fonction principale du Konjunktiv II. La non-factualité pure est exprimée par la négation de phrase. La fonction principale du Konjunktiv II est plutôt d’évoquer des conditions dont la non-réalisation cause la non-factualité de l’état de choses présenté.*

L'autrice propose – dans la mesure du possible⁶⁷ – une analyse compositionnelle pour les verbes modaux conjugués au *Konjunktiv II*, qu'elle considère comme étant des formes complexes qui combinent les sens intrinsèques à chacune des parties, comme dans l'exemple suivant (Diewald 1999 : 200) :

(16) *Auf dieser Erfahrung **sollten** wir aufbauen.*

[Nous devrions nous appuyer sur cette expérience.]

Dans cet exemple (16), l'emploi du *Konjunktiv II* ne correspond pas à son sens de base, qui consiste – selon la citation ci-dessus – à signaler la non-factualité d'un état de choses, entraînée par une condition non-remplie. Le *Konjunktiv II* indique ici que la directive qu'a reçu le sujet de réaliser l'action dénotée par l'infinitif est soumise à une condition. À la différence d'un même énoncé avec *sollen* à l'indicatif, la validité de la directive exprimée en (16) est conditionnelle. Ainsi, les énoncés avec *sollen* au *Konjunktiv II* sont perçus comme des directives atténuées et se voient attribués des effets de sens tels que conseil, suggestion ou recommandation (cf. Buscha *et al.* 1985 : 18 ; Öhlschläger 1989 : 175-176 ; Welke 1965 : 100).

Diewald (1999) souligne, par ailleurs, que le sens véhiculé par le *Konjunktiv II* est souvent ambigu quand cette forme fléchit les verbes modaux. Les formes du *Konjunktiv II* peuvent alors s'interpréter non seulement dans le sens « standard » mais aussi dans un sens dérivé que nous venons de voir⁶⁸. Pour illustrer ces cas, elle donne les exemples suivants (Diewald 1999 : 194) :

(17) *Man **müßte** sich also auf völkerrechtliche Fragen beschränken.*

[On devrait donc se limiter aux questions de droit international.]

(18) *Und nun **könnten** auch die Politiker offen und frei ihre Meinung sagen.*

[Aussi les politiciens pourraient maintenant s'exprimer ouvertement et librement.]

Les deux exemples (17) et (18) représentent des verbes modaux conjugués au *Konjunktiv II*, à savoir *müssten* et *könnten*. Dans l'optique d'analyser ces formes complexes de manière compositionnelle, Diewald (1999) précise que le *Konjunktiv II* connaît deux interprétations sans qu'il ne soit ni nécessaire ni possible d'admettre l'une plus que l'autre. Selon la première interprétation, qui correspond au sens de base du *Konjunktiv II*, celui-ci porte sur le verbe modal et signale (en raison d'une condition non-remplie) la non-factualité de la modalité exprimée par

⁶⁷ Dans la perspective de la grammaticalisation adoptée dans Diewald (1999), l'autrice souligne que les verbes modaux au *Konjunktiv II* ont tendance à subir un changement linguistique et à se particulariser dans le système modal – processus particulièrement évident pour la forme *möchten* (cf. aussi Näf 2011). Ainsi, seuls les emplois des verbes modaux les moins grammaticalisés peuvent être soumis à une analyse sémantique compositionnelle, à la différence des formes ayant changé de sens au fil du temps.

⁶⁸ Une analyse similaire à celle de Diewald est proposée dans le chapitre 6.5 de Baumann (2017).

müssen et *können*. La deuxième interprétation, qui correspond au sens dérivé dit atténuatif du *Konjunktiv II*, renvoie à une condition qui constitue le cadre de validité de la proposition véhiculant un sens de nécessité ou de possibilité en fonction du verbe modal. Ainsi, les formes fléchies en (17) et (18) peuvent exprimer, d'un côté, une nécessité et une possibilité non-factuelles et aussi, de l'autre, une nécessité et une possibilité conditionnelles. Cette ambiguïté ressort du commentaire suivant à propos de (18) : « Les politiciens ne peuvent-ils pas s'exprimer ouvertement et librement, parce qu'une certaine condition n'est pas remplie, ou le peuvent-ils, pourvu qu'ils acceptent une certaine condition ? » (Diewald 1999 : 194).

Un phénomène intéressant ressort de l'étude des verbes modaux sur corpus menée dans Diewald (1999 : 218-220) quant aux différences liées à la forme des verbes modaux dans l'expression d'une valeur épistémique : *können* à valeur épistémique, contrairement à *müssen* à valeur épistémique, apparaît préférentiellement au *Konjunktiv II* ou avec une négation externe, qui a dans sa portée l'ensemble d'une proposition⁶⁹. D'une manière similaire, Lötscher (1991 : 438) constate dans son étude qualitative que *müssen* à valeur épistémique apparaît préférentiellement à l'indicatif ; en revanche, les exemples construits pour *können* à valeur épistémique le font conclure que les formes de l'indicatif et du *Konjunktiv II* sont librement substituables, à la différence près que le degré d'incertitude exprimée changerait. Pour ce qui est des autres verbes modaux, Lötscher (1991) relève les (in)compatibilités suivantes avec le *Konjunktiv II* :

Emploi épistémique	Indicatif	<i>Konjunktiv II</i>
<i>dürfen</i>	-	+
<i>sollen</i>	(+)	+
<i>wollen</i>	(+)	-

Tableau 9 : Modes verbaux de *dürfen*, *sollen* et *wollen* épistémiques (dans Lötscher 1991 : 350).

Selon cette description, l'emploi épistémique du verbe *dürfen* se limite aux formes du *Konjunktiv II*⁷⁰. À l'inverse, *wollen* à valeur épistémique n'apparaît jamais au *Konjunktiv II* ;

⁶⁹ Cf. Diewald (1999 : 219) : Le corpus analysé compte 23 exemples de *können* à valeur épistémique, dont 11 occurrences sont au *Konjunktiv II* – sans négation – et 8 se trouvent accompagnées d'un élément de négation. En revanche, aucune des 9 attestations de *müssen* à valeur épistémique n'apparaît sous la forme du *Konjunktiv II* ni dans la portée d'une négation.

⁷⁰ Selon l'analyse de Diewald (1999 : 235), le *Konjunktiv II* signale, dans cet emploi précis de *dürfen*, que l'évaluation épistémique du locuteur est conditionnée, par exemple par les propos d'un autre locuteur cités dans l'avant-texte (d'où la fonction dite phorique définie pour *dürfen* épistémique ; voir commentaire de la figure 3, ci-dessus). En raison de cette référence de *dürfen* épistémique à des propos tenus antérieurement, l'autrice propose la paraphrase « ich folgere daraus, daß mir die Vermutung erlaubt ist, daß... » [j'en déduis que je suis autorisé(e) à supposer que...].

les formes indicatives de *wollen* peuvent avoir une valeur épistémique, signalant plus spécifiquement un emprunt, c'est pourquoi Lötscher (1991) les marque entre parenthèses. Pour ce qui est du verbe *sollen*, l'emploi épistémique des formes indicatives, comme pour *wollen*, a une fonction quotative, d'où les parenthèses ; ses formes au *Konjunktiv II* peuvent, selon Lötscher (1991), véhiculer une valeur épistémique (non-quotative), qu'il illustre par l'exemple *Die Kirche sollte gerade da vorne um die Ecke sein* (*ibid.* : 350) [= *L'église devrait être juste au coin de la rue*]. Diwald (1999 : 202-203), en revanche, souligne que cet emploi – extrêmement rare selon ses analyses menées sur corpus – est un cas particulier, car il ne donne pas lieu à une évaluation épistémique standard en termes de factualité de l'état de choses énoncée.

Si la description de Diwald (1999) est sans doute l'une des plus détaillées pour la sémantique des verbes modaux allemands, elle présente la faiblesse de parler d'emplois épistémiques *subjectif* et *objectif*⁷¹ : seul le premier est un emploi déictique, tandis que le second est rapproché de l'emploi dynamique (non-déictique) des verbes *können* et *müssen*. L'étude de Hundt (2005) montre que cette distinction en termes de subjectivité et d'objectivité n'a pas lieu d'être pour la catégorie épistémique. Cet auteur souligne l'importance, en ce qui concerne ce dernier cas de figure, de discerner l'emploi aléthique pour les verbes modaux *können* et *müssen*, comme nous l'avons vu pour le français avec Kronning (1996). Tel est le cas dans le travail le plus récent sur les verbes modaux de l'allemand : Baumann (2017) distingue, en effet, les emplois (dynamico-)déontique, aléthique et épistémique, appelés respectivement *handlungsbezogen* (relatif au faire), *erfahrungsbezogen* (relatif à l'expérience) et *erkenntnisbezogen* (relatif à la connaissance). L'emploi aléthique peut être défini *ex negativo* par rapport à l'emploi épistémique :

Der wesentliche Unterschied [zur erkenntnisbezogenen(-epistemischen) Lesart] besteht darin, dass in erfahrungsbezogener [alethischer] Lesart keine Einschätzung einer bzgl. Faktizität entschiedenen Situation zum Ausdruck kommt, sondern [...] eine Erwartungshaltung in Hinblick auf eine noch nicht entschiedene, weil nachzeitige Situation. (Baumann 2017 : 343)⁷²

Il ressort de cette définition que les emplois aléthique et épistémique des verbes modaux diffèrent en ce qui concerne l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'état de choses énoncé, qui n'est pas sans lien avec la localisation temporelle de ce dernier. Si dans les deux cas le locuteur

⁷¹ Cf. aussi Öhlschläger (1989).

⁷² Traduction proposée : *La principale différence par rapport à la lecture épistémique est que la lecture aléthique n'exprime pas une évaluation d'un état de choses révolu quant à sa factualité, mais une attitude d'expectative vis-à-vis d'un état de choses non encore révolu, c'est-à-dire ultérieur.*

évoque un état de choses dont il ignore la réalisation au moment où il parle, il peut dans le cas d'un état de choses futur exprimer qu'il s'y attend plus ou moins fortement (catégorie aléthique), à la différence d'un état de choses situé dans le passé ou dans le présent, qui engage le locuteur à exprimer son degré de certitude (catégorie épistémique). À l'instar de la description de Baumann (2017), qui recoupe largement la tripartition sémantique proposée par Kronning (1996) pour les verbes modaux du français, nous retenons les trois emplois dynamico-déontique, aléthique et épistémique pour l'analyse des verbes modaux allemands.

Pour clore cet aperçu de la sémantique des verbes modaux allemands, nous pourrions – comme dans la synthèse sur les verbes *devoir* et *pouvoir* (section 2.1, ci-dessus) – mettre l'accent sur le foisonnement terminologique, qui caractérise les descriptions présentées. L'une des raisons de ce foisonnement étant la diversité des approches adoptées pour la description sémantique des verbes modaux, nous préférons focaliser le bilan qui suit sur cet aspect, c'est-à-dire les démarches théoriques et interprétatives envisagées pour décrire les différents sens de ces formes que l'on observe dans le discours. Afin de donner un aperçu plus complet de cet aspect, nous allons faire un rapprochement entre les travaux menés en linguistique allemande et ceux menés en linguistique française, présentés jusqu'ici.

Sur le plan théorique, la question de la diversité sémantique des verbes modaux en discours peut être abordée sous l'angle de l'homonymie, de la monosémie ou de la polysémie. Du côté français, nous avons principalement vu des descriptions s'inscrivant dans une perspective polysémique (cf. Barbet 2013 ; Kronning 1996 ; Vetters 2004) ; l'approche homonymique proposée par Huot (1974) rencontre des difficultés théoriques, que l'autrice souligne elle-même, de sorte qu'elle est aujourd'hui généralement abandonnée. Du côté allemand, le travail pionnier sur la sémantique des verbes modaux, celui de Bech (1949), est mené dans une approche monosémique. Si les définitions uniques que propose cet auteur pour chaque forme inspirent largement les travaux ultérieurs sur ce sujet, il a été montré à plusieurs reprises (cf. Öhlschläger 1989 : 184-185 ; Diewald 1999 : 99) qu'elles atteignent leur limite quant à l'explication des deux emplois fondamentaux – épistémique et non-épistémique – distingués dans les analyses polysémiques. Si, à la différence de l'approche homonymique, le traitement monosémique des verbes modaux « serait assez aisément envisageable » (Gosselin 2010 : 444), la question qui se pose à cet égard est la suivante : comment rendre compte, à partir d'un noyau de sens invariant et stable, des « usages de *pouvoir* et *devoir* [qui] échappent à une analyse modale en termes de nécessité et de possibilité » (Vetters 2012 : 33), appelés postmodaux ?

Sur le plan interprétatif, qui est directement lié aux approches théoriques mentionnées ci-dessus, il existe deux démarches opposées pour rendre compte de la diversité sémantique des verbes modaux, en fonction du rôle attribué au contexte linguistique. L'une des approches consiste à répertorier et à décrire pour chaque verbe modal les sens conventionnels, c'est-à-dire les sens qui seraient inscrits – en nombre déterminé – dans la langue et existent indépendamment du contexte dans lequel la forme apparaît (cf. Kronning 1996 ; Diewald 1996). Dans l'autre approche, on rend compte de la polysémie, au moins apparente, des verbes modaux en discours par un noyau sémantique sous-déterminé qui donnerait lieu, en y intégrant des informations contextuelles, à un nombre – en principe – indéterminé d'effets de sens (cf. Le Querler 1996 ; Vetters 2004 ; Barbet 2013). Les effets de sens se distinguent des sens conventionnels en ce sens qu'ils ne sont pas lexicalement encodés mais inférés du contexte, c'est-à-dire qu'ils sont obtenus par un enrichissement pragmatique du noyau sémantique sous-déterminé (cf. Saussure 2014). Que ce soit dans l'une ou l'autre approche, rares sont les travaux qui s'intéressent à l'interprétation de formes modales complexes, comme *devoir* au conditionnel ou *müssen* au *Konjunktiv II*, qui soulèvent des questions telles que : leur sens est-il compositionnel, c'est-à-dire deux traits sémantiques s'additionnant en un noyau complexe, ou intègrent-elles le système modal en tant qu'unités linguistiques dont le sens s'est conventionnalisé, et se comportent-elles de manière similaire d'une langue à l'autre ?

Pour conclure, nous aborderons quelques aspects problématiques, qui ressortent des aperçus de la littérature sur la sémantique des verbes modaux du français et de l'allemand, en ce qui concerne les approches interprétatives adoptées. Comme évoqué plus haut dans l'aperçu des travaux francophones (voir synthèse de la section 2.1), le foisonnement terminologique, qui caractérise le domaine de la modalité verbale, reflète le problème des délimitations conceptuelles floues des catégories modales ; ce problème devient d'autant plus sensible si l'on élargit l'aperçu aux études germanophones. Délimiter les sens modaux et les nommer est – et restera – un enjeu majeur dans l'étude de la modalité⁷³ car, comme le souligne Diewald (1999 : 73), « Die "Arten der Modalität" sind [...] ein Einteilungskonzept, das je nach Zweck unterschiedlich (nicht beliebig) zugeschnitten werden kann »⁷⁴. Ainsi, les types de modalités différenciés pour une forme donnée varient en fonction de l'orientation linguistique choisie et de l'approche interprétative qu'elle sous-tend pour rendre compte du sens des formes modales.

⁷³ Depuis le début des recherches sur la modalité linguistique, l'état « nébuleux » de celle-ci est discuté (Meunier 1981) et continue de l'être aujourd'hui.

⁷⁴ Traduction proposée : Les « types de modalité » sont des notions classificatoires qui peuvent être conçues différemment (de façon non-arbitraire) en fonction de l'objectif.

En ce qui concerne les approches des axes traités dans les aperçus, notamment la pragmatique cognitive et la pragmatique énonciative, on peut soulever les problématiques suivantes. Face à une description s'intéressant aux opérations cognitives, qui prévoit l'intégration d'informations contextuelles à un noyau sémantique sous-déterminé, on peut se demander comment rendre compte du fait que certaines formes ayant un noyau sémantique *a priori* équivalent d'une langue à une autre ne permettent pas, à contexte égal, le même enrichissement pragmatique : par exemple, l'effet de sens de concession est bloqué en allemand avec le verbe *können*, mais possible en français avec *pouvoir*. Une telle description se heurte aussi à la difficulté d'expliquer les cas où le noyau sémantique d'une forme donne des indications apparemment incompatibles avec celles suggérées par le contexte : pour l'emploi épistémique de *devoir*, par exemple, le processus d'enrichissement reviendrait à annuler, au profit d'un effet de sens de probabilité, l'indication sémantique de nécessité, qui constitue le noyau de ce verbe modal. Si les descriptions qui raisonnent en termes de polysémie donnent une piste quant à la particularité de l'emploi épistémique de *devoir* par rapport à son emploi déontique par le biais des opérations énonciatives de monstration et de véridiction, elles laissent inexplicé le fait que la gamme des valeurs possibles dans le paradigme des verbes modaux ne se recoupe pas toujours d'une langue à l'autre : comment se fait-il, par exemple, que la valeur déontique est commune aux verbes *devoir* et *sollen*, alors que la valeur épistémique d'emprunt se limite au verbe allemand, et que cette même valeur est véhiculée en français par le recours à la forme verbale du conditionnel ? Ni l'une ni l'autre approche ne s'interroge, en effet, sur les mécanismes qui font que des sens semblables, voire identiques, se transmettent dans deux langues par des formes différentes, et plus généralement, pourquoi et comment les sens modaux se greffent sur certaines formes au détriment d'autres.

Ces aspects problématiques ouvrent la voie à l'orientation théorique que nous choisissons pour l'étude des verbes modaux. Si les travaux monolingues passés en revue nous donnent des indications très étoffées sur la sémantique de ces formes, aucun d'entre eux ne permet de comprendre les raisons des différences fines que l'on observe d'une langue à l'autre. C'est là l'enjeu de notre étude contrastive français-allemand, qui cherche à apporter des éléments d'explication quant aux différences entre sens modaux de formes correspondantes dans ces deux langues. Il s'agira, en effet, de proposer une représentation du sens des verbes modaux qui se situe « en amont » du processus interprétatif, tout en étant compatible avec les études existantes et prédictive des interprétations qui y sont proposées. Pour ce faire, nous utiliserons une grille d'analyse, permettant de rendre compte de la mise en place des sens modaux. Avant

d'introduire cette grille d'analyse (section 2.4), nous allons poursuivre maintenant avec les travaux sur les verbes modaux qui adoptent, comme le nôtre, une perspective contrastive français-allemand. Il s'agira par ailleurs d'introduire le système français-allemand des verbes modaux, tel que nous le concevons sur la base de ces travaux et de la littérature à perspective monolingue.

2.3 Système sémantique des verbes modaux français et allemands

Dans les deux précédentes sections, dédiées aux systèmes français et allemand des verbes modaux dans une perspective monolingue, nous avons pu donner un bref aperçu de la littérature abondante sur ce sujet. Si, dans la présente section, nous nous intéressons aux ressemblances et différences entre ces deux systèmes, force est de constater le manque d'études contrastives français-allemand sur les verbes modaux. Mis à part quelques grammaires et études traductologiques (voir note 3, section 1.1), les seuls travaux entièrement consacrés à la comparaison des verbes modaux du français et de l'allemand sont, à notre connaissance, ceux de Blumenthal (1976) et de Schnur (1977). Alors que le premier s'intéresse principalement aux relations sémantiques possibles entre les verbes modaux, la seconde ajoute à cet aspect la caractérisation du système que forment les verbes modaux du français et de l'allemand.

L'étude de Schnur (1977) a pour but d'établir le système des verbes modaux du français et de l'allemand sur la base de critères syntaxiques, se vérifiant également à l'échelle sémantique⁷⁵. Plus précisément, pour appartenir à ce système, les formes doivent passer une série de tests formels, comme l'identité parfaite entre le sujet du verbe modal et celui du verbe plein à l'infinitif ou la possibilité d'une construction infinitive sans préposition, et d'ailleurs avoir un comportement sémantique homogène. Des 21 formes françaises et 12 formes allemandes initiales (dont la sélection reste injustifiée), seule la moitié d'entre elles figure dans le système des verbes modaux, qui se présente comme suit :

⁷⁵ Ce travail étant mené, avant tout, d'un point de vue syntaxique, la terminologie employée par l'autrice est plus précisément celle de *modale Hilfsverben* (auxiliaires modaux) ; dans les remarques conclusives, après avoir intégré la perspective sémantique à son étude, elle propose le terme *modalisierende Verben* (verbes modalisateurs).

Français	Français/Allemand	Allemand
<i>compter</i> <i>espérer</i> <i>penser</i> <i>aimer</i> <i>avoir beau</i> <i>faillir</i> <i>oser</i>	<i>devoir/müssen</i> <i>pouvoir/können</i> <i>vouloir/wollen</i>	<i>sollen</i> <i>mögen</i> <i>dürfen</i>

Tableau 10 : Système des verbes modaux français et allemands (d'après Schnur 1977 : 291).

On observe un noyau de formes commun aux deux langues, qui, selon Schnur, fonctionneraient exclusivement comme verbes modaux : *devoir/müssen*, *pouvoir/können* et *vouloir/wollen*⁷⁶. Chacune de ces langues se particularise par un ensemble de formes qui se situent à la périphérie de ce noyau central. L'intégration des sept formes périphériques françaises au système modal est motivée par la proximité sémantique avec *vouloir*, chacune indiquant l'intention du sujet, et donc une référence personnelle (*personal*). Contrairement aux formes périphériques françaises, celles de l'allemand peuvent avoir soit une référence personnelle, soit une référence objective, et sont donc bivalents (*zweistellig*), comme *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*. Les trois formes allemandes *sollen*, *mögen* et *dürfen* sont qualifiées, elles, de verbes modaux de deuxième ordre, du fait que chacune d'entre elles se range aux côtés d'un verbe modal principal : *müssen-sollen*, *können-mögen* et *wollen-dürfen*. La différence entre les deux membres de ces paires serait que *sollen*, *mögen* et *dürfen*, contrairement à *müssen*, *können* et *wollen*, indiqueraient la volonté d'une instance tierce (voir aussi tableau 7, section 2.2). Par rapport aux quatre différentes manières de regrouper les verbes modaux allemands que nous avons vues plus haut (section 2.2), celle dans Schnur (1977) est une cinquième variante : il y a rapprochement entre *müssen* et *sollen* comme chez Hentschel & Weydt (2013), entre *wollen* et *dürfen* comme chez Bech (1949) et entre *können* et *mögen* comme dans Duden (2009), tout en s'éloignant du système proposé par Diwald (1999). La disposition des verbes modaux allemands dans un système multicritère ne fait donc pas consensus.

De cette première comparaison, nous pouvons retenir que le système des verbes modaux français et allemand est asymétrique. Il ne se présente pas exclusivement par paires de formes (*devoir/müssen*, *pouvoir/können*), mais des formes supplémentaires s'observent du côté allemand (*dürfen*, *mögen*, *sollen*). Par ailleurs, la particularité observée pour *vouloir/wollen* (et

⁷⁶ Une telle analyse sous-tend une approche homonymique, qui dissocie les verbes *devoir* et *können* au sens plein, respectivement 'être redevable' et 'maîtriser', des lexies modales homonymes.

les autres formes périphériques françaises du tableau 10 ci-dessus), qui s'utilisent exclusivement dans des constructions personnelles et se distinguent ainsi des autres verbes modaux, justifie son exclusion du paradigme étudié dans ce travail. Seront retenues pour l'analyse, dans le paradigme des verbes de nécessité, une forme en français (*devoir*) vs deux formes en allemand (*müssen, sollen*) et, pour les verbes de possibilité, une forme en français (*pouvoir*) vs trois formes en allemand (*dürfen, können, mögen*). Un tel déséquilibre des formes d'une langue à l'autre affecte inévitablement les relations sémantiques qu'entretiennent les verbes modaux français et allemands.

Outre la disposition des verbes modaux français et allemand au sein d'un système sémantique, Schnur (1977) s'intéresse aux fonctions que remplissent ces formes dans l'énonciation. Elle les distingue en fonction du critère de la perspective du locuteur, c'est-à-dire la manière dont celui-ci considère l'état de choses énoncé. Si, avec le tableau suivant, l'autrice veut avant tout caractériser chaque verbe modal au moyen de ce critère de perspectivité, elle donne aussi des pistes quant à la différenciation des verbes *sollen* et *mögen* par rapport à leurs paires respectifs, à savoir *müssen* et *können* :

Énoncé		Participants	Perspective du locuteur
<i>Er... in Paris gewesen sein. (Il... avoir été à Paris.)</i>	<i>soll (doit)</i>	locuteur, informateur (± connu)	assertorique
	<i>kann (peut)</i>	locuteur	problématique
	<i>muß (doit)</i>	locuteur	apodictique
	<i>mag (peut)</i>	locuteur, objectant (± réel)	concessif
	<i>dürfte (devrait)</i>	locuteur	acceptable
	<i>darf nicht</i>	locuteur	optatif _{neg.}
	<i>braucht nicht</i>	locuteur	insignifiant
	<i>will (veut)</i>	locuteur, informateur (=sujet grammatical)	dubitatif

Tableau 11 : Fonctions des verbes modaux français et allemands (d'après Schnur 1977 : 284).

L'énoncé-type choisi, qui est identique pour l'allemand et le français, se prête à une interprétation épistémique pour la quasi-totalité des verbes modaux⁷⁷. L'autrice peut ainsi souligner la différence entre les verbes modaux quant à la perspective du locuteur qui les utilise. Mais, étonnamment, Schnur ne commente aucun des termes qualifiant cette perspective (assertorique, problématique, apodictique, concessif, acceptable, optatif, non-pertinent, dubitatif), jugeant peut-être qu'ils parlent pour eux-mêmes⁷⁸. Le tableau en lui-même présente, cependant, un atout majeur. D'une part, il fait ressortir l'analogie entre *müssen* et *sollen*, ainsi qu'entre *können* et *mögen* ; on observe, en effet, que deux formes concurrentes en allemand correspondent à une seule forme du français, respectivement *devoir* et *pouvoir*. D'autre part, ce tableau donne un indice quant à la différence fine qui existe entre ces formes concurrentes de l'allemand. Contrairement à *devoir/müssen* et *pouvoir/können*, paires identifiées comme étant au cœur du système des verbes modaux (voir tableau 10, ci-dessus) et qui concernent la seule perspective du locuteur, les trois verbes *sollen*, *mögen* et *dürfen* impliquent une deuxième partie prenante dans l'énonciation. Il s'agit, pour *sollen*, d'un informateur et, pour *mögen*, d'un interlocuteur. Le verbe *dürfen*, troisième forme périphérique de l'allemand, se particulariserait non pas par l'évocation d'une instance tierce, mais par la forme verbale elle-même, soit en négation (*darf nicht*) soit au *Konjunktiv II* (*dürfte*)⁷⁹.

Une autre analyse contrastive des verbes modaux se trouve dans Blumenthal (1976). Cette étude aborde les verbes modaux du français et de l'allemand sous l'angle de la polysémie et de la (para-)synonymie ; en d'autres termes, les formes sont étudiées quant à leur gamme de sens ainsi qu'aux relations synonymiques et d'équivalence que l'on observe entre elles, à l'intérieur d'une langue ou en passant d'une langue à l'autre. Suivant l'approche logicienne des modalités, les relations sémantiques entre les verbes modaux allemands à valeur déontique ou aléthique sont représentées sous la forme d'un carré :

⁷⁷ En font exception les deux formes niées *darf nicht* et *braucht nicht* qui, par ailleurs, ne figurent pas parmi le noyau central des verbes modaux identifié dans le tableau 10 ci-dessus.

⁷⁸ Lors de la présentation de notre cadre théorique (voir section 2.4), nous reviendrons sur le terme *concessif*, qui peut qualifier un emploi particulier de *mögen* et de *pouvoir*.

⁷⁹ La relation d'équivalence qu'établit Schnur (1977) entre *dürfte* et *devrait* est critiquée par elle-même comme étant imprécise.

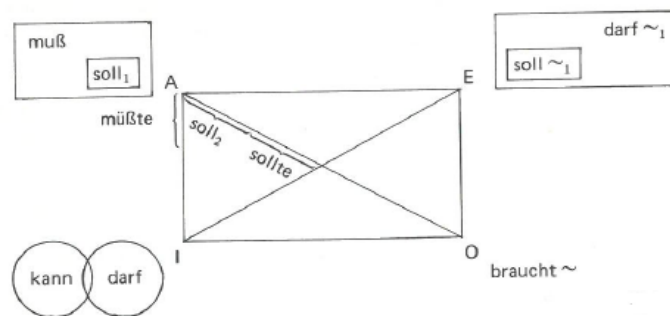


Figure 4 : Carré modal des verbes allemands (dans Blumenthal 1976 : 48).

Les axes qui structurent ce système correspondent aux négations logiques : les relations horizontales (A-E ; I-O) s'établissent entre formes à sens (sub-)contraire, les relations diagonales (A-O ; I-E) entre formes à sens contradictoire. Les relations de (quasi-)synonymie entre les formes sont représentées par des surfaces – rectangles ou rondes – qui se recouvrent (partiellement). Ainsi, ce schéma relationnel fait ressortir la proximité sémantique de plusieurs formes : si la ressemblance entre *müssen* et *sollen* (point A) et de *können* et *dürfen* (point I) a déjà été mentionnée, nous aimerions attirer l'attention sur le rapprochement entre *sollen* et *dürfen* dans un seul et même espace sémantique (point E). D'un point de vue logique, cet espace sémantique (E) correspond à l'expression de l'impossible, qui résulte soit d'une négation contraire de la nécessité exprimée par le verbe *sollen* soit d'une négation contradictoire de la possibilité qu'exprime *dürfen*⁸⁰. Nous y reviendrons plus bas (voir commentaire du tableau 12).

C'est sur la base de ces négations logiques que Blumenthal (1976) établit les relations d'équivalence entre les verbes modaux du français et de l'allemand. Il propose la représentation schématique suivante, sans laquelle le tilde (~) signale la négation :

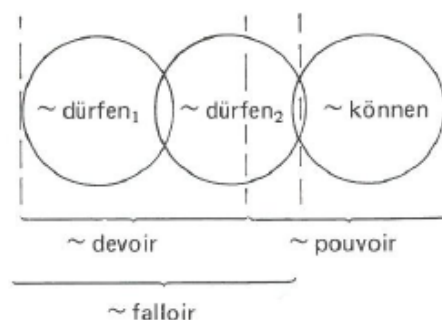


Figure 5 : Équivalences des verbes modaux français et allemands (dans Blumenthal 1976 : 50).

⁸⁰ Barbet (2013 : 6) précise que « la négation [...] porte sur l'opérateur en cas de contradiction, et sur la proposition dans les cas de contrariété ».

La distinction de *nicht dürfen*₁ et de *nicht dürfen*₂, dans cette figure, résulte des deux types de négation mentionnés ci-dessus : le premier étant la négation contraire de *müssen* (y compris *sollen*, voir figure 4 ci-dessus), le second étant la négation contradictoire de *dürfen*. Ainsi, le schéma ne fait pas mention des verbes de nécessité allemands, *müssen* et *sollen*, qui sont indirectement représentés par *nicht dürfen*₁. En ce qui concerne les relations d'équivalence, la forme *nicht dürfen*₁ correspond à *ne pas devoir* et *nicht können* à *ne pas pouvoir*. La forme *nicht dürfen*₂, en revanche, correspond soit à *ne pas devoir* soit à *ne pas pouvoir*, selon le contexte⁸¹. En revanche, cette représentation ne permet pas de bien saisir les équivalences entre les formes affirmatives des verbes modaux du français et de l'allemand.

Éclairée par les études de Blumenthal (1976) et de Schnur (1977) ainsi que par la littérature à perspective monolingue (sections 2.1 et 2.2), s'intéressant surtout aux différents sens des verbes modaux en discours, nous allons maintenant proposer une conceptualisation du système que ces verbes forment en langue, visant à pouvoir rendre compte de leurs effets de sens discursifs. La manière dont nous concevons ce système répond à la recherche existante sur les points qui vont suivre, et en propose, en même temps, un approfondissement.

La sémantique des verbes modaux relève des catégories conceptuelles les plus fondamentales⁸². Les sens véhiculés par les verbes modaux du français peuvent être saisis à partir des notions de nécessité, de possibilité et de volition, que nous considérons – à l'instar des travaux cités ci-dessus (section 2.1) – comme étant leur signification de base. Pour formaliser cet apport spécifique et purement abstrait de *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*, qui s'actualise dans la réalisation de leurs emplois discursifs, nous avons recours respectivement aux opérateurs techniques NEC, POS et VOL⁸³. La délimitation de la signification des verbes modaux de l'allemand, en revanche, s'avère plus problématique : si les trois verbes principaux *müssen*, *können* et *wollen* sont généralement rattachés, comme leurs correspondants français, à la nécessité, la possibilité et la volition, il n'y a pas de consensus quant aux concepts auxquels renvoient les trois autres verbes *dürfen*, *mögen* et *sollen*. Toutes les propositions que nous avons vues (voir tableaux 6, 7, 8 et 10, sections 2.2 et 2.3) consistent à mettre en relation au moins

⁸¹ Cf. Blumenthal (1976 : 50-52) pour quelques exemples illustrant ces équivalences entre verbes modaux.

⁸² Cf. Guillaume (1964[1938] : 73) « Les verbes qui deviennent des auxiliaires ne sont dans aucune langue des verbes quelconques. Ce sont des verbes [...] exprimant les idées fondamentales de genèse, d'existence, de possession [ou] exprimant, sous une interprétation souvent fort subtile, la puissance, la volition, l'aptitude, l'accession, l'adhésion, la préhension, etc, etc. ».

⁸³ Rappelons que l'origine de ces contributions sémantiques est l'ensemble des effets de sens discursifs d'une forme qu'elles sont censées représenter, à un niveau abstrait, c'est-à-dire en langue. Il s'agit d'un outil servant au linguiste à rendre compte des mécanismes qui, outre les informations situationnelles, sous-tendent l'émergence des sens observés en discours.

l'un de ces trois derniers verbes avec une forme principale, avec laquelle ils partageraient l'expression d'un même concept, mais non le trait sémantique supplémentaire qui n'est attribué qu'à eux ; chez Schnur (1977), par exemple, *können*, *müssen* et *wollen* sont considérés comme des formes non-marquées auxquelles sont respectivement rattachés les verbes *mögen*, *sollen* et *dürfen* en tant que formes marquées d'un trait sémantique supplémentaire (voir tableau 10, ci-dessus). Nous suivons ce type d'analyse dans le sens qu'il semble y avoir des liens sémantiques forts entre *können*, *müssen* et *wollen* d'une part et *dürfen*, *mögen* et *sollen* d'autre part, sans pour autant vouloir établir des relations binaires entre ces formes. Au contraire, nous faisons l'hypothèse que les relations entre ces six formes sont plus complexes, c'est-à-dire que les trois formes « périphériques » *dürfen*, *mögen* et *sollen* partagent des traits sémantiques avec plusieurs des formes principales *können*, *müssen* et *wollen* – ce qui expliquerait pourquoi les analyses en termes de binarité peuvent diverger quant aux relations qu'elles établissent entre les verbes modaux, comme c'est le cas de toutes les propositions vues plus haut (sections 2.2 et 2.3).

Le système des verbes modaux tel que nous le concevons repose sur la projection d'un espace conceptuel formé des trois domaines de la possibilité, de la nécessité et de la volition⁸⁴. Ces domaines ne sont pas séparés les uns des autres, mais ils se recoupent partiellement, ce qui crée des zones mixtes dans cet espace conceptuel, comme l'illustre le schéma ci-dessous :

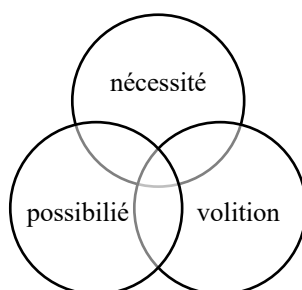


Figure 6 : Espace conceptuel des verbes modaux.

L'espace conceptuel est, par définition, une construction purement abstraite, tout comme la signification des verbes modaux – cette valeur sémantique abstraction faite de la situation de discours – que nous cherchons à représenter par le biais de cet espace. Il s'agit d'identifier les verbes modaux à une zone délimitée dans cet espace correspondant à un concept donné qu'ils encodent en tant que signification ; celle-ci est conçue, rappelons-le, comme l'apport

⁸⁴ Bien que la volition ne figure pas parmi les domaines modaux invoqués, dans l'introduction, pour définir l'objet d'étude, la prise en compte de ce domaine est essentielle, car le verbe *wollen*, qui figure traditionnellement dans le paradigme des verbes modaux de l'allemand, y est rattaché ; en français, en revanche, rares sont les travaux traitant de *vouloir* aux côtés de *devoir* et *pouvoir* (cf. notamment Desclés 2003 ; Gosselin 2010 ; Larreya 1997).

sémantique spécifique qu’une forme donnée contribue – de manière stable – au contenu d’un énoncé. Plus précisément, l’espace formé par les concepts de nécessité, de possibilité et de volition, ainsi que par les concepts relevant d’un croisement de ces derniers⁸⁵ (voir commentaire du tableau 12, ci-dessous), vise à représenter le système sémantique des verbes modaux en langue sur lequel reposent les sens observables en discours, sans que ceux-ci soient considérés comme étant encodés lexicalement. La disposition des verbes modaux à l’intérieur de cet espace conceptuel peut être représentée au moyen d’un tableau à double entrée en croisant les trois opérateurs NEC, POS et VOL, qui formalisent l’apport sémantique des verbes. Les systèmes du français et de l’allemand y sont représentés simultanément, afin de faciliter la comparaison sémantique :

	POS	NEC	VOL
POS	<i>pouvoir</i> <i>können</i>		
NEC	<i>mögen</i>	<i>devoir</i> <i>müssen</i>	
VOL	<i>dürfen</i>	<i>sollen</i>	<i>vouloir</i> <i>wollen</i>

Tableau 12 : Système sémantique des verbes modaux du français et de l’allemand.

En regardant ce tableau de haut en bas, les verbes de possibilité – *pouvoir/können-mögen-dürfen* – et les verbes de nécessité – *devoir/müssen-sollen* – se trouvent regroupés respectivement dans une même colonne, sans oublier les verbes de volition *vouloir/wollen*. Chaque cellule correspond à un croisement de deux des trois opérateurs ‘nécessité’ (NEC), ‘possibilité’ (POS) et ‘volition’ (VOL), ce qui donne un total de six combinaisons différentes possibles⁸⁶, de sorte que chaque verbe modal connaît une contribution unique⁸⁷ (mis à part les équivalents d’une

⁸⁵ Si cet espace conceptuel se veut valable à la fois pour le français et l’allemand, il convient de noter que les zones mixtes qu’il contient ne concernent, pour le paradigme des verbes modaux considéré ici, que certaines formes de l’allemand (à savoir les verbes *dürfen*, *sollen* et *mögen*, voir commentaire du tableau 12, ci-dessous), à l’exclusion de la zone centrale, qui correspond à un croisement des trois domaines modaux, difficilement concevable comme étant encodé linguistiquement. En français, ni *devoir*, ni *pouvoir* ou *vouloir* ne couvrent l’une de ces zones mixtes ; or, il n’est pas exclu qu’il y ait des verbes modaux français pour lesquels c’est le cas, notamment *falloir*, qui semble pouvoir être rapproché – comme *sollen* en allemand – de la zone mixte ‘nécessité-volition’.

⁸⁶ Les trois cellules vides grisées correspondent à celles situées du côté opposé d’une diagonale traversant le tableau du haut à gauche vers le bas à droite.

⁸⁷ Le problème qui se pose si l’on attribuait une même contribution à plusieurs verbes modaux est soulevé, en prenant l’exemple de l’anglais, par Kronning (1996 : 96, note 312) : « si l’on postule le même invariant sémantique pour les modaux anglais *can* et *may* [...], il n’est pas possible de prédire que *can*, à la différence de *may*, ne connaît pas d’interprétation épistémique [...], sauf à la forme négative *can’t* [...]. On pourrait probablement résoudre ce problème [...], en formulant des restrictions sur la saturation des variables posées par l’invariant sémantique, mais, dans ce cas, ces deux modaux anglais n’auraient plus vraiment le même invariant sémantique ».

langue à l'autre) : il y a trois combinaisons « répétitives », qui correspondent au croisement d'une même valeur ('possibilité-possibilité', 'nécessité-nécessité' et 'volition-volition') et trois combinaisons formées de valeurs distinctes ('possibilité-nécessité', 'possibilité-volition' et 'nécessité-volition'). Ces combinaisons décrivent la contribution sémantique des verbes modaux ; les combinaisons « répétitives » doivent être comprises comme contribution sémantique simple, c'est-à-dire à indication unique, et les combinaisons mixtes comme une contribution sémantique complexe, c'est-à-dire à double indication. Les formes ayant une contribution sémantique simple se trouvent en français et en allemand, et elles apparaissent par paires : il s'agit de *devoir-müssen*, *pouvoir-können* et *vouloir-wollen* qui indiquent, respectivement, la nécessité (NEC), la possibilité (POS) et la volition (VOL). Les formes pour lesquelles nous postulons une contribution sémantique complexe ne s'observent qu'en allemand : il s'agit de *mögen* dont la double indication est 'possibilité-nécessité' (POS-NEC), ainsi que de *dürfen* indiquant 'possibilité-volition' (POS-VOL) et de *sollen* indiquant 'nécessité-volition' (NEC-VOL)⁸⁸. À ce propos, on soulignera qu'une telle description métalinguistique de la sémantique des verbes modaux à un niveau abstrait se transpose parfois difficilement en langage naturel. Dans les paragraphes qui suivent, nous illustrerons à l'aide d'exemples précis comment comprendre les contributions sémantiques complexes des verbes modaux qui, à première vue, peuvent paraître trop abstraites, voire parfois contradictoires ; nous y introduirons notamment les gloses « permission » (PER) pour *dürfen* et « obligation » (OBL) pour *sollen* (cf. Grumbach 1981 : 77-78), ainsi que « potentialité » (POT) pour *mögen*. Par ailleurs, nous aborderons la question de la concurrence entre ces verbes à contribution complexe et les verbes à contribution simple, qui ne se recoupent que partiellement du fait d'une indication partagée à laquelle s'ajoute une indication supplémentaire dans le cas des premiers.

Le verbe *dürfen* ressort du tableau 12 comme l'une des trois formes à contribution sémantique complexe. Il s'agit de la double indication « possibilité-volition » (POS-VOL) qui, par souci de simplification, peut être glosée par « permission » (PER). La combinaison POS-VOL, tout comme la glose PER, signifie une possibilité qui dépend d'un acte de volonté, une possibilité accordée pour ainsi dire. Le verbe *dürfen* fait donc partie du paradigme des verbes

⁸⁸ Cf. Raynaud (1975 : 79) : « *Dürfen* et *sollen* n'ont en commun que le trait sémantique « intervention d'une autorité extrasubjective » [...]. Ils sont un faux couple. [...] ils se placent l'un à l'intérieur du champ [du possible], l'autre à ses confins ».

du possible⁸⁹, mais il se distingue du verbe *können*, en ce que sa contribution de possibilité est complexe. Les exemples (19) et (19') illustrent cette différence :

(19) *Die Texte **dürfen** nicht länger als 8000 Zeichen (inklusive Leerzeichen) sein.* (TS:18/12/08)

(19') *Die Texte **können** nicht länger als 8000 Zeichen (inklusive Leerzeichen) sein.*

[Les textes ne peuvent pas dépasser 8000 caractères (espaces comprises).]

Ces exemples montrent que, avec les deux verbes *dürfen* et *können*, la langue allemande est dotée d'un paradigme de formes qui lui permet de rendre explicite une différence fine quant à l'expression d'une possibilité. Il s'agit d'une possibilité théorique en (19) et d'une possibilité pratique/matérielle en (19'). En français, en revanche, le seul verbe *pouvoir*⁹⁰ – identifié à une contribution simple POS – ne saurait faire ressortir cette différence observée pour l'allemand, dont l'interprétation est alors purement contextuelle. Que *dürfen* se particularise par rapport à *können* en ce qui concerne l'expression d'une possibilité peut être illustré par l'exemple suivant :

(20) *Unsere Tore **kann** und **darf** doch jeder machen – sogar der Torwart.* (HA:06/05/08)

[N'importe qui peut (et peut) marquer nos buts – même le gardien.]

Les exemples tels que (20), où il y a coordination des verbes *können* et *dürfen*, sont courant en allemand. D'un point de vue de l'économie de la langue, cette coordination suggère que *können* et *dürfen* sont différents sémantiquement. Le fait que cette différence se situe au niveau de la contribution sémantique des deux verbes, et qu'elle n'est pas due aux seules données contextuelles, ressort aussi de cet exemple, puisque le contexte est le même.

Un deuxième verbe modal allemand qui, d'après notre représentation du système sémantique (voir tableau 12, ci-dessus), est doté d'une contribution complexe est *sollen*. Son indication se combine en 'nécessité-volition' (NEC-VOL), pouvant être glosée par 'obligation' (OBL). On notera que *sollen* et *dürfen* partagent l'indication « volition » en tant qu'élément constitutif de leur CS⁹¹. C'est pourquoi nous proposons une description de la double indication de *sollen* à l'instar de celle de *dürfen* ; nous la décrivons comme une nécessité qui dépend d'un

⁸⁹ Pour les cas où le verbe *dürfen* est nié, Diewald (1999 : 133) souligne qu'une analyse compositionnelle « *dürfen* + négation » est possible, se distanciant ainsi des analyses qui y voient un effet de sens de nécessité.

⁹⁰ La traduction *Les textes ne doivent pas dépasser 8000 caractères (espaces comprises)*, bien que correcte d'un point de vue logique ($\neg$ possible (p) = nécessaire ($\neg$ p), cf. Barbet 2013 : 5), ne semble pas adaptée d'un point de vue purement linguistique : elle ne correspondrait qu'à la lecture « possibilité/nécessité théorique » en (19), à la différence de la traduction proposée avec *pouvoir* qui, elle, peut également rendre la lecture « possibilité/nécessité pratique » en (19').

⁹¹ On retrouve ici, pour *dürfen* et *sollen*, l'idée des traits 'instance tierce' et 'extra-subjectif' (voir tableaux 7 et 8, section 2.2), sans pour autant s'éloigner des concepts abstraits qui constituent la contribution sémantique des verbes modaux.

acte de volonté, comme une nécessité imposée. Des exemples de *sollen* qui peuvent au mieux illustrer cette description sont sans doute à tirer des traductions luthériennes du Décalogue :

(21) *Du sollst deinen Vater und deine Mutter ehren.* (Exode 20.12)

(21') *Du **musst** deinen Vater und deine Mutter ehren.*

[Tu dois honorer ton père et ta mère.]

(22) *Du sollst nicht töten.* (Exode 20.13)

(22') *Du **darfst** nicht töten.*

[Tu ne dois pas tuer.]

Avec la double indication que comporte *sollen* dans notre description, les deux instructions qu'expriment (21) et (22) résultent d'une nécessité de faire (c'est-à-dire honorer les parents, ne pas tuer) à laquelle le destinataire est lié par une volonté extérieure, d'ordre religieux ou moral. Cette deuxième composante « volition » rapproche *sollen* et *dürfen* en langue. Cette contribution respective de nécessité imposée/obligation et de possibilité accordée/permission peut rendre compte de l'emploi déontique de *sollen* et *dürfen* en discours, sans avoir à recourir à une analyse en termes logiques. Si, d'un point de vue logique, le sens des exemples (22) et (22') est considéré comme similaire⁹², cela est dû à la portée de la négation par rapport à la nécessité et la possibilité déontiques qu'expriment les verbes modaux. Cependant, dans des contextes sans négation, une description de *sollen* en termes de contribution simple de 'nécessité', identique à celle de *müssen*, ne semble pas pouvoir rendre compte de la différence observée entre (21') et (21) ; seul *sollen*, voire l'impératif, convient à l'expression d'un commandement, à la différence de *müssen*, dans la traduction allemande du Décalogue⁹³. Si l'on voulait rechercher l'origine de la différence sémantique entre *sollen* et *müssen* dans les exemples (21') et (21) dans leurs statuts syntaxiques respectifs, à savoir métaprédicat et opérateur prédicatif, cette possibilité est exclue pour l'exemple suivant :

(23) *Inwieweit **muss** und **soll** ein Schriftsteller überhaupt politisch sein?* (SZ:24/05/00)

[Dans quelle mesure un écrivain doit-il (et doit-il) être politique ?]

La coordination qui s'observe en (23) suggère pour *sollen* et *müssen*, comme pour *dürfen* et *können* vus ci-dessus, une différenciation au niveau de leur contribution.

Le verbe *mögen* forme avec *dürfen* et *können*, selon le schéma explicatif proposé (voir tableau 12, ci-dessus), le paradigme des verbes de possibilité et il se distingue de ces derniers

⁹² Ces exemples expriment l'obligatoire de ne pas faire (22) et l'interdit de faire (22') ; cf. Barbet (2013 : 16).

⁹³ Dans la traduction française, on trouvera l'emploi modal du futur dit *jussif* (cf. Rossari *et al.* 2017 ; Hütsch 2018).

par sa contribution complexe spécifique. La double indication que nous postulons pour *mögen* est sans doute la plus abstraite, voire la plus contre-intuitive de toutes ; il s'agit de 'possibilité-nécessité' (POS-NEC), dont les deux composantes semblent intuitivement former une opposition⁹⁴. Nous entendons par cette double indication une possibilité fondamentale, qui existe par essence, qui s'impose naturellement, pouvant ainsi être glosée par 'potentialité' (POT). Si nous écartons l'hypothèse explicative selon laquelle *mögen* se rangerait aux côtés de *können*, en postulant une même contribution simple POS pour ces deux verbes, c'est en raison des exemples donnés ci-dessous (voir aussi note 87, ci-dessus), auxquels elle se heurterait. Pour plus de clarté, examinons le phénomène de la coordination, comme pour les deux précédents verbes :

(24) *Ob der Autor sich mit diesem Beitrag noch im Rahmen der Verfassung bewegt, **kann und mag** ich nicht beurteilen.* (FR:25/11/99)

[Je ne peux pas et ne suis pas enclin à juger si l'auteur de cet article est toujours dans le cadre de la constitution.]

La coordination des verbes *mögen* et *können* dans l'exemple (24) semble, à première vue, ne pas permettre de tirer les mêmes conclusions que pour *dürfen-können* et *sollen-müssen*. Ces derniers expriment, lorsqu'ils sont coordonnés, différentes nuances de possibilité et de nécessité, tandis que *können* et *mögen* évoquent intuitivement deux idées distinctes, la possibilité et la volonté. Si le verbe *mögen* se voit assimilé à *wollen*, en (24), par les travaux qui lui attribuent une valeur volitive dans cet emploi (cf. Diewald 1999), nous nous éloignons de cette position en faveur de la représentation proposée dans ce travail (voir tableau 12, ci-dessus)⁹⁵. Dans l'exemple (24), la double indication POS-NEC que nous postulons pour *mögen*, agit au niveau de la prédication ; c'est le cas aussi de l'indication POS de *können*. Suivant cette double indication, *mögen* relève du paradigme des verbes de possibilité et exprime, en tant qu'opérateur prédicatif dans la portée d'une négation (24), une incapacité de faire qui est liée aux contraintes intérieures, aux penchants naturels de l'agent (d'où notre traduction par *être*

⁹⁴ Dans certains dictionnaires de référence tels que le *Trésor de la langue française*, une relation d'opposition est établie entre *possibilité-nécessité* et *possible-nécessaire*. Or, du point de vue de la logique, la nécessité implique la possibilité, c'est-à-dire si quelque chose est nécessaire, alors c'est forcément possible (cf. Barbet 2013 : 5). En d'autres termes, le nécessaire n'est qu'un cas particulier du possible.

⁹⁵ Si l'exemple de la coordination entre *können* et *mögen* en (24) est un indice en faveur de la nature non-identique des CS respectives de ces deux formes modales, il en va de même pour *wollen* et *mögen* dans les exemples ci-dessous, tirés de notre corpus de travail :

- (i) *Wer **will und mag**, hat dazu direkt vor dem Zelt die Möglichkeit.* (HA:23/07/08)
[Celui qui veut en a la possibilité directement devant la tente.]
- (ii) *Es gibt eine Menge Geld auf dem Markt, und man **möchte und will** produzieren.* (SZ:16/03/00)
[Il y a beaucoup d'argent sur le marché, et on veut produire.]

enclin à et la proximité avec *wollen*). Outre la coordination de *mögen* et *können*, on observe aussi des cooccurrences où ces deux verbes ont un rapport d'interchangeabilité :

- (25) „*Tabu*“ ist ein Wort, das schwer faßbare Verhältnisse beschreibt. Es **mag** sich um menschlichen Takt handeln, es **kann** unausgesprochener gesellschaftlicher Druck sein. (FAZ:02/02/02)

[« Tabou » est un mot qui décrit des relations insaisissables. Il peut s'agir de tact humain, ça peut être une pression sociale tacite.]

- (26) **Mag** sein, dass die Grünen bei diesem Gesetz keine besonders entscheidende Rolle gespielt haben. **Kann** sein, dass Kerstin Müller als Fraktionsvorsitzende mehr Einfluss hat und Rezzo Schlauch mehr Freunde. So oder so sagt Ludwig Stiegler: „Der Beck ist der Troubleshooter der Koalition.“ (SZ:08/01/02)

[Il se peut que les Verts n'aient pas joué un rôle très décisif dans cette loi. Il se peut que Kerstin Müller ait plus d'influence en tant que chef de fraction et Rezzo Schlauch plus d'amis. Quoi qu'il en soit, Ludwig Stiegler dit : « Beck est le médiateur de la coalition. »]

Ces deux exemples font figurer *mögen* et *können* dans leur statut d'opérateur propositionnel, pouvant soit être syntaxiquement intégrés à la proposition (25), soit être extérieurs à la proposition (26)⁹⁶. On observe que, dans cet emploi, les deux verbes sont facilement interchangeables. Ce n'est pas le cas de l'exemple suivant :

- (27) „**Mag** sein, dass ich als Rapper angefangen habe, aber ich kann noch nicht sagen, als was ich enden werde.“ (SZ:07/05/02)

[« Peut-être que j'ai commencé comme rappeur, mais je ne peux pas encore dire ce que je vais devenir. »]

On notera que non seulement le verbe *mögen* ne peut pas être substitué par *können* dans l'exemple (27), mais qu'aussi sa contribution ne peut pas agir au niveau de la proposition, puisque l'état de choses énoncé est actuel et pas potentiel. C'est en raison de tels exemples, qui semblent échapper à une description en termes de nécessité et de possibilité, appliquées aux seuls niveaux prédicatif et propositionnel, que nous utilisons la grille d'analyse introduite dans la section suivante.

⁹⁶ Du point de vue du changement linguistique, il s'agit d'expressions en voie de grammaticalisation, comme le note Diewald (1999 : 223) : « Das Syntagma *es kann sein, daß* hat eine Parallele in der schon weiterentwickelten Struktur *mag sein, daß*..., deren adverbieller Charakter offenkundig ist ».

2.4 Représentation du sens des verbes modaux

Pour décrire la sémantique des verbes modaux, nous utiliserons la grille d'analyse proposée par Rossari (2016a ; à paraître), dont les fondements théoriques ont été introduits au début de ce travail (voir section 1.2). Cette grille vise, avant tout, à modéliser le fonctionnement des formes pouvant véhiculer un sens modal⁹⁷, afin de rendre compte de la manière dont ce sens se met en place. Selon cette grille, il y a trois paramètres qui entrent en ligne de compte dans la représentation du sens modal : la contribution sémantique d'une forme, le mode d'application de cette contribution et l'exploitation rhétorique subordonnée à l'un des deux modes d'application⁹⁸. La figure 7 ci-dessous est une représentation schématique de cette grille d'analyse (tirée et modifiée d'après Hütsch & Ricci à paraître) :

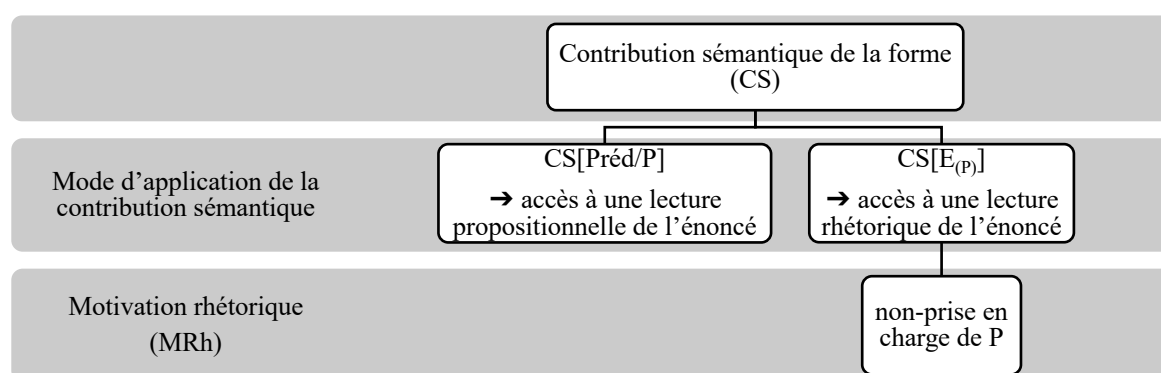


Figure 7 : Grille d'analyse des formes à valeur modale (d'après Hütsch & Ricci à paraître : XX).

Le paramètre de la contribution sémantique (CS) correspond à la ou les indications⁹⁹ qui constituent la signification d'une forme en langue. Sur la base de cette contribution, les différents emplois d'une forme en discours peuvent découler de deux modes d'application distincts. Ainsi, le paramètre du mode d'application de la CS varie en fonction de l'objet sémantique ciblé. Lorsque la CS cible le contenu de l'énoncé, la ou les indications sémantiques véhiculées s'appliquent à la proposition (P) ou à l'un de ses constituants, à savoir le prédicat (Préd) ; lorsque la CS cible le fait que le contenu est énoncé ($E_{(P)}$), elles s'appliquent à l'énonciation¹⁰⁰. Dans ce dernier cas, « le locuteur [...] se présente comme faisant porter la

⁹⁷ Les formes étudiées au moyen de cette grille d'analyse – légèrement modifiée depuis lors – sont le temps du futur en français et en italien (Rossari, Ricci & Siminiciuc 2017), ainsi que les adverbies modaux (Ricci, Rossari & Siminiciuc 2016 ; Rossari, Ricci & Salsmann 2015) et le temps de l'imparfait (Ricci 2017 ; Hütsch & Ricci à paraître) dans ces deux langues romanes ; des études contrastives français-allemand se trouvent dans Hütsch (2018) et Wandel (2017 ; en préparation), l'une sur le temps du futur, l'autre sur des adverbies cadratifs.

⁹⁸ Cette modélisation du sens modal par trois paramètres motive le choix de l'appellation *modèle triadique* dans les publications antérieures qui s'inscrivent dans le même cadre théorique (voir note 97, ci-dessus).

⁹⁹ Nous distinguerons entre les contributions sémantiques simples, c'est-à-dire à indication unique, et les contributions sémantiques complexes, c'est-à-dire à double indication (voir section 2.3).

¹⁰⁰ Il s'agit là d'un objet sémantique au même titre que le prédicat ou la proposition. Nous entendons par *énonciation* non pas la production d'un énoncé, mais l'apparition d'un énoncé. Nous nous inspirons ici de la définition de Ducrot, qui caractérise l'énonciation comme « l'événement historique que constitue, par elle-même,

contribution de la forme sur le fait que l'énoncé est produit » (Hütsch & Ricci à paraître : XX). Ce mode d'application énonciatif d'une CS (CS[E_(P)]) s'apparente à un tour rhétorique¹⁰¹ de la part du locuteur qui reflète sa motivation à ne pas prendre en charge le contenu énoncé ; ce cas de figure relève du paramètre de la motivation rhétorique (MRh)¹⁰².

Il convient de préciser que ces trois paramètres ne recoupent que partiellement les éléments présentant les principales propriétés syntaxico-sémantiques des verbes modaux, vues plus haut (tableau 5, section 2.1), à savoir la valeur sémantique de base (noyau sous-déterminé), la portée sémantique (*de re* et *de dicto*) et les opérations énonciatives (véridiction et monstration). La CS (1^{er} paramètre), en tant que valeur sémantique abstraite d'une forme modale, se distingue d'un noyau sous-déterminé en ce qu'elle reste stable dans tous les emplois de la forme et ne peut pas changer au gré du contexte, par enrichissement pragmatique, car elle est indépendante de la situation de discours. Le mode d'application de la CS (2^{ème} paramètre) concerne les objets sémantiques que peut cibler la forme, à savoir les traditionnels objets du prédicat (portée *de re*) et de la proposition (portée *de dicto*), auxquels s'ajoute, comme troisième objet possible, l'énonciation ; celle-ci étant conçue comme l'apparition d'un énoncé (E_(P)) et non pas comme l'acte d'énonciation, elle doit nécessairement être dissociée des opérations de véridiction et de monstration. La motivation rhétorique (3^{ème} paramètre), comme élément déclencheur du fonctionnement énonciatif, est liée à une non-prise en charge, qui est conventionnellement rattachée à une forme sans pour autant être inscrite dans sa signification. Notons d'emblée que le terme de *non-prise en charge* n'est pas employé pour renvoyer à un véritable refus d'endosser le contenu énoncé, mais il se rapporte à une mise à distance de la prise en charge, traduisant un simple désengagement de la part du locuteur.

Toute forme pouvant véhiculer un sens modal est susceptible d'être analysée au moyen des paramètres de la grille adoptée. Seules certaines formes de la langue connaissent, en revanche, le mode d'application énonciatif, qui a des effets sur la prise en charge liés à leur contribution spécifique. Cette contribution, qui est stable dans tous les emplois d'une forme¹⁰³,

l'apparition d'un énoncé », dans l'*Encyclopædia Universalis* [en ligne], s.v. ÉNONCIATION, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/enonciation/> ; consulté le 15 janvier 2020.

¹⁰¹ Ce mécanisme se rapproche d'un tour rhétorique tel que la figure de prétérition (cf. Ricci *et al.* 2016 : 98-99 ; Rossari *et al.* 2017 : 68-69), qui consiste, selon le *Trésor de la langue française*, « à déclarer que l'on ne parle pas d'une chose alors qu'on le fait » (par exemple, *Je ne vous dirais pas que...* ou *Je n'ai pas besoin de dire que...*).

¹⁰² Si dans Hütsch & Ricci (à paraître) et Rossari (à paraître) deux motivations rhétoriques – la mise à distance et la revendication de la prise en charge de P – sont distinguées, nous les regroupons ici sous le terme de *non-prise en charge de P*.

¹⁰³ Cette approche monosémique du modèle adopté ici est décrite dans Hütsch & Ricci (à paraître : XX) : « Le modèle que nous adoptons prévoit donc une approche monosémique au sens des formes qui peuvent avoir une exploitation modale : l'indication ou les indications qui constituent la contribution sémantique de la forme sont

circonscrit conventionnellement la gamme des valeurs possibles de celle-ci. L'actualisation des valeurs d'une forme, dans une langue donnée, dépend cependant des circonstances dans lesquelles s'effectue l'énonciation effective¹⁰⁴ et peut varier d'un système linguistique à l'autre. Ainsi, nous parlerons de valeurs modales *semi-conventionnelles*. Celles-ci font l'objet, par exemple, de l'étude contrastive de Hütsch & Ricci (à paraître) sur l'imparfait, qui observent que :

[L]a CS d'un temps verbal français peut être la même que celle du temps verbal correspondant italien et avoir la même possibilité d'activation [= le même mode d'application] dans les deux langues ; pour autant, ce temps pourra être employé dans une circonstance spécifique dans une langue et pas dans l'autre. (Hütsch & Ricci paraître : XX)

Similairement, Rossari *et al.* (2017) observent que le futur italien connaît une valeur concessive contrairement au futur français qui, lui, est dépourvu d'une telle valeur, malgré une CS partagée par ces formes équivalentes. À ce sujet, Rossari (2016a) souligne que l'adverbe *peut-être* en français peut véhiculer une valeur concessive similaire à celle du futur italien, non pas parce que la CS de ces formes est la même, mais parce que les CS respectives ont un même mode d'application énonciatif lié à une même motivation rhétorique de mise à distance de la prise en charge : « l'énonciation est reportée à un moment ultérieur au moyen du futur ou présentée comme potentielle au moyen de *peut-être* » (*ibid.* : 130). Ces types de variations que l'on observe d'une langue à une autre – c'est-à-dire la variété de la gamme des valeurs modales véhiculées par une certaine forme ou encore la diversité du paradigme des formes disponibles pour exprimer un sens modal donné – font l'objet de notre étude sur les verbes modaux.

Transposé aux verbes modaux, qui peuvent avoir un mode d'application prédicatif, propositionnel et énonciatif (cf. Rossari à paraître), notre modèle présente un certain nombre d'avantages. Avant de les exposer, nous proposerons une représentation du sens modal de ces verbes du français et de l'allemand à la lumière de notre grille d'analyse, qui se présente comme suit et qui sera à la base de l'analyse cooccurentielle des verbes modaux (section 4).

maintenues et sont à la base de tous ses emplois ; l'élément de variation est constitué par le mode d'activation [= le mode d'application] de cette contribution (application à P ou application à E_(P)) ».

¹⁰⁴ L'introduction du terme *énonciation effective* (cf. Rossari *et al.* 2017 : 61), se définissant comme la production d'un énoncé, sert à distinguer l'acte de l'objet sémantique abstrait appelé *énonciation* (voir note 100, ci-dessus).



(6a) Tu **dois** ranger ta chambre.

(6b) Tu **peux** sortir jusqu'à minuit mais pas plus tard.

(7a) Un triangle rectangle **doit** avoir un angle droit.

(7b) Un triangle isocèle **peut** avoir un angle droit.

61

dans des énoncés contextualisés (cf. Kronning 1996 : 131) ; c'est pourquoi nous parlons dans ce cas d'une valeur dynamico-déontique des verbes modaux, qui couvre toutes les formes possibles d'obligation et de possibilité. En (7), c'est une fonction de métaprédicat que remplissent les verbes modaux, que l'on peut paraphraser par *il est nécessaire qu'un triangle rectangle a un angle droit* (7a) et *il est possible qu'un triangle isocèle a un angle droit* (7b). Ces paraphrases montrent que la contribution des verbes modaux, vecteurs d'une valeur aléthique, concerne l'ensemble de la proposition. Dans les deux cas, l'emploi dynamico-déontique et l'emploi aléthique, les verbes modaux donnent accès à une lecture propositionnelle de l'énoncé, c'est-à-dire qu'ils participent au sens de l'énoncé avec leur indication sémantique. En bref, dans leurs fonctionnements prédicatif et propositionnel, les verbes modaux contribuent respectivement à ce que le procès décrit par le prédicat soit présenté comme ayant lieu nécessairement/possiblement (6) ou que l'état de choses évoqué dans la proposition soit présenté comme nécessairement/possiblement vrai (7).

Les contributions de *devoir* et de *pouvoir* peuvent aussi cibler un objet sémantique autre que la proposition ou le prédicat, comme nous allons voir dans les exemples suivants :

(8a) (À propos d'un individu qu'on surprend l'oreille collée à une porte)

*Ça **doit** être un psychopathe.*

(8b) *Ça **peut** être un psychopathe.*

(14) *Jean **peut** être grand, cela ne l'empêche pas d'être très souple.*

Les exemples (8a) et (14) illustrent le fonctionnement énonciatif des verbes modaux *devoir* et *pouvoir* (NEC[E_(P)] ; POS[E_(P)]), qui contraste avec le fonctionnement propositionnel de *pouvoir* (POS[P]) dans l'exemple (8b). Il peut paraître surprenant que l'emploi de ces verbes dans deux énoncés aussi semblables que (8a) et (8b) – les deux verbes sont traditionnellement identifiés à une valeur épistémique – soit décrit par des fonctionnements distincts ; expliquons-nous, à commencer par le verbe *pouvoir* dans l'exemple (8b). L'indication POS de ce verbe, en (8b), contribue de manière régulière – en tant qu'opérateur propositionnel – au sens de l'énoncé, c'est-à-dire que l'état de choses *c'est un psychopathe* est présenté sous l'angle du possible. Un tel fonctionnement propositionnel semble être exclu pour le verbe *devoir* en (8a), car l'indication NEC qu'il contribuerait au contenu de l'énoncé n'est pas compatible avec l'interprétation qu'il suggère, à savoir la probabilité. Une observation similaire – celle d'une incompatibilité entre l'indication sémantique du verbe et le sens de l'énoncé – peut être faite pour l'exemple (14), qui représente l'emploi concessif de *pouvoir*. L'utilisation de *pouvoir* ne peut pas être considérée ici comme une contribution de son indication POS au contenu de

l'énoncé ; ni le procès *être grand*, ni l'état de choses *Jean est grand* ne semble permettre d'être présenté selon cette indication, car il ne s'agit pas d'une potentialité mais, au contraire, d'un fait.

Au vu des incompatibilités que nous venons de mentionner, on pourrait se demander si, dans les exemples (8a) et (14), nous avons affaire, pour reprendre les mots de Vetters (2012 : 33), à des « usages de *pouvoir* et *devoir* [qui] échappent à une analyse modale en termes de nécessité et de possibilité ». Selon le cadre théorique adopté, nous considérons, au contraire, que la contribution reste stable dans tous les emplois des verbes modaux et qu'elle est également maintenue dans les exemples (8a) et (14). Les verbes modaux peuvent *a priori* contribuer à un autre niveau que celui du contenu de l'énoncé et nous voyons alors la cible de leur CS dans l'objet sémantique de l'énonciation de ce contenu. Un tel fonctionnement (CS[E_(P)]) revient à présenter le fait que P est énoncé comme sujet à l'indication donnée par la sémantique des verbes modaux. Ainsi, dans les deux exemples (8a) et (14), le locuteur qualifie respectivement de nécessaire ou de possible une énonciation réalisée. Ce type d'exploitation des verbes modaux reflète une MRh liée à la non-prise en charge de l'énoncé : appliquer NEC ou POS à E_(P), c'est signaler l'apparition nécessaire ou possible – et donc non-actuelle – d'un énoncé au même contenu que l'énoncé effectif, ce qui a pour effet – l'actualisation de l'énonciation n'ayant pas lieu – d'en suspendre la prise en charge. Alors que ce mode d'application énonciatif est commun aux deux verbes modaux français, il donne accès à des interprétations distinctes, en fonction de la CS spécifique de la forme employée. Une conjecture forte, signalant un haut degré de certitude du locuteur vis-à-vis du contenu, peut s'exprimer par le recours à l'indication NEC de *devoir* appliquée à E_(P), comme en (8a), mais ne saurait être rendue par le verbe *pouvoir*. L'indication POS de ce dernier appliquée à E_(P) est compatible – à la différence de *devoir* – avec des constructions concessives de type *P mais Q* (voir note 48, section 2.1) et, plus précisément, avec une mise en arrière-plan d'un premier contenu – un argument accordé – par rapport à un deuxième contenu introduit au moyen de *mais* comme contre-argument¹⁰⁵, comme en (14). Dans ces deux cas de figure, le mode d'application énonciatif de la CS des verbes modaux *devoir* et *pouvoir* permet au locuteur de produire un énoncé sans en prendre en charge le contenu respectivement conjectural ou accordé.

¹⁰⁵ Cf. Rossari (2016c : 151) : « [...] les formes qui encadrent une séquence concessive (comme *certes...mais*) [sont vues comme donnant] une indication énonciative de contraste entre un contenu présenté comme accordé (à savoir situé à l'arrière-plan du discours en cours) et un contenu (celui qui suit *mais*) présenté comme central. » ; cf. aussi Carel (à paraître, cité dans Rossari 2016c : 160) : « Un contenu est présenté comme accordé quand il est introduit et accepté sans constituer pour autant le centre du texte. ».

Avant de passer à la description des verbes modaux allemands, dont la contribution a été identifiée plus haut (section 2.3) et dont le fonctionnement recoupe celui des verbes modaux français, il convient de rappeler que, sur la base du tableau 12 ci-dessus, une distinction a été faite entre :

- d'une part, les verbes à CS simple, c'est-à-dire à indication unique, à savoir *devoir/müssen* (NEC), *pouvoir/können* (POS) et *vouloir/wollen* (VOL),
- et d'autre part, les verbes à CS complexe, c'est-à-dire à double indication, à savoir *dürfen* (POS-VOL), *mögen* (POS-NEC) et *sollen* (NEC-VOL).

Rappelons également qu'afin de clarifier les questions liées à la nature des CS complexes, dans le cas des trois verbes modaux allemands concernés, des gloses ont été proposées et identifiées à des opérateurs, à savoir :

- « une possibilité qui dépend d'un acte de volonté, une possibilité accordée » (POS-VOL) dans le cas de *dürfen*, identifié à l'opérateur PER ;
- « une nécessité qui dépend d'un acte de volonté, une nécessité imposée » (NEC-VOL) dans le cas de *sollen*, identifié à l'opérateur OBL ;
- « une possibilité fondamentale, qui existe par essence, qui s'impose naturellement » (POS-NEC) dans le cas de *mögen*, identifié à l'opérateur POT.

Notons enfin que ces trois opérateurs, bien qu'ils soient liés aux concepts de permission (PER), obligation (OBL) et potentialité (POT), ne doivent pas être confondus avec les effets de sens correspondants. En effet, les opérateurs – conçus comme une indication de la signification abstraite des formes modales, indépendante de la situation de discours – reposent sur des notions ontologiques, à la différence des effets de sens, qui relèvent, eux, du niveau sémantico-pragmatique. Nous verrons plus loin dans cette section que ces opérateurs permettent de prévoir les effets de sens contextuels des verbes modaux en français et en allemand et de saisir les chevauchements de leurs emplois discursifs, dans une même langue ou encore en passant d'une langue à l'autre.

À partir de ces quelques rappels, nous allons maintenant procéder à la description des verbes modaux allemands. Nous proposons les représentations schématiques suivantes de notre grille d'analyse, l'une pour les verbes modaux de nécessité (figure 9), l'autre pour les verbes modaux de possibilité (figure 10). Pour illustrer notre propos, nous utilisons les exemples issus de Diewald (1999) que nous avons vus plus haut (figure 3, section 2.2).

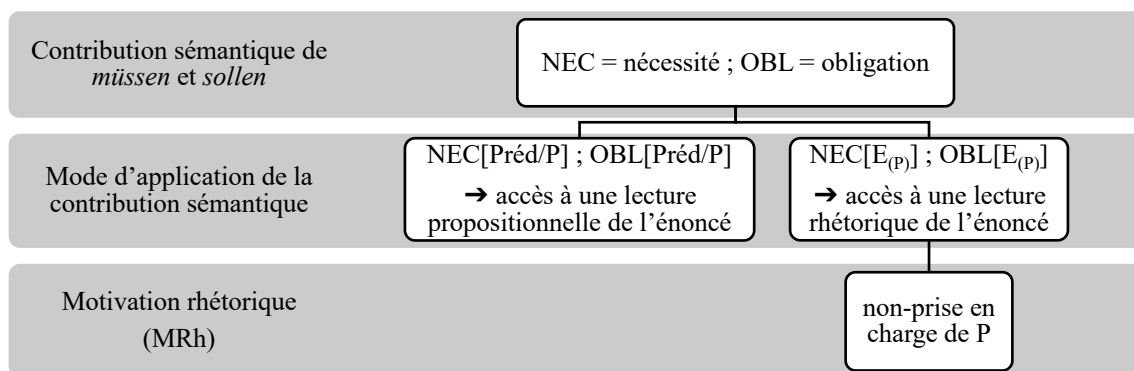


Figure 9 : Grille d'analyse des verbes modaux de nécessité de l'allemand.

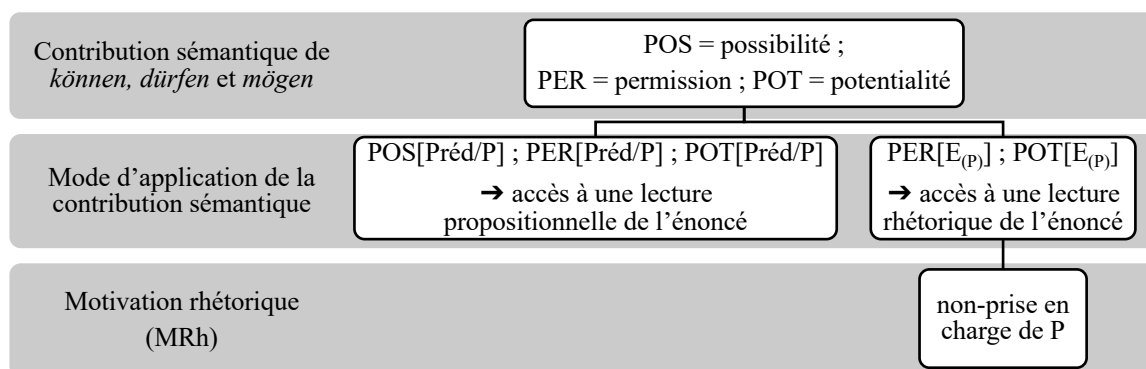


Figure 10 : Grille d'analyse des verbes modaux de possibilité de l'allemand.

Selon notre description ci-dessus (voir commentaire du tableau 12, section 2.3), nous distinguons les verbes modaux de l'allemand sur la base de leur contribution sémantique unique. Dans le domaine du nécessaire, nous identifions la CS de *müssen* à une indication de nécessité (NEC) et celle de *sollen* à une indication d'obligation (OBL) ; dans le domaine du possible, nous identifions la CS de *können* à une indication de possibilité (POS), celle de *dürfen* à une indication de permission (PER) et celle de *mögen* à une indication de potentialité (POT). Les différences entre l'allemand et le français ne concernent pas seulement le fait que le paradigme allemand est plus grand et contient des formes à contribution complexe (*dürfen*, *mögen*, *sollen*), mais aussi le fait que les verbes modaux allemands n'ont pas tous le même potentiel quant au mode d'application de leur CS : seuls *müssen*, *sollen*, *mögen* et *dürfen* connaissent les trois opérations prédicative (CS[Préd]), propositionnelle (CS[P]) et énonciative (CS[E_(p)]) ; le verbe *können*, quant à lui, n'est pas doté du potentiel énonciatif et ne connaît que les deux modes d'application prédicatif et propositionnel de sa CS (POS[Préd/P]). Les exemples suivants permettront d'illustrer ces fonctionnements, et notamment ce en quoi consiste la MRh de non-prise en charge qui déclenche l'application d'une CS à E_(p).

(28) *Über die Risse im „Auslaufmodell Wehrpflichtarmee“ [...] **müssen** die Militärplaner schweigen.*
[Les planificateurs militaires doivent garder le silence (...).]

(29) *Die Teilnehmer **sollen** ihre Lieblings-CD mitbringen.*
[Les participants doivent apporter leur CD préféré.]

(30) *Ein genaues Datum **kann** ich nicht nennen.*
[Je ne peux pas vous donner une date précise.]

(31) *So **darf** der Bausenator nur noch die Hälfte der [...] Sozialwohnungen errichten.*
[Le sénateur de l'aménagement ne peut construire plus que la moitié des logements sociaux.]

(32) *Andrea Nessler [...] **mag** über diese Art von Sicherheitsfragen nicht diskutieren.*
[Andrea Nessler n'est pas encline à discuter de ce genre de questions relatives à la sécurité.]

Commençons d'abord par le fonctionnement prédicatif des verbes modaux allemands, qu'illustrent les exemples (28) à (32), où leur indication respective contribue au contenu de l'énoncé (dans l'ordre des exemples : NEC[Préd], OBL[Préd], POS[Préd], PER[Préd], POT[Préd]). Dans chacun de ces exemples, le procès évoqué dans la proposition P est représenté selon l'indication donnée par la sémantique des verbes modaux : par exemple, pour les verbes à CS simple *müssen* et *können*, les actions *schweigen*=garder le silence (28) et *ein genaues Datum nennen*=donner une date précise (30) sont respectivement nécessaire et (im)possible¹⁰⁶ pour le sujet de P. Dans les exemples avec *sollen* et *dürfen*, on observe un fonctionnement similaire, à la chose près que ces verbes contribuent, de par leur CS complexe, une indication plus spécifique au contenu : les actions *die Lieblings-CD mitbringen*=apporter le CD préféré (29) et *Sozialwohnungen errichten*=construire des logements sociaux (31) sont respectivement obligatoire et (non-)permise pour le sujet de P. Le problème de l'indétermination sémantique observée pour les verbes *devoir* et *pouvoir* dans cette même fonction prédicative (voir exemples (6a) et (6b), ci-dessus), qui se reflète par ailleurs dans la traduction des exemples (28) et (31)¹⁰⁷, semble ne pas se poser pour ces quatre verbes allemands : l'utilisation de *sollen* et *dürfen* comme opérateurs prédicatifs se limite à l'expression d'une obligation ou permission, c'est-à-dire une nécessité ou possibilité théoriques, celle de *müssen* et *können* à l'expression tant d'une nécessité ou possibilité matérielles que d'une nécessité ou possibilité théoriques (d'où l'appellation dynamico-

¹⁰⁶ L'adverbe de négation *nicht* dans l'exemple (30) a dans sa portée le prédicat complexe formé par le verbe modal et l'infinitif, de sorte que l'effet de sens n'est pas celui d'une possibilité mais d'une impossibilité de faire.

¹⁰⁷ Cette CS complexe de *sollen* et *dürfen* fait qu'une traduction de ces verbes par *devoir* et *pouvoir* – qui ont des CS simples – a un contenu informatif moindre, comme on peut observer dans les exemples (29) et (31) ; il conviendrait mieux de les rendre par *être censé* et *être autorisé*, respectivement.

déontique) ; c'est pourquoi nous parlerons, à l'instar de Diewald (1999), d'une valeur déontique pour les deux premiers verbes et d'une valeur dynamique pour les deux derniers (voir figure 3, section 2.2). Le verbe *mögen* a, lui aussi, une CS complexe et il intègre le paradigme des verbes de possibilité, selon la description donnée ci-dessus (voir exemple (24), section 2.3). Dans son utilisation en tant qu'opérateur prédicatif dans la portée d'une négation en (32), il prédique un état du sujet, à savoir un potentiel¹⁰⁸ contraint par les besoins personnels de ce dernier (d'où notre traduction par *ne pas être enclin à*) de faire l'action exprimée par le complément infinitif (ici *über X diskutieren=discuter de X*).

Si dans les exemples (28) à (32) les verbes modaux agissent tous au niveau de la relation prédicative, ils peuvent aussi – comme leurs correspondants français (voir exemples (7) et (8b), ci-dessus) – porter sur la proposition entière. Tel est le cas dans les exemples sous (33) ci-dessous : l'état de choses évoqué par P – *ich habe mich getäuscht=je me suis trompé* – est présenté comme étant possible (33a) ou potentiel (33b), selon l'indication respective donnée par la CS de *können* et *mögen*. Dans ces exemples, *können* et *mögen* donnent accès à une lecture propositionnelle de l'énoncé, c'est-à-dire ils participent au sens de l'énoncé avec leur indication sémantique. On notera que, dans cet emploi épistémique, les deux verbes ont un rapport d'interchangeabilité (voir aussi exemple (25), section 2.3) et permettent chacun une construction impersonnelle équivalente : *Es kann/mag sein, dass ich mich getäuscht habe~Il se peut que je me sois trompé* (voir aussi exemple (26), section 2.3).

(33a) Ich **kann** mich getäuscht haben.

(33b) Ich **mag** mich getäuscht haben.

[Je peux m'être trompé.]

(34) Die Leute **mögen** das so empfinden, richtig ist es dennoch nicht.

[Les gens peuvent le ressentir ainsi, mais ce n'est pas juste pour autant.]

(35) Die Dunkelziffer **dürfte** viel höher sein.

[Le nombre de cas non-signalés devrait être beaucoup plus élevé.]

(36) Sie **muß** zuhause gewesen sein.

[Elle doit avoir été à la maison.]

(37) Der Arzt und die Kosmetikerin **sollen** [...] weitere Morde geplant haben.

[Le médecin et l'esthéticienne auraient planifié d'autres meurtres.]

¹⁰⁸ Ce type d'analyse tient d'ailleurs compte de l'étymologie du mot *mögen* (cf. *Digitales Wörterbuch der deutschen Sprache* [en ligne], s.v. MÖGEN, <https://www.dwds.de/wb/mögen> ; consulté le 15 janvier 2020).

Si la transformation en une construction impersonnelle et la substitution par *können* sont possibles pour *mögen* en (33b), ces opérations ne sont pas possibles pour ce même verbe en (34) sans affecter le sens de l'énoncé¹⁰⁹. Contrairement à l'exemple (33b), l'indication POT de *mögen* dans l'exemple (34) ne peut pas être considérée comme contribuant à la représentation de l'état de choses *die Leute empfinden das so=les gens le ressentent ainsi* ; ce dernier n'est pas potentiel mais actuel, un état de fait donc, comme le fait comprendre le contexte¹¹⁰. Il y a donc, en (34), une incompatibilité entre l'indication sémantique du verbe *mögen* et le sens de l'énoncé. Une observation similaire peut être faite pour les exemples sous (35-37), qui représentent la valeur épistémique des verbes *dürfen*, *müssen* et *sollen*. Cet emploi des verbes modaux est souvent assimilé à des adverbes épistémiques (cf. Diewald 1999 ; Gerstenkorn 1976 ; Raynaud 1975, 1977 ; Zifonun *et al.* 1997 : 1910)¹¹¹, dont le fonctionnement est tel que leur CS s'applique à l'ensemble de P. Un fonctionnement propositionnel est exclu, en revanche, pour *dürfen*, *müssen* et *sollen* sous (35-37) : les indications PER, NEC et OBL que ces verbes contribueraient respectivement au contenu sont incompatibles avec l'interprétation épistémique que suggère leur présence dans ces énoncés. On peut d'ailleurs constater, pour ces exemples, qu'aucun des verbes modaux n'accepte la transformation en une construction impersonnelle : #*Es dürfte/muss/soll (so) sein, dass P*.

Pour ces emplois des verbes modaux allemands sous (34-37), qui échappent à une analyse en termes de CS[P], nous considérons – comme pour les verbes modaux français en (8a) et (14) ci-dessus – que la cible de leur contribution respective est l'objet sémantique de l'énonciation (CS[E_(P)]). Pour rappel, ce fonctionnement énonciatif revient à présenter le fait que P est énoncé comme étant sujet à l'indication donnée par la CS des verbes modaux. Il s'agit là d'un tour qui reflète une motivation rhétorique du locuteur de ne pas prendre en charge P : qualifier une énonciation réalisée comme potentielle (POT[E_(P)] avec *mögen*), permise sous condition (PER[E_(P)] avec *dürfen*-KONJII), nécessaire (NEC[E_(P)] avec *müssen*) ou obligatoire (OBL[E_(P)] avec *sollen*), c'est évoquer l'apparition d'un énoncé au même contenu que l'énoncé

¹⁰⁹ Si la locution adverbiale *mag sein, dass...* (sans le pronom impersonnel) est possible, elle n'est pas sémantiquement identique à une construction impersonnelle ; voir aussi note 96, ci-dessus.

¹¹⁰ L'énoncé (34) est extrait d'un débat entre deux politiciens en présence d'un journaliste, paru dans le journal *Der Spiegel* du 11 mars 1996, et il constitue la réplique du deuxième débateur au discours du premier débateur, qui dit : « Die Formel von der Versöhnung von Ökologie und Ökonomie klingt schön. Die Menschen wissen aber, daß zwischen Ökonomie und Ökologie schwierig abzuwägen ist, zur Zeit erst recht. Sie wissen auch, daß gegenwärtig alles dafür spricht, die Ökonomie nicht zu vernachlässigen. » ; traduction proposée : *La formule sur la réconciliation l'écologie et l'économie sonne bien. Mais les gens savent qu'il est difficile de faire la part entre l'économie et l'écologie, surtout en ce moment. Ils savent aussi qu'il y a actuellement toutes les raisons de ne pas négliger l'économie.*

¹¹¹ Diewald (1999 : 205), par exemple, propose *sicher=certainement* pour *müssen*, *vermutlich=vraisemblablement* pour *dürfte* ou encore *vielleicht=peut-être* pour *können* et *mögen*.

effectif et ainsi en suspendre la prise en charge. Ce type d'exploitation rhétorique, liée à la non-prise en charge de l'énoncé, est commun aux quatre verbes modaux *dürfen*(-KONJII), *müssen*, *mögen* et *sollen*¹¹², mais les interprétations auxquelles il donne accès dans des circonstances particulières varient en fonction de la CS spécifique des verbes. L'indication POT de *mögen* appliquée à E_(P) est compatible – comme l'indication POS du verbe français *pouvoir* – avec la mise en arrière-plan d'un contenu accordé dans des constructions concessives de type argumentatif, comme en (34). Les verbes *müssen*, *sollen* et *dürfen*-KONJII, en revanche, s'accommodent mal d'une telle circonstance : les indications NEC et OBL véhiculées par *müssen* et *sollen*, qui ont trait à une revendication, sont difficilement compatibles avec un énoncé mis à l'arrière-plan du discours ; de même, les formes de *dürfen* au *Konjunktiv II*, qui situe l'énoncé dans un cadre de validité potentielle, vont à l'encontre d'un contenu accordé. L'indication PER de *dürfen* au *Konjunktiv II* appliquée à E_(P) est cependant compatible avec des circonstances d'une conjecture faible, comme en (35), signalant un bas degré de certitude du locuteur vis-à-vis du contenu. Une conjecture forte, au contraire, qui signale un haut degré de certitude du locuteur vis-à-vis du contenu, s'exprimera par le recours à l'indication NEC de *müssen* appliquée à E_(P), comme en (36), mais ne saurait être rendue par le verbe *sollen* dont l'indication OBL a trait à une nécessité imposée. Cette indication de *sollen*, appliquée à E_(P), est compatible – à la différence de l'indication NEC de *müssen* – avec le fait de signaler l'emprunt d'un contenu, revendiqué par un tiers, comme en (37). Le mode d'application énonciatif d'une CS spécifique, qui concerne l'emploi épistémique des verbes modaux, sert dans des circonstances telles qu'une distanciation vis-à-vis d'un contenu accordé (34), conjectural (35-36) ou rapporté (37) à suspendre la prise en charge.

En bref, le fonctionnement énonciatif que nous venons de décrire pour les verbes modaux du français et de l'allemand consiste en une application de leur CS à E_(P), liée à une motivation rhétorique de mise à distance de la prise en charge. Tous les verbes modaux ne sont pas dotés d'un tel potentiel énonciatif. Le tableau récapitulatif suivant en recense ceux pour lesquels une exploitation de ce potentiel a été identifiée :

¹¹² Le verbe *wollen*, que nous ne traitons pas dans ce travail, connaît lui aussi le mode d'application énonciatif de sa contribution (VOL[E_(P)]), par exemple dans *Dem Land **will** er ausschließlich Gutes getan haben*=Il veut avoir fait seulement du bien au pays.

Verbe modal	Fonctionnement énonciatif	Exemple	Interprétation rhétorique
<i>devoir</i> <i>müssen</i>	NEC[E _(P)] « énonciation nécessaire »	(8a) (36)	conjecture (forte)
<i>sollen</i>	OBL[E _(P)] « énonciation obligatoire »	(37)	emprunt
<i>pouvoir</i>	POS[E _(P)] « énonciation possible »	(14)	concession
<i>mögen</i>	POT[E _(P)] « énonciation potentielle »	(34)	concession
<i>dürfen</i> - KONJII	PER[E _(P)] « énonciation permise (sous condition) »	(35)	conjecture (faible)

Tableau 13 : Fonctionnement énonciatif des verbes modaux du français et de l'allemand.

Dans le paradigme des formes qui ont trait à la nécessité, tous les verbes peuvent être exploités pour leur potentiel énonciatif : d'un côté *devoir* et *müssen*, dont l'indication NEC appliquée à E_(P) donne accès à une interprétation de conjecture forte, de l'autre *sollen* avec son indication OBL qui, appliquée à E_(P), donne accès à une interprétation d'emprunt. Pour ce qui est des verbes de possibilité, *pouvoir*, *mögen* et *dürfen*-KONJII – à la différence de *können*, qui peut agir au seul niveau de la proposition (POS[Préd/P]) – sont dotés d'un potentiel énonciatif : l'indication respective des deux premiers verbes, à savoir POS (*pouvoir*) et POT (*mögen*), donne accès dans une application à E_(P) à une interprétation de concession, tandis que l'indication PER de *dürfen* au *Konjunktiv II* appliquée à E_(P) donne accès à une interprétation de conjecture faible. Ce mode d'application énonciatif des verbes modaux reflète une motivation rhétorique de la part du locuteur à se distancier du contenu énoncé : l'application de leur CS à E_(P) revient à qualifier une énonciation réalisée de nécessaire, obligatoire, possible, potentielle ou permise, c'est-à-dire évoquer l'apparition d'un énoncé au même contenu que l'énoncé effectif, et ainsi à en suspendre la prise en charge.

Dans le tableau récapitulatif ci-dessus (tableau 13), une constante s'observe : le fonctionnement énonciatif des verbes modaux est invariablement lié à la seule modalité épistémique¹¹³. Cette observation est à mettre en lien avec un postulat fondamental du cadre théorique adopté. Le fonctionnement énonciatif est considéré ici comme le mécanisme duquel

¹¹³ Selon Barbet (2013 : 14), « [l]es modalités épistémiques marquent notamment le domaine du savoir, de la croyance, du doute », de sorte que les interprétations de conjecture et d'emprunt entrent sans aucun doute dans cette catégorie modale. Comme le lien entre l'interprétation concessive et la modalité épistémique est moins évident, nous rappelons ici la description de la concession argumentative dans Morel (1996 : 15), selon laquelle *pouvoir* marque que « l'argument [est situé] au niveau des évidences ou des faits directement observables, ou bien [qu'il émane] de quelqu'un d'autre » ; voir commentaire des exemples (14) et (15), section 2.1.

découle le sens modal, comme le souligne Ricci (2017), dont l'étude est menée dans le même cadre théorique : « la valeur modale d'une forme de la langue entre en jeu lorsque le locuteur se sert des indications données par les propriétés sémantiques de cette forme pour fournir une représentation non pas d'un état de choses, mais de l'énonciation [...] » (Ricci 2017 : 25). À ce propos, on notera que le fait que les verbes modaux sont souvent identifiés à une signification, en langue, qui relève des domaines (logico-)modaux de la nécessité et de la possibilité ne signifie pas que, en discours, ils sont nécessairement des marqueurs de la modalité linguistique, si l'on accepte la définition de Le Querler (1996 : 14) qui, pour rappel, est formulé comme suit : « La *modalité*, c'est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ». Les interprétations dynamico-déontiques et aléthiques des verbes modaux, qui sont issues d'un fonctionnement propositionnel, se voient ainsi attribuer un statut de modalité différent de celui des interprétations épistémiques¹¹⁴ ; une différence qui recoupe ce que Raynaud (1975 ; 1976 ; 1977) entend par les termes de *modification* et de *modalisation*. Les verbes modaux opérant une modification « intéressent la position, l'attitude, la condition du sujet grammatical en face du procès exprimé » (Raynaud 1975 : 79)¹¹⁵ ; les verbes modaux opérant une modalisation, eux, ont une fonction sémantique différente, à savoir « le locuteur exprime par leur truchement un jugement [...] ; il évalue la qualité du rapport de connexion [sujet + groupe infinitival] avec la vérité et manifeste ainsi son attitude en face de cette connexion » (Raynaud 1975 : 88). Illustrons ces propos à l'aide de la représentation schématique suivante :

¹¹⁴ À ce propos, nous renvoyons à Herslund (2003 : 870), qui souligne que « si par modalité on entend l'expression de l'attitude du locuteur vis-à-vis de la proposition énoncée, cette valeur [dynamique] ne fait pas partie de la modalité *stricto sensu* », ainsi qu'à Doherty (1985 : 117-118), selon qui les verbes modaux aléthiques n'expriment pas l'attitude du locuteur ; de même, Ducrot (1993 : 112-113) note que les valeurs aléthiques « entrent mal dans cette caractérisation [de la modalité], et qu'elles devraient plutôt être logées dans le *contenu propositionnel* » ; et, enfin, selon Ducrot & Todorov (1972 : 396), « [...] on peut se demander si les notions [déontiques] sont de véritables modalités [...] ». A première vue, rien ne semble interdire de représenter l'énoncé « Pierre doit être gentil » comme possédant la seule modalité assertive, et assertant que le prédicat « devoir être gentil » s'applique à Pierre ».

¹¹⁵ Cf. aussi Raynaud (1975 : 99) : « Dans le système de la modification, le locuteur a l'attitude fondamentale de tout énoncé, celle du « moi, le locuteur, je dis que... et je prétends que ce que je dis est vrai » [...] l'énoncé est une constatation. Son contenu est vérifiable [...] » ; plus tard, Raynaud (1976 : 229) précise que « nur der vom Modalverb ausgedrückte lexikalische Inhalt, also eine Möglichkeit, eine Notwendigkeit, eine Erlaubnis, eine Verpflichtung usw. wird bezüglich des Subjekts festgestellt und ist eine Tatsache » ; traduction proposée : *seul le contenu lexical exprimé par le verbe modal, soit une possibilité, une nécessité, une permission, une obligation, etc. est constatée concernant le sujet et constitue un fait.*

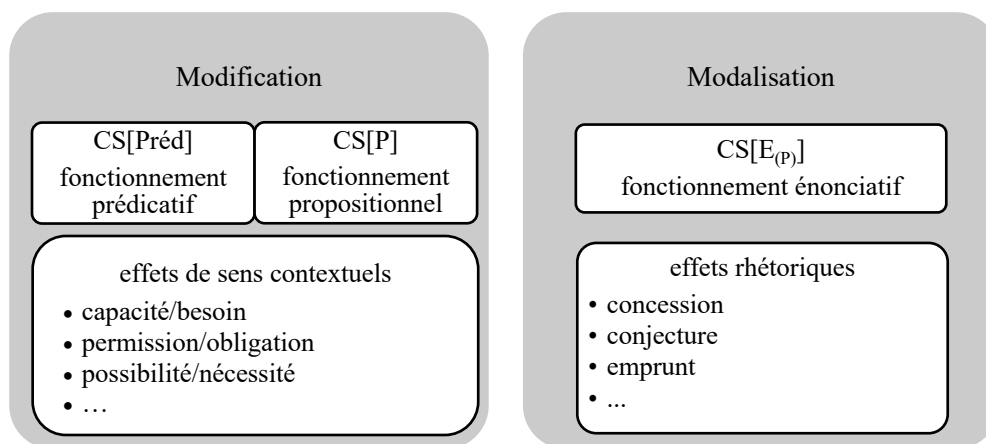


Figure 11 : Représentation du fonctionnement des verbes modaux.

Les verbes modificateurs donnent lieu, selon Raynaud (1975 ; 1977), à divers effets de sens contextuels selon la situation de discours. Dans un ordre d'idées similaire, Ducrot (1984 : 50) considère que « l'effet de sens contextuel d'un mot, c'est [...] la modification dont ce mot est responsable dans le sens global de l'énoncé ». Cette opération de modification correspond ici aux fonctionnements prédicatif et propositionnel des verbes modaux, respectivement représentés par CS[Préd] et CS[P]. Pour rappel, il s'agit là de deux modes d'application distincts de la contribution sémantique d'un verbe modal, selon l'objet sémantique ciblé, l'un consistant en une représentation du procès dénoté par le prédicat, l'autre en une représentation de l'état de choses dénoté par la proposition. Ces deux fonctionnements sont identifiés aux emplois dynamico-déontique (CS[Préd]) et aléthique (CS[P]) des verbes modaux, sans détailler les effets de sens contextuels produits (capacité/besoin, permission/obligation, etc.), qui varient au gré des éléments linguistiques pris en compte dans l'interprétation. Les verbes modalisateurs, eux, véhiculent selon Raynaud (1975 ; 1976 ; 1977) les seuls sens d'une conjecture ou d'un emprunt. Ce que nous identifions ici à la modalisation, c'est le fonctionnement énonciatif (CS[E_(p)]), c'est-à-dire l'application de la contribution sémantique d'un verbe modal à l'objet sémantique de l'énonciation. Si, dans ce cas, nous parlons d'effets rhétoriques, c'est en raison de la motivation rhétorique de suspendre la prise en charge, qui sous-tend cette opération. Selon le tableau récapitulatif ci-dessus (tableau 13), ce fonctionnement énonciatif concerne uniquement l'emploi épistémique des verbes modaux. Il est à noter que ni le verbe *können*, à qui l'on attache traditionnellement un sens épistémique de conjecture faible, ni le verbe *pouvoir* dans cette même interprétation ne figurent dans ce tableau ; nous y reviendrons lors de la synthèse des résultats de l'analyse (section 4.4), notamment par référence à l'hypothèse de Barbet (2013 : 380-382) selon laquelle *pouvoir* ne connaîtrait pas de valeur épistémique « standard ».

Sur la base des deux illustrations ci-dessus (tableau 13 et figure 11), nous terminerons en soulignant les avantages théoriques de la grille d'analyse introduite ci-dessus (figure 6) quant à la représentation du sens modal. Cette grille est née de la volonté de représenter l'apport spécifique des formes de la langue – comme les désinences verbales du futur ou de l'imparfait, certains adverbess ou locutions adverbiales (voir note 97, ci-dessus) ou encore les verbes modaux qui nous intéressent ici – dans la réalisation du sens modal en discours. Il ne s'agit pas avec cette grille, précisons-le, de décrire le processus interprétatif des formes à valeur modale, mais de décrire les mécanismes de la mise en place du sens modal que ces formes véhiculent. La notion-clé autour de laquelle s'articule cette description est celle du fonctionnement énonciatif (par opposition aux fonctionnements prédicatif et propositionnel). L'un des avantages théoriques d'une telle description des formes à valeur modale repose donc sur le fait de maintenir intacte la contribution sémantique pour tous leurs emplois, même pour ceux qui semblent *a priori* échapper à une analyse modale ; elle cible, dans ces cas, tout simplement un autre objet sémantique que la proposition ou l'un de ses constituants, à savoir l'énonciation (à entendre, pour rappel, comme l'apparition de l'énoncé). Avec cette description du fonctionnement, les différents emplois des formes à valeur modale sont considérés comme émergents de l'un ou l'autre mode d'application – prédicatif, propositionnel ou énonciatif – de leur contribution sémantique stable dans des circonstances précises, sans qu'il soit question d'une éventuelle dérivation¹¹⁶ qui, en synchronie, n'a pas lieu d'être (cf. Diewald 1999 : 290). D'un point de vue synchronique, il n'y a aucune raison de considérer, par exemple, les emplois temporels et les emplois modaux du futur comme dérivés les uns des autres, mais ils existent côte à côte et découlent respectivement des fonctionnements prédicatif et énonciatif que cette forme grammaticale a ou non à certains stades de son évolution à travers le temps (cf. Ricci 2017 : 27).

Pour ce qui est des verbes modaux, nous mettrions en avant les atouts suivants que présente cette grille pour l'analyse de ces formes. Dans une perspective monolingue, elle nous permet de mieux appréhender les différences observées quant aux emplois des différents verbes modaux. Premièrement, le fait que l'emploi concessif s'observe pour *pouvoir* – et certains adverbess épistémiques comme *peut-être* (cf. Ricci *et al.* 2016 ; Rossari *et al.* 2015 ; Rossari 2016a et 2018b) – mais pas pour *devoir* peut être relié à la contribution sémantique différente de ces deux verbes : l'indication POS de *pouvoir*, appliquée à E_(p) pour signaler l'énonciation

¹¹⁶ Pour cette question de la dérivation, nous renvoyons aux études diachroniques de Barbet (2013) pour le français et Diewald (1999) pour l'allemand.

comme possible, est exploitable pour la mise en arrière-plan d'un contenu, à la différence de l'indication NEC de *devoir*. Deuxièmement, l'observation que les verbes *devoir* et *avoir* à se distinguent quant à l'emploi épistémique de conjecture malgré leur contribution sémantique similaire, qui a trait à la nécessité, nous amène à considérer une différence dans le fonctionnement de ces deux formes : si *devoir* peut avoir un fonctionnement énonciatif dont découle cet emploi épistémique, le verbe *avoir* à, lui, agit au seul niveau de la proposition. Troisièmement, la différence perçue entre *devoir* et *pouvoir* dans la représentation d'un contenu incertain semble être en rapport à la fois avec la contribution sémantique de ces formes et la manière dont elle agit : l'indication NEC de *devoir* contribue, dans ces cas, à l'objet sémantique de l'énonciation, tandis que l'indication POS dont *pouvoir* est vecteur peut contribuer de manière régulière au contenu sans aucune prise de distance vis-à-vis de l'énoncé, qu'implique un fonctionnement énonciatif. Dans une perspective contrastive, enfin, les trois paramètres de la grille permettent de saisir les différences d'emploi entre des formes équivalentes : si le verbe allemand *können* est un équivalent possible de quasiment tous les emplois de *pouvoir*, ce n'est pas vrai pour l'emploi concessif dont la traduction allemande utiliserait le verbe *mögen*. En effet, *können* et *pouvoir* partagent une même contribution sémantique, mais dont l'indication peut être appliquée à l'énonciation seulement dans le cas de *pouvoir* ; il n'y a donc pas de mise en arrière-plan discursif possible avec *können*.

Dans la partie dédiée à l'analyse des verbes modaux (sections 4.2 et 4.3, à suivre), l'application de la grille d'analyse que nous venons de présenter sera étendue à des exemples authentiques issus de notre corpus de travail. Après cela, nous pourrions revenir sur les avantages de cette grille dans la synthèse des résultats issus de notre analyse sur corpus (voir section 4.4) ainsi que dans les remarques conclusives (voir section 5).

2.5 Fréquence et combinatoire des verbes modaux

Dans la littérature abondante sur les verbes modaux, ce sont surtout les travaux monographiques qui traitent de la fréquence et de la combinatoire de ces formes, comme nous le verrons dans cette section. Plus précisément, il s'agit de travaux – menés, le plus souvent, dans une perspective sémantique – qui basent leur description des verbes modaux sur une analyse préalable d'un corpus textuel. Sur la base des exemples analysés, il s'agit, par exemple, de déterminer le rapport proportionnel des différents emplois d'un verbe modal ou les tendances combinatoires de celui-ci avec des formes modales ou temporelles spécifiques. Si ces travaux restent prudents quant à l'extrapolation des résultats de l'analyse sur corpus à la langue en

général, leur objectif est tout de même de dégager des conclusions sur l'usage effectif des verbes modaux.

Pour les verbes modaux français, il semble que seul *devoir* ait été analysé d'un point de vue quantitatif. Kronning (1996), par exemple, a analysé un corpus composé de romans, pièces de théâtre, ouvrages historiques et journaux, qui totalise 3339 occurrences de *devoir*.

	Fréquence absolue	dont emplois déontique/aléthique	dont emploi épistémique
<i>devoir</i>	3'339	2'487 (74 %)	852 (26 %)

Tableau 14 : Proportion des emplois modaux de *devoir* (d'après Kronning 1996 : 128).

Selon les résultats de Kronning (1996 : 139), environ un quart des occurrences de *devoir* relèvent de l'emploi épistémique de ce verbe et les trois-quarts restants des emplois déontique et aléthique. Sans fournir de répartition quantitative exacte entre ces deux derniers, l'auteur postule que c'est l'emploi déontique le plus fréquent des trois emplois qu'il différencie pour *devoir*.

Le fait que les résultats quantitatifs dépendent toujours du corpus utilisé, et donc des genres textuel et discursif que représente celui-ci, ressort du travail de Ricci *et al.* (2016 : 104-108), qui analysent plusieurs échantillons d'un corpus de presse (*Le Monde* 2008). Les autrices de cette étude contrastive de formes épistémiques du français, de l'italien et du roumain observent que *devoir* épistémique apparaît, en fréquence relative, environ 12 fois par million de mots dans le journal dans sa globalité, et même respectivement 20 et 21 fois dans les rubriques *Économie* et *Livres*, mais seulement 10 fois dans la rubrique *Politique*. Les proportions observées se distinguent sensiblement de celles de Kronning (1996) : dans le journal analysé, environ 0,9 % seulement des occurrences de *devoir* relèvent de l'emploi épistémique de ce verbe, et dans les rubriques *Politique*, *Économie* et *Livres* respectivement 0,5 %, 1,3 % et 2,3 %.

Pour ce qui est des verbes modaux de l'allemand, Diewald (1999 : 217) donne un aperçu chiffré de l'usage de ces formes dans un corpus constitué de textes écrits (journalistiques) et oraux (conversations téléphoniques, échanges commerciaux). Malgré le fait qu'il s'agisse d'un petit échantillon d'analyse¹¹⁷, l'aperçu est *a priori* représentatif de l'usage réel¹¹⁸. Pour chacun

¹¹⁷ Cf. Näf (2011 : 133-134) qui soulève le problème que posent de telles études fréquentielles en ce qu'elles se basent sur des petits corpus.

¹¹⁸ Cet aperçu se vérifie, comme le signale l'autrice, dans Raynaud (1977 : 23), qui présente des résultats similaires ; pour ce qui est de la littérature plus récente, nous pouvons renvoyer à Baumann (2017 : 195) présentant, elle aussi, des résultats similaires à ceux de Diewald (1999).

des six verbes modaux étudiés, l'autrice particularise l'emploi déictique (= épistémique) – par opposition (indirecte) à leurs emplois non-déictiques (= non-épistémiques) :

	Fréquence absolue	dont emplois épistémiques
<i>dürfen</i>	38	6 (15,8 %)
<i>mögen</i>	48	7 (14,6 %)
<i>sollen</i>	100	8 (8 %)
<i>können</i>	319	23 (7,2 %)
<i>müssen</i>	182	9 (4,9 %)
<i>wollen</i>	152	0 (0 %)

Tableau 15 : Proportion de l'emploi épistémique des verbes modaux en allemand (d'après Diwald 1999 : 217).

Ce tableau montre que l'emploi épistémique des verbes modaux allemands est, avec 0 à 15,8 % très marginal (par rapport à leur emploi (dynamico-)déontique). Les deux verbes les moins fréquents en absolu, *dürfen* et *mögen*, connaissent la proportion d'emplois épistémiques la plus importante ; cette proportion est réduite de moitié pour *sollen* et *können*, voire de plus encore pour *müssen*, et aucune occurrence n'a été trouvée pour *wollen* épistémique. À des fins de comparaison, il aurait été important d'indiquer la fréquence relative de chaque verbe dans le corpus analysé, en plus ou au lieu de la fréquence absolue. Sans cette donnée, une comparaison avec les fréquences des verbes modaux dans notre corpus n'est pas possible ; en revanche, nous pouvons observer le même classement des verbes en fonction de leur fréquence d'un corpus à l'autre (voir tableau 3, section 2.1).

En raison d'un certain nombre d'études existantes sur les fréquences des verbes modaux et les proportions de leurs différents emplois – dont les résultats se recoupent largement – un décompte manuel des formes dans un échantillon de notre corpus n'est pas prévu dans ce travail. Nous renvoyons pour cela aux travaux cités ici.

Les descriptions de la combinatoire des verbes modaux, qui nous intéressent plus particulièrement, sont en nombre plus restreint. Nous renvoyons, pour commencer, au travail de Huot (1974), qui fournit de premiers indices sur ce sujet à travers des jugements d'acceptabilité concernant le verbe *devoir* dans différents environnements lexico-syntaxiques. En s'intéressant à l'influence qu'exercent ces éléments environnants sur la valeur de *devoir*, l'autrice poursuit un objectif qui semble être similaire au nôtre¹¹⁹ : rendre compte du

¹¹⁹ Une différence fondamentale est cependant son approche homonymique, qui part du principe qu'il existe deux verbes *devoir* distincts : « Le premier verbe DEVOIR serait un verbe au sémantisme plein, exprimant l'obligation

fonctionnement de cette forme, en établissant « le lien entre la valeur de DEVOIR et différents éléments syntaxiques, tels que le mode ou le temps de DEVOIR, le sujet de DEVOIR, la présence de certains adverbes... » (Huot 1974 : 16). Des deux tableaux¹²⁰ sur les combinaisons entre certains adverbes et le verbe *devoir*, nous n'en retenons que les formes verbales étudiées dans ce travail, à savoir *devoir* au présent et de *devoir* au conditionnel présent.

O-N = obligation- nécessité P-F = probabilité- futur	<i>sans doute</i>				<i>bien entendu</i>				<i>rapidement</i>			
	écrire un rapport		avoir écrit un rapport		écrire un rapport		avoir écrit un rapport		écrire un rapport		avoir écrit un rapport	
	O-N	P-F	O-N	P-F	O-N	P-F	O-N	P-F	O-N	P-F	O-N	P-F
Jean doit	-	+	-	+	+	-	+	-	+	-	+	-
devrait	+	+	- ?	+	+	-	+	-	+	+	+	+

Tableau 16 : Combinatoire et interprétations de *devoir* (d'après Huot 1974 : 84-85).

Les deux « emplois » que distingue Huot pour le verbe *devoir*, à savoir obligation-nécessité et probabilité-futur, sont croisés avec trois variables : les temps et mode verbaux de *devoir*, l'infinitif – non-accompli ou accompli – qui suit le verbe modal et la coprésence d'un adverb. Chacun des trois adverbes *sans doute*, *bien entendu* et *rapidement* représentent un groupe sémantique particulier : respectivement, les adverbes exprimant une réserve ou incertitude, ceux qui traduisent une certitude personnelle et les adverbes de manière. Selon ce tableau, l'interprétation de *devoir* au présent et de *devoir* au conditionnel présent diverge en présence de l'adverbe épistémique *sans doute* et de l'adverbe de manière *rapidement*, contrairement à ce que l'on peut observer pour l'adverbe évidentiel *bien sûr*. En présence de *sans doute*, la lecture « probabilité-futur » de *devoir* au présent s'imposerait ; l'incompatibilité de cette configuration avec la lecture « obligation-nécessité » est marquée par « - ». Pour ce même adverbe, *devoir* au conditionnel présent connaîtrait les deux lectures, avec une réserve (marquée par « - ? ») pour ce qui est de l'interprétation « obligation-nécessité » quand l'infinitif est sous la forme accomplie. En présence de *rapidement*, l'interprétation de *devoir* au présent est inversée : seule la lecture « obligation-nécessité » serait accessible. Pour ce même adverbe, *devoir* au conditionnel présent s'interpréterait des deux manières, indépendamment de la forme de l'infinitif. En présence de *bien sûr*, les deux formes verbales du présent et du conditionnel de *devoir* ne seraient compatibles qu'avec l'interprétation « obligation-nécessité », et pas avec

[...] ; l'autre serait un auxiliaire, dépourvu de sémantisme propre, et dont le rôle serait seulement de modaliser l'énoncé dans lequel il apparaît (probabilité, incertitude liée au futur) » (Huot 1974 : 14-15, note 4).

¹²⁰ Nous les avons synthétisés en un seul tableau.

l'interprétation « probabilité-futur », et cela indépendamment de la forme de l'infinitif. S'il s'agit là d'une analyse purement qualitative des possibilités combinatoires de *devoir*, nous allons voir après dans quelle mesure elle se recoupe avec notre analyse quantitative menée sur corpus.

Selon une étude de Sueur (1978), qui se situe également à l'interface syntaxe-sémantique, la cooccurrence entre les adverbes modaux comme *peut-être*, *certainement* et *apparemment* et verbes modaux favoriserait une interprétation non-épistémique de ces derniers. L'acceptabilité d'une combinaison de deux formes modales partiellement synonymes est discutée comme suit :

Si la phrase (i) [*Il doit peut-être faire une erreur en ce moment*] paraît anormale, c'est probablement parce que peut-être et devoir II [épistémique] y sont perçus comme redondants. Cet argument doit toutefois être nuancé : des phrases redondantes peuvent être perçues comme acceptables. Il en va ainsi lorsque des Adv[erbes] Mod[aux] sont employés dans certaines des phrases dans lesquelles la nature du verbe qui suit devoir ou pouvoir rend l'interprétation II [épistémique] de ces verbes beaucoup plus naturelle que les interprétations I [non-épistémiques]. (Sueur 1978 : 269-270)

Si certaines combinaisons de formes épistémiques seraient difficilement acceptables – et donc non-usuelles – à cause de leur redondance sémantique, il y en aurait d'autres où l'utilisation d'un adverbe modal permettrait même de « souligner » le sens épistémique des verbes modaux. Pour ce dernier cas de figure, Lyons (1977 : 807) introduit le terme « modally harmonic », qualifiant des combinaisons de formes qui réalisent une même modalité, opposé au terme « modally non-harmonic », utilisé pour des combinaisons où deux modalités indépendantes sont réalisées. Nous y reviendrons plus loin (voir section 4.4), lorsqu'il s'agira de distinguer les types de combinaisons qui se profilent de notre étude combinatoire des verbes modaux.

Dans une étude plus récente, Chu (2008) s'intéresse aux rapports combinatoires qu'entretiennent les verbes modaux français entre eux¹²¹. Les formes étudiées sont au nombre de 13 – dont *devoir* et *pouvoir* – que l'auteur combine par deux, voire par trois ou plus, afin de faire ressortir les possibilités et incompatibilités combinatoires. Pour ce qui est des combinaisons entre les deux verbes modaux qui nous intéressent, l'auteur relève que *devoir* peut précéder *pouvoir* mais non l'inverse, c'est-à-dire *pouvoir* ne saurait précéder *devoir*¹²². Les

¹²¹ Une étude similaire a été proposée auparavant par Jäntti (1983).

¹²² Les combinaisons binaires que conçoit Chu (2008 : 122-123) sont les suivantes, en précisant que les verbes modaux dans ces listes « sont arrangés de sorte que le plus probant se trouve le plus à gauche » :

- *devoir* + {cesser de, commencer à, continuer à, finir de, pouvoir, être en train de, paraître, sembler, avoir failli} ;
- *pouvoir* + {cesser de, commencer à, continuer à, finir de, avoir failli, risquer de, être en train de, paraître, sembler} ;
- {aller, risquer de, paraître, sembler, continuer à, avoir failli} + *devoir* ;
- {aller, devoir, continuer à, commencer à, paraître, sembler, avoir failli, risquer de} + *pouvoir*.

données collectées grâce à des tests d’acceptabilité résultent dans un schéma – peu lisible – des chaînes modales qui sont possibles en théorie (*ibid.* : 129-130), sans pour autant correspondre à l’usage effectif des formes linguistiques tel qu’il se reflèterait dans un corpus par exemple. Nous attirerons aussi l’attention sur l’une des conclusions tirées de l’auteur, à savoir que « les contraintes sur les combinaisons sont généralement d’ordre sémantique, dues aux interférences sémantiques entre ces verbes modaux » (*ibid.* : 121). Nous verrons plus loin (voir section 4.4) que c’est là l’une des conclusions que nous permettra de tirer notre propre étude de la combinatoire des verbes modaux.

Pour terminer, nous mentionnerions le travail le plus récent à ce sujet, qui est celui de Baumann (2017) du côté de l’allemand. Dans une perspective syntaxico-sémantique¹²³, similaire à celle de Huot (1974), cette autrice dédie un chapitre de son travail aux configurations phrastiques spécifiques des différents emplois des verbes modaux de l’allemand qu’elle décrit sur la base des données d’un corpus journalistique. Ainsi, elle peut fournir des résultats quantitatifs qui appuient les descriptions dans les grammaires et les études qualitatives existantes quant aux propriétés formelles et sémantiques de phrases contenant un verbe modal, qui peuvent varier d’un emploi modal à l’autre. Ces données issues du corpus confirment, par exemple, le lien entre le complément infinitif passé et la lecture épistémique des verbes modaux (Baumann 2017 : 347) ou encore entre le complément infinitif réalisé par un verbe d’action et leur interprétation dynamico-déontique (*ibid.* : 351).

Si toutes ces descriptions nous donnent un aperçu intéressant de la combinatoire des verbes modaux, nous allons, dans la suite de ce travail, jeter un nouvel éclairage sur l’usage de ces formes en discours. Il s’agira de mener une analyse dite cooccurentielle, qui identifie les tendances combinatoires des verbes modaux sur la base de données statistiques issues de notre corpus de travail. Avant de procéder à cette l’analyse (section 4), nous allons maintenant présenter la méthodologie qui la sous-tend.

¹²³ Nous attirerions également l’attention sur deux études relevant de la perspective de la grammaire de construction : le travail de Stefanowitsch (2009) sur *haben/sein zu* + infinitif comparés à *müssen*, ainsi que la présentation « A CxG approach to modal verbs: the case of the past subjunctive form of the German modal verb *dürfte* » de T. Mortelmans lors du colloque CHRONOS qui s’est tenu en juin 2018 à l’Université de Neuchâtel.

3. L'ANALYSE COOCCURRENTIELLE

Pour l'étude des verbes modaux, les corpus textuels ont principalement servi, jusqu'à présent, de réservoir d'exemples ou encore d'observatoire de la fréquence de ces formes, comme nous l'avons vu dans la précédente section¹²⁴. À l'exception des travaux les plus récents (cf. Baumann 2017 ; Ricci *et al.* 2016 ; Näf 2011), il s'agit de corpus « papier », c'est-à-dire de collections de textes non-électroniques. À l'ère des corpus numériques, il paraît essentiel de consolider les connaissances sur l'usage des verbes modaux, notamment en ce qui concerne leurs sens et leur distribution. Les outils d'analyse lexicostatistique développés autour de ces corpus permettent, en effet, d'apporter un éclairage nouveau sur les verbes modaux : au moyen de méthodes statistiques, il est possible de mettre au jour des régularités dans l'exploitation de ces formes en discours, qui peuvent rester dissimulées aux descriptions strictement qualitatives. De telles méthodes statistiques s'appliquent à l'analyse cooccurrentielle des verbes modaux menée ci-dessous (section 4), qui permet d'appréhender la question du sens des verbes modaux sur une base empirique.

Pour commencer, un bref aperçu de l'arrière-plan linguistique d'une telle approche empirique permet d'exposer les fondements théoriques et les principes méthodologiques qui sous-tendent l'analyse cooccurrentielle (section 3.1). Ensuite, nous présenterons les outils et les méthodes statistiques auxquels nous ferons appel pour notre analyse des verbes modaux (section 3.2). Une dernière partie est consacrée à l'interprétation des données statistiques permettant une extrapolation des résultats dans des termes linguistiques (section 3.3).

3.1 Fondements théorique et méthodologique

Notre recherche sur les verbes modaux, nous le rappelons, a pour objectif de dégager les régularités dans leur utilisation en discours. Plus précisément, il s'agira d'observer l'utilisation des verbes modaux en situation de cooccurrence avec d'autres formes modales et d'en décrire le fonctionnement. L'observation de l'usage de la langue tel qu'il se reflète notamment dans des corpus textuels permet de proposer des descriptions linguistiques empiriquement valides, comme le souligne Duffner (2010) :

...

¹²⁴ Cf. Kronning (1996 : 138, note 410) : « De nombreuses études consacrées à *devoir* reposent exclusivement sur des exemples construits [...]. D'autres études, moins nombreuses, ont recours à des exemples authentiques [...]. Pour les modaux en anglais, il existe des ouvrages qui sont basés sur de grands corpus de langue écrite et parlée [...], souvent soumis à une analyse quantitative [...] ».

Unsere Möglichkeiten, Aussagen über die Sprache aus Beobachtungen zu gewinnen, sind ziemlich beschränkt, denn Sprache (im Sinne von Saussures langue) lässt sich nicht direkt beobachten, und Introspektion besitzt im strengen Sinne keine empirische Beweiskraft. Als Datenquelle für eine empirische linguistische Untersuchung bleibt letztlich [...] nur der (gesprochene oder geschriebene) Sprachgebrauch [...] (im Sinne von Saussures parole). (Duffner 2010 : 23)¹²⁵

En effet, les descriptions linguistiques issues d'une analyse sur corpus représentent un apport empirique, qui fait défaut dans les descriptions basées exclusivement sur les connaissances individuelles du linguiste. Menée dans une telle approche empirique, notre analyse cooccurentielle des verbes modaux n'est pas sans rappeler les principes du contextualisme britannique¹²⁶, courant linguistique dont les principaux représentants sont J. R. Firth et J. Sinclair. Selon le principe directeur de ce courant, qui se résume dans la célèbre citation « you shall know a word by the company it keeps » de Firth (cf. Evert 2009 : 1213 ; Lemnitzer & Zinsmeister 2006 : 30 ; Williams 2003 : 35), les analyses sont axées sur l'usage réel de la langue : il s'agit de comprendre les unités lexicales et leurs différents aspects linguistiques à travers le contexte dans lequel elles apparaissent. Saisir, par exemple, la sémantique d'une unité linguistique passe par l'analyse de son entourage lexico-syntaxique.

Situés dans la lignée contextualiste et lexicométrique¹²⁷, les travaux de Blumenthal (2008 ; 2011 ; 2012) constituent les fondements théorique et méthodologique de notre recherche. L'objet de ces travaux est l'analyse statistique de l'usage de quelques noms d'affect du français et de l'italien, voire de l'allemand¹²⁸, dans le but d'approfondir la description sémantique des formes (quasi-)synonymes d'une langue et des formes supposées équivalentes d'une langue à une autre. La méthode au centre de ces travaux est la comparaison des formes étudiées quant à leur *profil combinatoire*, terme introduit par Blumenthal (2002)¹²⁹. Il s'agit là de l'ensemble des « accompagnateurs préférentiels » d'une forme (Blumenthal 2011 : 63), qui

¹²⁵ Traduction proposée : *Nos capacités à nous prononcer sur la langue à partir d'observations sont assez limitées, car la langue (au sens donné par Saussure) ne peut être observée directement, et l'introspection n'a strictement pas de valeur de preuve empirique. La seule source de données pour une étude linguistique empirique est finalement l'utilisation (orale ou écrite) de la langue (au sens de parole chez Saussure).*

¹²⁶ Cf. Diwersy (2012 : 14-21) et Williams (2003) pour un aperçu de ce courant linguistique dans la recherche cooccurentielle.

¹²⁷ Cf. Blumenthal & Vigier (2017 : 10) : « [...] nous avons puisé chez les premiers (contextualisme britannique) notamment la conviction que le cotexte distributionnel d'une unité constitue la voie royale d'accès à son sens [...]. Aux seconds (statistique textuelle), nous devons en particulier notre intérêt pour une démarche statistique d'essence contrastive [...] ».

¹²⁸ Le contenu de ces trois études ne diffère guère, notamment Blumenthal (2011) ne se distingue de Blumenthal (2012) que par une section supplémentaire sur l'allemand.

¹²⁹ Dans ce travail, qui s'insère dans la série thématique des études sur les noms d'affect (voir note 128, ci-dessus), mais qui n'est pas mené dans une approche statistique contrairement aux travaux ultérieurs, le concept de *profil combinatoire* est défini comme « la structure schématique du voisinage syntaxique et sémantique d'un mot telle qu'elle se manifeste dans un vaste corpus » (Blumenthal 2002 : 116).

reflètent le comportement combinatoire spécifique de celle-ci par rapport à d'autres formes, synonymes ou équivalentes. Ce « voisinage spécifique » est identifié au moyen du calcul de *log-likelihood* (voir section 3.2), sur la base duquel on peut déterminer quantitativement les ressemblances et différences entre plusieurs formes d'une même langue et d'une langue à l'autre.

Il est important de noter que la terminologie de la combinatoire lexicale adoptée dans ce travail ne recoupe que partiellement celle employée par Blumenthal (2002 ; 2008 ; 2011 ; 2012), notamment pour ce qui est des termes *collocatif* et *collocation*. Comme l'expose longuement Diwersy (2012 : 3-43), ces termes ont une définition différente selon l'orientation théorique des travaux dans lesquels ils sont utilisés. Si, selon une définition large, le terme *collocation* s'applique à toute combinaison de mots qui répond au critère de significativité statistique, nous le réserverons – à l'instar des travaux consacrés aux phénomènes phraséologiques – aux combinaisons lexicales caractérisées par un certain degré d'idiomaticité sémantique. La raison en est que cette définition restreinte de la collocation nous permettra, lors de l'analyse sémantique de la combinatoire adverbiale des verbes modaux (section 4), de démarquer les combinaisons qui, contrairement aux combinaisons récurrentes libres comme *devoir immédiatement*, remplissent une fonction lexicale spécifique, telle que l'intensification dans le cas de *devoir impérativement*. Ainsi, toutes les combinaisons issues de l'analyse cooccurrence seront désignées par le terme *cooccurrence* et seules les combinaisons qui, parmi ces dernières, se caractérisent – selon les critères définitoires de Tutin & Grossmann (2002 : 11) – par une dissymétrie des composants et une sélection lexicale seront appelées *collocation*. Plus précisément, la structure binaire d'une cooccurrence peut refléter un rapport dissymétrique entre les deux éléments cooccurents, où l'un (le *collocatif*) dépend de l'autre (la *base*), du fait des restrictions sémantiques qu'impose la base (ici, les verbes modaux) quant à la sélection des collocatifs (ici, les adverbes). La collocation est donc considérée dans ce travail comme un cas particulier d'une cooccurrence, qui relève du domaine de la phraséologie.

Pour ce qui est de la démarche méthodologique de notre analyse, nous procéderons en plusieurs étapes successives selon les indications suivantes de Blumenthal (2011) :

- 1) d'abord, nous observons l'usage des mots à étudier dans des corpus électroniques, parfois à l'aide d'outils informatiques ; 2) ensuite, de ces constatations empiriques, nous essayerons de conclure à des éléments du contenu du mot – conformément à l'hypothèse wittgensteinienne qu'usage et signification se répondent ; 3) enfin, ces éléments de contenu, étant en principe de nature abstraite et indépendants d'une langue donnée, sont susceptibles de servir de base pour une comparaison interlinguistique. (Blumenthal 2011 : 62)

À l'instar de l'étude contrastive de l'usage des noms d'affect dans Blumenthal (2008 ; 2011 ; 2012), nous aborderons notre objet d'étude à un niveau intralinguistique d'abord, à partir d'une analyse sur corpus de la combinatoire des verbes modaux du français (section 4.2), pour ensuite, informée des tendances concernant les combinaisons du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ », faire une analyse similaire des formes modales allemandes (section 4.3). Les ressemblances et différences interlinguistiques quant aux combinaisons modales seront présentées dans une vue d'ensemble des résultats de l'analyse sur corpus (section 4.4 ; voir aussi bilan, à la suite de la section 4.3.2). Par le biais de la citation ci-dessus, nous tenons à préciser, dans ce qui suit, les principes méthodologiques qui s'appliquent à une telle étude de la combinatoire.

Le point de départ d'une étude de la combinatoire basée sur des méthodes statistiques est une hypothèse linguistique, comme celle qui ressort de la citation ci-dessus : les sens d'une unité linguistique résident dans son usage, dans la fonction qu'elle remplit pour le contexte dans lequel elle s'insère. Cette hypothèse minimale est le seul postulat théorique qui précède l'analyse ; les hypothèses linguistiques proprement dites seront formulées lorsqu'il s'agira d'interpréter les données statistiques. Lemnitzer & Zinsmeister (2006 : 36-37) parlent dans ce contexte d'une approche quantitative-qualitative, en ce sens que l'observation et la description des données quantitatives sont suivies d'une interprétation d'un point de vue linguistique. Ces trois étapes de l'approche quantitative-qualitative peuvent être décrites comme suit. Les méthodes statistiques proprement dites ainsi que la démarche interprétative feront l'objet de précisions ultérieurement (sections 3.2 et 3.3 respectivement).

L'observation est effectuée sur la base des énoncés authentiques tirés d'un corpus textuel, tel notre corpus journalistique (voir section 1.3). Les occurrences des verbes modaux étant très fréquentes (voir tableaux 2 et 3, section 1.3), les processus automatisés du traitement et de la préstructuration de cette grande quantité de données sont essentiels pour pouvoir prendre en compte l'ensemble des attestations. Il s'agit notamment de l'établissement de concordances et de lexicogrammes (voir section 3.2), qui permettent de préparer le corpus à l'analyse.

La description doit, en principe, inclure l'ensemble des occurrences de l'unité linguistique étudiée, sans que l'on écarte des attestations jugées *a priori* « mauvaises ». Toutes les attestations d'une forme sont potentiellement pertinentes, et l'établissement du profil combinatoire d'une forme permet de saisir l'ensemble de ses attestations de manière structurée. L'analyse linguistique de ces attestations permet d'accorder la priorité aux cas qui se particularisent quant aux indices statistiques.

L'interprétation linguistique constitue le retour qualitatif sur les tendances combinatoires observées et décrites d'un point de vue quantitatif. Lors de cette étape interprétative, les premières hypothèses peuvent être formulées à partir des attestations analysées en application de la grille d'analyse introduite ci-dessus (section 2.4). L'objectif doit être de formuler des hypothèses descriptives, sur l'usage des verbes modaux en l'occurrence, qui reflètent autant d'attestations et de tendances observées dans le corpus que possible. Dans une telle approche méthodologique, le corpus est la source par laquelle les connaissances sur l'usage de la langue s'acquièrent ; il devient l'objet même des analyses en ce qu'il reflète cet usage, permettant ainsi de tirer des conclusions sur des phénomènes linguistiques (cf. Lemnitzer & Zinsmeister 2006 : 18-19). Il s'agit là d'une approche qui procède par induction et qui correspond, selon la distinction traditionnelle dans le domaine de la linguistique de corpus entre approches *corpus-based*¹³⁰ et *corpus-driven*¹³¹, à cette dernière. Il ne faut cependant pas oublier que des hypothèses ont été émises, dans les précédents chapitres, notamment sur le fonctionnement des verbes modaux, et le fait d'interroger un corpus, en tant que réservoir d'exemples, pour étayer ces hypothèses et pour soutenir leur fondement théorique nous rapproche également de la première des deux approches, qui procède par déduction. C'est la raison pour laquelle nous identifions notre étude combinatoire à une approche hybride, en ce sens qu'elle réunit les caractéristiques des deux approches *corpus-based* et *corpus-driven*.

3.2 Méthodes et outils

À l'ère des corpus numériques, il ne semble pas raisonnable de fonder une description de l'usage de la langue, comme nous avons l'intention de faire en prenant l'exemple des verbes modaux, sur la seule introspection – une approche qui a déjà été remise en question par les fondateurs du contextualisme. Une description objective de l'usage typique d'une unité linguistique est en effet impossible à donner sur la seule base de la compétence linguistique, qui est individuelle et tend à être subjective. Or, en établissant le profil combinatoire des verbes modaux, qui reflète l'usage de ces formes dans notre corpus de travail, nous disposerons d'une base empirique pour une telle description. Ce profilage des verbes modaux sera effectué à l'aide

¹³⁰ Cf. Tognini-Bonelli (2001 : 65) : « [...] the term *corpus-based* is used to refer to a methodology that avails itself of the corpus mainly to expound, test or exemplify theories and descriptions that were formulated before large corpora became available to inform language study ».

¹³¹ Cf. Tognini-Bonelli (2001 : 84) : « In a *corpus-driven* approach the commitment of the linguist is to the integrity of the data as a whole, and descriptions aim to be comprehensive with respect to corpus evidence. The corpus, therefore, is seen as more than a repository of examples to back pre-existing theories or a probabilistic extension to an already well defined system. The theoretical statements are fully consistent with, and reflect directly, the evidence provided by the corpus ».

de méthodes d'analyse statistique, car les tendances combinatoires de ces formes ne sauraient être dégagées « manuellement » des milliers d'occurrences dans un corpus aussi volumineux que le nôtre. L'approche méthodologique pour l'établissement de tels profils combinatoires repose sur une analyse cooccurentielle, qui consiste en un traitement automatisé des données contextuelles d'une forme linguistique sur la base de calculs statistiques. Les indices statistiques ainsi dégagés sont révélateurs des associations de cette forme avec d'autres qui l'entourent et ils permettent d'évaluer le degré d'attraction de ces formes en situation de cooccurrence. Les principes et certains termes-clés de l'analyse cooccurentielle seront exposés ci-dessous.

L'hypothèse sous-jacente à l'analyse cooccurentielle est une distribution aléatoire des unités linguistiques dans un corpus. L'analyse cooccurentielle repose ainsi sur une représentation strictement statistique de la langue, qui ne tient pas compte des principes linguistiques tels que l'ordre plus ou moins déterminé des unités. Sur la base de calculs statistiques, il est possible de savoir si et à quel degré une unité lexicale donnée apparaît plus fréquemment dans le voisinage d'une autre unité que ce à quoi l'on pourrait s'attendre avec une distribution aléatoire de toutes les formes dans un corpus. Si la valeur calculée pour une cooccurrence donnée dépasse un certain seuil de pertinence statistique, la probabilité qu'elle soit le fruit du hasard est statistiquement non-significative. Plus cette valeur est élevée, plus l'attraction entre deux unités linguistiques en situation de cooccurrence est forte ; on y reviendra plus bas (voir commentaire des tableaux 17-18, ci-dessous).

L'outil utilisé pour mener l'analyse cooccurentielle des verbes modaux est *BTLC.PrimStat* (voir note 26, section 1.3). Cette plateforme donne accès à plusieurs bases textuelles¹³² et intègre différentes fonctionnalités d'exploration et d'analyse statistique de ces dernières, dont l'analyse cooccurentielle. Le point de départ d'une telle analyse est, après la définition du corpus de travail (voir section 1.3), la saisie d'un lemme ou d'un mot-forme, appelé (mot-)pivot, dans l'interface de *BTLC* au moyen des menus prédéfinis. L'expression de la requête correspond dans notre cas – pour le français – aux lemmes *devoir* et *pouvoir* relevant de la catégorie des verbes et fléchis au présent de l'indicatif et au conditionnel, comme le montre la capture suivante :

¹³² La base dont est issu notre corpus de travail a été constituée dans le cadre du projet franco-allemand *Emolex* (2009-2012), dirigé par P. Blumenthal et I. Novakova (phraseotext.u-grenoble3.fr/emolex) ; cf. Diwersy *et al.* (2014).

Choix du corpus

Choix des pivots

Requêtes

Définir l'expression de requête
 [\[Aide\]](#)
[\[Etiquettes grammaticales\]](#)

Valider

Mot

[+ Mot]

Lemme

devoir

pouvoir

Catégorie

V

[- Crit.]

[Sélection assistée]

Traits

.*ind:pres.*

.*cnd.*

[- Crit.] [+ Crit.]

[Sélection assistée]

Figure 12 : Expression de requête dans *BTLC* concernant les verbes modaux français.

Une fois la requête validée, l'une des fonctionnalités d'exploration des résultats proposée dans *BTLC* est la concordance *KWIC* (*Key Word In Context*). Il s'agit d'un répertoire structuré des résultats d'une requête, qui recense ligne par ligne toutes les occurrences du mot-pivot défini lors de cette requête. Dans le mode de présentation *KWIC*, chaque ligne de concordance affiche une occurrence du mot-pivot dans le centre de ses contextes d'apparition, comme suit :

Occurrence No.	Corpus	Cotexte gauche	Empan gauche	Pivot	Empan droit	Cotexte droit	Méta
0000002	LM08	: s'est déplacée, dimanche, en Sicile, où un bateau de déchets a été déchargé près d'Agrigente, malgré un barrage mis en place par des habitants. Dans les Pouilles et les Abruzzes, des manifestations hostiles ont devancé l'arrivée des convois et des cordons se sont organisés à l'entrée des décharges prévues. En Emilie-Romagne, le maire d'Imola, commune	qui	doit	accueillir	une partie des 5 000 tonnes acceptées par la région, a reçu des menaces de mort. " POUR NE PAS AVOIR À S'EN OCCUPER " Dans le nord, la Ligue du Nord, formation xénophobe et populiste, refuse toute forme de collaboration : " A u nom de la solidarité, nous devrions prendre la situation en charge en attendant la prochaine crise ? Non merci "	
0000005	LM08	: de trains à troquer leurs coupons hebdomadaires ou mensuels, tickets à bande magnétique, contre la carte à puce. Les premiers Navigo ont été mis en service en 2001. Aujourd'hui, plus de 2 millions de ces passes sont en circulation, et ce nombre pourrait potentiellement atteindre 4 millions. Déjà, deux à trois stations sur chaque ligne ne vendent plus les coupons magnétiques. Concrètement, le passe	Navigo	doit	être	rechargé régulièrement dans les points de vente habituels de la RATP (automates et guichets dans les stations, et commerçants agréés). L'utilisateur ne sera donc pas dispensé, comme avec la Carte orange, de longues files d'attente en début de mois dans les stations pour acheter un titre de transport ou, cette fois, le recharger. Mais les transporteurs mettent en avant sa souplesse d'utilisation	
0000006	LM08	: à son détenteur suffisamment de crédit ", explique Olivier Piou, PDG de la société française Gemalto, premier fabricant de cartes à puce dans le monde, et principal fournisseur du STIF pour Navigo. MOINS D'ENTRETIEN, MOINS DE FRAUDE La technologie mise en oeuvre correspond à de la radiotransmission et de la radio-identification sécurisée (avec de la cryptologie) d'informations. Pour être validé, le	passe	doit	être	approché à environ 5 cm des lecteurs - des cibles violettes placées à l'entrée des tourniquets. Ces cibles envoient des ondes courtes qui sont captées par le passe. Passe et lecteur " s'interrogent " alors mutuellement pour vérifier les informations contenues dans la puce. Navigo : validité et existence d'un crédit de transport. L'échange se fait sans contact : il est possible même	
0000007	LM08	: à la Confédération paysanne. Le débat est environnemental, mais aussi économique. INTERNET; Jeff Bezos, PDG d'Amazon, défend la livraison gratuite Jeff Bezos, fondateur et PDG de la librairie en ligne Amazon, lance sur Internet une pétition à l'adresse de ses clients français, afin de défendre la livraison gratuite. Condamné pour non-respect de la loi sur le	fr	doit	cesser	la livraison gratuite des livres, sous peine de 1 000 euros par jour de retard. Jeff Bezos a décidé de faire appel de la décision, estimant qu'il s'agit de la part des libraires français " d'une tentative cynique d'éliminer la concurrence d'Amazon. fr ". FINANCE: Le fonds souverain du Koweït pourrait renflouer Merrill Lynch La banque d'affaires	

Figure 13 : Extrait d'une concordance *KWIC* dans *BTLC*.

Une telle structuration des données facilite l'observation des tendances dans l'usage d'une lexie donnée, que ce soit en survolant ou en dépouillant systématiquement les lignes de concordance.

L'une des fonctionnalités d'analyse statistique qu'offre la plateforme *BTLC* est l'analyse cooccurrentielle. Steyer (2004) la compte parmi les moyens de préstructuration des données :

Die wichtigste Methode zur Vorstrukturierung stellt dabei die statistische Kookkurrenzanalyse dar, die durch mathematisch-statistische Berechnungen auf der Basis von Wahrscheinlichkeitsannahmen in einer nicht vergleichbaren Schnelligkeit Häufigkeitsbewertungen und Präferenzsetzungen vornimmt, indem sie nach Verteilung, Auffälligkeiten und signifikanten Zusammenhängen im – aus statistischer Sicht zunächst unstrukturierten Textstrom – sucht. (Steyer 2004 : 95)¹³³

L'analyse des cooccurrences identifie, sur la base d'un calcul mathématico-statistique, les associations récurrentes et préférentielles de deux unités lexicales dans un corpus. L'analyse proposée sur *BTLC* (analyse du type « surface » par opposition au type « dépendance ») ne repose pas sur le critère d'une relation syntaxique entre ces deux unités, mais celles-ci doivent se trouver à proximité plus ou moins immédiate l'une de l'autre. Pour procéder à ce type d'analyse cooccurrentielle, on définira la longueur maximale de l'intervalle de cooccurrence, dit *empan*, en nombre de *tokens*¹³⁴ à gauche et/ou à droite d'un mot-pivot¹³⁵. La taille par défaut de l'empan dans *BTLC* est de 5 *tokens* ; notons qu'il n'existe, en revanche, pas d'empan « universel » qui permettrait de saisir de manière optimale les cooccurents d'un mot-pivot donné. L'empan choisi a une influence décisive sur le résultat de l'analyse cooccurrentielle et doit, par conséquent, être choisi en fonction de l'objet de la recherche¹³⁶. Dans notre travail, nous avons opté pour un empan symétrique – c'est-à-dire non-variable d'un côté et de l'autre du mot-pivot – de 5 *tokens*, qui, lors de tests préliminaires, s'est avéré le plus opérant pour le profil combinatoire adverbial des verbes modaux. En effet, cet empan permet de s'assurer de l'existence d'un lien sémantique entre les deux cooccurents, dans la grande majorité des cas, la question de l'empan étant ainsi étroitement liée, sur le plan linguistique, à celle de la portée.

¹³³ Traduction proposée : *La méthode la plus importante pour la préstructuration est l'analyse statistique des cooccurrences, qui effectue des évaluations de fréquence et des classements de préférence à une vitesse incomparable par des calculs mathématico-statistiques basés sur des hypothèses probabilistes en cherchant dans le vaste ensemble textuel – initialement non-structuré d'un point de vue statistique – la distribution, les particularités et les corrélations significatives.*

¹³⁴ Le terme *token* réfère à « any instance of a particular wordform in a text » (McEnery & Hardie 2012 : 50) ; or, dans les corpus utilisés sur *BTLC*, non seulement les mots-formes mais aussi les signes de ponctuation sont considérés comme étant des *tokens*.

¹³⁵ Cf. Sinclair (1991 : 175) : « This [the span] is the measurement, in words, of the co-text of a word selected for study. A span of -4, +4 means that four words on either side of the node word will be taken to be its relevant verbal environment ».

¹³⁶ Par exemple, selon Duffner (2010 : 31), un empan étroit de 5 *tokens* convient pour les phénomènes relevant de la morphologie ou de la phraséologie, un empan moyen de 5 à 10 *tokens* pour les phénomènes syntagmatiques et un empan large de plus de 10 *tokens* pour les phénomènes stylistiques, argumentatifs ou thématiques dans la perspective d'une linguistique textuelle.

Dans une analyse cooccurentielle, l'empan choisi délimite le contexte autour du mot-pivot qui est exploré de manière automatisée en ce qui concerne les formes linguistiques qui y apparaissent. Plus précisément, cette analyse consiste à calculer la significativité statistique des formes apparaissant dans le périmètre contextuel autour du mot-pivot défini par l'empan. Ce calcul repose sur les mesures statistiques dites d'association (*association measures*, cf. Evert 2009), qui permettent d'indiquer le degré d'association entre deux éléments, en l'occurrence entre le mot-pivot et un mot cooccurent. Dans notre travail, nous avons opté pour le calcul du *log-likelihood* (abrégé en LL ci-après)¹³⁷, qui se base – comme les autres mesures d'association – sur ce que l'on appelle des tables de contingence, que voici :

	w_2	$\neg w_2$			w_2	$\neg w_2$	
w_1	O_{11}	O_{12}	$= R_1$	w_1	$E_{11} = \frac{R_1 C_1}{N}$	$E_{12} = \frac{R_1 C_2}{N}$	
$\neg w_1$	O_{21}	O_{22}	$= R_2$	$\neg w_1$	$E_{21} = \frac{R_2 C_1}{N}$	$E_{22} = \frac{R_2 C_2}{N}$	
	$= C_1$	$= C_2$	$= N$				

Tableaux 17-18 : Table de contingence des fréquences observée et attendue
(dans Evert 2009 : 1231).

Les mesures d'association telles que le LL servent à quantifier l'attraction entre un mot-pivot (w_1) et un mot cooccurent donné (w_2) : plus la valeur LL est élevée, plus l'attraction entre les deux mots est forte ou, en d'autres termes, plus la cooccurrence est spécifique. Sans entrer dans les détails mathématico-statistiques du calcul du LL¹³⁸, cette mesure consiste *grosso modo* à mettre en rapport la fréquence de cooccurrence observée (O) dans le corpus (N, pour la taille du corpus) et la fréquence de cooccurrence attendue (E, pour *expected*), indiquées dans les tables de contingence ci-dessus (tableaux 17 et 18). Lorsque l'association statistique indiquée par la valeur LL est positive ($O > E$), il y a attraction entre deux mots ; lorsque l'association statistique indiquée par la valeur LL est négative ($O < E$), il y a répulsion entre eux. Cependant, l'association est significative seulement si la valeur LL dépasse un certain seuil de pertinence statistique, ici $|\text{valeur LL}| \geq 10,83$; avec ce seuil¹³⁹, la probabilité que la cooccurrence entre deux mots soit due au hasard est inférieure à 1 %.

¹³⁷ Pour une comparaison des mesures d'association, notamment en ce qui concerne les avantages du LL par rapport à d'autres mesures, cf. Evert (2009) et Diwersy & Kraif (2013).

¹³⁸ Nous renvoyons à ce sujet à Evert (2009 : 1235).

¹³⁹ Cette valeur correspond au seuil de significativité standard (cf. Diwersy 2012 : 73 ; Diwersy & Kraif 2013 : 62). Par ailleurs, un seuil de 5 apparitions de la cooccurrence sert à éviter les biais dus à une basse fréquence (cf. Evert 2009 : 1226).

Un autre paramétrage de l'analyse cooccurentielle, en plus de l'empan, concerne la forme des unités recherchées. La requête doit être formulée – tant pour le mot-pivot que pour les cooccurents – en termes de mots-formes, c'est-à-dire les réalisations concrètes d'une unité linguistique dans un corpus ; une requête ne peut se réduire aux formes lemmatiques, comme le souligne Duffner (2010 : 36), si l'on s'intéresse à l'usage d'une unité à travers ses cooccurents. Ainsi, pour notre analyse, nous définirons comme mots-pivots des formes précises des verbes modaux (voir section 4.1). Pour ce qui est de la définition des cooccurents, nous nous limiterons aux seules formes adverbiales ; pour cette catégorie, invariable par définition, il n'y a pas de différence pour une requête par mots-formes et par forme lemmatique.

L'exploration des résultats de l'analyse cooccurentielle se fait sur *BTLC* par la fonctionnalité du lexicogramme, défini pour un mot-pivot donné comme la « liste de ses cooccurents les plus fréquents, accompagnée des valeurs de fréquence (d'occurrences et de cooccurrences) et de mesures d'associations » (Diwersy & Kraif 2013 : 59). Le lexicogramme (des verbes *devoir* et *pouvoir* dans les figures 14 à 16, ci-dessous) peut être consulté sous la forme d'un tableau ou, pour faciliter la visualisation des données, d'un tableau croisé ou d'un histogramme, illustrés dans les trois figures suivantes :

Pivot	Collocatif	Fréquence	Fréquence - Pivot	Fréquence - Collocatif	Totaux	Echantillon	Log-likelihood	Rang Log-likelihood
pouvoir_V::Presse_FR	ne_ADV_L	26653	640830	2099195	354975805	Presse_FR	59336,1399	1
pouvoir_V::Presse_FR	on_PRON_L	17692	640830	803240	354975805	Presse_FR	56777,3398	2
pouvoir_V::Presse_FR	se_PRON_R	15058	640830	2224995	354975805	Presse_FR	17961,8413	3
devoir_V::Presse_FR	être_V_R	20739	478785	6116675	354975805	Presse_FR	13616,8026	1
devoir_V::Presse_FR	se_PRON_R	11044	478785	2224995	354975805	Presse_FR	12859,2664	2
pouvoir_V::Presse_FR	que_CS_L	11419	640830	1892115	354975805	Presse_FR	11691,1089	4
devoir_V::Presse_FR	qui_PRON_L	9502	478785	2050905	354975805	Presse_FR	10097,8181	3
pouvoir_V::Presse_FR	que_PRON_L	5699	640830	603925	354975805	Presse_FR	9702,1117	5
pouvoir_V::Presse_FR	que_ADV_R	3363	640830	195395	354975805	Presse_FR	9206,5092	6
pouvoir_V::Presse_FR	qui_PRON_L	10521	640830	2050905	354975805	Presse_FR	8434,8004	7
Pivot	Collocatif	Fréquence	Fréquence - Pivot	Fréquence - Collocatif	Totaux	Echantillon	Log-likelihood	Rang Log-likelihood

Ligne(s) 1 à 10 sur 4,139

Télécharger : [.csv]

Figure 14 : Extrait d'un lexicogramme (tableau simple) dans *BTLC*.

12	devoir_V::Presse_FR				pouvoir_V::Presse_FR			
	Log-likelihood	Rang Log-likelihood	Occurrences	Rang Occurrences	Log-likelihood	Rang Log-likelihood	Occurrences	Rang Occurrences
ôter_V_R	-	-	-	-	25,9246	1228	14	1719
être_V_R	13616,8026	1	20739	4	8299,7137	9	21768	4
être_N_R	53,2268	693	68	805	46,2153	855	78	788
évoluer_V_R	251,7931	209	153	415	290,2043	236	190	408
éviter_V_R	263,7893	197	232	287	1489,8729	43	643	114
évidence_N_R	22,8154	1242	38	1099	-	-	-	-
évidemment_ADV_R	-	-	-	-	28,5751	1150	62	910
éventuellement_ADV_R	-	-	-	-	444,9300	162	110	621
éventuel_A_L	-	-	-	-	45,5401	868	79	782
évaluer_V_R	66,4591	597	68	805	72,9565	648	84	746

Figure 15 : Extrait d'un lexicogramme (tableau croisé) dans *BTLC*.

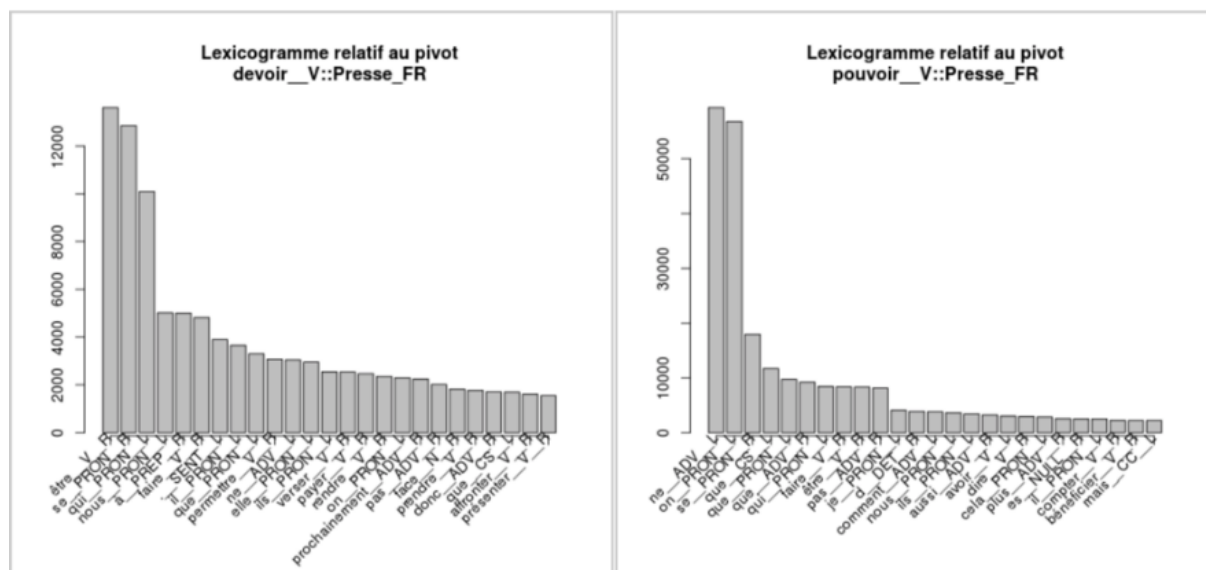


Figure 16 : Extrait d'un lexicogramme (histogramme) dans *BTLC*.

Le lexicogramme sous forme de tableau simple (figure 14) représente les données essentielles de l'analyse cooccurentielle, en se basant sur les variables des tables de contingence (voir tableaux 17 et 18, ci-dessus). Grâce à des liens hypertextes (en rouge), on peut accéder aux attestations dans le corpus afin de les analyser qualitativement. La première colonne du tableau spécifie la ou les formes qui ont été définies comme mots-pivots, en l'occurrence les verbes *devoir* et *pouvoir*, dans le corpus que nous avons intitulé *Presse_FR* ; si l'analyse cooccurentielle avait été menée dans plusieurs corpus, ces derniers seraient identifiés dans la colonne 7. La deuxième colonne énumère les cooccurents respectifs (dits *collocatifs*), en spécifiant leur position à gauche (*L*) ou à droite (*R*) du mot-pivot. Les colonnes 3, 4 et 5 affichent les fréquences de la cooccurrence, du mot-pivot et de ses cooccurents. Par exemple, à la deuxième ligne du tableau, on voit que le verbe *pouvoir* et le pronom *on* apparaissent respectivement 640'830 et 803'240 fois dans le corpus, et que la cooccurrence de ces deux formes, lorsque la seconde précède la première, se produit 17'692 fois dans un empan défini préalablement. La sixième colonne, intitulée « Totaux », ne se confond pas avec la taille du corpus (qui contient, pour rappel, 70'995'161 *tokens*), mais le chiffre qui y est indiqué, à savoir 354'975'805, correspond à la multiplication du nombre de mots du corpus par l'empan choisi, ici 5. Par défaut, les cooccurrences sont classées par ordre décroissant en fonction de la valeur LL, indiquée dans la colonne 8. La dernière colonne précise le rang de la cooccurrence dans ce classement ou, plus précisément, dans le classement propre à chaque mot-pivot.

Les deux autres représentations du lexicogramme, sous forme de tableau croisé (figure 15) et d'histogramme (figure 16) servent à faciliter la comparaison des résultats d'une analyse cooccurentielle de plusieurs mots-pivots. Dans le tableau croisé, les valeurs LL et la fréquence

de cooccurrence peuvent être comparées pour les verbes *devoir* et *pouvoir* par rapport à un même cooccurrent. Les histogrammes, quant à eux, permettent de visualiser les tendances combinatoires de ces deux verbes en un seul coup d’œil, du moins en ce qui concerne les 25 cooccurrences les plus spécifiques.

En bref, les outils d’analyse lexicostatistique qu’offre la plateforme *BTLC* – concordances, lexicogrammes et calculs statistiques – nous rendent accessibles de très grandes quantités de données traitées et préstructurées pour l’interprétation linguistique à la lumière du cadre théorique adopté ici. Car, comme le soulignent Blumenthal & Vigier (2017 : 7), le but du « recours aux statistiques et, d’une manière générale, à l’analyse quantitative [...] ne saurait être qu’une interprétation qualitative et linguistiquement pertinente des faits, prenant racine dans un humus théorique ».

3.3 Interprétation linguistique

L’interprétation linguistique, qui suit l’observation et la description des données, est une étape essentielle de notre analyse sur corpus. Il s’agit, en quelque sorte, du retour qualitatif aux données quantitatives issues de l’analyse cooccurrentielle, présentées sous forme de lexicogrammes. La démarche interprétative des résultats de cette analyse consiste à réinterpréter le degré d’association, indication avant tout statistique basée sur la mesure LL, d’un point de vue linguistique. Le fait de parler de profils combinatoires, en référence aux lexicogrammes générés lors de l’analyse cooccurrentielle, implique déjà un tel changement de perspective. Un principe-clé doit guider toute interprétation linguistique des lexicogrammes comme profils combinatoires : toutes les données qui figurent dans un lexicogramme sont pertinentes¹⁴⁰ pour le profilage d’une unité linguistique ou, en d’autres termes, toutes ces données sont représentatives de l’usage de celle-ci, du moins dans le corpus analysé¹⁴¹.

Si tous les cooccurrents résultant du calcul du LL montrent une attirance plus ou moins prononcée pour le mot-pivot et forment avec celui-ci une association significative du point de vue statistique, nous n’accorderons pas à l’ensemble des cooccurrents la même attention dans l’analyse linguistique : une classification des cooccurrents nous permettra de décider quelles

¹⁴⁰ Les seules données non-pertinentes qui peuvent se manifester dans le lexicogramme sont celles qui sont dues à des erreurs de l’annotation du corpus, notamment pour les homographes. On réfère à ce type de données par le terme de *bruit* – par opposition au terme *silence*, qui désigne les données potentiellement pertinentes mais non relevées, en raison d’une annotation manquante par exemple.

¹⁴¹ Cf. Duffner (2010 : 36) : « Es gibt in einem Kookkurrenzprofil keine guten oder schlechten Angaben. Alle vorgefundenen Resultate sind Aussagen über die Sprache und müssen als solche ernst genommen werden » ; traduction proposée : *Il n’y a pas de bonnes ou de mauvaises données dans un profil combinatoire. Tous les résultats trouvés sont des informations sur la langue et, à ce titre, doivent être pris au sérieux.*

attirances sont plus significatives que d'autres du point de vue linguistique, de sorte que seules certaines cooccurrences seront analysées en détail. Une première délimitation des cooccurents, nous motiverons ce choix plus tard (section 4.1), est de prendre en compte la seule catégorie des adverbes. Nous verrons que cette limitation n'est pas suffisante pour relever les aspects pertinents de l'usage des verbes modaux, mais nous serons amenée à distinguer, à l'intérieur de cette catégorie très hétérogène, différentes classes sémantiques et champs lexicaux. Il s'agit là, selon Belica & Steyer (2008 : 15), de l'une des approches interprétatives des profils combinatoires : la constitution de champs cooccurentiels heuristiques (*heuristische Kookkurrenzfelder*). Cette démarche analytico-synthétique consiste en l'observation, l'interprétation linguistique et la systématisation de tous les cooccurents identifiés dans le profil combinatoire d'une unité linguistique en les regroupant sur la base de leurs traits ou emplois communs. Ainsi, nous pourrions faire ressortir un aspect pertinent de l'usage des verbes modaux et les régularités dans l'exploitation de ces derniers, en analysant en détail les constructions de type « V_{MOD}...Adv » et « Adv...V_{MOD} » à la lumière du cadre théorique adopté. Une telle démarche tend, en effet, à découvrir l'utilisation syntaxico-sémantique typique des verbes modaux, ce qui nous permettra de les contraster à l'intérieur d'une même langue et aussi d'une langue à l'autre.

Enfin, cette section sur l'interprétation linguistique n'est pas sans évoquer le rôle clé joué par le linguiste dans une analyse sur corpus. Si l'analyse statistique du corpus est automatisée, le repérage des différents emplois des verbes modaux ne l'est pas : l'annotation exclusivement morpho-lexicale du corpus, c'est-à-dire la lemmatisation des mots-formes et l'étiquetage de ces derniers selon leur partie du discours (cf. Diwersy 2012 : 64-65), impose un traitement manuel des occurrences des verbes modaux en ce qui concerne le sens qu'ils véhiculent. Seule une infime partie des occurrences dans le corpus sera analysée en détail¹⁴² (voir sections 4.2 et 4.3).

En résumé, l'analyse cooccurentielle est un traitement automatisé de l'ensemble des mots d'un corpus, basé sur des calculs statistiques. Elle permet d'observer les tendances combinatoires d'un mot, résumées dans son profil combinatoire. Ces tendances peuvent être regroupées et catégorisées. Par une telle interprétation linguistique, il est possible de faire ressortir non seulement les particularités d'utilisation d'un mot mais surtout les sens que celui-ci peut véhiculer en discours. Dans les chapitres suivants, nous verrons comment le recours à

¹⁴² Alors qu'un corpus aussi vaste que celui que nous utilisons ne peut être analysé que par échantillonnage aléatoire en ce qui concerne les occurrences d'un phénomène aussi fréquent que les verbes modaux (voir tableaux 2 et 3, section 1.3), la grande taille du corpus est indispensable pour l'analyse cooccurentielle. En effet, plus le corpus est grand pour une telle analyse, plus les tendances combinatoires ressortent plus nettement.

cette méthode quantitative permet, par ailleurs, de se faire une idée précise du type d'équivalence existant entre les verbes modaux du français et de l'allemand. Il s'agira d'évaluer, sur la base de leur combinatoire, le degré de ressemblance des formes (quasi-) synonymes dans chaque langue et aussi des formes qui entretiennent, d'une langue à l'autre, une relation d'équivalence. Une analyse approfondie des constructions du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} », identifiées par le biais de cette approche cooccurentielle, permettra également d'aborder la question des possibilités combinatoires de formes modales à la lumière du modèle d'analyse adopté.

4. LA COMBINATOIRE DES VERBES MODAUX

Si la combinatoire des verbes modaux et, plus particulièrement, leur combinatoire avec d'autres formes modales ont intéressé un petit nombre de linguistes (voir section 2.5), nul n'en a proposé une analyse quantitative permettant d'éclairer les possibilités combinatoires de ces formes au moyen de calculs statistiques. En utilisant la méthodologie de l'analyse cooccurentielle, que nous venons d'exposer dans la précédente section (section 3), la présente étude pourra commencer à combler cette lacune critique. L'avantage d'une telle analyse est que les données statistiquement significatives générées par des calculs posent l'étude de la combinatoire sur un fondement empirique, pour ainsi aller au-delà des appréciations purement qualitatives des combinaisons modales possibles en théorie.

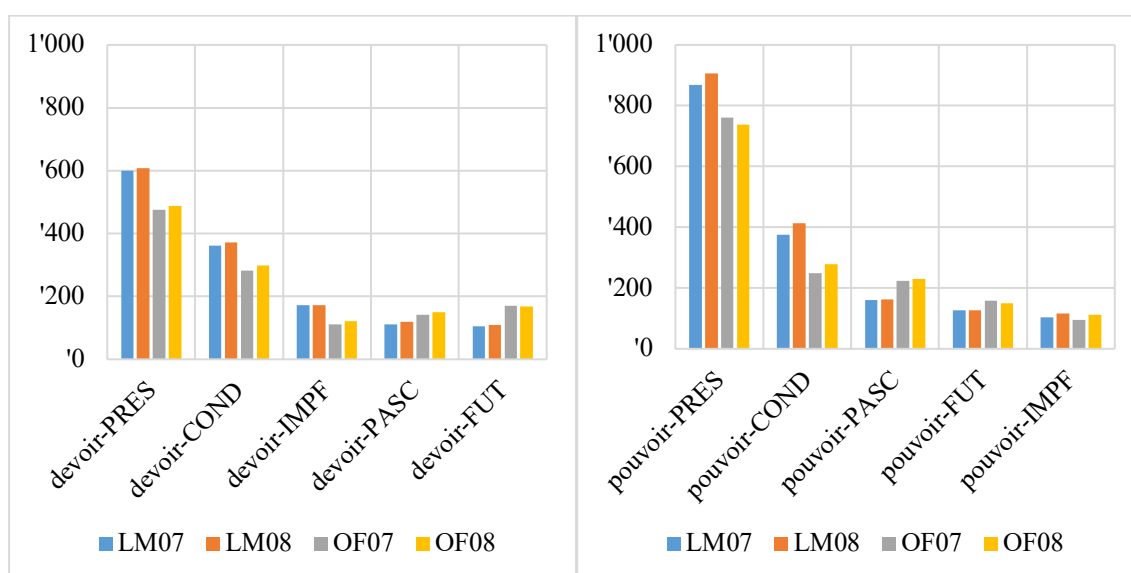
Pour commencer, nous motiverons le choix des formes analysées sur la base de données fréquentielles et statistiques issues du corpus de travail et préciserons les modalités d'analyse (section 4.1). Ensuite, nous procéderons à l'analyse cooccurentielle dans le corpus français (section 4.2). Les sous-sections dédiées à cette analyse relèvent de niveaux de granularité distincts, allant des considérations les plus générales aux plus particulières : elles concerneront d'abord l'ensemble des cooccurents adverbiaux significatifs des verbes modaux, ensuite les différents types d'adverbes parmi ces cooccurents et enfin la catégorie des adverbes modaux comme type de cooccurent particulier. Notre analyse des verbes modaux français se fera donc en trois étapes, qui nous permettront de mieux appréhender leurs exploitations en discours : profilage de la combinatoire adverbiale des verbes modaux (figures 38 à 45), catégorisation des cooccurents adverbiaux spécifiques aux verbes modaux selon leur forme (section 4.2.1) et analyse sémantique des verbes modaux en cooccurrence avec des adverbes modaux (section 4.2.2). Les particularités des formes du français, étudiées d'abord séparément, serviront de base à une analyse contrastive dans le corpus allemand (section 4.3). Cette mise en contraste des verbes modaux de l'allemand et du français concernera d'abord les tendances combinatoires avec les adverbes modaux en général (section 4.3.1), puis les particularités des combinaisons modales allemandes du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ » en particulier (section 4.3.2). Une vue d'ensemble des résultats de l'analyse sur corpus sera proposée à la fin de ce chapitre (section 4.4), en mettant l'accent sur le degré de ressemblance et de différence entre les formes d'une langue à l'autre (voir aussi bilan, à la suite de la section 4.3.2).

...

...

4.1 Sélection des formes étudiées

En ce qui concerne le choix des formes soumises à l'étude, nous l'avons motivé dans un premier temps de manière qualitative lors d'une observation préliminaire d'exemples authentiques (voir section 1.1). Nous pouvons également fournir une motivation en termes de fréquences des formes retenues, données recueillies dans les corpus utilisés. En ce sens, les figures 17 à 23 montrent les fréquences d'apparition des formes fléchies des verbes modaux les plus courantes :



Figures 17-18 : Fréquences relatives des formes verbales de *devoir* et *pouvoir*.

Parmi les formes fléchies de *devoir* et *pouvoir* les plus fréquentes (≥ 100 occurrences par million de mots) se trouvent – dans l'ordre alphabétique – les temps et modes verbaux du conditionnel (COND), du futur (FUT), de l'imparfait (IMPF), du passé composé (PASC) et du présent (PRES). On observe que les deux verbes partagent un classement similaire : les formes du présent et du conditionnel occupent les deux premières positions dans le classement, c'est-à-dire qu'elles sont les formes les plus courantes sous lesquelles apparaissent *devoir* et *pouvoir*. Cette observation se vérifie dans la distribution d'un sous-corpus à l'autre – soit d'un journal à l'autre – malgré de légères différences de fréquence. Les formes du présent et du conditionnel se particularisent par rapport aux autres formes verbales (futur, imparfait et passé composé), qui ne dépassent pas le seuil de 200 occurrences par million de mots ; seul *pouvoir* au passé composé dans les sous-corpus OF07 et OF08 en fait exception. On observe, par ailleurs, que la fréquence des formes au conditionnel est quasi-identique pour les deux verbes (en moyenne, 329 occurrences par million de mots), tandis que les formes au présent sont sensiblement plus fréquentes pour *pouvoir* comparé à *devoir* (en moyenne, 818 vs 543 occurrences).

Ces tendances distributionnelles de *devoir* et *pouvoir* quant aux temps et modes verbaux nous invitent à ne pas remettre en cause notre choix initial, reposant sur une base qualitative, de travailler sur les formes du présent et du conditionnel des verbes modaux. En effet, celles-ci se particularisent, dans notre corpus français, par leur fréquence élevée, ce qui constitue un critère important pour l'analyse concurrentielle. Regardons maintenant quelles tendances distributionnelles des formes verbales de *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* se reflètent dans notre corpus allemand.



Figures 19-20-21-22-23 : Fréquences relatives des formes verbales de *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen*.

Pour les verbes modaux de l'allemand, le classement des formes fléchies les plus fréquentes (≥ 100 occurrences par million de mots), parmi lesquelles se trouvent – dans l'ordre alphabétique – les temps et modes verbaux du présent (PRES), du prétérit (PRET) et des *Konjunktiv I* et *II*

(KONJI, KONJII)¹⁴³, semble varier en fonction du domaine modal dont sont issus les verbes. Les trois verbes modaux de possibilité – *dürfen*, *können*, *mögen* – apparaissent le plus fréquemment au présent et au *Konjunktiv II* ; seul pour *mögen*, ce ne sont pas les formes au présent, mais celles au *Konjunktiv II*, qui se trouvent en tête du classement. Parmi ces verbes, *können* se particularise par les trois points suivants : son classement des formes verbales les plus fréquentes compte non seulement le présent et le *Konjunktiv II* mais aussi le prétérit et le *Konjunktiv I*, sa fréquence relative est sensiblement supérieure à celle de *dürfen* et *mögen*, et l'écart entre les fréquences des formes au présent et au *Konjunktiv II* (en moyenne, 1'767 vs 539 occurrences par million de mots) est considérablement plus important que pour les verbes concurrents. Pour ce qui est des verbes modaux de nécessité *müssen* et *sollen*, les formes du présent sont largement les plus fréquentes, suivies des formes au prétérit en deuxième position. Les formes au *Konjunktiv II* se trouvent seulement en troisième position dans le classement de *müssen* et elles sont absentes de celui de *sollen*. Cette absence ne s'explique pas par le fait que ces formes n'atteindraient pas le seuil de fréquence fixé à 100 occurrences par million de mots, mais elle est due à des problèmes d'annotation dans le corpus utilisé. Les formes de *sollen* au *Konjunktiv II* sont homographes de celles au prétérit ; ainsi, les formes de *sollen* qui sont annotées comme prétérit comprennent aussi les formes au *Konjunktiv II* et il semblerait, d'ailleurs, que ces dernières soient numériquement majoritaires¹⁴⁴.

Les tendances observées dans les corpus sont particulièrement évidentes du côté des verbes modaux du français, dont les formes au présent et au conditionnel se démarquent des autres temps et modes verbaux. Si les tendances observées sont plus divergentes du côté des verbes modaux de l'allemand, elles favorisent toutefois la sélection de formes équivalentes à celles du français : le présent et le *Konjunktiv II*¹⁴⁵.

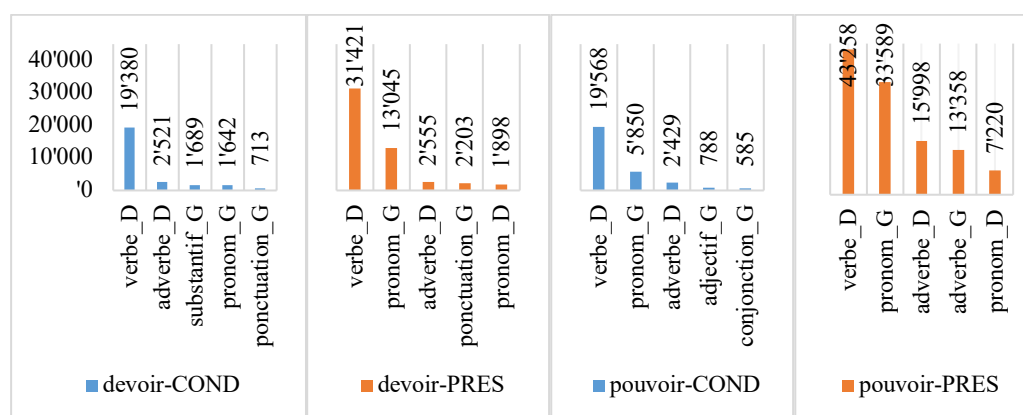
En vue de notre intention de mettre en évidence les relations sémantiques au sein du système des verbes modaux du français et de l'allemand, ainsi que d'une langue à l'autre, nous nous intéressons à la combinatoire de ces verbes. Plus précisément, nous allons examiner les possibilités combinatoires de leurs formes du présent, du conditionnel et du *Konjunktiv II* avec

¹⁴³ Il convient de noter que les temps et modes analytiques de l'allemand – futur, parfait et plus-que-parfait – n'ont pas pu être pris en compte ici faute d'annotation de ces formes dans les corpus ; nous renvoyons à Baumann (2017 : 305), qui donne la fréquence des formes analytiques dans son corpus, cette fréquence étant très faible comparée à celle des formes du présent (*ibid.* : 219), du prétérit (*ibid.* : 237), du *Konjunktiv I* (*ibid.* : 250) et du *Konjunktiv II* (*ibid.* : 271), ainsi qu'à Mortelmans & Smirnova (2010).

¹⁴⁴ Cf. Diewald 1999 (202, note 32), qui compte dans son corpus 39 attestations de la forme *sollte*, relevant du prétérit dans 8 cas et du *Konjunktiv II* dans 31 cas ; cf. aussi Baumann 2017 (237 ; 271).

¹⁴⁵ Le conditionnel et le *Konjunktiv II* sont considérés comme des formes verbales équivalentes en raison de la fonction qu'ils remplissent en français et en allemand, celle de marqueur du contrefactuel dans les constructions hypothétiques, ainsi que de marqueur de distanciation dans les discours rapportés et les échanges de politesse.

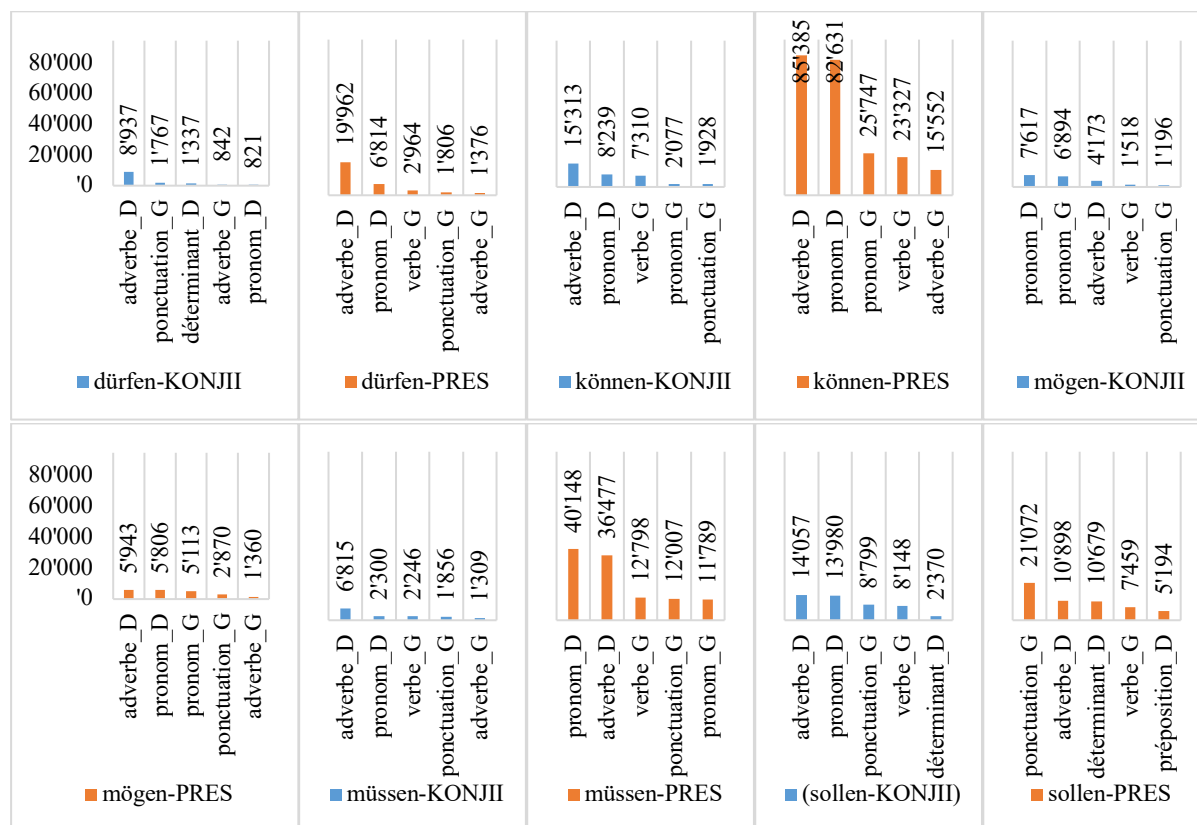
les adverbes, telles qu’elles se reflètent dans le corpus de travail. La catégorie des adverbes semble être la mieux appropriée pour étudier la sémantique des verbes modaux. Cette catégorie inclut, en effet, non seulement les adverbes de manière mais aussi les adverbes de phrase – dont les adverbes modaux – et les particules modales, qui peuvent tous donner des indications sur l’emploi effectif d’un verbe modal. Une requête préliminaire des cooccurrences catégorielles des verbes modaux, c’est-à-dire de leurs cooccurents significatifs regroupés en fonction de la catégorie grammaticale de ces derniers, permet de nous conforter dans ce choix :



Figures 24-25-26-27 : Valeurs LL des cooccurrences catégorielles des verbes modaux français.

Les figures 24 à 27 montrent les cinq premières catégories grammaticales des unités linguistiques qui cooccurrent, dans un empan contextuel de 5 unités, avec *devoir* et *pouvoir* au présent et au conditionnel. La catégorie des adverbes, surtout à la droite des verbes modaux, se trouve généralement à la troisième position des classements, derrière les deux catégories des verbes et des pronoms¹⁴⁶, et elle est la seule – à part ces deux catégories majeures – qui est partagée par les deux verbes *devoir* et *pouvoir*.

¹⁴⁶ Ces deux catégories, pronom_G et verbe_D, forment avec les verbes modaux la base propositionnelle : il s’agit du pronom sujet, qui précède le verbe modal, et du coverbe à l’infinitif, qui le suit pour former un prédicat complexe.



Figures 28-29-30-31-32-33-34-35-36-37 : Valeurs LL des cooccurrences catégorielles des verbes modaux allemands.

Une tendance similaire concernant la catégorie des adverbes peut être observée dans les figures 28 à 37, qui se réfèrent aux cooccurrences catégorielles des verbes modaux allemands dans un empan contextuel de 5 unités. La catégorie des adverbes se trouve parmi les cinq premières catégories grammaticales des unités qui cooccurrent avec *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen*¹⁴⁷ au présent et au *Konjunktiv II*. C'est même la seule catégorie qui est partagée, parmi les plus significatifs, par tous les six verbes. Les adverbes à la droite des verbes modaux sont en position de tête dans le classement de la plupart des formes ; les adverbes à leur gauche figurent dans le classement de la moitié des formes.

En résumé, le choix des formes verbales précises des verbes modaux que nous étudierons (présent et conditionnel/*Konjunktiv II*) ainsi que le choix de la catégorie de cooccurrents investiguée (adverbes) ont pu être motivés par les données quantitatives de notre corpus de travail : fréquences d'occurrence pour les premiers et degré d'association pour les seconds. L'analyse cooccurrentielle de ces formes proposée dans les sections suivantes a pour but, nous le rappelons, d'explorer l'usage des verbes modaux en discours. Les résultats de cette méthode

¹⁴⁷ Dû au problème d'annotation pour *sollen* mentionné ci-dessus, le classement des formes du *Konjunktiv II* de ce verbe n'est pas fiable.

exploratoire, représentés sous la forme de profils combinatoires, sont susceptibles d'éclairer la sémantique des formes étudiées. Pour pouvoir exploiter les profils combinatoires en ce sens, il nous reste à préciser ci-après quelques modalités d'analyse.

Afin de mettre en évidence les relations sémantiques au sein du paradigme des verbes modaux français et allemands, nous comparerons respectivement les profils combinatoires adverbiaux de leurs formes du présent et leurs formes du conditionnel/*Konjunktiv II*. Cette comparaison des profils de formes différentes d'un même verbe sera effectuée à deux niveaux : les écarts d'un côté et les intersections de l'autre. Le premier niveau de comparaison, celui des écarts, sera représenté par des *profils combinatoires différentiels*. Nous entendons par là le profil combinatoire montrant les cooccurents spécifiques d'une forme verbale par rapport à une autre, c'est-à-dire les cooccurents qui ne se recoupent pas entre les formes du présent d'un verbe et les formes du conditionnel/*Konjunktiv II* du même verbe. Le deuxième niveau de comparaison concerne les intersections entre deux ensembles de cooccurents, celui d'un verbe au présent et celui du même verbe au conditionnel/*Konjunktiv II*. Bien que ces profils des cooccurents partagés puissent particulariser le sens d'une forme au même titre que ses cooccurents spécifiques, notamment par les fluctuations du degré d'association des cooccurrences d'une forme verbale à l'autre, ils ne seront pas analysés de manière exhaustive : pour des raisons pratiques, notamment quant à la lisibilité, nous nous limiterons aux 50 cooccurents les plus significatifs dans chacun de ces profils (différentiel ou intersection).

À propos de la démarche que nous venons de présenter, une précision méthodologique importante s'impose. Pour rappel, lors de notre analyse cooccurentielle, le degré d'association entre les verbes modaux et les adverbes est indiqué par la valeur LL (voir section 3.2). L'ensemble des adverbes qui ressortent de l'analyse comme cooccurents statistiquement significatifs d'un verbe modal sous une forme donnée constitue le profil combinatoire adverbial de ce dernier. Dans ces profils combinatoires, établis pour chaque verbe modal, une même courbe de tendance se dessine systématiquement lorsque l'on trie les cooccurents par ordre croissant en fonction des valeurs LL, proche d'une courbe « zipfienne » (cf. Evert 2009 : 1215) : l'écart entre les valeurs LL est minime dans la moitié inférieure du classement, augmente ensuite de plus en plus fortement et finit par se creuser de manière extrême en tête du classement. En effet, la grande majorité des cooccurents ont une valeur LL allant jusqu'à 100 et très peu de cooccurents dépassent une valeur LL de 500, quelques cooccurents à valeur intermédiaire se trouvant entre les deux. Du fait de notre démarche consistant – à des fins de comparaison – à séparer chaque profil combinatoire en deux « sous-profils » (différentiel et

intersection), il est plus difficile d’appréhender visuellement les tendances que nous venons de mentionner et, par conséquent, de savoir quelles associations peuvent être considérées comme fortes. Pour faciliter la visualisation des profils combinatoires, nous proposons d’évaluer le degré d’association selon l’échelonnement présenté dans le tableau suivant :

Valeur LL relative	Degré d’association	Notation
$x < 0,1$	faible	*
$0,1 \leq x < 0,5$	moyen/modéré	**
$0,5 \leq x < 1,0$	fort	***

Tableau 19 : Échelonnement des valeurs LL.

Pour pouvoir comparer plus facilement les valeurs LL de deux sous-profils, et aussi celles de deux profils différents, il convient de convertir ces valeurs absolues en des valeurs relatives ; pour cela, on divisera une valeur donnée par la valeur la plus élevée du profil. Si, pour les formes du présent et celles du conditionnel/*Konjunktiv II* d’un verbe, nous distinguons leurs cooccurrents spécifiques des cooccurrents partagés, ces deux ensembles forment en réalité un seul profil combinatoire ; ainsi, c’est la valeur LL la plus élevée de l’un ou l’autre ensemble de cooccurrents qui sert de diviseur pour établir les valeurs relatives¹⁴⁸. En tenant compte des tendances mentionnées ci-dessus, nous délimiterons trois degrés d’association – faible, moyen et fort – qu’indiquent les valeurs LL relatives. Nous les noterons par un système allant d’une à trois étoiles. Dans les figures représentant le profil combinatoire d’une forme, la frontière entre les différents degrés sera indiquée par des lignes horizontales.

Pour ce qui est de l’étude et l’interprétation des profils combinatoires adverbiaux, un sous-ensemble d’adverbes retiendra plus particulièrement notre attention, par référence à l’étude de Huot (1974), qui souligne :

- (i) Il semble que les adverbes qui exercent une influence sur la valeur de DEVOIR soient pour la plupart des des [*sic*] adverbes qui « modifient » l’ensemble de la phrase (ou de la proposition) plutôt qu’un seul terme de la phrase. (ii) Il semble également que ce soit la valeur sémantique des adverbes qui exercent une influence sur la valeur de DEVOIR. (Huot 1974 : 77)

Si, dans un premier temps (section 4.2.1), nous suivrons la démarche préconisée par Belica & Steyer (2008), c’est-à-dire la constitution de champs cooccurrentiels heuristiques (voir section

¹⁴⁸ Il est important de noter que les valeurs extrêmes ne sont pas prises en compte pour établir les valeurs LL relatives ; de telles valeurs ($\geq 2\,500$) sont représentées par un encadré.

3.3), une telle catégorisation des cooccurents adverbiaux ne donne pas nécessairement des résultats concluants. En effet, de nombreux types d'adverbes – comme certains adverbes de manière ou encore les adverbes de lieu – ne permettent pas de caractériser sémantiquement les verbes modaux comme le vise à faire l'analyse cooccurentielle ; et, de plus, la nature souvent polysémique des adverbes ne permet pas toujours de les classer de manière univoque en des types d'adverbes sur la seule base du profil combinatoire¹⁴⁹. C'est la raison pour laquelle, dans un deuxième temps (section 4.2.2), nous procéderons à une analyse qualitative des cooccurrences « V_{MOD} + Adv », et ce en nous limitant aux cooccurents adverbiaux qui, selon les mots de Huot (1974 : 77), peuvent « exercer une influence » sur la valeur des verbes modaux. Nous nous intéresserons aux adverbes et, plus particulièrement, aux adverbes qui relèvent – tout comme les verbes étudiés – des domaines modaux de la nécessité et de la possibilité. Ce type d'adverbes (Adv_{MOD}) constitue alors le centre d'intérêt de notre analyse sémantique des combinaisons de formes modales en français et en allemand.

4.2 Analyse cooccurentielle des formes françaises

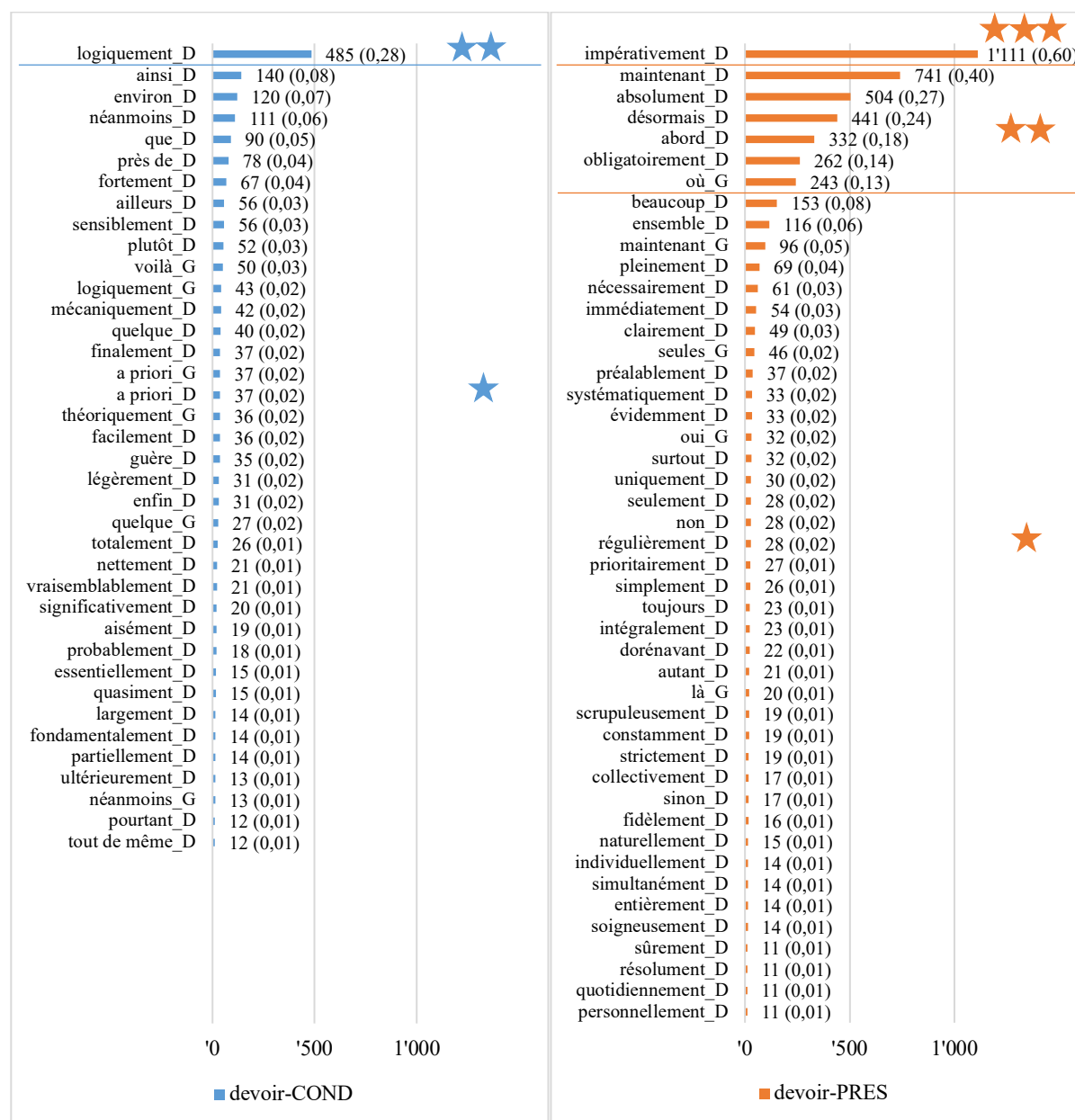
Comme annoncé dans la partie introductive du présent chapitre, l'analyse cooccurentielle des formes françaises s'articulera en trois étapes : l'identification des cooccurents adverbiaux spécifiques et partagés des verbes modaux au présent et au conditionnel, représentés sous la forme de profils combinatoires, la catégorisation des différents types de cooccurents adverbiaux spécifiques aux formes verbales retenues de *devoir* et *pouvoir* (section 4.2.1), ainsi que l'analyse sémantique des combinaisons de formes modales (section 4.2.2).

4.2.1 Le profil combinatoire adverbial des verbes modaux au présent et au conditionnel

Le profilage des formes de *devoir* et *pouvoir* quant à leurs cooccurents adverbiaux respectifs concerne, en raison de l'annotation du corpus de travail, les formes des catégories suivantes : adverbes, particules modales et certaines conjonctions (notamment celles qui ont une fonction de connecteur discursif). Dans un premier temps, nous présenterons le profil de *devoir* au présent et au conditionnel, en regroupant d'une part l'ensemble des cooccurents qui sont spécifiques à l'une ou l'autre forme et d'autre part l'ensemble de leurs cooccurents partagés. Dans un deuxième temps, nous décrirons ces deux ensembles de cooccurents, qui constituent le profil combinatoire adverbial de *pouvoir* conjugué dans les deux mêmes formes verbales.

¹⁴⁹ Un autre problème qui se pose est celui soulevé par Huot (1974 : 76) : « Il existe plusieurs classifications possibles des adverbes, selon que l'on envisage leur sens ou leur place ou leur formation. [...] Aucune de ces classifications n'est totalement satisfaisante ».

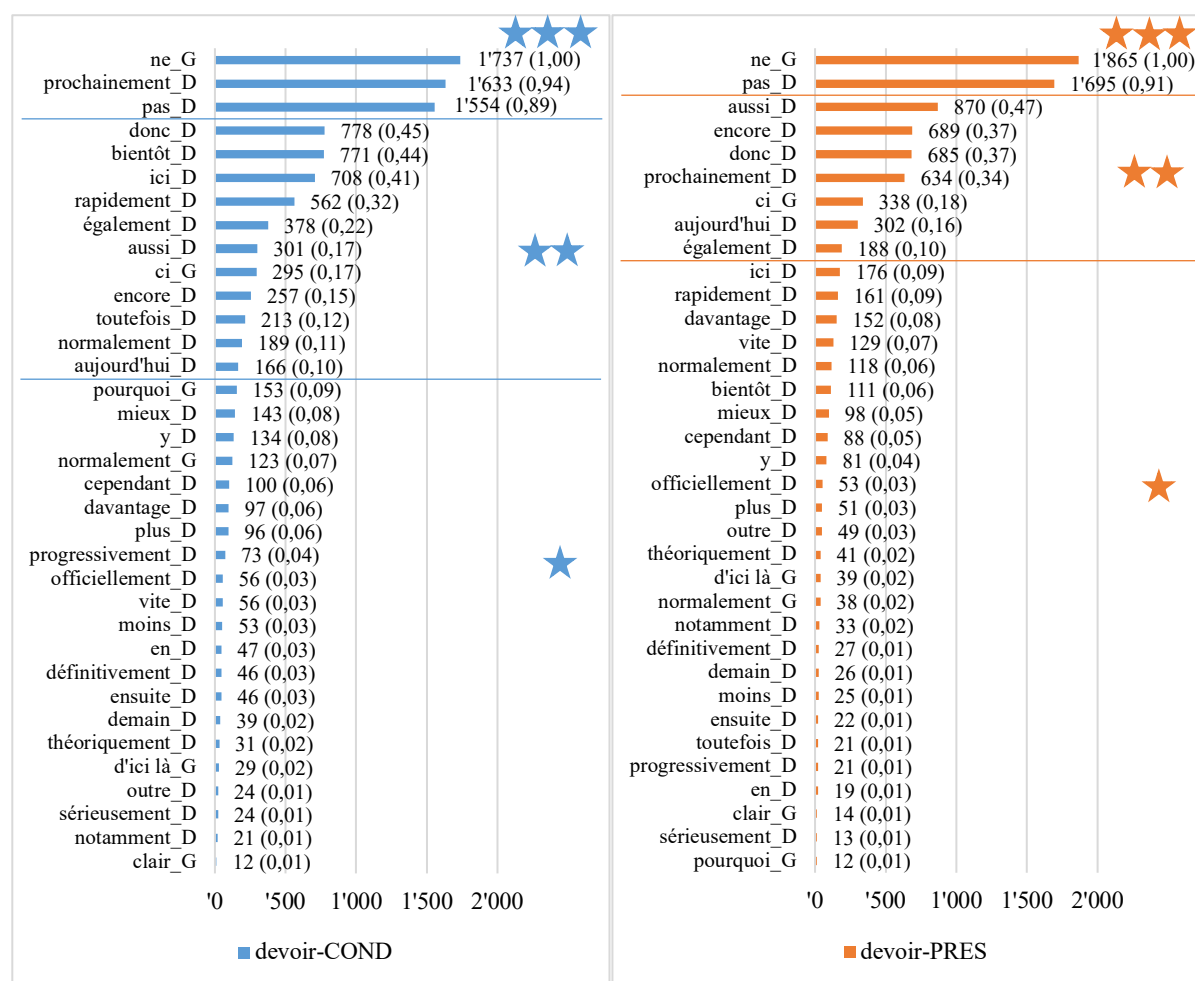
Ces descriptions se limitent aux grandes tendances que l'on peut dégager des figures 38 à 45, qui représentent les profils combinatoires des verbes modaux français tels qu'ils se dessinent dans notre corpus. Après un premier aperçu général sur le nombre de cooccurents et leur degré d'association avec *devoir* et *pouvoir*, nous nous intéresserons de manière plus détaillée aux types d'adverbes cooccurrent avec ces verbes au présent et au conditionnel.



Figures 38-39 : Différentiel des cooccurents adverbiaux de *devoir*-COND et *devoir*-PRES.

Les figures 38 et 39 représentent les cooccurents adverbiaux de *devoir* au présent et au conditionnel qui ressortent de l'analyse cooccurentielle du corpus comme spécifiques de l'une ou l'autre forme ; il s'agit donc d'un différentiel des profils combinatoires de *devoir*-PRES et *devoir*-COND. Tous les cooccurents sont statistiquement significatifs, c'est-à-dire qu'ils ont une valeur LL de $\geq 10,83$ et apparaissent avec une fréquence absolue de ≥ 5 dans l'entourage

de ces formes de *devoir* dans un empan de 5 *tokens*. Ils sont au nombre de 38 pour les formes du conditionnel de *devoir* et de 46 pour les formes du présent de ce verbe. En appliquant l'échelonnement présenté dans le tableau 19 (section 4.1, ci-dessous), on observe un nombre similaire de cooccurrents spécifiques qui forment une association faible (*) avec l'une ou l'autre forme, à savoir 37 pour *devoir*-COND et 39 pour *devoir*-PRES. Alors que *devoir*-COND ne connaît qu'une association à degré moyen (**), avec *logiquement* dans son contexte droit, *devoir*-PRES a au total 6 associations de ce type (dont *maintenant_D*, *absolument_D* et *obligatoirement_D*), et même une association forte (***), avec *impérativement* dans son contexte droit.

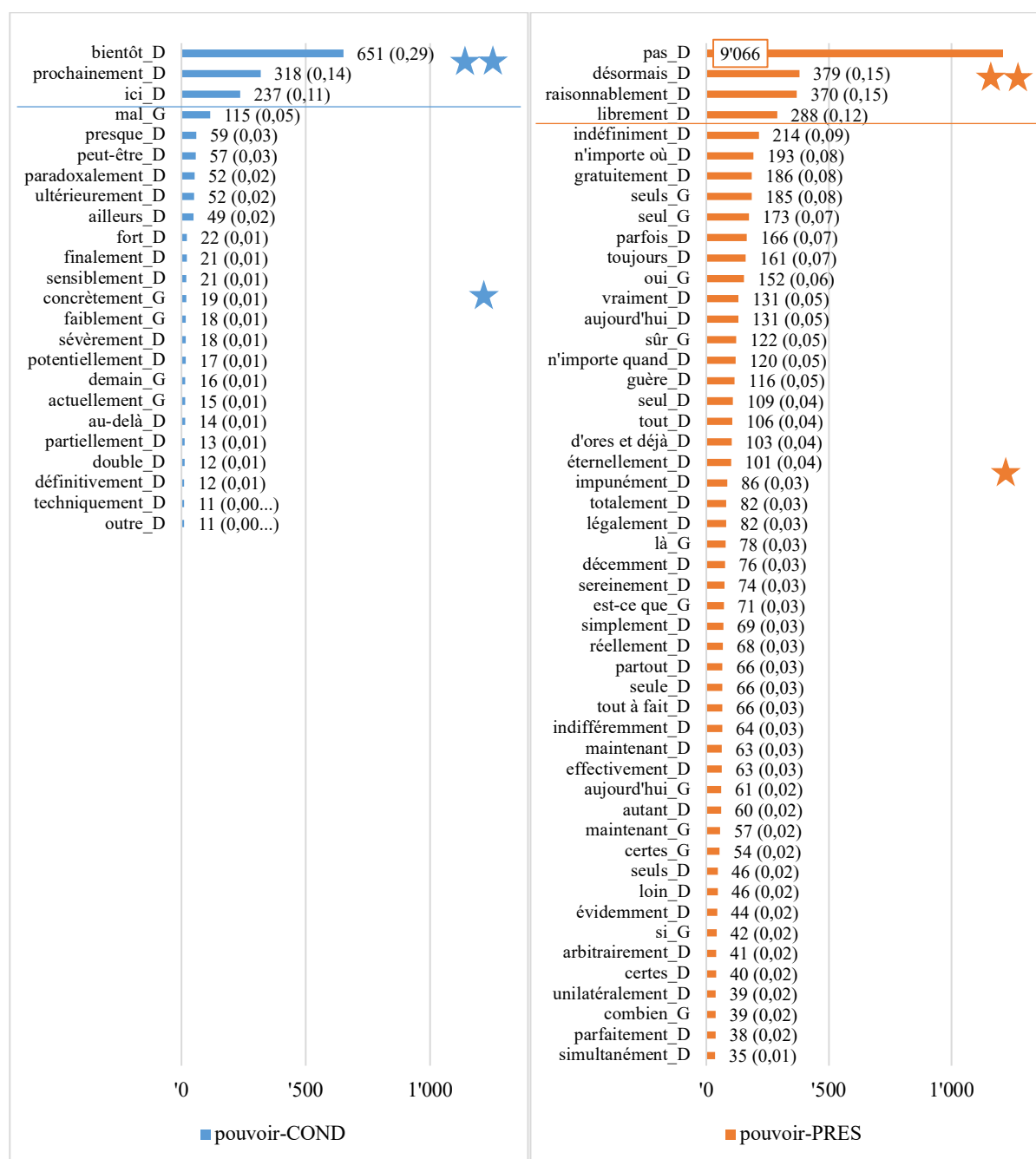


Figures 40-41 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de *devoir*-COND et *devoir*-PRES.

Les figures 40 et 41 montrent les intersections entre les formes de *devoir* au présent et celles au conditionnel quant à leurs cooccurrents adverbiaux significatifs. À l'intérieur de cet ensemble des cooccurrents partagés par *devoir*-PRES et *devoir*-COND, qui compte 35 formes, on observe des différences entre les deux profils dues aux variations des valeurs LL pour une même forme adverbiale (sauf pour les marques de négation *ne_G* et *pas_D*, qui ont des valeurs presque

identiques et les plus élevées). Ces variations affectent non seulement l'ordre des cooccurrents dans les profils de *devoir*-PRES et de *devoir*-COND mais aussi la répartition des cooccurrents quant aux différents degrés d'association avec *devoir*. L'adverbe *prochainement*_D, par exemple, forme une association forte (***) avec *devoir*-COND et une association modérée (**) avec *devoir*-PRES. Toutes les autres formes adverbiales qui sont fortement (***) ou modérément (**) associées à *devoir*-PRES sont aussi associées au même degré à *devoir*-COND. L'inverse n'est en revanche pas le cas : les adverbes *bientôt*, *ici*, *normalement*, *rapidement* et *toutefois*, tous dans le contexte droit du verbe, se caractérisent par un degré d'association moyen (**) dans le profil de *devoir*-COND et relèvent de la catégorie des associations faibles (*) dans le profil de *devoir*-PRES. Ainsi, les cooccurrents adverbiaux partagés peuvent, au même titre que les cooccurrents spécifiques des verbes modaux, particulariser le sens de ces derniers en fonction de leur forme verbale.

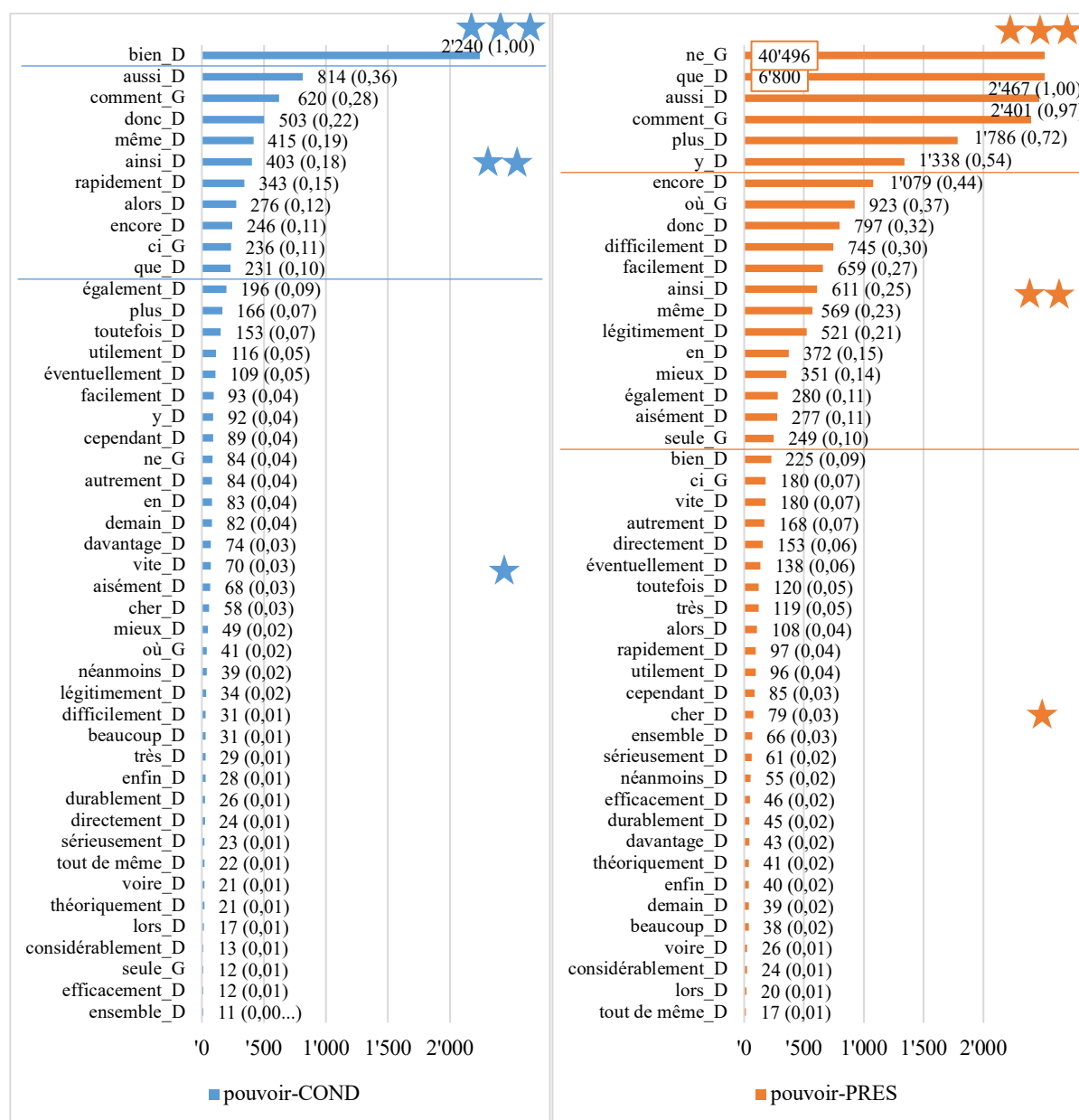
Passons maintenant au profil combinatoire de *pouvoir* au présent et au conditionnel, avec d'une part les cooccurrents adverbiaux spécifiques à l'une ou l'autre forme et d'autre part leurs cooccurrents partagés.



Figures 42-43 : Différentiel des cooccurrents adverbiaux de *pouvoir-COND* et *pouvoir-PRES*.

Dans les figures 42 et 43 se trouvent les cooccurrents adverbiaux du verbe *pouvoir* qui sont spécifiques de ses formes du présent d'un côté et de ses formes du conditionnel de l'autre, selon l'analyse cooccurrentielle du corpus de travail. Contrairement au différentiel des profils combinatoires des formes de *devoir*, celui de *pouvoir* montre une différence plus nette quant au nombre de cooccurrents spécifiques : pour *pouvoir-COND*, il s'agit de 24 formes adverbiales, pour *pouvoir-PRES*, il y en a 101, dont seuls les 50 cooccurrents les plus significatifs ont pu être représentés dans la figure 43. On notera aussi que l'axe a été adapté, de sorte que la valeur extrême de l'adverbe *pas_D* est indiquée par un encadré. Ce cas extrême mis à part, *pouvoir-*

COND et *pouvoir*-PRES montrent des tendances similaires : aucun de leurs cooccurrents adverbiaux respectifs ne leur est associé de manière forte (***) et il n'y a respectivement que trois cooccurrents qui montrent une association modérée (**) avec eux, le degré d'association avec les cooccurrents restants étant faible (*). Les cooccurrents modérément (**) associés à *pouvoir*-COND, dans le contexte droit, sont *bientôt*, *prochainement* et *ici* ; dans le cas de *pouvoir*-PRES, il s'agit de *désormais*, *librement* et *raisonnablement*, aussi dans le contexte droit.



Figures 44-45 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de *pouvoir*-COND et *pouvoir*-PRES.

Les figures 44 et 45 montrent l'ensemble des cooccurrents adverbiaux significatifs que partagent les formes du présent et du conditionnel de *pouvoir*. Cet ensemble compte 47 formes.

L'échelonnement du classement de ces formes montre plusieurs différences entre les profils combinatoires de *pouvoir*-PRES et *pouvoir*-COND. Un seul cooccurent adverbial (*bien_D*) s'associe fortement (***) avec *pouvoir*-COND, tandis que pour *pouvoir*-PRES, il y a 6 associations fortes (***), dont deux à valeur extrême (*ne_G* et *que_D*, signalés par des encadrés). Contrairement au profil des intersections de *devoir*, seul le marqueur de négation *ne_G* figure dans celui de *pouvoir*, l'autre marqueur *pas_D* n'étant spécifique – avec une valeur LL extrême aussi – que de *pouvoir*-PRES (voir figure 43, ci-dessus). Pour ce qui est des associations modérées (**), *pouvoir*-COND connaît 10 cooccurrents adverbiaux significatifs et *pouvoir*-PRES 13, et seules les formes *ainsi*, *donc*, *encore* et *même* – toutes dans le contexte droit des verbes – se recoupent pour cette catégorie d'association d'un classement à l'autre. Des cas particulièrement divergents sont *bien_D*, qui est fortement (***) associé à *pouvoir*-COND et faiblement (*) associé à *pouvoir*-PRES, ainsi que *ne_G*, *plus_D* et *y_D* où c'est l'inverse (association forte (***) avec *pouvoir*-PRES et association faible (*) avec *pouvoir*-COND). Ainsi, les formes du présent et du conditionnel de *pouvoir* peuvent être particularisées non seulement quant aux cooccurrents spécifiques mais également quant à l'intersection des cooccurrents adverbiaux communs.

De la description des grandes tendances des profils combinatoires de *devoir* et *pouvoir*, représentés dans les 6 figures ci-dessus (figures 38 à 45), on peut tirer un premier bilan. Premièrement, les formes au présent et au conditionnel se distinguent tant par leurs cooccurrents spécifiques (figures 38-39 et 42-43) que par leurs cooccurrents partagés (figures 40-41 et 44-45), ce qui permettra de faire ressortir leurs particularités sémantiques. Si nous avons décidé de distinguer ces deux ensembles de cooccurrents, c'est pour faciliter la comparaison, mais il convient de rappeler qu'ils forment ensemble un seul et même profil combinatoire, qui caractérise une forme donnée. Deuxièmement, les formes au présent connaissent généralement plus d'associations fortes (***) et modérées (**) que celles au conditionnel. Si, d'un point de vue statistique, ce phénomène est en lien avec la fréquence des formes, plus élevée pour le présent que pour le conditionnel (voir figures 17 et 18, section 4.1), il peut également être relié au fonctionnement propre à *devoir*-PRES, *devoir*-COND, *pouvoir*-PRES et *pouvoir*-COND. Une hypothèse sur l'origine de ce phénomène pourrait alors être que les possibilités combinatoires de chacune des quatre formes étudiées dépendent du croisement entre la sémantique du verbe modal et la sémantique de la désinence verbale, qui contribuent au fonctionnement de ces formes. Troisièmement, les formes des verbes modaux qui entrent en association forte avec un adverbe donné indiquent une relation potentielle de collocation. Tel

est le cas, par exemple, de l'association « *devoir-PRES + impérativement* » que l'on pourrait analyser en tant que collocation, le verbe modal formant la base et l'adverbe lui servant de collocatif de type intensificateur¹⁵⁰.

Afin de creuser ces premières tendances qui émergent à travers les profils combinatoires des verbes modaux, les différents cooccurents adverbiaux nécessitent d'être examinés de plus près. Le profil combinatoire adverbial des verbes modaux, qui se dessine de l'analyse cooccurentielle de notre corpus de travail, se montre doublement hétérogène quant à la nature des cooccurents. Grammatically d'abord, car la catégorie des adverbes telle qu'elle est définie dans le corpus utilisé intègre aussi certaines conjonctions (à fonction de connecteur) et les particules modales. Sémantiquement ensuite, dans la mesure où les formes remplissent des fonctions variées et relèvent de divers champs lexicaux. Une démarche interprétative essentielle de l'analyse cooccurentielle, nous le rappelons (voir section 3.3), consiste à regrouper des formes de sens similaire afin de réduire au maximum cette hétérogénéité et de pouvoir dégager plus clairement les grandes tendances combinatoires d'une forme. Une catégorisation sémantique de ces adverbes nous donnera des indices linguistiques sur les associations qui ressortent de l'analyse statistique des cooccurrences¹⁵¹. Elle nous permettra notamment de caractériser les verbes *devoir* et *pouvoir* à travers les particularités sémantiques qui se dégagent en comparant les différents types d'adverbes avec lesquels ces verbes se combinent.

Dans les sections qui vont suivre, nous nous intéresserons aux types d'adverbes qui sont spécifiques aux verbes *devoir* et *pouvoir* au présent et au conditionnel selon les profils combinatoires établis ci-dessus. Une série de comparaisons, basées sur ces profils, a pour but de faire ressortir les ressemblances et les différences, d'une part, entre les formes du présent et du conditionnel d'un même verbe et, d'autre part, entre ces formes d'un verbe à l'autre à travers les adverbes qui les accompagnent. Afin de repérer des groupes sémantiques homogènes à l'intérieur de ces listes de cooccurents adverbiaux, nous nous sommes basée sur l'ouvrage de référence en matière des adverbes français de Molinier & Levrier (2000)¹⁵². À l'instar de la

¹⁵⁰ Selon la description lexicographique d'une telle collocation dans le cadre du *Dictionnaire explicatif et combinatoire*, on parlera de la fonction lexicale dite *Magn* (du latin *magnus* 'grand') ; cf. Mel'čuk (2003). Aussi, un lien peut être établi avec ce que Ducrot (1995), dans le cadre de la *Théorie de l'Argumentation dans la langue*, appelle les *modificateurs réalisants* (MR), dont la présence augmenterait la force argumentative du mot déterminé.

¹⁵¹ Bien que les profils combinatoires représentés dans les figures ci-dessus aient été limités à un maximum de 50 cooccurents par forme, l'ensemble des cooccurents significatifs est considéré pour la catégorisation.

¹⁵² Contrairement à ce que laisse entendre le titre de cet ouvrage, les auteurs ne se limitent pas à la description des adverbes en *-ment*, mais ils mentionnent, en parallèle, quelques adverbes qui sont différents sur le plan morphologique.

classification proposée dans cet ouvrage, nous distinguons les catégories et sous-catégories suivantes :

Adverbes de manière orientés vers le sujet ¹⁵³	Adverbes focalisateurs ¹⁵⁸
Adverbes de manière quantifieurs	Adverbes de point de vue ¹⁵⁹
- Adverbes de complétude ¹⁵⁴	Adverbes de temps
- Adverbes intensifs-quantitatifs ¹⁵⁵	- Adverbes de date ¹⁶⁰
Adverbes de manière verbaux ¹⁵⁶	- Adverbes de durée ¹⁶¹
Adverbes modaux ¹⁵⁷	- Adverbes de fréquence ¹⁶²

Tableau 20 : Classification typologique des adverbes (d'après Molinier & Levrier 2000)¹⁶³.

Si nous adoptons cette classification, c'est pour caractériser *devoir* et *pouvoir* à travers les particularités sémantiques qui se dégagent des différents types d'adverbes avec lesquels ces verbes se combinent. Il convient de préciser que certains des cooccurents apparaissant dans les profils combinatoires ci-dessus (figures 38 à 45) ont été écartés de cette classification : d'une part, les formes qui sont annotées à tort comme adverbes ; d'autre part, les formes polysémiques, qui ne peuvent pas être classées de manière univoque dans l'une de ces catégories sans avoir consulté le contexte d'apparition élargi. Cette tâche d'une analyse linguistique des cooccurrences, dont le nombre n'est pas contrôlable dans les limites de ce

¹⁵³ Par exemple, *Max a analysé scrupuleusement le texte*, phrase qui « permet de qualifier de scrupuleuse l'analyse du texte par Max et d'attribuer indirectement la qualité de scrupolosité à Max au cours de son analyse » (Molinier & Levrier 2000 : 120).

¹⁵⁴ Par exemple, *Max a souffert (considérablement + énormément + modérément)*, formes que l'on peut « associer [...] aux adverbes de quantité *beaucoup / très* » (Molinier & Levrier 2000 : 188).

¹⁵⁵ Par exemple, *Max a (absolument + entièrement + partiellement) tort*, formes que l'on peut « associer [...] à l'adverbe *tout à fait* » (Molinier & Levrier 2000 : 189).

¹⁵⁶ « Les adverbes de manière verbaux sont construits sur des adjectifs désignant des propriétés prédicables de procès, mais non prédicables, normalement, d'être humains ou animés en tant que tels. Il en est ainsi des formes *abusivement, accidentalement, administrativement, adverbiallement, aisément, algébriquement, allégoriquement, alphabétiquement, analytiquement*, etc. » (Molinier & Levrier 2000 : 117).

¹⁵⁷ Voir tableau 21, section 4.2.2.

¹⁵⁸ « Nous avons recensé 16 adverbes de manière focalisateurs en *-ment* : *approximativement, essentiellement, exactement, exclusivement*₁ (synonyme de *seulement*), *exclusivement*₂ (antonyme de *inclusivement*), *inclusivement, notamment, particulièrement, personnellement, pratiquement, principalement, respectivement, seulement, simplement, spécialement, uniquement*. » (Molinier & Levrier 2000 : 117).

¹⁵⁹ Par exemple, *Financièrement, cette opération fut un fiasco, mais politiquement, elle fut un succès*, les adverbes ayant « pour fonction de spécifier pour quel domaine une proposition est vraie » (Molinier & Levrier 2000 : 221).

¹⁶⁰ Par exemple, *Max a travaillé à Paris dernièrement*, forme susceptible « de s'associer à l'adverbe interrogatif *quand* » (Molinier & Levrier 2000 : 240).

¹⁶¹ Par exemple, *Max travaille temporairement à Paris*, adverbe qui évalue « de manière précise ou approximative, un espace de temps donné. » (Molinier & Levrier 2000 : 249).

¹⁶² Par exemple, *Max travaille occasionnellement à Paris*, adverbe que l'on peut « mettre en correspondance avec l'adverbe *souvent* » (Molinier & Levrier 2000 : 254).

¹⁶³ Dans ce tableau ne figurent pas tous les types d'adverbes distingués par Molinier & Levrier (2000), mais seulement ceux qui se retrouvent dans le corpus utilisé pour les cooccurents de *devoir* et *pouvoir*.

travail, est réservée à des cas précis (voir section 4.2.2), à savoir les combinaisons entre les adverbes modaux et les formes de *devoir* et *pouvoir* qui nous intéressent.

Types d'adverbes associés à *devoir*-COND et *devoir*-PRES

Les types d'adverbes spécifiques à *devoir*-PRES se limitent aux adverbes de fréquence dénotant une périodicité ou une continuité (comme *constamment*, *quotidiennement*, *régulièrement*, *systématiquement* et *toujours*)¹⁶⁴. Les types d'adverbes spécifiques à *devoir*-COND sont les intensifs-quantitatifs (comme *fortement*, *légèrement*, *nettement*, *sensiblement* et *significativement*)¹⁶⁵, qui relèvent de la catégorie des adverbes de manière quantifieurs ; s'y ajoutent encore les adverbes de quantification approximative (comme *environ*, *près de* et *quelque* et, dans une moindre mesure, *quasiment*)¹⁶⁶. Dans cette même catégorie des adverbes de manière quantifieurs, les adverbes de complétude s'associent aux deux formes de *devoir*, mais sans se recouper d'une forme à l'autre : les adverbes dénotant un tout sont spécifiques à *devoir*-PRES (comme *entièrement*, *intégralement* et *pleinement*)¹⁶⁷, sauf *totalelement*, qui est spécifique à *devoir*-COND, tout comme les adverbes qui dénotent, au contraire, une partie (comme *partiellement*)¹⁶⁸. Un autre type d'adverbes commun aux deux formes de *devoir*, mais sans recoupements, sont les adverbes modaux épistémiques¹⁶⁹ : *probablement* et *vraisemblablement* du côté de *devoir*-COND et *sûrement* du côté de *devoir*-PRES. Dans la catégorie des adverbes de point de vue, deux adverbes sont partagés par les deux formes de *devoir* (*normalement* et *théoriquement*) ; d'autres, en revanche, ne sont spécifiquement associés qu'à *devoir*-COND (comme *logiquement* et *mécaniquement*)¹⁷⁰. On notera, par ailleurs, que ce type d'adverbes, qui figure typiquement en position détachée en tête de phrase, apparaît de préférence avec *devoir*-COND dans le contexte gauche. De même, dans la catégorie des focalisateurs, l'adverbe *notamment*, qui « produit un simple effet d'insistance » (Molinier & Levrier 2000 : 281), s'associe indifféremment aux deux formes de *devoir*, tandis que les adverbes qui ont une fonction de restriction sont propres à *devoir*-PRES (comme *seulement*,

¹⁶⁴ LM:09/12/07 : [...] je **dois** *quotidiennement* [*constamment/régulièrement/toujours*] répondre à des questions posées par divers interprètes sur mes œuvres anciennes ou récentes.

¹⁶⁵ LM:14/10/08 : La croissance tirée par les exportations **devrait** *significativement* [*fortement/légèrement/nettement/sensiblement*] ralentir.

¹⁶⁶ OF:27/10/07 : Ces franchises **devraient** rapporter *quelque* [*environ/près de/quasiment*] 850 millions d'euros dès 2008, qui seront affectés au plan Alzheimer et au cancer.

¹⁶⁷ LM:20/07/07 : Un seul éditeur, le Cours Legendre, considère que les mois d'été **doivent** être *pleinement* [*entièrement/intégralement*] mis à profit pour travailler.

¹⁶⁸ LM:07/03/07 : Le blocage des comptes nord-coréens à la Banco Delta Asia de Macao [...] **devrait** aussi être *partiellement* levé.

¹⁶⁹ Les exemples de ces combinaisons se trouvent dans la section 4.2.2, ci-dessous.

¹⁷⁰ LM:24/07/08 : Deux événements **devraient** contribuer, *mécaniquement* [*logiquement/normalement/théoriquement*], à désolvabiliser une frange importante de la population.

simplement et uniquement)¹⁷¹. Un autre type d'adverbes partiellement partagé par les deux formes de *devoir* sont les « adverbes de date » qui renvoient à un repère temporel donné (comme *aujourd'hui, bientôt, demain, prochainement*)¹⁷². En revanche, les deux adverbes *bientôt* et *prochainement*, qui dénotent une futurité, s'associent préférentiellement avec *devoir-COND* ; l'adverbe *maintenant*, qui renvoie au moment présent de l'énonciation, n'est spécifique qu'à *devoir-PRES* (de même que les deux adverbes *désormais* et *dorénavant*, qui signifient « à partir de maintenant »). Pour cette même catégorie, des relations contraires se profilent entre les formes de *devoir* avec l'adverbe de temps *ultérieurement*, qui ne s'associe qu'avec *devoir-COND*, et son antonyme *préalablement*, qui ne se combine qu'avec *devoir-PRES* ; l'adverbe *définitivement*, le seul représentant de la catégorie des adverbes de durée, se combine indistinctement avec l'une ou l'autre forme de *devoir*. Pour ce qui est des adverbes de manière verbaux, qui constituent la catégorie la plus vaste des cooccurrents et pour lesquels on observe le plus grand chevauchement entre *devoir-PRES* et *devoir-COND*, nous relèverons tout particulièrement les adverbes qui ne se recoupent pas d'une forme à l'autre : pour *devoir-COND*, il s'agit seuls des deux synonymes *aisément* et *facilement*¹⁷³ ; pour *devoir-PRES*, en revanche, plusieurs groupes sémantiques peuvent être repérés, tels que les adverbes qui dénotent une contrainte (comme *absolument, impérativement, nécessairement* et *obligatoirement*)¹⁷⁴ et qui relèvent des cooccurrents les plus significatifs de cette forme, ainsi que les adverbes *collectivement, individuellement* et *personnellement*¹⁷⁵ ; on y ajoutera encore les adverbes de manière orientés vers le sujet qui renvoient à la rigueur (*fidèlement, scrupuleusement, soigneusement* et *strictement*)¹⁷⁶.

Types d'adverbes associés à *pouvoir-COND* et *pouvoir-PRES*

Si aucun type d'adverbe n'est spécifiquement associé à *pouvoir-COND*, on observera pour *pouvoir-PRES* – comme pour *devoir-PRES* – les adverbes focalisateurs qui ont une fonction de restriction (comme *simplement*, ainsi que *seulement* et *uniquement* aux rangs 52 et 70)¹⁷⁷ et les

¹⁷¹ OF:02/01/07 : Les exploitants **doivent simplement** [seulement/uniquement] prendre des mesures de préventions, comme la désinsectisation.

¹⁷² OF:02/01/07 : D'importantes recherches **doivent [devraient]** démarrer **aujourd'hui** [bientôt/demain/prochainement].

¹⁷³ OF:26/06/07 : Le parti au pouvoir et ses alliés **devraient aisément** [facilement] remporter le scrutin.

¹⁷⁴ LM:30/05/07 : La consommation de biens matériels **doit** diminuer **impérativement** [absolument/nécessairement/obligatoirement].

¹⁷⁵ OF:26/11/08 : Chacun de nous doit y contribuer, militants, responsables fédéraux, élus, nous **devons collectivement** [individuellement/personnellement] œuvrer pour l'apaisement.

¹⁷⁶ OF:06/06/07 : Les procédures de recyclage **doivent être scrupuleusement** [fidèlement/soigneusement/strictement] respectées pour que des traverses ne se retrouvent pas dans la nature.

¹⁷⁷ LM:16/09/07 : Pour limiter les risques de dérives, le code de procédure pénale prévoit qu'aucune condamnation ne **peut** être prononcée **uniquement** [simplement/seulement] à partir de témoignages anonymes.

adverbes de fréquence dénotant une sporadicité ou une continuité (comme *parfois*, *ponctuellement* et *toujours*, ainsi que *quelquefois* au rang 72)¹⁷⁸. Dans cette même catégorie des adverbes de temps, les adverbes de durée et les adverbes de date se trouvent parmi les cooccurents des deux formes de *pouvoir*, avec un seul adverbe partagé par type. Pour les adverbes de durée, seul *durablement* est un cooccurent de l'une et l'autre forme de *pouvoir* alors que d'autres, qui dénotent une même durée longue, voire indéterminée, sont spécifiques à *pouvoir-COND* (avec *définitivement*) ou à *pouvoir-PRES* (avec *éternellement* et *indéfiniment*)¹⁷⁹ ; pour *pouvoir-PRES*, on notera dans les rangs supérieurs à 50 une présence spécifique des adverbes dénotant une durée restreinte (avec *momentanément* et *temporairement* aux rangs 89 et 99)¹⁸⁰. Pour les adverbes de date, le seul cooccurent partagé est *demain* ; *pouvoir-COND* se particularise – comme *devoir-COND* – par les adverbes dénotant une futurité *bientôt* et *prochainement*, qui sont ses cooccurents les plus spécifiques, auxquels s'ajoute *ultérieurement*¹⁸¹ ; les adverbes du temps présent, en revanche, ne sont spécifiques qu'à *pouvoir-PRES* (avec *aujourd'hui* et *maintenant* ainsi que l'adverbe *désormais* et *dorénavant*)¹⁸², tout comme on l'observe avec *devoir-PRES*¹⁸³. Aussi pour la catégorie des adverbes modaux, on observe un seul cooccurent adverbial partagé (avec *éventuellement*), tandis que les adverbes spécifiquement associés à l'une ou l'autre forme de *pouvoir* appartiennent à deux sous-classes différentes : pour *pouvoir-COND*, il s'agit des adverbes épistémiques *peut-être* et *potentiellement*¹⁸⁴, pour *pouvoir-PRES* des adverbes concessifs ou d'approbation *certes*, *effectivement* et *évidemment*¹⁸⁵. Dans la catégorie des adverbes intensifs-quantitatifs, seul *considérablement* s'associe aux deux formes de *pouvoir*, les autres adverbes de ce type n'étant spécifiques qu'à *pouvoir-COND* (avec *sensiblement* et *sévèrement*)¹⁸⁶. Les adverbes de point de vue représentent aussi une catégorie commune à *pouvoir-PRES* et *pouvoir-*

¹⁷⁸ OF:23/11/07 : En mer, un accident **peut toujours** [parfois/quelquefois] arriver [ponctuellement].

¹⁷⁹ OF:26/07/07 : Nous savons aussi qu'aucune société ne **peut durablement** se maintenir [éternellement/indéfiniment] lorsqu'elle est corrompue, lorsque le mensonge la mine.

¹⁸⁰ OF:17/09/08 : À l'arrivée d'un nouveau-né, une mère **peut arrêter momentanément** [temporairement] son métier et continuer à percevoir les deux tiers de son salaire pendant un an au maximum.

¹⁸¹ OF:21/04/08 : La presque île de Crozon **pourrait rejoindre ultérieurement** [bientôt/prochainement] le groupe des « espaces remarquables » labellisés.

¹⁸² OF:07/03/07 : On **peut aujourd'hui** [désormais/dorénavant/maintenant] le visiter à la Cité de la mer à Cherbourg.

¹⁸³ L'adverbe *actuellement*, qui ressort comme spécifique du profil de *pouvoir-COND*, s'avère ne pas être associé à cette forme lorsque l'on examine les concordances.

¹⁸⁴ OF:15/01/08 : Aujourd'hui, plus de 2 millions de ces passes sont en circulation, et ce nombre **pourrait potentiellement** [éventuellement/peut-être] atteindre 4 millions.

¹⁸⁵ LM:02/01/07 : Il **peut certes** [effectivement/évidemment] y avoir un peu d'attente mais une fois en mains, tout va vite.

¹⁸⁶ LM:14/11/08 : Cette année, la croissance des ventes de produits de luxe dans le monde **pourrait ralentir sévèrement** [considérablement/sensiblement] : + 3 %, à 175 milliards d'euros.

COND, dont notamment *théoriquement* et *techniquement* qu'ils partagent comme cooccurents ; d'autres, en revanche, ne sont spécifiquement associés qu'à *pouvoir-PRES* (comme *légalement*, *normalement* et *réellement*, ainsi que *financièrement*, *juridiquement* et *économiquement* aux rangs 55, 76 et 100)¹⁸⁷. Les deux formes de *pouvoir* se distinguent également quant aux adverbes de manière verbaux, même si un certain nombre de ce type d'adverbes est partagé (comme *aisément*, *facilement*, *difficilement*, ainsi que *légitimement*)¹⁸⁸ tout en étant plus étroitement associés à *pouvoir-PRES* qu'à *pouvoir-COND*. Dans cette vaste catégorie des adverbes de manière verbaux, seul *pouvoir-PRES* se particularise par des cooccurents spécifiques que l'on peut regrouper sémantiquement : d'un côté, les adverbes qui dénotent une liberté (*arbitrairement*, *librement* et *impunément*)¹⁸⁹, de l'autre, ceux qui renvoient à une conformité (*correctement*, *déceamment* et *raisonnablement*)¹⁹⁰ ; s'y ajoutent également, dans les rangs supérieurs à 50, les adverbes *collectivement*, *individuellement* et *unilatéralement*¹⁹¹, comme pour *devoir-PRES*. Enfin, les types d'adverbes qui s'associent aux deux formes de *pouvoir*, mais sans recoupements d'une forme à l'autre, concernent les adverbes de manière quantifieurs de complétude, qui permettent la même observation que pour les formes de *devoir*, avec *partiellement* qui est spécifique de *pouvoir-COND* et ses antonymes dénotant un tout qui sont spécifiques de *pouvoir-PRES* (*parfaitement*, *totalelement* et *tout à fait*, ainsi que *pleinement* au rang 80)¹⁹². On notera, après tout, l'attraction extrême entre *pouvoir-PRES* et les marqueurs de négation *pas* et *ne*, dont seul le dernier s'associe également avec *pouvoir-COND* mais de manière beaucoup moins significative. Parallèlement, l'association entre l'adverbe *bien* et *pouvoir-PRES* est statistiquement significative, mais elle est loin de l'attraction extrême que l'on observe entre ce même adverbe et *pouvoir-COND*¹⁹³.

¹⁸⁷ LM:04/08/07 : Reste à convaincre son employeur, même si **légalement** [financièrement/normalement/théoriquement] il ne **peut** pas s'y opposer.

¹⁸⁸ LM:16/03/08 : Si le budget de la culture était vraiment important [...], on **pourrait légitimement** [aisément/facilement/difficilement] dire que la culture aussi doit faire un effort.

¹⁸⁹ LM:30/08/08 : La Russie ne doit surtout pas penser qu'elle **peut** désormais agir **impunément** [arbitrairement/librement] dans l'espace postsoviétique.

¹⁹⁰ LM:11/06/08 : Quant à Franck Ribéry [...], il ne **peut deceamment** [correctement/raisonnablement] apporter l'ensemble de ses qualités.

¹⁹¹ LM:12/10/07 : Dans une Europe politique, le pouvoir « ne **peut** plus être exercé **collectivement** [individuellement/unilatéralement] ».

¹⁹² LM:12/10/07 : Un seul fil directeur : la volonté d'éclairer le sens de notre action dans un monde que nous ne **pouvons totalement** [parfaitement/pleinement/tout à fait] maîtriser.

¹⁹³ La combinaison *pouvoir bien* a été étudiée par Barbet (2012b), mais sans considérer les formes verbales au conditionnel.

Bilan : la combinatoire adverbiale de *devoir* et *pouvoir* selon leur forme verbale

À partir de la comparaison des types d'adverbes que l'on observe dans les profils combinatoires respectifs des verbes modaux au présent et au conditionnel, il est possible de faire ressortir les particularités sémantiques de *devoir* et *pouvoir* sous l'une ou l'autre de ces formes verbales. En d'autres termes, cette comparaison nous permet de mettre en évidence l'articulation entre la désinence verbale et la sémantique propre au verbe modal et de saisir les ressemblances et les différences entre *devoir* et *pouvoir* quant aux sens modaux véhiculés en discours. Pour ce qui est des formes de ces deux verbes au conditionnel, elles s'associent spécifiquement avec des adverbes intensifs-quantitatifs comme *sensiblement* ou *considérablement*, qui, selon Molinier & Levrier (2000 : 198), sont utilisés essentiellement « auprès de verbes exprimant un changement d'état (cf. *augmenter*, *grandir*, *grossir*...) ». On a affaire, dans ces cas, à des événements non-contrôlés futurs qui laissent comme seule possibilité une interprétation aléthique des verbes modaux. En lien avec cet effet de sens de futurité, il faut aussi mentionner les adverbes temporels, notamment *bientôt* et *prochainement*, avec lesquels *devoir* et *pouvoir* au conditionnel montrent une association privilégiée. Si ces deux types d'adverbes – intensifs-quantitatifs et temporel – caractérisent les formes conditionnelles des verbes modaux français et peuvent ainsi nous renseigner sur l'interprétation de ces derniers, ce n'est pas le cas de l'autre type qui leur est spécifiquement associé, à savoir les adverbes de complétude : le fait que *devoir*-COND et *pouvoir*-COND se combinent préférentiellement avec l'adverbe de complétude *partiellement* – à la différence de *devoir*-PRES et *pouvoir*-PRES, qui ont comme cooccurrents spécifiques de ce type d'adverbes *entièrement*, *intégralement*, *pleinement* et *totalelement* – semble être un biais, car des attestations telles que « devraient être partiellement ou totalement cédés » (LM:16/03/07) ou « pourraient être payés entièrement ou partiellement » (OF:21/12/07) ne sont pas inhabituelles. Pour ce qui est des formes au présent des verbes modaux français, elles se caractérisent – comme on peut s'y attendre – par une association préférentielle avec les adverbes du temps présent comme *aujourd'hui* et *maintenant*. Pour cette même catégorie des adverbes de temps, on notera encore les adverbes de fréquence, qui sont spécifiques seulement avec les verbes au présent. C'est là l'une des catégories qui reflète la sémantique différente des verbes modaux, car pour chacun d'entre eux des tendances contraires s'observent : avec *devoir*, les adverbes de ce type dénotent une fréquence élevée ou une périodicité (avec *constamment*, *quotidiennement* et *régulièrement*), tandis qu'avec *pouvoir*, ils dénotent une fréquence faible ou une irrégularité (avec *parfois* et *quelquefois*), que l'on rattachera à la lecture sporadique de *pouvoir* (cf. Kleiber 1983 : 186). En lien avec cette lecture

sporadique, qui est propre à *pouvoir*, il faut aussi mentionner les adverbes de durée restreinte (avec *momentanément* et *temporairement*), qui sont spécifiques à *pouvoir*-PRES seulement ; on notera, par ailleurs, que cette sporadicité peut être non seulement temporelle mais aussi spatiale (comme avec *localement*). Pour ce qui est des adverbes focalisateurs comme *simplement*, *seulement* et *uniquement*, ils ressortent comme spécifiques des formes du présent, mais ne montrent aucune différence entre *devoir* et *pouvoir*. Un biais de corpus semble s'observer avec les adverbes de point de vue, dont les formes qui renvoient à un domaine concret (comme *économiquement*, *financièrement*, *juridiquement* et *légalement*) ne se combinent spécifiquement qu'avec *pouvoir*-PRES ; on notera, en revanche, que notamment l'adverbe *légalement* forme une combinaison avec *devoir*-PRES, qui est à peine sous le seuil de significativité statistique. Pour ce qui est des adverbes de cette catégorie qui renvoie à un domaine abstrait, on observe que *devoir*-COND se particularise par son association forte avec les adverbes « nomiques » (comme *normalement* et *logiquement*), qui, selon Kronning (2001b : 263), sont typiques de l'emploi aléthique de *devoir*. Selon la comparaison effectuée ci-dessus, les adverbes de manière verbaux, qui s'associent en nombre plus important avec les verbes modaux au présent, sont particulièrement révélateurs de l'interprétation des verbes modaux et les particularisent d'une forme à l'autre. Avec *pouvoir*-PRES, on notera des adverbes qui renvoient à la capacité physique et intellectuelle (avec *aisément*, *efficacement* et *facilement*) ou à la permission d'ordre légal et éthique (avec *décemment*, *légitimement* et *raisonnablement*). Si ces mêmes adverbes peuvent se trouver aussi associés à *pouvoir*-COND, ils en sont beaucoup moins spécifiques. On en déduira que les interprétations dynamico-déontique – la modalité du faire – que suggère ce type d'adverbes sont plus typiques de *pouvoir* au présent que de *pouvoir* au conditionnel. Pour ce qui est de *devoir*, sa forme au présent ne partage aucun des adverbes mentionnés avec *pouvoir* ; il se particularise par des adverbes qui ont trait à la nécessité et l'obligation (comme *absolument*, *impérativement*, *nécessairement* et *obligatoirement*), pour ce qui est des associations les plus spécifiques. Dans sa forme au conditionnel, il a en commun avec *pouvoir* de ne compter parmi ses cooccurents adverbiaux spécifiques que peu d'adverbes de manière verbaux, du fait que *devoir*-COND semble être typiquement employé comme métaprédicat dans son interprétation aléthique. Enfin, nous porterons l'attention sur la catégorie des adverbes modaux, qui ressort comme particulièrement sensible au verbe et la forme de celui-ci, de sorte qu'il n'y ait pas de recoupements entre *devoir* et *pouvoir*¹⁹⁴ : tandis que les

¹⁹⁴ Ceci vaut sans prendre en compte les adverbes *effectivement*, *évidemment* et *naturellement* que nous excluons – bien que spécifiques pour l'une ou l'autre verbe –, car ils tendent également vers une spécificité pour l'autre

adverbes associés avec *devoir* tendent vers un haut degré de certitude (*probablement, sûrement* et *vraisemblablement*), ceux de *pouvoir* témoignent d'un faible degré de certitude ou d'une simple possibilité (*éventuellement, peut-être* et *potentiellement*) ou encore de l'approbation (avec *certes*). Dans ces données, il ressort des sens modaux spécifiques, comme la probabilité de *devoir* et l'éventualité de *pouvoir*, ou encore, pour ce dernier, l'effet de sens concessif qui est réservé à la forme du présent de *pouvoir*.

Ce premier bilan met en évidence que les profils combinatoires sont d'une extrême richesse informationnelle. Ils peuvent ainsi constituer le point de départ d'une recherche sur un phénomène linguistique précis. Dans la littérature, on trouve par exemple des études sur les associations entre les verbes modaux et certains connecteurs (cf. Rossari à paraître), adverbes cadratifs (cf. Wandel en préparation ; à paraître), particules modales (cf. Barbet 2012b) ou encore la négation (cf. Gosselin 2010 : 422-430). Dans notre recherche, il s'agira d'étudier les associations entre les verbes modaux et les adverbes modaux. Ces derniers ressortent comme particulièrement intéressants de la comparaison des profils combinatoires adverbiaux de *devoir* et de *pouvoir* : ils relèvent, tout comme les verbes modaux, des domaines du possible et du nécessaire et ils se distribuent différemment d'un verbe à l'autre, et même d'une forme verbale à l'autre, c'est-à-dire des formes du présent à celles du conditionnel. Ces combinaisons de formes à contribution similaire (« $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ »), qui font ressortir des ressemblances et différences entre *devoir* et *pouvoir* selon leur forme verbale précise, feront l'objet d'une analyse approfondie. À l'instar de Boissel *et al.* (1989 : 44), qui évoquent cette « loi paradoxale qui veut qu'en discours, le modal appelle le modal », notre propos sera en effet « [...] de tenter d'isoler, dans les énoncés, ce qui est propre au tiroir, ce qui est propre au modal, et surtout ce qui se produit au contact de ces deux nébuleuses de modalisation » (*ibid.* : 44).

4.2.2 Les combinaisons de formes modales du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ » en français

Nous allons analyser ci-dessous les différentes combinaisons des verbes modaux français avec les adverbes modaux relevant du domaine du possible ou du nécessaire, qui se profilent comme statistiquement significatives dans notre corpus. Rappelons que ce type d'adverbes est celui qui particularise le plus les formes des verbes modaux étudiées ici. Il convient aussi de souligner que, pour le propos de la présente section, l'intérêt d'avoir calculé le *log-likelihood* est que les valeurs issues de cette mesure d'association qui dépassent un certain seuil de pertinence

verbe (avec une valeur LL dépassant 3,84 qui est un autre seuil de significativité) et sont, de ce fait, moins spécifiques du verbe que de la forme verbale, contrairement aux adverbes modaux mentionnés ci-dessus.

statistique nous indiquent l'existence d'une attirance entre les deux éléments d'une cooccurrence ; les valeurs LL exactes n'ont pas d'importance ici, d'autant plus que, comme nous allons voir par la suite, nous serons amenée à écarter des exemples de cooccurrence non-pertinents pour chaque combinaison étudiée. Les exemples proposés pour illustrer et décrire les différentes combinaisons ont été sélectionnés pour leur caractère représentatif des cas de figure observés dans le corpus.

Pour le paradigme d'analyse en ce qui concerne les adverbes modaux, nous ne retenons pas celui proposé par Molinier & Levrier (2000), car ils ne font pas de distinction entre les formes qui ont trait à la nécessité et celles qui expriment la possibilité. C'est pourquoi nous nous baserons sur le paradigme proposé par Borillo (1976), selon lequel la catégorie des adverbes modaux se compose des deux groupes de formes suivants :

Adverbes du possible	Adverbes du nécessaire
<i>certainement*</i> <i>certes</i> <i>peut-être</i> <i>probablement</i> <i>sans doute(*)</i> <i>sûrement</i> <i>vraisemblablement</i>	<i>fatalement*</i> <i>forcément*</i> <i>nécessairement</i> <i>obligatoirement</i>

Tableau 21 : Paradigme des adverbes modaux du français (d'après Borillo 1976 : 88).

Parmi ces formes, ni *certainement* du côté des adverbes du possible ni *fatalement* ou *forcément* du côté des adverbes du nécessaire, signalés par un astérisque, ne sont des cooccurents statistiquement significatifs de *devoir* et *pouvoir* dans le corpus analysé¹⁹⁵. L'adverbe *sans doute* n'a pas pu être pris en compte, marqué par (*), car cette forme complexe n'est pas lemmatisée dans le corpus utilisé¹⁹⁶.

Avant d'examiner les combinaisons du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} » dans les sous-sections qui suivent, il convient de noter que notre analyse, basée sur la grille d'analyse pour la représentation du sens modal introduite ci-dessus (voir section 2.4), est liée au choix du cadre théorique et, par conséquent, à la terminologie correspondante. Si, toutefois, nous allons

¹⁹⁵ C'est également le cas d'*incontestablement*, *indéniablement*, *indiscutablement* et *indubitablement* du côté des adverbes du possible ainsi que d'*immanquablement* et *inévitablement* du côté des adverbes du nécessaire que Roulet (1979) prend en compte en plus par rapport aux adverbes dans le tableau 21 ci-dessus.

¹⁹⁶ Même en formulant une requête dans laquelle cet adverbe polylexical est défini comme pivot complexe, il n'est pas possible d'obtenir une valeur LL qui vaudrait pour l'ensemble des désinences de personne regroupées respectivement sous *devoir*-COND, *devoir*-PRES, *pouvoir*-COND et *pouvoir*-PRES, car cette valeur est alors calculée séparément pour chacune des différentes désinences de personne des verbes modaux.

également conserver la terminologie traditionnelle – bien que partiellement critiquée en début de ce travail (voir sections 2.1 et 2.2) – c’est pour de simples raisons de commodité, et sans que cela constitue un jugement positif sur l’adéquation de cette terminologie. Pour ce qui est des paramètres d’analyse qui entreront en ligne de compte, il s’agit des caractéristiques syntaxico-sémantiques suivantes des constructions « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ » : la nature du sujet et du verbe à l’infinitif, les types de phrase, la présence d’une négation, la portée sémantique des formes modales, notamment le mode d’application de leur CS (Préd, P ou $E_{(P)}$) et les effets de sens qui en découlent¹⁹⁷. Notons aussi que nous aurons recours au test de paraphrase par substitution contextuelle et celui de la transformation syntaxique. Ces paramètres ne sont pas systématiquement utilisés pour chaque combinaison modale étudiée, mais nous les prendrons en considération là où cela semble être pertinent, dès lors qu’ils concernent des particularités à souligner.

devoir-PRES + obligatoirement/nécessairement

Lorsque *devoir* au présent se combine avec *obligatoirement* ou *nécessairement*, différents emplois s’observent à la fois pour le verbe et pour les adverbes¹⁹⁸. Cependant, les deux formes modales combinées agissent toujours, l’une avec l’autre, au même niveau, où elles contribuent une même indication NEC. Selon notre modèle d’analyse, leur fonctionnement peut être présenté par le schéma suivant, dans lequel sont inclus les deux types de combinaison observés : $NEC_{Adv}[NEC_v(Préd/P)]$. Dans le corpus utilisé, la configuration la plus attestée est celle où *devoir* se combine aux adverbes *obligatoirement/nécessairement* en tant que marqueur d’une modalité du faire, c’est-à-dire dans son emploi dynamico-déontique (55 cas sur 63). Ce type de combinaison est illustré dans les exemples suivants, sous (38) :

¹⁹⁷ Il convient de souligner que la position de l’adverbe, à gauche ou à droite du verbe modal, ne fera pas l’objet de notre analyse. Nous n’aborderons pas non plus sur l’impact des différents pronoms-sujets sur l’interprétation des verbes modaux, sujet traité entre autres par Huot (1974 : 35-38) pour le français et Baumann (2017 : 384-392) pour l’allemand.

¹⁹⁸ L’étude de Cojocariu (2005) sur les (quasi-)synonymes *forcément* et *nécessairement* se limite à l’emploi de ces formes en tant qu’adverbes de phrase et ne traite donc pas, contrairement à ce dont il est question ici, « des cas où *nécessairement* se combine avec *falloir* ou *devoir*, et où il serait [...] un « adverbe d’intensité » ou des cas plus ambigus où il serait paraphrasable par *de manière/façon nécessaire* et où il serait associable au groupe des adverbes de manière, comme dans les contextes où il se combine avec un verbe dont la signification indique la conséquence inévitable, certaine d’un état de choses (par exemple *entraîner*, *aboutir*, *résulter*) » (*ibid.* : 24). Ces propos résument parfaitement l’analyse donnée ci-dessous des adverbes *obligatoirement* et *nécessairement*.

(38a) *Derrière ce débat sur le droit de vote double s'en profile un autre, que souhaite ouvrir M. Beffa : ne faut-il pas abaisser le seuil, fixé dans la législation française à 33,33 % du capital ou des droits de vote, au-delà duquel tout actionnaire **doit obligatoirement** lancer une offre publique d'achat ?* (LM:27/02/08)

(38b) *Le futur pacte européen sur l'asile et l'immigration **doit nécessairement** replacer au cœur du système de protection la convention de Genève de 1951, qui a juridiquement une force supérieure aux lois internes.* (LM:24/06/08)

(38c) *Les restes contenus dans la tombe **doivent être obligatoirement enlevés** sous peine d'encourir le risque pénal de violation de sépulture.* (LM:10/06/07)

Ces exemples des combinaisons de deux formes à contribution NEC représentent trois cas de figure différents, qui se distribuent de manière quasiment égale dans le corpus analysé : les constructions à sujet générique en (38a), les constructions à sujet inanimé en (38b) et les constructions passives en (38c). Le premier cas de figure, celui des constructions à sujet générique, se caractérisent par des verbes à l'infinitif relevant exclusivement de la catégorie des verbes d'action ainsi que par des sujets-agents qui réfèrent à toute une classe d'individus – comme *tout actionnaire* en (38a) ou encore *chaque salarié, le public, le souscripteur* – à laquelle s'applique l'obligation exprimée par *devoir*. Ces caractéristiques recourent la description de Kronning (1996), qui souligne le caractère agentif de *devoir* (dynamico-) déontique et y réfère par le terme de *modalité du faire*. Le deuxième cas de figure concerne les constructions dans lesquelles les sujets sont des entités inanimées – comme *le pacte* en (38b) ou encore *l'intégration européenne, un stage, le livre pour enfants* – et ne peuvent, par conséquent, être agents de l'obligation de faire qu'exprime *devoir*. Ces cas particuliers de *devoir* dynamico-déontique, qui se caractérisent par l'absence d'un agent explicite, ont été identifiés comme ayant une portée *de dicto*, le verbe fonctionnant alors comme métaprédicat (cf. Gosselin 2010 : 101 ; Kronning 1996 : 79). Ainsi, l'exemple (38b) se paraphrase par « il est obligatoire que le futur pacte européen sur l'asile et l'immigration replace au cœur du système de protection la convention de Genève de 1951 ». Il convient de noter, par ailleurs, que les verbes à l'infinitif ne relèvent pas tous de la catégorie des verbes d'action, comme en (38b) ; certains sont, au contraire, des verbes d'état, comme *comporter, exister* ou *faire l'objet*. Si ces constructions – malgré de telles particularités – relèvent de la modalité du faire, c'est parce que l'agent est exprimé de manière implicite et les verbes s'interprètent comme des états résultant d'une action contrôlée par cet agent, ce qui peut être souligné par la paraphrase suivante : « il est obligatoire (pour qui est concerné) de faire en sorte que P ». Pour ce qui est du troisième et dernier cas de figure, les constructions passives, on observe des particularités similaires à celles

que nous venons de mentionner : l'agent n'y est généralement pas exprimé et les infinitifs à la voix passive relèvent, pour la plupart, de la catégorie des verbes d'action (38c), mais aussi de celle des verbes d'état (38d). Par rapport à ces deux types de verbes, on pourrait parler, selon la terminologie employée en linguistique allemande, de « passif dynamique » et « passif statique », la différence entre eux étant que seul le premier peut être transformé en une construction impersonnelle, à l'instar de l'unique occurrence que nous en attestons dans le corpus, reprise en (38e) :

(38d) *Un stage n'est pas un travail, il **doit obligatoirement être inscrit** dans un parcours scolaire.*

(OF:21/07/08)

(38e) *Il doit alors obligatoirement être rédigé un avenant au contrat de travail l'organisant.*

(LM:04/12/07)

Comme les constructions à sujet inanimé, les constructions en (38c-e) permettent, sur la base de l'infinitif à la voix passive, de mettre à jour l'agent du procès dénoté par l'infinitif. Cet agent est le porteur de l'obligation ; la paraphrase suivante le montre pour l'exemple (38d) :

(38d') *Un stage n'est pas un travail, les employeurs doivent obligatoirement faire en sorte qu'il soit inscrit dans un parcours scolaire.*

Avec cette transformation en une construction active, le sujet-agent est rendu explicite et correspond, comme pour le premier cas de figure illustré en (38a), à une entité générique qui réfère à toute une classe d'individus.

Le fonctionnement de *devoir* dans les exemples sous (38), dans lesquels ce verbe appartient à la catégorie de la modalité dynamico-déontique, peut être représenté selon notre modèle théorique comme NEC[Préd]. Les adverbes *obligatoirement* et *nécessairement* s'y ajoutent, en contribuant une même indication NEC à la proposition. Cette association de deux indications identiques au niveau du prédicat – le faire étant qualifié, pour ainsi dire, de « nécessairement nécessaire » – peut être interprétée dans le sens d'une nécessité renforcée : l'emploi des adverbes *nécessairement* et *obligatoirement* agissent en tant qu'intensificateurs de la modalité du faire pour laquelle est employé *devoir* sous (38), la combinaison de ces deux formes servant alors à exprimer une obligation stricte. Dans ce même emploi d'intensificateurs de *devoir* dynamico-déontique, on relèvera dans le profil combinatoire de *devoir*-PRES les deux adverbes *absolument* et *impérativement*¹⁹⁹, qui appartiennent également au paradigme des

¹⁹⁹ Ces adverbes montrent les mêmes tendances que les adverbes étudiés, selon une vérification par échantillonnage aléatoire de 50 occurrences (parmi 134 pour *impérativement* et 108 pour *absolument*).

formes de nécessité. On notera, enfin, qu'aucun cas de négation n'est attesté pour ce type de construction, bien que parfaitement acceptable²⁰⁰.

La deuxième configuration attestée, minoritaire par rapport à la précédente (8 cas sur 63), est celle de *devoir* se combinant aux adverbes et *obligatoirement/nécessairement* en tant que marqueur d'une modalité de l'être, agissant au niveau de la proposition. Cet emploi aléthique de *devoir* est illustré sous (39) :

(39a) *Lorsque le droit prend en compte la différence des sexes, la tentation est grande de considérer qu'il ne fait qu'entériner une réalité préexistante : les « hommes » et les « femmes », avant d'être des catégories juridiques, sont des catégories biologiques, et donc « naturelles ». Mais ce n'est pas parce que les hommes et les femmes existent comme catégories biologiques ou anthropologiques qu'ils **doivent nécessairement** exister comme catégories juridiques.* (LM:22/11/07)

(39b) « *C'est un devoir. Quand on a un devoir, il peut l'emporter sur la loi. Le devoir ne **doit pas nécessairement** conduire à violer la loi. Mais il peut conduire à se mobiliser pour modifier la loi.* » (OF:26/01/07)

(39c) *Dans les agglomérations, le patient **doit obligatoirement** passer par la case « commissariat » pour se faire ouvrir la porte par le pharmacien après 22h.* (OF:23/04/08)

Pour ce type de combinaisons, nous relevons – abstraction faite de la négation dans un premier temps – les cas d'une conséquence nécessaire (39a), d'une vérité nécessaire (39b) ou encore d'une condition nécessaire (39c). Ces trois cas de figure relèvent, pour reprendre les termes de Kronning (1996), d'une nécessité d'être et représentent un fonctionnement propositionnel de *devoir* (NEC[P]), c'est-à-dire l'état de choses énoncé dans la proposition est qualifié de nécessaire. Pour ce type d'emploi aléthique de *devoir*, les infinitifs ne se limitent pas à des verbes d'action (39c) – comme pour les emplois déontiques sous (38) – mais on relèvera également des verbes d'état ou de relation causale – comme *exister* (39a) et *conduire à* (39b) – qui dénotent ici des procès incontrôlables par un agent. On observera, par ailleurs, que la négation – contrairement aux cas de figure illustrés sous (38) – est attestée (39b), et cela toujours avec la particule *pas* entre *devoir* et *nécessairement*. Pour comprendre la portée de cette négation et aussi l'apport de l'adverbe *nécessairement*, qui partage avec le verbe *devoir* une même indication NEC, regardons les paraphrases suivantes des exemples sous (39), qui visent

²⁰⁰ Par exemple, *La copie ne doit pas **obligatoirement** être authentifiée ou certifiée.* (cf. Décret n° 2009-1353 du 2 novembre 2009, <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2009/11/2/2009-1353/jo/texte> ; consulté le 15 janvier 2020).

à faire ressortir les particularités des trois cas de figure mentionnés ci-dessus ; le choix (peut-être discutable) de rendre les combinaisons « *devoir + obligatoirement/nécessairement* » par « *être nécessaire + nécessairement* », tout en mentionnant des équivalents distributionnels entre parenthèses, est lié au fait de vouloir tenir compte de la contribution sémantique NEC que nous attribuons à toutes ces formes.

(39a') *Mais ce n'est pas parce que les hommes et les femmes existent comme catégories biologiques ou anthropologiques que c'est **nécessairement (forcément) nécessaire** qu'ils existent comme catégories juridiques.*

(39b') *Il n'est pas **nécessaire** que le devoir conduise **nécessairement** (de manière **inévitable**) à violer la loi. Mais il peut conduire à se mobiliser pour modifier la loi.*

(39c') *Dans les agglomérations, il est **nécessairement (strictement) nécessaire** que le patient passe par la case « commissariat » pour se faire ouvrir la porte par le pharmacien après 22h.*

Pour ce qui est de l'exemple (39a), nous paraphrasons *doivent nécessairement* par *c'est forcément nécessaire* (39a') afin de refléter la portée de ces formes, « en bloc », sur l'ensemble de la proposition *ils existent comme catégories juridiques*. La double indication NEC dont se caractérise ce bloc a pour effet le sens d'une nécessité renforcée ; il n'est donc pas étonnant que la suppression de l'une ou l'autre forme n'ait pas d'impact sur le sens de l'énoncé, si ce n'est la perte de l'effet d'intensification. L'interprétation de *devoir* relève ici de la conséquence nécessaire, liée à la convocation d'une règle²⁰¹, à savoir *Le fait que les hommes et les femmes existent comme catégories biologiques signifie qu'ils existent comme catégories juridiques*. Pour ce qui est de l'adverbe *nécessairement*, il peut – comme *forcément* – être associé dans cet exemple à l'expression d'une « congruence forte (quasi-implication) » (cf. Gosselin 2010 : 278) : il indique une compatibilité de la conséquence exprimée par *devoir* relativement à une cause ; cette dernière est explicitement mentionnée dans le contexte précédent, à savoir *une réalité préexistante : les « hommes » et les « femmes » sont des catégories biologiques*. L'énoncé qui nous intéresse marque cependant un contraste avec ce qui précède par le connecteur *mais*. La forme schématique de l'énoncé que ce dernier introduit correspond à *ce n'est pas parce que P que Q*, avec les propositions *P* et *Q* exprimant respectivement une cause et une conséquence nécessaire, la conjonction *parce que* marquant la relation causale entre les deux et la négation portant sur cette relation. En somme, l'énoncé (39a) signale que le locuteur

²⁰¹ Cf. Rossari *et al.* (2007 : §55) : « Le verbe modal [*devoir*] fait référence dans ce cas à une règle [...]. Peu importe pour la sémantique de *devoir* que cette règle soit partagée ou *ad hoc* ».

n'admet pas la proposition P (*les hommes et les femmes existent comme catégories juridiques*) comme étant une conséquence nécessaire de la cause exprimée en Q (*les hommes et les femmes existent comme catégories biologiques ou anthropologiques*), s'opposant ainsi au domaine du « droit [qui] prend en compte la différence des sexes ».

L'exemple (39b), bien qu'à première vue très proche de l'exemple (39a), semble présenter un cas particulier – à en juger par les différences mentionnées ci-dessous qu'il présente par rapport à l'exemple précédent – à savoir celui d'une vérité nécessaire. Notre paraphrase *il n'est pas nécessaire que... (conduire) nécessairement* (39b') vise à souligner que les deux formes modales *devoir* et *nécessairement* ne sont pas aussi étroitement liées que dans l'exemple (39a). En effet, on notera que la suppression de l'une ou l'autre forme conduit, dans le cas de *devoir* (39b''), à entraver le bon enchaînement avec la proposition suivante introduite par *mais* et, dans le cas de *nécessairement* (39b'''), à changer le sens de l'énoncé :

(39b'') *Le devoir ne conduit pas **nécessairement** à violer la loi. ?Mais il peut conduire à...*

(39b''') #*Le devoir ne **doit** pas conduire à violer la loi.* [effet de sens d'une interdiction]

En raison de cette particularité, nous excluons la possibilité que, dans cet exemple (39b), la combinaison de *devoir* et *nécessairement* forme un bloc à effet intensificateur. Nous considérons que, au contraire, les deux formes agissent indépendamment l'une de l'autre, c'est-à-dire sur des niveaux distincts ; d'où la paraphrase en (39b') avec, d'un côté, l'adverbe *nécessairement* se rapportant à l'infinitif *conduire à* pour indiquer la manière dont se déroule le procès dénoté et, de l'autre, le verbe *devoir* portant sur la proposition pour en modifier les conditions de vérité. Expliquons-nous en regardant la structure discursive *P mais Q* en (39b), dans laquelle apparaît la combinaison modale qui nous intéresse. Les deux propositions P et Q font figurer le même couple sujet-verbe – *le devoir* et *conduire à* – mais un complément verbal différent – *violier la loi* dans la proposition P et *se mobiliser pour modifier la loi* dans la proposition Q. Par ailleurs, il y a opposition entre les deux propositions dans la mesure où le même contenu *le devoir conduit à X* est modifié par une forme de nécessité dans P et par une forme de possibilité dans Q. L'apport du connecteur *mais*, en revanche, qui relie ces deux propositions opposées, n'est pas de marquer cette opposition mais, comme le souligne Rossari (2015 : 195), « d'indiquer le contraste entre le mode d'énonciation de [p] et de [q] ». Pour mieux saisir ce contraste, rappelons que la structure discursive *P mais Q* est précédée de l'énoncé suivant : *Quand on a un devoir, il peut l'emporter sur la loi*. La structure de cet énoncé évoque une relation causale (cause : *le devoir* ; conséquence (possible) : *l'emporter sur la loi*) ; une relation qui est reprise dans les deux propositions P et Q au moyen du verbe causal *conduire à*.

Pour P, le contenu qui articule cette relation causale concernant une conséquence nécessaire n'est pas admis comme nécessairement vrai²⁰² ; pour Q, le contenu qui articule la relation causale concernant une conséquence possible (à l'instar du premier énoncé) peut alors être réintroduit et être marqué comme central par le biais du connecteur *mais*.

L'exemple (39c), enfin, illustre un troisième cas de figure de la nécessité aléthique – appelé *anankastique* chez Kronning (1996) – qui concerne l'expression d'une condition nécessaire : « La *nécessité anankastique* [...] est une NECESSITE D'ETRE qui détermine une condition [...] » (*ibid.* : 117) : en (39c), *passer par la case « commissariat »* est une condition nécessaire pour *se faire ouvrir la porte par le pharmacien après 22h*. La paraphrase de cet exemple est proposée sous la forme *il est nécessairement nécessaire que...* (39c') pour refléter, d'une part, que la portée de *devoir* s'étend sur l'ensemble de la proposition (NEC[P]) et, d'autre part, que les adverbes *nécessairement* et *obligatoirement* s'y joignent, avec pour seule fonction d'intensifier la nécessité exprimée par *devoir*, en contribuant la même indication sémantique. On notera que, contrairement à l'exemple (39a) illustrant aussi une combinaison à effet intensificateur, la possibilité de supprimer l'une des formes modales combinées se limite ici à l'adverbe, rapprochant ainsi la modalité *anankastique* de la modalité *dynamico-déontique* sous (38). Kronning (1996 : 129) souligne également cette proximité de la nécessité *anankastique* et de l'obligation pratique, dans la mesure où les deux cas présentent un caractère téléologique ; en effet, dans l'exemple, la combinaison modale avec *devoir* s'insère dans une relation de finalité introduite par la préposition *pour*. La différence entre les deux réside pourtant dans le fait que la nécessité *anankastique* « est indépendante de toute volonté ou intention d'un agent » (Kronning 1996 : 118) ; Gosselin (2010), par contre, n'y adhère que partiellement et considère les exemples tels que (39c) comme des modalités déontiques *de dicto* : « [i]l s'agit bien [...] d'une obligation, qui ne porte évidemment pas sur les individus dénotés par le sujet de la phrase (puisque le procès est non-intentionnel), mais sur des agents implicites censés contrôler la situation » (*ibid.* : 441).

(39c'') *Dans les agglomérations, il est **strictement obligatoire** que le patient passe par la case « commissariat » pour se faire ouvrir la porte par le pharmacien après 22h.*

Selon le point de vue de Gosselin (2010), la paraphrase (39c''), qui véhicule l'idée d'une obligation déontique, serait plus adéquate pour refléter le sens de l'énoncé (39c) que celle en (39c'), qui évoque une nécessité aléthique. À ce propos, il convient de noter que pour les

²⁰² La proposition P semble sous-entendre une même structure qu'en (39a) : *Ce n'est pas parce que le devoir peut l'emporter sur la loi qu'il doit nécessairement conduire à violer la loi.*

énoncés du type (39c), le corpus utilisé atteste seul l’adverbe *obligatoirement* en combinaison avec *devoir* (et par ailleurs, pour la configuration dynamico-déontique sous (38), ce même adverbe est utilisé beaucoup plus fréquemment que *nécessairement*) ; à l’inverse, pour les énoncés du type (39a) et (39b), seul l’adverbe *nécessairement* est attesté en combinaison avec *devoir*. Sur la base de cette observation, on pourrait envisager une spécialisation progressive des adverbes *obligatoirement* et *nécessairement*, le premier pour la fonction dynamico-déontique, le second pour la fonction aléthique. Si tel était le cas, les combinaisons de *devoir* et *obligatoirement*, comme en (39c), relèveraient effectivement de la catégorie déontique.

devoir-PRES + sûrement

Les combinaisons de *devoir-PRES* et *sûrement* se distinguent des précédentes (*devoir-PRES* et *nécessairement/obligatoirement*) par le fait que les deux formes sont identifiées à des contributions distinctes, à savoir NEC et POS²⁰³, qui ne se retrouvent jamais à opérer sur le même niveau. Ces combinaisons montrent une forte tendance à relever d’une association de deux formes à valeur épistémique (8 cas sur 10)²⁰⁴, que nous schématisons selon notre cadre par NEC.v[E(POS.Adv(P))]. Voici des exemples :

(40a) *On dit parfois que le vent est l’ennemi du footballeur. Une sentence que **doivent sûrement méditer** les joueurs de Landerneau aujourd’hui, tant Eole leur a joué un bien mauvais tour face à Brest.* (OF:14/01/08)

(40b) *Son PDG, Anne Lauvergeon, qui n’aime pas Patrick Kron et réciproquement, **doit sûrement rager**.* (OF:27/06/07)

(40c) *Les orthodoxes d’« Intervilles » – **il doit sûrement en exister** – auront également remarqué que la tradition du « fil rouge », cette épreuve autrefois placée sous la haute autorité de Simone Garnier et qui se déroule tout au long de l’émission, a été pieusement conservée.* (LM:25/07/07)

Ces trois exemples de combinaisons entre *devoir* et *sûrement* épistémiques sous (40) représentent les différents cas de figure attestés dans le corpus analysé. Ils reflètent les

²⁰³ L’identification de *sûrement* à une contribution POS est favorisée par le fait que cet adverbe accepte la substitution par *certainement*, *probablement* ou encore *vraisemblablement*, tous issus du domaine du possible, alors qu’une substitution par *nécessairement*, *obligatoirement* ou *forcément*, adverbes à contribution NEC, ne peut s’opérer ; cf. aussi Borillo (1976 : 86) : « Un premier groupe rassemblerait les adverbes exprimant un jugement d’affirmation sur une vérité ressentie par le locuteur comme une certitude plus ou moins forte [...] que l’on appelle généralement adverbes modaux et que l’on fait correspondre à l’interprétation du « possible » de *pouvoir* et *devoir* ».

²⁰⁴ Un seul exemple a été écarté en raison de la disjonction entre les deux formes, apparaissant dans des propositions distinctes.

principales caractéristiques identifiées dans la littérature pour l'emploi épistémique de *devoir* (cf. notamment Huot 1974 : 44, 63) : les infinitifs relèvent du paradigme des verbes de pensée (comme en (40a) *méditer*), des verbes de sentiment (comme en (40b) *rager*) ou encore des verbes d'état (comme en (40c) *exister*) ; les sujets peuvent être des pronoms impersonnels, comme en (40c), mais concernent le plus souvent des animés (40a-b) et plus rarement des inanimés. Pour ces combinaisons, qui peuvent paraître redondantes, il convient d'appliquer notre grille d'analyse. La contribution à laquelle nous avons identifié le verbe *devoir* est celle de NEC ; les adverbes épistémiques comme *sûrement* relèvent, quant à eux, du paradigme des formes associées à une contribution POS (cf. Rossari à paraître). Si ces formes sont donc complémentaires en ce qui concerne leur contribution, elles le sont aussi quant à leur fonctionnement. Dans le cas des adverbes à valeur épistémique, le mode d'application de leur contribution est propositionnel (POS[P]) : le locuteur porte sur le contenu énoncé un jugement épistémique en termes de possibilité (forte), témoignant ainsi d'un haut degré de certitude vis-à-vis de l'état de choses évoqué. Cet état de choses est pourtant tel que le locuteur ne peut en avoir connaissance, comme dans le cas des pensées, des sentiments ou de l'existence d'une personne jamais rencontrée, évoqués sous (40). Le verbe *devoir*, avec l'indication NEC qu'il véhicule, échappe à un tel fonctionnement propositionnel dans les circonstances mentionnées. Selon le modèle théorique utilisé, nous avons affaire à un fonctionnement énonciatif de *devoir* (NEC[E_(P)]) : l'application de la contribution de *devoir* à l'énonciation la qualifie de nécessaire, ce qui a pour effet d'en suspendre la prise en charge. Avec une telle stratégie rhétorique, qui désengage du contenu énoncé et de l'évaluation épistémique forte qui y est portée, le locuteur peut s'exprimer sur un état de choses qui lui paraît être certain mais qu'il ignore, sans enfreindre les principes pragmatiques de la communication.

En plus des combinaisons de formes à valeur épistémique, nous observons deux cas isolés : il s'agit de *devoir* au sens plein (41) et de *devoir* dynamico-déontique combinés avec *sûrement* épistémique (42), ci-dessous :

(41) [...] *ce catalogue des interviews ratées, d'une exactitude qui **doit sûrement** beaucoup à l'expérience que les auteurs ont acquise du mauvais côté du micro.* (LM:17/09/08)

(42) *Mais, Erik Orsenna en est convaincu, la place des langues régionales « n'est pas dans la Constitution. [...] ». La Constitution ne **doit sûrement** pas « devenir le pot-pourri des regrets et des remords des politiques... », conclut l'académicien.* (OF:10/07/08)

Dans les deux exemples ci-dessus, le verbe *devoir* est subordonné à l'adverbe de phrase *sûrement*, une fois comme verbe plein (41), l'autre fois comme coverbe formant un prédicat

complexe avec l’infinitif (42), à savoir POS_{.Adv}[NEC.v(Préd)]. Toutes les formes agissent donc au niveau de la proposition, mais avec des fonctions différentes, en tant qu’opérateur propositionnel (*sûrement*), opérateur prédicatif (*devoir* déontique, paraphrasable par « être dans l’obligation de ») ou prédicat (*devoir* lexical, paraphrasable par « être redevable ») ; en d’autres termes, aucune de ces formes ne fonctionne, selon le modèle théorique utilisé, sur le mode d’application énonciatif. L’évaluation épistémique qu’effectue le locuteur au moyen de *sûrement* porte sur la proposition, qui s’articule autour d’un sens de dette (41) ou d’obligation (42) – plus précisément, d’interdiction, en raison de la négation – qu’expriment respectivement *devoir* lexical et *devoir* déontique. Un phénomène intéressant s’observe dans l’exemple (42) dans la mesure où il contient du discours direct d’un locuteur autre que celui qui est le locuteur actuel sans que l’adverbe *sûrement* s’y trouve inclus : cet adverbe, en tant que trace de l’attitude épistémique d’un locuteur, ne réfère ni clairement à l’attitude du locuteur cité, dont émane l’interdiction, ni clairement à celle du locuteur citant, qui évaluerait ainsi cette interdiction ; il semble, en revanche, que le locuteur actuel attribue cette attitude au locuteur qu’il cite.

devoir-COND + probablement/vraisemblablement

Les combinaisons adverbiales qui s’observent pour *devoir-COND* concernent *probablement* et *vraisemblablement*. Dans ces combinaisons, le verbe modal et les adverbes relèvent d’emplois qui diffèrent l’un de l’autre, mais qui restent les mêmes pour les formes respectives pour toutes les attestations dans le corpus : POS_{.Adv}(NEC.v[P]), soit l’emploi aléthique pour *devoir-COND* et l’emploi épistémique pour *probablement* et *vraisemblablement* (20 cas)²⁰⁵. Pour illustrer les particularités de cette combinaison, nous proposons les exemples suivants :

(43a) *Les Bruzois espèrent bien, eux aussi, profiter de l’aubaine dans leur salle attitrée, qu’ils **devraient vraisemblablement retrouver** pour la première fois cette saison. « Elle a été inaugurée dans la semaine. Et si l’entretien est effectué à temps, la rencontre y aura lieu », explique l’entraîneur-joueur Gwendall Tertuff.* (OF:21/11/07)

(43b) *Originaire du Nord de la France, l’incendiaire présumé, sans profession, vit de temps en temps à Quimper et Carhaix. Il **devrait être très probablement soumis** à une expertise psychiatrique.* (OF:14/05/08)

(43c) *Le nombre d’aides à la traduction **devrait vraisemblablement se stabiliser**, voire **décroître** au cours des prochaines années.* (LM:19/12/08)

²⁰⁵ Ont été écartés les cas où l’adverbe porte sur un seul constituant de la proposition, comme dans *L’Elysée **devrait annoncer – vraisemblablement le 13 juin – un plan de développement des soins palliatifs.*** (OF:05/06/08), pouvant être considérés comme une proposition relative réduite.

Ces trois exemples de *devoir*-COND aléthique en présence des adverbes épistémiques *probablement* et *vraisemblablement* sous (43) reflètent les principales caractéristiques de cette combinaison identifiées dans le corpus : les infinitifs relèvent du paradigme des verbes d'action, sans préférence pour la voix active (comme en (43a) *retrouver*) ou la voix passive (comme en (43b) *être soumis*), ou des verbes de changement d'état (comme en (43c) *se stabiliser* et *décroître*) ; les sujets renvoient autant à des inanimés (43c) qu'à des animés (43a-b). Si ces caractéristiques recoupent partiellement celles de *devoir* déontique, le trait d'agentivité est absent de tous les exemples de *devoir*-COND combiné à *probablement* et *vraisemblablement* ; même dans les exemples qui contiennent un verbe d'action, le procès dénoté échappe au contrôle d'un agent en raison d'une circonstance extérieure qui en est la cause, faisant « subir » le sujet le procès en question (en (43a), par exemple, *la récente inauguration de la salle fait que les Bruzais la retrouveront pour la première fois cette saison*). L'emploi aléthique de *devoir* sert donc à signaler que l'on considère l'état de choses comme devant être tel dans l'avenir. L'effet de sens prévisionnel qui découle de cet emploi se reflète, par ailleurs, dans les indications temporelles à référence future qui accompagnent typiquement *devoir* dans ce type d'emploi, comme *au cours des prochaines années* en (43c).

Ce qui attire plus particulièrement notre attention dans ces exemples, c'est que les formes qui nous intéressent contribuent à l'énoncé des indications distinctes : NEC dans le cas de *devoir*-COND et POS dans le cas des adverbes *probablement* et *vraisemblablement*. Du point de vue sémantique, ces formes se distinguent également quant aux propriétés énonciatives qui leur sont traditionnellement attribuées (cf. Kronning 1996 ; Gosselin 2010) : la véridicité pour *devoir* aléthique et la non-véridicité pour *probablement* et *vraisemblablement* épistémiques (voir commentaire du tableau 5, section 2.1), opérations produisant respectivement l'effet de sens du « nécessairement vrai » et du « probablement/vraisemblablement vrai ». Or, pour ce qui est de nos exemples, comment interpréter le produit d'une combinaison de *devoir* aléthique et d'un adjectif épistémique, qui serait du type « il est probablement/vraisemblablement vrai qu'il est nécessairement vrai que P »²⁰⁶ ? Même le modèle théorique adopté ici ne semble pas approprié, à première vue, pour modéliser le fonctionnement en jeu dans ces combinaisons pour lesquelles deux indications *a priori* incompatibles s'activeraient au même niveau propositionnel (POS+NEC[P]).

²⁰⁶ Pour rappel, la structure modale d'un énoncé (voir figure 2, section 2.1) est telle que les adverbes épistémiques, dont le statut est celui d'opérateurs propositionnels, ont dans leur portée *devoir* aléthique, qui lui – en tant que métaprédicat – porte sur la proposition : *probablement/vraisemblablement(devoir(prédictat(arguments)))*.

Pour rendre compte de cette apparente incompatibilité sémantique, il faut d'abord saisir le fonctionnement du conditionnel, forme verbale de *devoir* dans la combinaison qui nous intéresse ici ; étant donné le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre travail, nous nous appuyons pour ce faire sur l'analyse proposée par Rossari (2009 ; 2018a). Le conditionnel qui fléchit *devoir* dans les exemples sous (43) ne correspond pas à l'emploi « standard », marquant la contrefactualité, dans un tour hypothétique avec une protase à l'imparfait, mais il s'agit de l'emploi épistémique de cette forme. Ce conditionnel épistémique est étroitement lié au conditionnel hypothétique, selon Rossari (2009 : 88), en ce sens qu'il « fait allusion à une protase telle que *si mes informations sont bonnes, si je ne m'abuse* qui porte sur la véracité de l'information donnée au conditionnel ». En d'autres termes, cet emploi du conditionnel se base sur une protase (le plus souvent implicite) qui conditionne la vérité de l'énoncé qu'elle affecte. La protase, comme le souligne Rossari (2018a : 236), « sert à poser un cadre à partir duquel tirer une conséquence exposée dans l'apodose ». Pour nos cas où le conditionnel s'applique au verbe modal *devoir*, cela signifierait que cette conséquence tirée par le locuteur concerne la nécessité qu'un état de choses ait lieu. Revenons à nos exemples, notamment (43a), pour illustrer ce propos à l'aide d'une paraphrase :

(43a') *Les Bruzois espèrent bien, eux aussi, profiter de l'aubaine dans leur salle attitrée, qu'ils devraient vraisemblablement retrouver pour la première fois cette saison si mes informations sont bonnes.*

La paraphrase (43a') présente la structure apodose-protase que met en jeu le conditionnel. La reconstruction d'une protase telle que *si mes informations sont bonnes* suggère que le locuteur tire la conséquence exprimée dans l'apodose des propos préalablement tenus par un autre locuteur. Avec l'exemple (43a), on est face à un cas où ces propos sont explicitement mentionnés sous la forme d'un discours direct d'un locuteur autre que celui qui énonce le contenu au conditionnel. On y trouve une proposition conditionnelle, qui peut remplacer la protase « passepartout » *si mes informations sont bonnes* :

(43a'') *Les Bruzois espèrent bien, eux aussi, profiter de l'aubaine dans leur salle attitrée, qu'ils devraient vraisemblablement retrouver pour la première fois cette saison si l'entretien (de la salle) est effectué à temps.*

Ainsi reconstruite, la protase pose comme cadre de validité de l'énoncé au conditionnel l'achèvement des travaux de maintenance dans les délais : l'état de choses « les Bruzois doivent retrouver (retrouveront) leur salle attitrée pour la première fois cette saison » est vrai à condition que l'on accepte la validité de l'énoncé « l'entretien (de la salle) est effectué à temps ». Plus

généralement, *devoir*-COND renvoie à une condition dont le degré de validité détermine si la nécessité exprimée par *devoir* s'applique ; en d'autres termes, *devoir*-COND exprime que le contenu énoncé est nécessairement vrai si une certaine condition est reconnue valide. Notons qu'en présence d'une protase posant un cadre de validité, la condition exprimée relève de l'ordre du réel, de sorte qu'une forme verbale au présent s'impose (et non à l'imparfait comme l'exigerait le principe de concordance dans un tour hypothétique « standard »), comme en (43a'') et (43a')²⁰⁷.

Pour les deux autres exemples sous (43) ci-dessus, qui n'ont pas de protase explicite, nous nous référons à Tasmowski & Dendale (1994 : 51) pour en reconstruire une :

(43b') *Si tout se passe comme convenu, il devrait être très probablement soumis à une expertise psychiatrique.*

(43c') *Si tout se passe comme prévu, le nombre d'aides à la traduction devrait vraisemblablement se stabiliser, voire décroître au cours des prochaines années.*

Ces protases²⁰⁸ reflètent les deux « scénarios » typiques, le convenu (43b') et le prévu (43c'), dont relève l'emploi aléthique de *devoir* (cf. Kronning 2001b : 259). Par ailleurs, elles rendent explicite que la nécessité exprimée par *devoir* aléthique ne concerne pas une certaine convention ou prévision en soi, en tant que circonstance exigeant l'état de choses énoncé²⁰⁹, mais une conséquence que le locuteur tire de leur existence : au vu de ce qui est établi par suite d'une convention – juridique, sociale, etc. – ou de ce qui est envisagé par suite d'une prévision – météorologique, économique, etc. – l'état de choses énoncé est considéré comme devant être

²⁰⁷ Notre corpus de travail atteste de nombreux cas où *devoir*-COND s'accompagne d'une protase explicite avec une forme verbale au présent :

- (i) *S'il y a confirmation, les obsèques du garçonnet devraient intervenir rapidement.* (OF:09/03/07)
- (ii) *Si l'essai est concluant, plus de 40 trams de fret devraient, à l'avenir, sillonner Amsterdam de 7h à 23h.* (OF:17/03/07)
- (iii) *Si les prix se maintiennent et si l'extraction s'effectue selon les prévisions, Chinalco devrait encaisser plus de vingt fois son investissement et être capable de produire suffisamment de cuivre pour électrifier toute la Chine.* (OF:19/06/08)

²⁰⁸ Ces protases – et des variantes de celles-ci – se trouvent attestées dans notre corpus de travail, ainsi que dans les versions électroniques en ligne des journaux qui composent ce dernier :

- (i) *Sylvain Wiltord a passé la visite médicale avec succès hier matin. Si tout se passe comme prévu, l'international français devrait signer son contrat en faveur du Stade Rennais aujourd'hui.* (OF:22/08/07)
- (ii) *Si tout continue de bien se passer, la sonde devrait se placer en orbite lunaire vers le 5 novembre.* (LM:26/10/07)
- (iii) *Si tout se passe comme convenu, l'année 2003 devrait être dédiée à Mars.* (LM:05/06/03), https://www.lemonde.fr/planete/article/2003/06/05/une-armada-de-sondes-spatiales-se-lancent-a-l-assaut-de-mars_322828_3244.html ; consulté le 15 janvier 2020.

²⁰⁹ Tel est le cas, par exemple, de « en vertu de la convention » ou « en fonction des prévisions », en tant que circonstances d'une nécessité exprimée par le verbe *devoir*, qui relève alors d'un emploi déontique.

tel dans l'avenir. Le cadre de validité conditionnant la nécessité de l'état de choses concerne donc le déroulement des événements futurs conformément à une convention ou prévision donnée. Cette idée d'une conformité se reflète par ailleurs dans le fait que les adverbes « nomiques », comme Kronning (2001b : 263) appelle les formes telles que *normalement*, *logiquement*, *théoriquement* ou *en principe*, apparaissent typiquement dans le voisinage contextuel de *devoir*-COND aléthique (voir notamment la figure 38 du profil combinatoire adverbial de ce verbe, section 4.2.1). Selon cet auteur, ces adverbes seraient des formes réduites des protases implicites que *devoir*-COND aléthique activés par défaut.

Ce même auteur relève également la compatibilité de *devoir* aléthique avec les adverbes épistémiques (cf. Kronning 2001b : 266), et les exemples sous (43) en témoignent par la présence de *probablement* et *vraisemblablement*. Ces deux adverbes épistémiques semblent être équivalents aux locutions adverbiales *selon/en toute probabilité* et *selon/en toute vraisemblance*, qui sont attestées effectivement dans notre corpus de travail en combinaison avec *devoir*-COND aléthique, comme le montrent les exemples suivants :

(44a) *Autre réalité nouvelle, l'émergence de pays continents comme la Chine, absente des hit-parades de l'exportation il y a encore peu de temps, aujourd'hui 3e exportateur mondial. Elle **devrait**, selon toute probabilité, être le premier d'ici deux à trois ans au plus tard [...].*
(LM:15/08/07)

(44b) *Selon toute vraisemblance, les Verts **devraient** également participer à ce scrutin landernéen.* (LM:17/11/07)

(44c) *Autre actualité pour Claudy Lebreton : selon toute vraisemblance, il **devrait** être réélu président de l'Assemblée des départements de France (ADF), mercredi.* (OF:13/05/08)

Selon l'étude de Rossari (2009), qui considère les constructions « *selon X* » comme étant des cadres de validité faisant office de protases en *si*, les exemples sous (44) illustrent un type particulier de ces constructions : celles indiquant « le point de vue d'après l'état de choses est conçu » (Rossari 2009 : 88), comme le cadre *selon toutes les apparences*, qui est paraphrasé par la protase « si l'on adoptait un point de vue conforme aux apparences » (Rossari 2009 : 89). Si une telle paraphrase se prête bien à l'analyse des adverbes évidentiels comme *apparemment* et également des adverbes « nomiques » mentionnés ci-dessus (par exemple, « si l'on adopte un point de vue conforme à la norme/aux principes/à la logique »), ce n'est pas le cas, en revanche, des adverbes épistémiques *probablement* et *vraisemblablement*, qui s'associent à *devoir*-COND aléthique sous (43). À ce propos, nous revenons sur l'analyse de Kronning (2001b : 253), selon laquelle les protases vues en (43b') et (43c') sont suivies d'un complément

épistémique : *si tout se passe comme convenu/prévu (ce qui est probable)*. Un tel complément permet une analyse unifiante des adverbes épistémiques et des adverbes « nomiques »²¹⁰, qui accompagnent typiquement *devoir-COND* aléthique : (*si tout se passe comme prévu/convenu*) *ce qui est probablement/vraisemblablement/sans doute le cas* ou *ce qui est normalement/logiquement/en principe le cas*. Ainsi conçues, ces protases peuvent être comprises comme l'expression d'une condition probable ou vraisemblable assurant la validité d'une conséquence avancée au moyen de l'énoncé avec *devoir-COND* (cf. Rossari 2009 : 94 ; Kronning 2001b : 273) ; en d'autres termes, les adverbes modaux *probablement* et *vraisemblablement* en combinaison avec *devoir-COND* sont considérés ici comme étant des modalisateurs du cadre de validité qu'active le verbe modal au conditionnel.

pouvoir-COND + peut-être

Pour les combinaisons de *pouvoir-COND* et *peut-être*, nous distinguons trois cas de figure en fonction de la manière dont les deux formes lexicales opèrent, et donc du sens qu'elles véhiculent ; le conditionnel, dont le sens peut également varier au gré du contexte, connaît en revanche toujours le même fonctionnement hypothétique, quelle que soit son interprétation (cf. Rossari 2009 ; 2018a)²¹¹. Ces trois cas se résument dans le schéma suivant : POS_{Adv}[POS_V(Préd/P)]. Le premier cas de figure attesté dans le corpus concerne l'emploi dynamico-déontique de *pouvoir* suivi de l'adverbe épistémique *peut-être* (15 cas sur 48), que nous illustrons sous (45) :

(45a) *Un leader fort, comme Sharon l'était hier, **pourrait peut-être** convaincre une majorité de ses compatriotes, au nom d'une vision stratégique à moyen et long terme.* (OF:26/05/08)

(45b) « *Personne n'a détecté de grands massifs formés de carbonates, mais on pourrait peut-être en retrouver de petits grains contenus dans l'argile, comme on en a vu dans les météorites qui proviennent de Mars [...]* ». (LM:28/02/07)

(45c) *Le musée présente une centaine de sculptures, dont une seule **pourrait, peut-être, être** attribuée au sculpteur grec du IV^e siècle avant J.-C.* (LM:23/03/07)

Dans ces exemples sous (45), le verbe *pouvoir* exprime la possibilité qui s'offre au sujet-agent de la proposition de faire l'action dénotée par l'infinitif, par exemple *il est possible pour un leader fort de convaincre une majorité de ses compatriotes* (45a). La modalité du faire est également en jeu lorsque l'agent de l'action reste indéterminé – notamment dans le cas du

²¹⁰ La paraphrase *si tout se passe normalement* que propose Kronning (2001b : 252) présente l'inconvénient de ne pas s'appliquer aux autres adverbes « nomiques » : *si tout se passe *logiquement/*en principe*.

²¹¹ Au total, 7 exemples ont été écartés dans lesquels *pouvoir* et *peut-être* figurent dans des propositions distinctes.

pronom *on* (45b) ou dans les constructions passives sans complément d'agent (45c) – comme le montrent les paraphrases suivantes :

(45b') [...] *mais il serait possible peut-être d'en retrouver de petits grains contenus dans l'argile, comme on en a vu dans les météorites qui proviennent de Mars [...].*

(45c') *Le musée présente une centaine de sculptures, dont il serait possible d'attribuer une seule, peut-être, au sculpteur grec du IV^e siècle avant J.-C.*

Cette possibilité (à qui de droit) d'effectuer une action donnée, sous (45), correspond à la représentation POS[Préd], c'est-à-dire le fonctionnement prédicatif du verbe *pouvoir*. Si ce verbe se présente sous la forme du conditionnel, c'est qu'il s'insère dans l'apodose d'une construction hypothétique ; les exemples suivants en témoignent par la présence d'une protase (bien que cette dernière reste le plus souvent implicite, comme dans les exemples (45a-c) ci-dessus) :

(45d) *Voilà ma maison, s'excuse-t-elle. Si mes enfants allaient à l'école, ils pourraient peut-être m'en construire une plus belle. (LM:04/12/07)*

(45e) *Il faut espérer que les joueurs restent mobilisés afin que l'équipe soit au complet comme aujourd'hui. Si c'est le cas, on pourrait peut-être faire un coup. (OF:25/02/08)*

Il s'agit là des deux types de conditionnel attestés dans le corpus pour la combinaison de *pouvoir* dynamico-déontique et *peut-être* épistémique : le conditionnel hypothétique standard (45d), avec une protase à l'imparfait, pour exprimer la contrefactualité, et le conditionnel épistémique (45e), avec une protase au présent, qui sert de cadre de validité (à ce propos, voir sous-section précédente sur *devoir-COND* + *probablement/vraisemblablement*). Dans les deux cas, la protase exprime qu'il y a une condition (la fréquentation scolaire des enfants respectivement l'état complet de l'équipe) et dans le premier cas, c'est la réalisation de l'état de choses qui en dépend, dans le second, la validité de l'état de choses. Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre type de conditionnel, le fonctionnement de *peut-être* ne semble pas changer fondamentalement : l'adverbe sert au locuteur de faire une évaluation en termes de possibilité de l'état de choses exprimée, c'est-à-dire d'émettre une hypothèse qui, selon lui, est plausible. L'exemple (45c), en revanche, montre un cas particulier de l'adverbe *peut-être*, et cela pas seulement en raison de la position détachée de celui-ci, séparé par des virgules : l'énoncé dans lequel apparaît *peut-être* correspond au chapô de l'article dont le but est de résumer ce dernier. On peut y lire « La critique contemporaine a resserré cet éventail au point que certains ne lui [le sculpteur grec Praxitèle] attribuent plus aujourd'hui, avec certitude, que la Vénus de Cnide ». En d'autres termes, les sculptures attribuées à cet artiste soulèvent des doutes chez les spécialistes d'art. Et

l'adverbe *peut-être* est le reflet de ce doute, qui n'est donc pas celui du locuteur de l'énoncé (45c)²¹².

Nous distinguons un deuxième cas de figure, pour lequel le verbe *pouvoir* garde la même valeur dynamico-déontique que sous (45), alors que l'adverbe *peut-être* change d'emploi, tout comme le conditionnel (16 cas sur 48). Il s'agit d'énoncés tels que (46) :

(46a) « *Nous pourrions peut-être suivre l'exemple de la Colombie, une des démocraties les plus stables du continent, qui a réformé ses institutions fondamentales à la fin des années 1980* », *a-t-il suggéré* [...]. (LM:15/04/07)

(46b) *Dans un moment de folle témérité, Ugolino avait suggéré à Gilda, qu'il côtoie depuis douze ans, qu'ils pourraient peut-être se tutoyer.* (LM:09/02/07)

(46c) *On peut faire deux choses. Agir sur les taxes qui représentent à peu près les deux tiers du prix de l'essence. Mais l'État est-il prêt à faire quelque chose ? D'autre part, on pourrait peut-être, comme il y a deux ans, demander à l'ensemble des distributeurs d'aller plus vite à la baisse qu'à la hausse.* (OF:10/11/07)

Le fait que l'on ait toujours affaire à *pouvoir* dynamico-déontique, dans les exemples sous (46), se reflète dans la présence des principales caractéristiques identifiées pour cet emploi : d'un côté, les infinitifs relevant du paradigme des verbes d'action (*suivre, demander, réussir*) et, de l'autre, les sujets-agents contrôlant ces actions et renvoyant à des référents déterminés (*nous, un type de cette trempe*) ou, le plus souvent, indéterminés (*on*). L'emploi épistémique de *peut-être*, en revanche, paraît discutable. Il semble, en effet, que l'adverbe ne peut que difficilement être substitué, contrairement aux exemples précédents (45) et suivants (47), par d'autres formes du paradigme des adverbes modaux, comme illustré ci-dessous pour l'exemple (46a) :

(46a') *Nous pourrions #(sans doute / probablement / plausiblement) suivre l'exemple de la Colombie [...]* », *a-t-il suggéré* [...].

(46a'') « *Nous pourrions éventuellement suivre l'exemple de la Colombie [...]* », *a-t-il suggéré* [...].

La difficulté de substituer *peut-être* par des adverbes épistémiques (46a') ne peut pas se résumer à une incompatibilité sémantique de ces derniers qui soit due au degré de probabilité véhiculé, car même une forme comme *plausiblement*, la plus « faible » en ce sens, ne convient pas à la substitution. Il semble s'agir, en revanche, d'une incompatibilité entraînée par le contexte des exemples sous (46), qui est celui d'une suggestion atténuée. La fonction d'atténuation, dans de

²¹² Pour une analyse de l'adverbe *peut-être* en termes de polyphonie linguistique, cf. Nølle (1988).

tels contextes de nature directive, est assurée par le conditionnel qui fléchit le verbe modal : il pose un cadre par l'activation d'une protase implicite du type *si j'ose* ou *si je peux m'exprimer ainsi* (cf. Rossari 2009 : 86), permettant au locuteur de prendre une précaution rhétorique quant au contenu exprimé. Dans l'exemple (46b), on notera que l'emploi atténuatif du conditionnel se superpose à l'emploi temporel de cette forme ; en vertu du principe de la concordance des temps, la forme verbale du conditionnel est de mise dans le discours indirect introduit par un verbe au passé (*avait suggéré que*). Contrairement à l'exemple sous (46a'), la substitution de *peut-être* ne pose pas de problème en ayant recours à l'adverbe *éventuellement*. Ce dernier semble se distinguer des adverbes épistémiques dans la mesure où il n'indique pas que l'état de choses a des chances de se réaliser (ou de s'être réalisé), mais que cet état de choses peut survenir ou non, selon les circonstances. Nous considérons *peut-être* comme étant vecteur, selon le contexte, de ces deux sens : épistémique et aléthique. L'emploi aléthique de *peut-être* consisterait en ce que l'on communique que P est envisagé au même titre que non-P. Cet emploi s'observe, dans le corpus utilisé, dans les contextes évoquant une recommandation ou une demande par les éléments contextuels comme *suggéré* (46a-b) ou *on peut faire deux choses* (46c).

Comme l'adverbe *peut-être* dans les exemples sous (46), le verbe *pouvoir* est également susceptible de véhiculer un sens aléthique. C'est le troisième cas de figure que nous distinguons pour la combinaison modale étudiée ici, soit *pouvoir* aléthique suivi de l'adverbe épistémique *peut-être* (17 cas sur 48), illustrée sous (47).

(47a) Ce mouvement va donc se poursuivre et ***pourrait peut-être s'accélérer*** en cas de crise du secteur. (LM:16/09/08)

(47b) « [...] Nous avons acquis une expérience durant ces dernières années. Cela ***pourrait peut-être être utile*** à d'autres. ». (OF:25/08/08)

(47c) Mais si les banques nordiques avaient de gros soucis, elles ***pourraient peut-être être amenées à vendre leurs filiales baltes***. (LM:11/10/08)

L'emploi aléthique de *pouvoir* se caractérise par la présence d'infinitifs dénotant des procès non-agentifs (*s'accélérer*, *être utile* et *être amenées*), de sujets inanimés et de marques de futurité (formes verbales du futur). Ces particularités excluent la possibilité d'une interprétation dynamico-déontique ou épistémique de *pouvoir*. Pour ce qui est de l'emploi du conditionnel et de l'adverbe *peut-être*, les observations se recoupent avec celles des exemples sous (46) : le conditionnel relève du type épistémique (47a-b) ou hypothétique (47c) ; l'adverbe *peut-être*, substituable par *sans doute* ou *probablement*, relève de l'emploi épistémique. La seule

différence entre les exemples sous (46) et (47) est alors le fonctionnement de *pouvoir* – prédicatif (POS[Préd]) sous (46) et propositionnel (POS[P]) sous (47) – de sorte que l’expression d’une hypothèse plausible est stable d’un cas à l’autre. Comme l’adverbe épistémique *peut-être* contribue une indication POS supplémentaire à celle de *pouvoir*, un effet d’intensification est observable. Cette double indication POS dans les combinaisons de *pouvoir* et *peut-être* semble, en effet, produire un effet d’une plausibilité renforcée.

pouvoir-PRES + certes

Employé en combinaison avec *certes*, le verbe *pouvoir* au présent peut avoir différentes valeurs²¹³, celle de *certes* restant stable. Le fonctionnement des formes modales de cette combinaison peut être schématisé comme suit : POS_{Adv}[E(POS_v(Préd/P))]. Dans le corpus utilisé, nous attestons, comme premier cas de figure, l’emploi dynamico-déontique de *pouvoir* (96 cas sur 109), illustré dans les exemples sous (48) :

(48a) « Notre pays a beaucoup progressé ces dernières années », explique Marija, une étudiante d’Osijek. « Nous pouvons voyager librement en Europe et dans quelques années, nous rejoindrons l’Union européenne. » Cet optimisme n’est pas partagé par ses amies. « Nous **pouvons** voyager sans visa, **certes**, mais qu’est-ce qu’un Croate qui gagne 500 par mois pourra faire en France ? », demande l’une d’elles. (OF:24/11/07)

(48b) Juridiquement, **certes**, l’Irlande ne **peut être exclue** sans son accord du club européen. Mais elle peut être politiquement marginalisée [...]. (LM:17/06/08)

(48c) On peut certes émettre des virements, mais une autorisation de prélèvement doit être signée. (OF:11/09/07)

Dans les exemples (48a-c), on peut observer que les infinitifs, qui forment avec *pouvoir* le prédicat complexe, relèvent tous de la catégorie des verbes d’action dénotant un procès agentif. On notera aussi la présence d’un sujet-agent en (48a), qui est caractéristique de la modalité du faire qu’illustrent ces exemples de *pouvoir*. Cependant, l’agent n’est pas toujours explicite : dans plus de la moitié des cas, le verbe *pouvoir* se réalise soit dans une construction passive sans complément d’agent (48b) soit par le pronom sujet indéterminé *on* (48c). Les paraphrases suivantes visent à montrer que, même dans ces cas en apparence non-contrôlés par un agent, la contribution de *pouvoir* porte sur le procès dénoté par le verbe à l’infinitif :

²¹³ Nous avons écarté les exemples – qui sont au nombre de 14 – dans lesquels *pouvoir* et *certes* ne figurent pas dans la même proposition, ces deux formes n’ayant donc aucun lien syntaxico-sémantique.

(48b') *Juridiquement, certes, il n'est pas **possible** d'exclure l'Irlande sans son accord du club européen. Mais ...*

(48c') *Il est certes **possible** d'émettre des virements, mais une autorisation de prélèvement doit être signée.*

La contribution POS dans ces exemples contribue au niveau de la proposition pour exprimer la possibilité – ou l'impossibilité lorsque *pouvoir* est dans la portée d'une négation (48b) – de faire l'action dénotée par le verbe à l'infinitif lorsque certaines circonstances se réalisent (l'absence d'accord (48b) ou la signature d'une autorisation de prélèvement (48c), par exemple). L'absence de l'agent s'explique par le fait que la réalisation de l'action ne dépend pas ici seulement des facultés de ce dernier mais surtout des circonstances extérieures (cf. Le Querler 1996 : 123, qui parle de *conditions matérielles*). Le verbe *pouvoir* véhicule donc dans les exemples (48b) et (48c) un sens de possibilité matérielle, ce qui correspond à sa valeur dynamique. Cependant, la valeur effective de *pouvoir* en tant qu'opérateur prédicatif est souvent indéterminée et peut exprimer la possibilité matérielle ou la permission, c'est-à-dire une possibilité théorique (cf. Vetters 2004). C'est le cas de l'exemple (48a), qui est moins clair quant à la valeur – dynamique ou déontique – de *pouvoir*.

Le deuxième cas de figure attesté dans le corpus de travail concerne l'emploi aléthique de *pouvoir* (13 cas sur 109) en combinaison avec *certes*, illustré sous (49) :

(49a) *Toute la campagne publicitaire en faveur des retraites fait miroiter le montant des gains à venir. **Certes**, il **peut** y avoir un gain, mais plus il y a d'argent placé, plus il y a de risques.* (OF:13/11/07)

(49b) *Jeudi 20 décembre sur France Inter, Eric Fottorino regrettait que la SRM [Société des rédacteurs du Monde] ait mis « sur la place publique des questions qui, **certes**, **peuvent** être légitimes, mais qui, dès lors qu'elles sont évoquées au grand jour, ne peuvent plus être traitées de façon sereine ».* (LM:01/01/08)

(49c) *François Bayrou **peut certes** réaliser un bon score. Il peut même peut-être encore progresser. Mais la réalité risque plus sûrement de le rattraper au fur et à mesure que l'échéance présidentielle se précisera et que les législatives se rapprocheront.* (OF:23/02/07)

Dans les exemples (49a-c), contrairement aux exemples précédents sous (49), les infinitifs qui accompagnent *pouvoir* dénotent tous des procès non-agentifs, qu'il s'agisse d'un état (49a-b) ou, pour reprendre les termes de Vetters (2004 : 659), d'un processus « qui échappe au contrôle du sujet, qui ne suppose aucune intervention active de sa part » (49c). Dans ces cas-là, la contribution de *pouvoir* concerne l'ensemble de la proposition (POS[P]) ; un fonctionnement

qui se paraphrase par *il est possible que P* – ou encore par *il peut arriver que P* – mais jamais par *il est possible (pour X) de Y*. Si cela permet de distinguer l’emploi aléthique de *pouvoir* de l’emploi dynamico-déontique de ce verbe, on peut se demander ce qui fait la différence par rapport à l’emploi épistémique de *pouvoir*. À ce propos, nous nous appuyons sur Kronning (2001a : 73-74) et les tests qu’il propose, qui permettent de faire une telle distinction. Il s’agit des tests de l’interrogation partielle et de la négation, que les verbes modaux à valeur épistémique ne passent pas. Appliqués à l’exemple (49a), les tests donnent ceci :

(49a’) *Comment peut-il y avoir un gain ?*

(49a’’) *Il ne peut pas y avoir de gain.*

Le verbe *pouvoir*, compatible et avec l’interrogation partielle (49a’) et avec la négation (49a’’) pour tous exemples sous (49), relève alors non pas d’un emploi épistémique – ni d’un emploi dynamico-déontique, écarté ci-dessus – mais d’un emploi aléthique. Aussi, le fait que l’état de choses évoqué dans les exemples (49a) et (49c) se situe à un moment ultérieur par rapport au *hic et nunc* du locuteur exclut l’emploi épistémique des verbes modaux ; ce dernier, tel qu’il a été défini ci-dessus (voir sections 2.1 et 2.2), n’est compatible qu’avec des contextes à référence d’antériorité ou de simultanéité par rapport au moment de l’énonciation. Les états de choses futurs, comme en (49a) et (49c), échappant inévitablement à l’état de connaissances du locuteur, il peut les présenter comme possiblement vrais, sans que de telles prévisions n’impliquent un engagement épistémique de sa part ; cet engagement peut avoir lieu, en revanche, par l’utilisation d’adverbes épistémiques, comme *peut-être* ou *sûrement* en (49c).

Les exemples sous (48) et (49) soulèvent enfin la question de la fonction de l’adverbe *certes* avec lequel se combine *pouvoir*. Il s’agit, selon Rossari (2016b), d’un marqueur d’approbation, qui a « un pouvoir évocateur de « p conçu » [...], parce qu’il signale que p est déjà dans [sic] saillant dans l’état d’information auquel le locuteur se réfère » (Rossari 2016b : 213). Ces propos peuvent être illustrés à l’aide des exemples ci-dessus, parmi lesquels on observe deux cas de figure où le caractère saillant du contenu énoncé ressort clairement : premièrement, dans le cas d’une proposition assertée par un interlocuteur (48a) ou par le locuteur lui-même (49a), qui constitue l’état informationnel auquel ce dernier se réfère, et deuxièmement, dans le cas d’un adverbe cadratif comme *juridiquement* (48b), qui indique le point de vue d’après lequel l’état de choses est conçu. On notera encore que l’adverbe *certes* apparaît dans une configuration discursive particulière : le connecteur *mais* et plus rarement d’autres connecteurs comme *cependant* et *toutefois* (ou encore *en fait* et *en réalité*, cf. Wandel en préparation) apparaissent dans le contexte droit de la quasi-totalité des attestations dans le

corpus (96 cas sur 109). Selon Rossari (2016b), ces connecteurs marquent « un contraste entre [l']information présentée par *certes* comme déjà présente dans l'état d'information et donc introduite comme accordée et [l']information nouvelle, introduite comme prise en charge » (Rossari 2016b : 213). En d'autres termes, dans les structures *certes P mais Q*, l'adverbe met en jeu un fonctionnement énonciatif lié à la non-prise en charge de l'énoncé et qui donne accès à une interprétation concessive. Un même fonctionnement a été identifié pour le verbe *pouvoir* (voir exemple (14), section 2.4), mais lorsque ce dernier se trouve en combinaison avec l'adverbe *certes*, comme sous (48) et (49), le fonctionnement observé dans le corpus est toujours prédicatif ou propositionnel.

Terminons par ce cas de figure que nous venons de mentionner, qui n'a pas été observé dans le corpus analysé, quoique concevable en français et similaire d'une combinaison que nous verrons en allemand (voir section 4.3.2, sous « *V_{MOD} + zwar* »). Il s'agit des combinaisons du type « *pouvoir-PRES + certes* » dans lesquelles les formes modales combinées véhiculent tous les deux un sens concessif, comme dans l'exemple suivant, tiré d'Internet :

(50) *La femme qui habite dans le milieu rural est qualifiée ici de femme rurale et elle n'est pas forcément agricultrice ou liée au milieu agricole. Le choix de ce vocable **peut** être **certes** discutable mais il est associé aux hypothèses de travail qui sont que les femmes qui habitent en milieu rural ont un rapport particulier avec leur milieu, qui peut avoir une incidence sur les stratégies adoptées par rapport au travail.* (<http://eso.cnrs.fr/fr/manifestations/pour-memoire/faire-campagne-pratiques-et-projets-des-espaces-ruraux-aujourd-hui/la-femme-en-milieu-rural-et-l-influence-de-son-milieu-de-vie-1.html> ; consulté le 12 septembre 2019)

Dans cet exemple, on observe une structure « *certes P mais Q* », dans laquelle l'adverbe a été identifié ci-dessus à un fonctionnement énonciatif donnant accès à une interprétation concessive. Selon notre analyse, le verbe modal *pouvoir* a, lui aussi, un fonctionnement énonciatif dans l'exemple (50) et véhicule un même sens concessif, dans la mesure où il semble échapper – dans le contexte donné – à une analyse en termes de POS appliqué aux niveaux prédicatif ou propositionnel. En effet, l'interprétation en tant qu'opérateur prédicatif devrait être exclue en présence de l'adverbe *discutable*, car le suffixe *-able* de ce dernier – bien qu'il puisse s'être désémantisé au fil du temps – laisse transparaître un sens référant à une possibilité de faire, à savoir « que l'on peut discuter », qui concerne le niveau prédicatif. Si, en même temps, nous excluons un fonctionnement propositionnel pour *pouvoir* dans cet exemple, c'est parce que l'énoncé est *a priori* incompatible avec un sens d'éventualité auquel un tel fonctionnement donnerait accès. Dans les combinaisons de ce type, on peut donc observer un

double fonctionnement énonciatif, schématisé par $POS_{Adv}(POS_V[E(P)])$, avec pour effet l'intensification d'une concession renforcée. Comme annoncé, nous y reviendrons dans l'analyse de l'allemand, qui sera effectuée après le bilan ci-dessous.

Bilan : les combinaisons modales avec *devoir* et *pouvoir*

L'analyse des combinaisons modales du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ » en français, qui vient d'être effectuée, nous a permis de faire ressortir le fonctionnement respectif des formes modales combinées et l'effet qui en résulte. Les résultats de cette analyse sont résumés dans les deux tableaux suivants, dont le premier (tableau 22) concerne *devoir*, le second (tableau 23) *pouvoir*, ainsi que leurs cooccurents adverbiaux respectifs qui ressortent du corpus analysé comme statistiquement significatifs. Ces combinaisons peuvent être regroupées en trois types, selon la CS qu'apportent les formes modales : il s'agit de « $NEC_V + NEC_{Adv}$ » et de « $NEC_V + POS_{Adv}$ » pour le verbe *devoir* en combinaison avec les adverbies du nécessaire ou du possible (à savoir *nécessairement* et *obligatoirement*, respectivement *sûrement*, *probablement* et *vraisemblablement*), ainsi que de « $POS_V + POS_{Adv}$ » pour les combinaisons de *pouvoir* avec les adverbies du possible (à savoir *certes* et *peut-être*).

Type de combinaison	$NEC_V + NEC_{Adv}$	$NEC_V + POS_{Adv}$	
Formes combinées	<i>devoir</i> -PRES + <i>nécessairement</i> + <i>obligatoirement</i>	<i>devoir</i> -PRES + <i>sûrement</i>	<i>devoir</i> -COND + <i>probablement</i> + <i>vraisemblablement</i>
Fonctionnement	$NEC_{Adv}[NEC_V(Préd/P)]$	$POS_{Adv}[NEC_V(Préd)]$	
		$NEC_V[E(POS_{Adv}(P))]$	$COND(POS_{Adv}[NEC_V(P)])$

Tableau 22 : Fonctionnement des combinaisons modales avec *devoir*.

Type de combinaison	$POS_V + POS_{Adv}$	
Formes combinées	<i>pouvoir</i> -PRES + <i>certes</i>	<i>pouvoir</i> -COND + <i>peut-être</i>
Fonctionnement	$POS_{Adv}[E(POS_V(Préd/P))]$	$COND(POS_{Adv}[POS_V(Préd/P)])$

Tableau 23 : Fonctionnement des combinaisons modales avec *pouvoir*.

Le premier type de combinaison, soit « $NEC_V + NEC_{Adv}$ », concerne le verbe *devoir* au présent et les adverbies *nécessairement* et *obligatoirement*. Pour cette combinaison de formes à CS identique, un effet d'intensification a été observé : l'adverbe modifie le verbe modal en

renforçant le sens véhiculé, soit une obligation (NEC.v[Préd]), soit une nécessité (NEC.v[P]). Pour le deuxième type de combinaison, sous la forme « NEC.v + POS.Adv », différents cas de figure peuvent être identifiés. D'une part, on pourrait parler d'un effet d'affaiblissement, lorsque l'adverbe *sûrement* porte sur l'ensemble de la proposition contenant *devoir* au présent en tant que verbe modal à fonctionnement prédicatif (NEC.v[Préd])²¹⁴ ; l'adverbe épistémique modalise la proposition et la fait passer d'une simple assertion à une conjecture. D'autre part, on observe deux configurations de non-prise en charge. Dans la première, le verbe *devoir* au présent fonctionne en tant que marqueur énonciatif, portant sur E_(P), y compris l'adverbe *sûrement* qui modalise la proposition (NEC.v[E(POS.Adv(P))]). Dans la seconde, la non-prise en charge n'est pas en lien avec un fonctionnement énonciatif du verbe modal, mais par le fonctionnement propre au conditionnel qui fléchit *devoir* (POS.Adv[NEC.v(P)]) ; en effet, ce tiroir verbal active par défaut une structure hypothétique, dans le cas présent sous la forme d'un cadre de validité dont les adverbes *probablement* et *vraisemblablement* sont des indices, et suspend ainsi la prise en charge. Le troisième et dernier type de combinaison, à savoir « POS.v + POS.Adv », concerne le verbe *pouvoir* et les adverbes du possible. Un premier cas de figure concerne la combinaison de *pouvoir* au présent avec *certes*, qui ne s'emploie pas comme adverbe épistémique, mais introduit une séquence concessive en portant sur E_(P), lié à une non-prise en charge de la proposition qui contient le verbe modal dans son emploi prédicatif ou propositionnel (POS.Adv[E(POS.v(Préd/P))]). Un deuxième cas de figure concerne la combinaison de *pouvoir* au conditionnel avec l'adverbe *peut-être* : comme mentionné ci-dessus, le conditionnel déclenche ici une non-prise en charge par l'évocation d'un cadre de validité, dont témoigne la présence de l'adverbe épistémique (POS.Adv[POS.v(P)])²¹⁵.

Avant de clore ce bilan des combinaisons modales en français, nous tenons à souligner que les tendances observées dans notre analyse se confirment même lorsqu'on procède à un élargissement du corpus français par le journal *Le Figaro* des années 2007 et 2008 : le verbe *devoir* conjugué au présent ne se combine préférentiellement qu'avec les adverbes *nécessairement* et *obligatoirement*, tandis que *devoir* au conditionnel se limite à des combinaisons avec *probablement* et *vraisemblablement* ; pour ce qui est du verbe *pouvoir*, ses formes du présent ont comme cooccurent spécifique l'adverbe *certes* et ses formes du

²¹⁴ Ajoutons à cela le cas où *devoir* apparaît dans son emploi de verbe plein (NEC.v=Préd).

²¹⁵ Rappelons que pour le type de combinaison « POS.v + POS.Adv », un troisième cas de figure a été évoqué dans l'analyse, à savoir POS.Adv(POS.v[E(P)]) concernant *pouvoir*-PRES et *certes*, mais il n'est pas pris en compte dans le tableau 23 par manque d'attestation dans le corpus français.

conditionnel *peut-être*²¹⁶. Le seul changement concerne l’adverbe *sûrement*, qui tombe sous le seuil de pertinence pour *devoir*-PRES, tout en maintenant pourtant une valeur LL supérieure à celle des combinaisons avec *devoir*-COND et *pouvoir*-PRES/COND.

Une conclusion importante que nous pouvons tirer, pour terminer, de notre analyse des combinaisons de formes modales en français est la suivante : bien que ces combinaisons puissent paraître redondantes à première vue, les formes modales combinées se comportent en réalité de façon complémentaire, tant par leur fonctionnement que par leur contribution sémantique. Ces paramètres, qui sont établis individuellement pour chaque forme, peuvent interagir de telle sorte qu’ils produisent pour chaque type de combinaison modale des effets différents en discours. D’une part, il y a un effet d’intensification, qui découle de l’interaction de deux CS identiques à un même niveau ; pour rappel, c’est le cas des combinaisons « *devoir*-PRES + *obligatoirement/nécessairement* », par exemple, où deux contributions NEC s’additionnent aux mêmes niveaux prédicatif ou propositionnel, donnant ainsi accès au sens d’une obligation ou nécessité renforcées²¹⁷. D’autre part, on observe un effet d’affaiblissement, qui se met en place par deux CS distincts agissant à des niveaux différents, et plus précisément lorsqu’une forme à contribution POS porte sur une forme à contribution NEC, comme pour l’une des configurations de la combinaison « *devoir*-PRES + *sûrement* ». Notons, enfin, que dans le cas des formes modales combinées dont l’une agit au niveau énonciatif et l’autre au niveau propositionnel, comme pour l’autre configuration de « *devoir*-PRES + *sûrement* », il n’y pas d’interaction entre elles et il n’y a donc pas lieu de parler d’effets d’intensification ou d’affaiblissement.

4.3 Analyse contrastive des tendances combinatoires en français et en allemand

La présente section consiste en une analyse contrastive de la combinatoire des verbes modaux du français et de l’allemand dans le but de mettre en évidence les ressemblances et les différences entre ces formes d’une langue à l’autre. Après avoir dégagé, dans la précédente section, les tendances combinatoires des verbes modaux du français qui s’observent dans notre corpus de travail, ces observations constituent le point de départ pour une mise en contraste

²¹⁶ Par ailleurs, les adverbes *certainement*, *fatalement* et *forcément* restent des cooccurents statistiquement non-significatifs des verbes modaux, de même que les formes « supplémentaires » de Roulet (1979), à savoir *incontestablement*, *indéniablement*, *indiscutablement* et *indubitablement* du côté des verbes du possible, ainsi qu’*immanquablement* et *inévitablement* du côté des verbes du nécessaire (voir note 182, début de la section 4.2.2).

²¹⁷ Notons qu’un effet d’intensification peut également être observé dans le cas de formes à CS identique agissant toutes deux au niveau énonciatif ; ce cas, bien que non-attesté dans le corpus français, a été évoqué pour la combinaison « *pouvoir*-PRES + *certes* », ayant pour effet une concession renforcée.

avec la combinatoire des verbes modaux de l'allemand, que nous allons analyser dans les sous-sections à suivre à l'aide de la grille d'analyse introduite ci-dessus (section 2.4).

Du côté allemand, le profil combinatoire adverbial des verbes modaux, qui se dessine de l'analyse cooccurentielle de notre corpus de travail, se montre encore plus hétérogène quant à la nature des cooccurents que du côté français (à ce propos, voir bilan synthétique des tableaux 38-45, section 4.2.1). L'une des raisons en est que le corpus allemand, comme le corpus français, est annoté de telle sorte que la catégorie des adverbes comprend également les particules modales et certaines conjonctions à fonction de connecteur discursif. L'autre raison, aussi en lien avec l'annotation du corpus, tient à une particularité de l'allemand : de nombreux adjectifs allemands peuvent remplir une fonction adverbiale, leur forme étant alors invariable (cf. Eisenberg 2002 ; Duffner 2010 : 16-21), de sorte qu'ils se trouvent annotés en tant qu'adverbes dans le corpus allemand que nous utilisons. Notons que certains de ces adjectifs « adverbiaux » – les modaux tels que *bestimmt*, *sicher*, *vermutlich* et *wahrscheinlich* – sont effectivement décrits parfois comme appartenant à la catégorie des adverbes, en les considérant alors comme homonymes des adjectifs dans leur emploi attributif et/ou prédicatif (cf. Duden 2001). Par ailleurs, un niveau élevé de bruit, c'est-à-dire un nombre non-négligeable de formes subissant une annotation erronée, s'observe dans le profil combinatoire adverbial allemand, dans lequel se trouvent des adjectifs employés de manière prédicative²¹⁸, qui sont identifiés comme adverbes de par leur forme non-fléchie dans cet emploi non-attributif. Pour ce qui est de la « dimension » des profils combinatoires adverbiaux des verbes modaux, elle est considérablement plus étendue – et donc difficilement contrôlable – dans le corpus allemand que dans le corpus français : les profils comptent jusqu'à 1'016 formes (pour *können*), avec un minimum de 298 formes (pour *mögen*), tandis que ceux de *devoir* et *pouvoir* se limitent à respectivement 154 et 217 formes. En d'autres termes, les cooccurents adverbiaux des verbes modaux allemands sont trop nombreux pour pouvoir les traiter « manuellement » en vue d'un regroupement de l'ensemble des formes en des champs sémantiques, comme l'exigerait la démarche interprétative d'une analyse cooccurentielle (voir section 3.3), adoptée dans l'analyse du français²¹⁹.

Compte tenu de ces particularités des profils combinatoires adverbiaux dans le corpus allemand utilisé, la démarche dans l'analyse des verbes modaux allemands se distinguera de

²¹⁸ Par exemple : *Ein baldiges Absinken des US-Dollar-Kurses dürfte daher sehr wahrscheinlich sein.* (SZ:21/08/00) [Une baisse imminente du taux de change du dollar américain serait donc très probable.]

²¹⁹ Par ailleurs, pour l'allemand, nous n'avons connaissance d'aucun ouvrage de référence sur les types d'adverbes – comme Molinier & Levrier (2000) pour le français – qui nous faciliterait un tel travail de catégorisation.

celle choisie pour *devoir* et *pouvoir* (section 4.2) : nous ne procéderons pas à une catégorisation des types d’adverbes associés aux verbes modaux, mais nous nous limiterons à une analyse des combinaisons du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} ». En d’autres termes, nous nous servirons de la principale tendance dégagée par cette démarche dans le corpus français, à savoir ces combinaisons spécifiques de formes modales, pour voir si elles s’observent ou non dans le corpus allemand. Les observations quant à la combinatoire adverbiale des verbes modaux français serviront ainsi de point de départ pour une mise en contraste avec l’allemand²²⁰. Afin de pouvoir comparer les tendances combinatoires de l’allemand, de manière ciblée, avec celles du français sur la base d’un paradigme d’adverbes modaux similaire (voir tableau 21, section 4.2.2), nous avons eu recours à un corpus parallèle²²¹ permettant d’identifier les équivalents allemands des adverbes français. Ce paradigme d’adverbes modaux allemands se présente comme suit²²² :

Adverbes du possible	Adverbes du nécessaire
<i>sicher</i> <i>sicherlich</i> <i>vermutlich</i> <i>vielleicht</i> <i>wahrscheinlich</i> <i>zwar</i> <i>zweifellos*</i>	<i>notwendigerweise*</i> <i>obligatorisch*</i> <i>unbedingt*</i> <i>unweigerlich</i> <i>zwangsläufig</i>

Tableau 24 : Paradigme des adverbes modaux de l’allemand.

²²⁰ Les profils combinatoires adverbiaux des verbes modaux allemands se trouvent dans l’annexe B (tableaux 53-72), avec – en suivant la méthodologie proposée pour le français (voir fin de la section 4.1) – quatre graphiques par verbe : un pour les formes du présent, un pour les formes du *Konjunktiv II*, et cela respectivement pour les cooccurents adverbiaux spécifiques de l’une ou l’autre forme verbale (« différentiel ») ainsi que pour les cooccurents adverbiaux partagés (« intersection ») d’une forme verbale à l’autre.

²²¹ Il s’agit du corpus parallèle *Europarl3* (cf. Koehn 2005), qui recueille les discours prononcés dans le Parlement européen entre avril 1996 et octobre 2006, d’une taille de 44’688’872 *tokens* pour le français et de 37’614’344 *tokens* pour l’allemand. Nous interrogeons ce corpus via la base *OPUS Word Alignment Database* (ancienne version ; cf. Tiedemann 2012) pour obtenir les équivalences établies par alignement de mots automatique. Pour chaque adverbe français, seuls les deux équivalents allemands de type adverbial les plus fréquents ont été pris en compte, la liste complète des équivalents s’étendant souvent à plus d’une dizaine de formes.

²²² Par ailleurs, ce paradigme se justifie largement vis-à-vis des formes traitées dans le dictionnaire des adverbes modaux de Helbig/Helbig (1990), bien qu’il n’y figure ni *zwar*, ni *obligatorisch*, *unweigerlich* ou *zwangsläufig*. Les autres formes du paradigme retenu relèvent, dans ce dictionnaire, de la catégorie des adverbes indicateurs d’hypothèse, avec comme seules exceptions *notwendigerweise*, classé en tant qu’indicateur d’évaluation, et *zweifellos* en tant qu’indicateur de certitude.

Parmi ces formes, ni *zweifellos* du côté des adverbes du possible²²³, ni *notwendigerweise*, *obligatorisch* ou *unbedingt* du côté des adverbes du nécessaire²²⁴, signalés par un astérisque, ne sont des cooccurents statistiquement significatifs des verbes modaux allemands dans le corpus analysé. Notons que, dans le paradigme du nécessaire, certaines formes sont étiquetées en tant qu’adverbes dans le corpus de travail, bien qu’en réalité elles relèvent de la catégorie des adjectifs selon les dictionnaires de référence de l’allemand, à savoir *unweigerlich* et *zwangsläufig*.

L’analyse contrastive proposée dans cette section s’articulera autour des deux éléments suivants : une comparaison des tendances combinatoires du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} » en français et en allemand (section 4.3.1) et une analyse de ces combinaisons de formes modales en allemand (section 4.3.2), dans le but de mettre en évidence les ressemblances et les différences des verbes modaux de l’allemand par rapport à ceux du français. En effet, cette analyse sera effectuée, dans un premier temps, sur la base des tendances combinatoires en français, telles qu’elles se reflètent dans le corpus utilisé, et les particularités de l’allemand qui ne peuvent s’observer avec le français comme point de départ de l’analyse ressortiront, dans un deuxième temps, de l’étude des combinaisons modales.

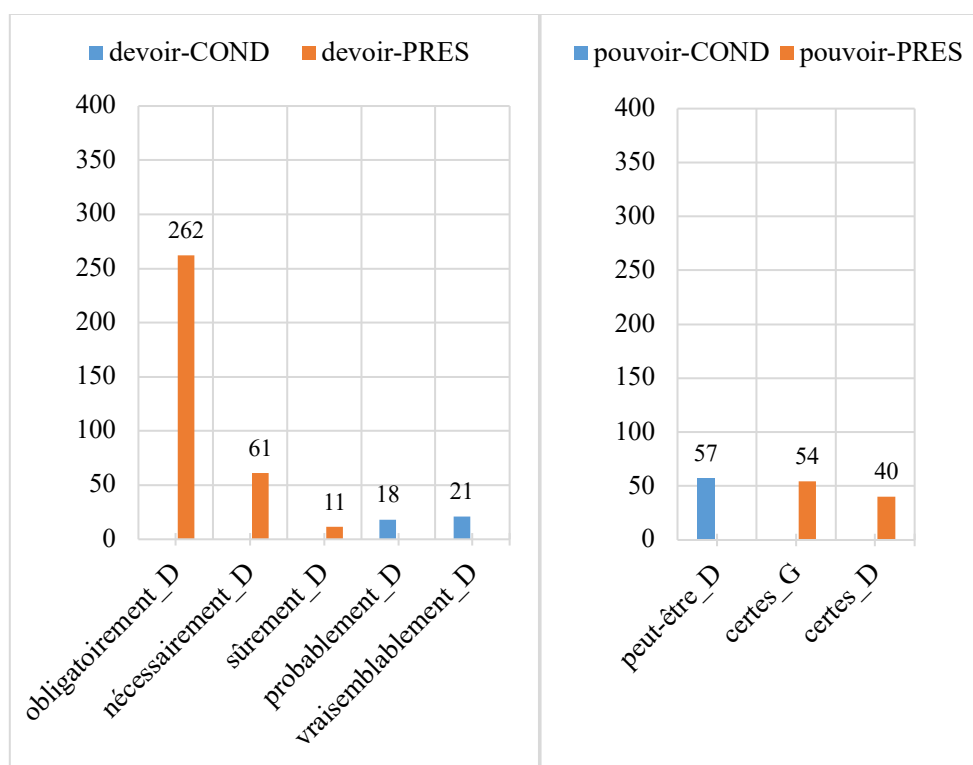
4.3.1 La combinatoire adverbiale du type Adv_{MOD} des verbes modaux

Dans la présente section, il s’agira de cerner les ressemblances et les différences entre le français et l’allemand quant aux tendances combinatoires du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} ». Pour ce faire, nous allons isoler ce type d’association lexicale des profils combinatoires adverbiaux issus du corpus comparable français-allemand (voir, pour le français, les figures 38 à 45, section 4.2.1, et, pour l’allemand, les tableaux 53 à 72, annexe B). Tous les verbes modaux seront traités individuellement (voir figures 46 à 52, ci-dessus), en tenant compte de leurs formes verbales du présent et du conditionnel respectivement *Konjunktiv II*, qui nous intéressent ici, avant de les comparer les uns aux autres.

²²³ Selon la classification de Helbig/Helbig (1990), *zweifellos* est sémantiquement différent des autres adverbes modaux du possible ; rappelons aussi que l’adverbe français *sans doute*, lexicalement équivalent à *zweifellos*, est également exclu de notre analyse du fait de sa forme complexe (voir note 196, section 4.2.2).

²²⁴ Outre le fait que les valeurs LL des combinaisons avec *obligatorisch* se trouvent sous le seuil de significativité de 10,83, cette forme ne figure de toute façon pas dans le profil combinatoire adverbial des verbes modaux puisqu’il s’agit d’un adjectif. Pour les deux adverbes *notwendigerweise* et *unbedingt*, ce seuil n’est pas dépassé non plus.

Commençons par les verbes modaux du français, *devoir* et *pouvoir*, en proposant une vue d'ensemble de leurs combinaisons avec les adverbes modaux que nous avons analysées ci-devant (section 4.2.2).

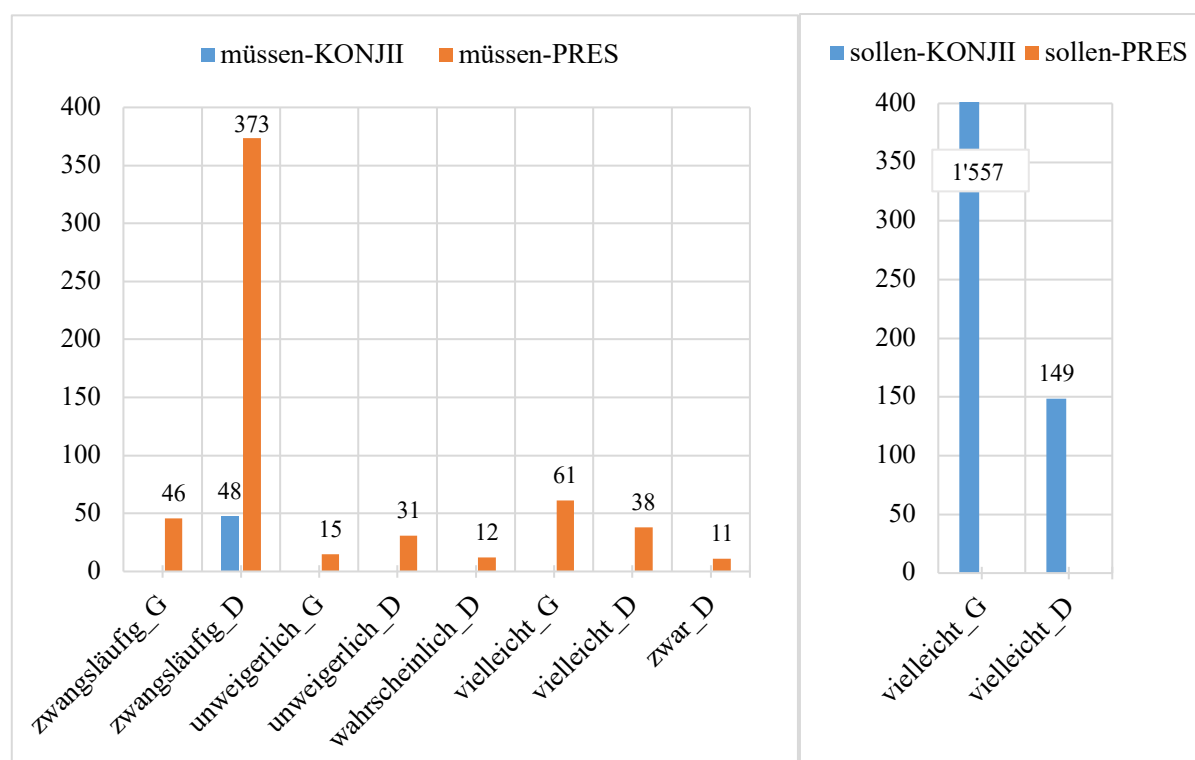


Figures 46-47 : Valeurs LL des combinaisons de *devoir* et *pouvoir* (COND/PRES) avec les Adv_{MOD}.

Aucun recoupement ne peut être observé entre *devoir* et *pouvoir* – ni même entre les formes verbales étudiées de chacun de ces deux verbes – pour ce qui est des adverbes modaux auxquels ils s'associent préférentiellement. Les adverbes ayant pour contribution sémantique l'indication NEC (*obligatoirement* et *nécessairement*) se trouvent en association statistiquement significative seulement avec *devoir*-PRES, dont la CS est la même, et ce avec une valeur LL dépassant nettement le seuil de significativité. Pour ce même verbe, les associations avec les adverbes POS s'observent dans les deux cas étudiés – *sûrement* avec *devoir*-PRES, *probablement* et *vraisemblablement* avec *devoir*-COND – mais elles dépassent à peine le seuil de significativité du LL fixé à 10,83 ; on notera que ces trois adverbes ont en commun l'indication d'un degré de certitude élevé de la part du locuteur, c'est-à-dire que ce dernier estime qu'il y a plus de chances que l'état de choses énoncé ait (eu) lieu que de chances qu'il n'ait pas (eu) lieu. Les associations significatives qui s'observent du côté du verbe *pouvoir*, identifié à une contribution de POS, concernent seuls les adverbes qui relèvent de la même indication POS. Ces adverbes ne sont pas les mêmes que ceux s'associant avec *devoir* et diffèrent également d'une forme verbale de *pouvoir* à l'autre : pour *pouvoir*-COND, il s'agit de

l'adverbe *peut-être*, indiquant un degré de certitude faible, c'est-à-dire autant de chances de réalisation que de non-réalisation de l'état de choses énoncé ; pour *pouvoir*-PRES, il s'agit de l'adverbe *certes*, marqueur d'approbation apparaissant typiquement dans des constructions concessives.

Pour les verbes modaux de l'allemand, nous commencerons par donner ci-après un premier aperçu des tendances combinatoires avec les adverbes modaux, en les comparant à celles du français, avant de les analyser en détail par la suite (section 4.3.2). Commençons par les deux verbes allemands qui relèvent du paradigme du nécessaire, à savoir *müssen* et *sollen*.

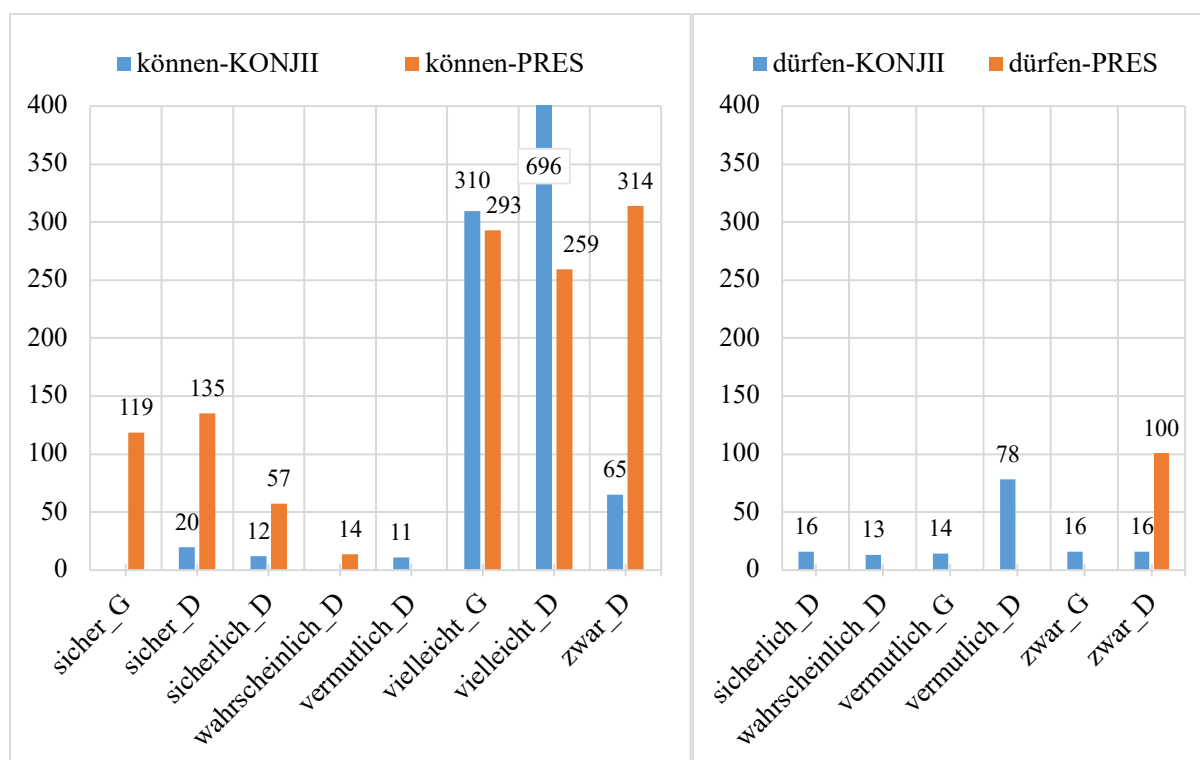


Figures 48-49 : Valeurs LL des combinaisons de *müssen* et *sollen* (KONJII/PRET/PRES) avec les Adv_{MOD}.

Les tendances combinatoires de *müssen* et *sollen* avec les adverbes modaux divergent fortement : premièrement, par le nombre de cooccurrents adverbiaux significatifs (5 formes pour *müssen* vs 1 forme pour *sollen*) ; deuxièmement, par la forme verbale la plus encline à la cooccurrence avec les adverbes modaux (*müssen*-PRES vs *sollen*-KONJII) ; troisièmement, par les types d'adverbes cooccurrents pour ce qui concerne leur contribution sémantique (adverbes NEC et POS pour *müssen* vs adverbe POS pour *sollen*). Pour *müssen*-PRES, l'éventail des cooccurrents du type Adv_{MOD} est le plus large ; il couvre tant les adverbes NEC (avec *zwangsläufig* et *unweigerlich*) que les adverbes POS (avec *wahrscheinlich* et *vielleicht*, indiquant un degré de certitude respectivement élevé et faible, ainsi que l'adverbe d'approbation *zwar*). L'autre forme verbale étudiée, à savoir *müssen*-KONJII, a comme seule

association statistiquement significative celle avec l’adverbe *zwangsläufig*, issu – comme *müssen* – de l’ensemble des formes ayant pour contribution sémantique l’indication NEC. Pour ce qui est de *sollen*, identifié à l’indication OBL, on n’observe aucun cooccurent du type Adv_{MOD} pour les formes au présent de ce verbe modal ; ses formes du *Konjunktiv II*/prétérit ne s’associent, elles, qu’au seul adverbe *vielleicht*, et ce avec une valeur LL très élevée, qui dépasse largement celle de l’association entre ce même adverbe et *müssen*-PRES.

Passons maintenant aux verbes allemands du possible, avec *können* et *dürfen* d’abord et *mögen* ensuite.



Figures 50-51 : Valeurs LL des combinaisons de *können* et *dürfen* (KONJII/PRES) avec les Adv_{MOD}.

Les verbes du possible *können* et *dürfen* diffèrent moins l’un de l’autre dans leur combinatoire adverbiale du type Adv_{MOD} que les deux verbes du nécessaire *müssen* et *sollen*. En effet, *können* et *dürfen* partagent la plupart des adverbes modaux qu’ils comptent parmi leurs cooccurents : tous les quatre cooccurents adverbiaux de *dürfen* (*sicherlich*, *wahrscheinlich*, *vermutlich*, *zwar*) s’associent également avec *können*, qui lui compte *sicher* et *vielleicht* en plus. Si l’on s’intéresse aux différences de combinatoire entre les deux formes étudiées pour un même verbe, on observe les tendances suivantes. Du côté de *können*, identifié à une indication POS, la plupart des adverbes – tous relevant de la même indication POS – s’associent tant avec les formes du présent de ce verbe qu’avec celles du *Konjunktiv II* ; les exceptions concernent *wahrscheinlich* et *vermutlich*, respectivement spécifiques de *können*-PRES et de *können*-KONJII, sans pour

autant dépasser nettement le seuil de significativité. Les autres adverbes, que les deux formes verbales de *können* partagent comme cooccurents, montrent une préférence d'association pour l'une des deux formes ; *sicher*, *sicherlich* et *zwar* s'associent préférentiellement à *können*-PRES, *vielleicht* à *können*-KONJII, du moins à la droite du verbe. Du côté de *dürfen*, seul *zwar* s'associe de manière statistiquement significative avec les formes du présent, et ce avec la valeur LL la plus élevée pour les combinaisons de ce verbe avec les adverbes modaux ; ce même adverbe s'observe en association significative avec *dürfen*-KONJII, bien que le seuil de significativité soit à peine dépassé, comme pour l'association avec les adverbes *sicherlich* et *wahrscheinlich* et à la différence de celle avec *vermutlich*, qui connaît la valeur LL la plus élevée pour les formes de *dürfen* au *Konjunktiv II*.

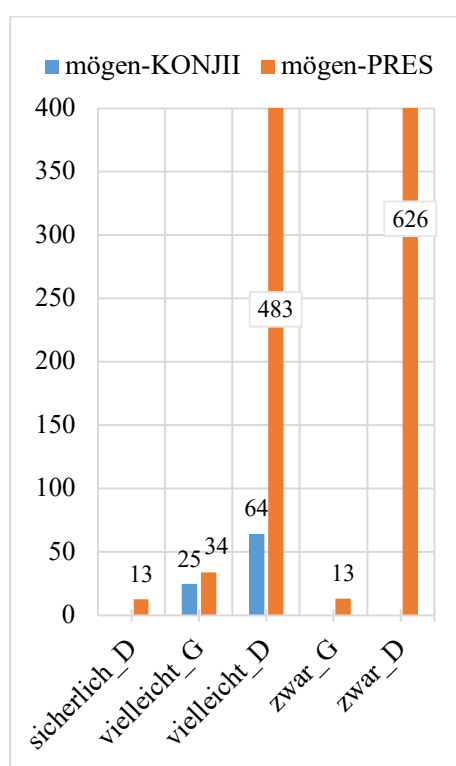


Figure 52 : Valeurs LL des combinaisons de *mögen* (KONJII/PRES) avec les AdvMOD.

Tout comme les verbes modaux allemands vus ci-dessus, le verbe *mögen* présente d'importantes différences entre la combinatoire des formes verbales au présent et celle du *Konjunktiv II* avec les adverbes modaux : *mögen*-KONJII ne liste que *vielleicht* comme cooccurent adverbial du type AdvMOD ; *mögen*-PRES a en commun avec *mögen*-KONJII l'association avec ce même adverbe, mais il se particularise par une valeur LL plus élevée – du moins lorsque l'adverbe se trouve à la droite du verbe – indiquant une attirance plus forte entre les deux formes. En plus de *vielleicht*, *mögen*-PRES compte parmi ses cooccurents deux autres formes du paradigme des adverbes du possible, notamment *zwar* et – dans une moindre mesure

– *sicherlich*, qui peuvent tous deux avoir une fonction d’adverbe d’approbation ; et c’est l’analyse ci-après (section 4.3.2) qui nous en dira plus. De par ces caractéristiques combinatoires, le modal *mögen*, identifié à une indication POT, se rapproche du verbe du possible *können*, bien qu’il semble y avoir une plus grande divergence entre ses formes du présent et du *Konjunktiv II* ; nous y reviendrons dans la section suivante.

Terminons, avant de passer à l’analyse détaillée des combinaisons du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ » de l’allemand, par une mise en contraste des tendances combinatoires observées en français et en allemand. Les ressemblances entre ces deux langues en ce qui concerne les combinaisons de formes modales semblent se limiter à l’observation suivante : les adverbes du nécessaire se trouvent en association significative uniquement avec les verbes modaux *devoir* et *müssen*, tous deux identifiés à une indication NEC, alors que les adverbes du possible s’associent significativement tant avec les verbes relevant du paradigme du nécessaire (*devoir*, *müssen* et *sollen*) qu’avec les adverbes relevant du paradigme du possible (*pouvoir*, *können*, *dürfen* et *mögen*). À cette observation, on ajoutera que les tendances combinatoires des formes du présent et des formes du conditionnel respectivement *Konjunktiv II* ne se recoupent généralement pas ou, du moins, divergent d’une forme à l’autre quant à la force d’attraction avec un adverbe donné. Les différences d’une langue à l’autre se reflètent principalement dans les constats suivants. Les verbes modaux étudiés du français, contrairement à ceux de l’allemand, ne partagent aucun des adverbes modaux de leur profil combinatoire en tant que cooccurrents significatifs ; en d’autres termes, tous les adverbes modaux relevés sont spécifiques soit à *devoir* soit à *pouvoir* et même, plus précisément, soit aux formes du présent soit à celles du conditionnel de l’un ou l’autre verbe. Les verbes modaux de l’allemand, à l’inverse, ne se différencient pas autant dans leur combinatoire adverbiale (et notamment du type Adv_{MOD}) : d’une part, certains adverbes modaux – comme *vielleicht*, *wahrscheinlich* et *zwar* – se trouvent en association significative tant avec les verbes du nécessaire qu’avec les verbes du possible, et d’autre part, avec les deux formes verbales étudiées, le présent et le *Konjunktiv II*, à la fois. On notera enfin que les deux verbes « principaux » de l’allemand – *müssen* et *können* – comptent un plus grand nombre d’adverbes modaux significatifs que les verbes *devoir* et *pouvoir* ; évidemment, cet écart entre les deux langues en termes de nombre des cooccurrents adverbiaux des verbes modaux ne cesse de se creuser si l’on tient également compte des verbes « supplémentaires », dont seul l’allemand dispose, à savoir *sollen*, *dürfen* et *mögen*.

4.3.2 Les combinaisons modales du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} » en allemand

Après avoir identifié, dans la précédente section, les adverbes modaux qui apparaissent typiquement dans le voisinage des verbes *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* au présent et au *Konjunktiv II*, nous allons maintenant passer à l'analyse sémantique de ces combinaisons de formes modales en allemand. Cette identification, rappelons-le, s'est déroulée en deux étapes : d'abord, un paradigme allemand préliminaire, similaire au paradigme français retenu, a été établi à l'aide d'un corpus parallèle ; ensuite, ce paradigme a été recentré en retenant seulement les formes qui, dans notre corpus monolingue allemand, sont annotées en tant qu'adverbes et apparaissent comme cooccurents significatifs d'au moins l'un des verbes modaux étudiés, avec une fréquence supérieure à 5 et une valeur d'association supérieure à 10,83 selon le *log-likelihood*, satisfaisant ainsi aux mêmes critères que les formes du paradigme français. Précisons également que les combinaisons modales ainsi sélectionnées ont une fréquence d'apparition trop élevée dans le corpus allemand utilisé pour pouvoir effectuer un étiquetage manuel exhaustif dans les limites du présent travail, c'est pourquoi nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire²²⁵ des combinaisons à analyser, en nous limitant à 50 occurrences par combinaison ; si l'adverbe est un cooccurent significatif à la fois à droite et à gauche du verbe, notons-le, un total de 100 occurrences est analysé. Les paramètres d'analyse pris en compte sont les mêmes que dans l'analyse des constructions « V_{MOD} + Adv_{MOD} » en français, que nous rappelons ici : la nature du sujet et du verbe à l'infinitif, les types de phrase, la présence d'une négation, la portée sémantique des formes modales, notamment le mode d'application de leur CS (Préd, P ou E_(P)) et les effets de sens qui en découlent. Nous aurons aussi de nouveau recours aux tests de paraphrase par substitution contextuelle et de la transformation syntaxique.

V_{MOD} + *zwangsläufig/unweigerlich*

À l'instar de l'analyse du français (voir section 4.2.2), nous allons ouvrir notre analyse de la combinatoire adverbiale du type Adv_{MOD} des verbes modaux allemands par les formes issues du paradigme du nécessaire. Ainsi, en partant des deux adverbes analysés en français, *nécessairement* et *obligatoirement*, nous avons retenu deux équivalents de traduction, qui ressortent du corpus de travail comme cooccurents adverbiaux statistiquement significatifs des

²²⁵ Pour procéder à l'échantillonnage aléatoire, nous avons exporté l'ensemble (chronologiquement ordonné) des occurrences d'une combinaison donnée dans un fichier excel afin d'appliquer la fonction ALEA, qui renvoie un nombre réel aléatoire supérieur ou égal à 0 et inférieur à 1 à chaque ligne du tableur, soit à chaque ligne de concordance exportée. En choisissant, ensuite, un ordre croissant des nombres aléatoires, l'ordre chronologique initial est remplacé par un ordre aléatoire.

verbes modaux allemands, à savoir *zwangsläufig* und *unweigerlich*²²⁶. Rappelons que ces deux formes sont étiquetées, dans le corpus allemand utilisé, en tant qu’adverbes, bien qu’en réalité elles puissent relever de la catégorie des adjectifs.

Si, dans le corpus français, les adverbes *nécessairement* et *obligatoirement* ne se combinent de manière statistiquement significative qu’avec *devoir*-PRES, on observe du côté allemand qu’il y a en plus de l’association significative avec *müssen*-PRES celle avec *müssen*-KONJII (cette dernière avec *zwangsläufig* seulement). Nous allons donc examiner, dans ce qui suit, les combinaisons « *müssen*-PRES + *zwangsläufig/unweigerlich* » et « *müssen*-KONJII + *zwangsläufig* ». Le fonctionnement de ces combinaisons peut être schématisé comme suit : NEC_{Adv}[NEC_V(Préd/P)] ; selon que le verbe modal est opérateur prédicatif ou opérateur propositionnel, il véhicule un sens dynamico-déontique ou aléthique, et l’adverbe modal le modifie en l’intensifiant. Ces combinaisons de formes du nécessaire ont pu être analysées quasiment dans leur totalité, en raison de leur faible nombre d’occurrence dans le corpus utilisé : « *müssen*-PRES + *unweigerlich* » apparaît 27 fois, « *müssen*-KONJII + *zwangsläufig* » 13 fois et « *müssen*-PRES + *zwangsläufig* » 28 fois avec l’adverbe en position droite et 97 fois avec l’adverbe en position gauche ; seule cette dernière configuration n’a donc pas été analysée intégralement, mais par un échantillon aléatoire de 50 exemples²²⁷.

Le premier type de combinaison – illustré dans les exemples qui suivent – concerne les cas où le verbe *müssen* a un fonctionnement prédicatif, l’adverbe *zwangsläufig* ou *unweigerlich* servant, lui, à intensifier le sens d’obligation véhiculé par le verbe :

(51a) *Unweigerlich muss ich an John denken, der Bali ja schon seit 25 Jahren kennt.*
(SZ:26/09/00).

[Je dois nécessairement penser à John, qui connaît Bali depuis 25 ans déjà.]

(51b) *Als sein Arbeitgeber stirbt, muss Herr Chance **zwangsläufig** hinaus ins feindliche Leben.*
(TS:19/09/08)

[Quand son employeur décède, M. Chance doit nécessairement retourner dans la vie hostile.]

²²⁶ Dans le corpus parallèle consulté, les deux équivalents de traduction les plus fréquents de *nécessairement* et *obligatoirement* sont *notwendigerweise* et *unbedingt*, mais ces deux adverbes n’ont pas été retenus pour l’analyse, car ils ne forment pas une combinaison statistiquement significative avec les verbes modaux allemands dans le corpus de travail. Cependant, il s’est relevé plus tard que *unbedingt* apparaît bel et bien dans le profil combinatoire des verbes modaux allemands, mais qu’il fait objet d’une annotation fautive dans le corpus utilisé, en tant que verbe sous le lemme *unbedingen*, c’est pourquoi il ne pouvait ressortir comme l’un des cooccurents adverbiaux spécifiques.

²²⁷ Nous avons écarté 6 exemples pour la combinaison « *müssen*-PRES + *unweigerlich* », 2 exemples pour « *müssen*-KONJII + *zwangsläufig* » et 1 exemple pour « *müssen*-PRES + *zwangsläufig* », parce que dans ces exemples, le verbe et l’adverbe modaux apparaissent dans des propositions distinctes.

(51c) *Geisterfahrer auf österreichischen Autobahnen **müssen** künftig **unweigerlich** ins Gefängnis.* (SZ:26/05/00)

[À l'avenir, les conducteurs roulant à contre-sens sur les autoroutes autrichiennes doivent nécessairement aller en prison.]

(51d) ***Zwangsläufig** muss sich ein Überblick auf die großen Linien konzentrieren; darunter leidet gelegentlich die Genauigkeit.* (SZ:16/08/00)

[Une vue d'ensemble doit nécessairement se concentrer sur les grandes lignes ; la précision en souffre parfois.]

Dans ces exemples de *müssen*-PRES combiné à l'adverbe *unweigerlich* ou *zwangsläufig*, le fonctionnement prédicatif du verbe ressort de la présence d'infinitifs qui relèvent de la catégorie des verbes d'action : la contribution NEC de ce verbe, appliquée au niveau du prédicat, donne accès à une lecture d'obligation de faire l'action dénotée par l'infinitif. Lorsque ce dernier est omis, comme en (51b-c), il est possible de rétablir un verbe de mouvement, la particule *hinaus* (51b) et la préposition *ins* (51c) faisant allusion, respectivement, à *gehen/treten* et *gehen/kommen*, par exemple (comme en témoignent les traductions françaises). Ce type de combinaison se construit le plus souvent, vu les infinitifs issus de la catégorie des verbes d'action, avec des sujets animés (51a-c) ; le verbe *denken*, comme en (51a), se rencontre par ailleurs fréquemment avec le pronom-sujet indéterminé *man* dans notre corpus. Si l'on peut également observer, quoique plus rarement, des sujets inanimés, comme en (51c), il est sous-entendu dans ces cas-là qu'il y a un agent indéterminé tenu de faire en sorte que l'action dénotée par l'infinitif se réalise. Pour ce qui est des adverbes *zwangsläufig* et *unweigerlich* dans ces combinaisons, ils servent à renforcer le sens d'obligation respectivement nécessité véhiculé par le verbe *müssen* ; en effet, on notera – à l'instar des combinaisons équivalentes en français, à savoir « *devoir*-PRES + *nécessairement/ obligatoirement* » – qu'une suppression de l'une ou l'autre forme modale n'a aucun impact sur le sens global de l'énoncé.

Lorsque ces mêmes deux adverbes se combinent avec le verbe *müssen* dans ses formes du *Konjunktiv II*, comme dans les exemples suivants, on observe des caractéristiques très similaires à celles que nous venons de mentionner ci-dessus, de sorte que nous les considérons comme étant issus d'un même type de combinaison.

(52a) *Die Partnerschaften könnten, **müssten** aber nicht **zwangsläufig** mit Kapital unterlegt werden.* (SZ:22/02/00)

[Les partenariats pourraient, mais ne devraient pas nécessairement, être soutenus par des capitaux.]

(52b) *Nach seinen Worten würde es genau diejenigen treffen, „die das Geld am nötigsten brauchen“. Da am Flughafen niemand wohnen könne, **müssten** die Polizisten **zwangsläufig** weite Entfernungen zum Arbeitsplatz auf sich nehmen.* (SZ:08/12/00)

[Selon lui, cela frapperait justement ceux « qui ont le plus besoin de cet argent ». Comme personne ne pourrait vivre à l'aéroport, les policiers devraient inévitablement parcourir de longues distances pour se rendre à leur lieu de travail.]

Dans ce type de combinaison, le *Konjunktiv II* n'apparaît jamais comme forme modale ou, du moins, son emploi ne peut pas être qualifié d'épistémique, car il est utilisé ici pour sa fonction de marqueur de contrefactualité ou de distanciation dans le discours rapporté.

Le deuxième type de combinaison concerne le cas où le verbe a un fonctionnement d'opérateur propositionnel, avec une valeur aléthique, illustré dans les exemples suivants :

(53a) *Noch immer ist nicht vollständig geklärt, warum wir **unweigerlich altern müssen** [...].* (SZ:08/01/02)

[Il n'est toujours pas tout à fait clair pourquoi nous devons inévitablement vieillir.]

(53b) *Die Einen fahren ein bisschen zu schnell und die Anderen ein bisschen zu langsam, wir haben es also mit einer Asymmetrie der Geschwindigkeitsverteilung zu tun, welche **unweigerlich** zu Stauungen führen muss [...].* (SZ:06/04/02)

[Les uns roulent un peu trop vite et les autres un peu trop lentement, il y a donc une asymétrie dans la distribution de la vitesse, ce qui doit inévitablement entraîner des embouteillages.]

(53c) *Wo Sieger sind, **müssen unweigerlich** auch Verlierer zu finden sein.* (SZ:23/12/00)

[Là où il y a des gagnants, il doit inévitablement y avoir des perdants.]

(53d) *Für die gestiegenen Zahlen **müsste nicht zwangsläufig** die Tempoerhöhung verantwortlich sein, dafür könne es auch etliche andere Ursachen geben.* (HA:12/06/08)

[L'augmentation des chiffres ne devrait pas nécessairement être due à une augmentation de la vitesse ; il pourrait également y avoir un certain nombre d'autres raisons à cela.]

La particularité de ce type de combinaison, qui ressort de tous les exemples sous (53), consiste en la représentation d'un procès non-agentif, et cela par la présence des infinitifs relevant de la catégorie des verbes d'état (53c-d) ou de changement d'état (53a-b). Si nous excluons, pour ce type d'exemples, un emploi dynamico-déontique de *müssen*, c'est en raison de tels procès, qui échappent au contrôle d'un agent quelconque. Au lieu d'un sens d'obligation, il est question d'un sens de nécessité ici. À l'instar des combinaisons françaises « *devoir-PRES + nécessairement/obligatoirement* », ce type d'emploi sert, plus précisément, à l'expression d'une vérité nécessaire (53a) ou encore d'une conséquence nécessaire (53b-d). Et, en présence des

adverbes *unweigerlich* et *zwangsläufig*, qui semblent intensifier l'effet de sens véhiculé par le verbe *müssen*, il s'agit même d'une nécessité renforcée, bien que celle-ci puisse être relativisée lorsque l'adverbe se trouve dans la portée d'une négation, comme en (53d). Pour ce qui est de l'emploi du *Konjunktiv II*, il convient de noter qu'il est limité, pour ce type d'exemple dans le corpus utilisé, à sa fonction de marqueur de distanciation dans le discours rapporté (53d).

Précisons, pour terminer, que les deux types de combinaisons $NEC_{Adv}[NEC_V(Préd)]$, avec *müssen*-PRES/KONJII à valeur dynamico-déontique, et $NEC_{Adv}[NEC_V(P)]$, avec *müssen*-PRES/KONJII à valeur aléthique, apparaissent pour chacune des configurations mentionnées ci-dessus de façon assez équilibrée dans le corpus de travail²²⁸.

$V_{MOD} + vermutlich/wahrscheinlich$

Dans le corpus parallèle consulté, les deux adverbes *vermutlich* et *wahrscheinlich* apparaissent en tant qu'équivalents de traduction les plus fréquents à la fois pour *probablement* et pour *vraisemblablement*. Pour rappel, ces derniers se combinent, dans le corpus français, de manière statistiquement significative avec *devoir*-COND seulement. Dans le corpus allemand, en revanche, les deux adverbes traités ici forment des associations statistiquement significatives avec plus d'un verbe modal : il s'agit, pour *wahrscheinlich*, de *müssen*-PRES, *können*-PRES et *dürfen*-KONJII et, pour *vermutlich*, de *können*-KONJII et aussi *dürfen*-KONJII.

Commençons par la combinaison « *müssen*-PRES + *wahrscheinlich* », qui se rapproche le plus de la combinaison « *devoir*-COND + *probablement/vraisemblablement* », de par la contribution NEC partagée par ces deux verbes. Comme annoncé, nous avons analysé 50 occurrences aléatoires de cette combinaison (sur 87 occurrences au total)²²⁹. Le fonctionnement des formes modales dans cette combinaison peut être schématisé comme suit : $POS_{Adv}[NEC_V(Préd)]$, l'adverbe ayant un emploi épistémique et le verbe un emploi dynamico-déontique. Voici des exemples :

²²⁸ En effet, pour le « *müssen*-PRES + *unweigerlich* » les deux types sont parfaitement équilibrés, c'est-à-dire 50 % des combinaisons font apparaître un verbe modal à valeur dynamico-déontique et 50 % à valeur aléthique ; pour « *müssen*-PRES + *zwangsläufig* », c'est 55 % vs 45 % et pour « *müssen*-KONJII + *zwangsläufig* » 55 % vs 45 %.

²²⁹ Au total, 19 exemples ont été écartés, dans lesquels soit les deux formes modales se trouvent dans des propositions distinctes, soit l'adverbe porte sur un seul constituant et non sur l'ensemble de la phrase, comme dans : *Nun müssen wir den wahrscheinlich sinkenden Steuereinnahmen nicht hinterherhaken.* (TS:02/11/19) [Désormais nous n'avons pas besoin d'épargner pour faire face à la baisse probable des recettes fiscales.]

(54a) [...] wir **müssen wahrscheinlich** froh sein, dass die Jungs nicht auch noch gleichzeitig einen 30 Kilometer langen Alpentunnel abnehmen müssen. (TS:12/02/18)

[Nous devons probablement être contents que les gars ne doivent pas vérifier en même temps un tunnel alpin de 30 kilomètres de long.]

(54b) Subway **muss** Ende des Monats **wahrscheinlich** schließen. (HA:18/07/08)

[Subway doit probablement fermer à la fin du mois.]

(54c) M. **muss wahrscheinlich** nicht ins Gefängnis [sic]. (SZ:07/12/00)

[M. ne doit probablement pas aller en prison.]

(54d) [S]ein „Patient“, der bayerische Kurfürst aus Bronze, **muss** wegen möglicher Instabilität nun **wahrscheinlich** von seinem Sockel herunter. (SZ:08/09/00)

[Son « patient », le bronze du Prince-électeur de Bavière, doit probablement être retiré de son piédestal en raison d’une éventuelle instabilité.]

Le verbe *müssen*-PRES, dans son fonctionnement prédicatif qu’illustrent tous les exemples sous (54), apparaît avec des infinitifs relevant tant de la catégorie des verbes d’état (54a) que de celle des verbes d’action (54b). Il arrive également que l’infinitif reste implicite (54c-d), dans lequel cas il peut relever de la catégorie des verbes d’action et, plus précisément, des verbes de mouvement, comme le suggèrent la préposition *ins* (54c) et la particule *herunter* (54d) ; dans le premier cas (54c), le sujet-agent implique un infinitif actif tel que (*ins Gefängnis*) *gehen/kommen*, alors que dans le deuxième cas (54d), en présence d’un sujet inanimé au rôle de patient, il semble que l’infinitif sous-entendu ne soit ni *herunterkommen* ni *herunternehmen*, mais la forme passive correspondant à ce dernier, à savoir *heruntergenommen werden* (comme le suggère la traduction française). Une telle construction passive s’observe, de manière explicite, dans l’exemple suivant :

(54e) Das [...] Nacht-Skaten am Rande der Münchner Innenstadt **muss wahrscheinlich** noch einmal neu geplant werden. Denn der [...] vorgesehene Ausgangs- und Endpunkt [...] steht wohl nicht zur Verfügung. (SZ:26/02/00)

[Le roller nocturne en périphérie du centre-ville de Munich doit probablement être replanifié parce que les points de départ et d’arrivée prévus ne sont *a priori* pas disponibles.]

Si l’action modalisée est bien explicitée, dans l’exemple (54e), par la présence d’un verbe à l’infinitif, l’autre terme de la relation prédicative que régit le verbe modal reste, lui, implicite dans cette construction passive en l’absence d’un complément d’agent. Un effet similaire à celui de l’exemple (54e), à savoir l’indétermination de la ou des personne(s) à qui incombe

l'obligation de faire l'action dénotée, s'observe en (54b) avec le verbe *schließen*²³⁰ : à moins que le nom propre *Subway* ne soit compris comme renvoyant au gérant du restaurant franchisé en question, qui serait dans l'obligation de fermer les portes de son établissement, il pourrait être interprété comme désignant le restaurant lui-même, ce qui sous-entendrait donc *Subway muss geschlossen werden* [*Subway doit être fermé*]. Précisons à propos de cet effet de sens d'obligation, auquel la contribution NEC du verbe *müssen* donne accès dans les configurations mentionnées ci-dessus²³¹, qu'il est favorisé par la mention explicite de circonstances, notamment sous la forme d'un syntagme prépositionnel, comme *wegen möglicher Instabilität* en (54d), ou d'une proposition causale, comme en (54e). Ce dernier exemple (54e) illustre par ailleurs le fait que ces circonstances peuvent même ne pas être certaines – d'où la présence de la particule conjecturale *wohl* – ce qui permet de comprendre l'utilisation de l'adverbe épistémique *wahrscheinlich*, qui modalise l'ensemble de la proposition véhiculant un effet de sens d'obligation et donne ainsi accès à une lecture de conjecture à propos de cette obligation.

Alors que les combinaisons statistiquement significatives des adverbes *probablement* et *vraisemblablement* se limitent au verbe *devoir*-COND dans le corpus français utilisé, les adverbes allemands équivalents se combinent, eux, non seulement avec *müssen*-PRES mais aussi avec le verbe de possibilité *können* ; plus précisément, *können*-PRES dans le cas de *wahrscheinlich* et *können*-KONJII dans le cas de *vermutlich*. Le fonctionnement des formes modales dans ces deux combinaisons est le même, à savoir POS_{.Adv}[POS_{.v}(Préd)], l'adverbe ayant un emploi épistémique et le verbe un emploi dynamico-déontique. Commençons par les combinaisons du type « *können*-PRES + *wahrscheinlich* », qui apparaissent 121 fois dans le corpus allemand²³² :

(55a) „Ich **kann wahrscheinlich** erst später realisieren, wie groß meine Erleichterung ist“, sagte Kerstin Ahlke [...]. (HA:18/02/08)

[« Je ne peux probablement me rendre compte que plus tard à quel point mon soulagement est grand », a dit Kerstin Ahlke.]

(55b) [D]arüber **kann man wahrscheinlich** streiten. (TS:27/08/08)

[Il y a probablement de quoi (on peut) se disputer à ce sujet.]

²³⁰ Un effet similaire s'observerait également dans une construction à la voix active avec, comme sujet, le pronom indéfini *man* (par exemple : *Man muss das Nacht-Skaten wahrscheinlich noch einmal neu planen...* [On doit probablement replanifier le roller nocturne...]), mais une telle construction ne figure pas dans notre échantillon analysé.

²³¹ En présence de la particule de négation *nicht*, comme en (54c), qui porte sur le prédicat complexe formé par le verbe modal et l'infinitif, nous parlerons d'un effet de sens de non-obligation, pouvant être paraphrasé par « ne pas être dans l'obligation de faire ».

²³² Des 50 exemples aléatoires analysés, 26 ont été écartés, dans lesquels les formes modales n'ont pas de lien.

(55c) *Das Vergnügungszentrum **kann wahrscheinlich** doch an seinem Platz hinter dem Ostbahnhof erhalten werden, weil die privaten Eigentümer der Grundstücke von ihrer früheren Haltung abgerückt sind [...].* (SZ:06/03/00)

[Le centre de loisirs peut probablement être conservé à son emplacement derrière la gare de l'Est, car les propriétaires privés des parcelles se sont éloignés de leur ancienne position.]

Le type de configuration qu'illustre l'exemple (55a), avec un sujet animé et un verbe d'action, est largement majoritaire dans l'échantillon analysé, représentant deux tiers des exemples ; l'autre tiers se caractérise par des configurations avec un pronom-sujet indéterminé *man* et un verbe d'action (55b) ou un sujet au rôle de patient et un verbe d'action à la voix passive (55c). Ces trois types de configuration peuvent également apparaître avec une négation :

(55d) *Das Zauberwort heißt Rotation. Und die HSV-Profis **können es wahrscheinlich**, obwohl sie damit erstmals in dieser Saison konfrontiert werden, schon jetzt nicht mehr hören.* (HA:23/09/08)

[Le mot magique est rotation. Et probablement que les pros du HSV n'en peuvent déjà plus de l'entendre, bien qu'ils y soient confrontés pour la première fois cette saison.]

(55e) *Abfälliger als Elke Schall **kann man eine Medaille wahrscheinlich nicht** anschauen.* (SZ:27/04/00)

[On ne peut probablement pas regarder une médaille avec plus de mépris qu'Elke Schall.]

(55f) *[...] in einzelnen Fällen **kann wahrscheinlich bald nicht einmal mehr der gesetzlich vorgeschriebene Mindestzins bereitgestellt werden.*** (SZ:14/08/02)

[Dans certains cas, le taux d'intérêt minimum fixé par la loi ne peut probablement plus être maintenu dans un avenir proche.]

Par rapport aux exemples de la combinaison « *können*-PRES + *wahrscheinlich* » sous (55a-c), les exemples ci-dessus montrent des caractéristiques quasi-identiques – avec un sujet animé (55d), un pronom-sujet *man* (55e) et une construction passive (55f), tous suivis d'un verbe d'action – à la chose près qu'elles comportent la particule de négation *nicht*. Le changement d'effet de sens qui en résulte par rapport aux exemples précédents concerne l'expression d'une possibilité (matérielle) passant à celle d'une non-possibilité (matérielle).

L'autre cas de figure des combinaisons avec *können* présente ce verbe modal dans ses formes du *Konjunktiv II* accompagné de l'adverbe *vermutlich*. Ces combinaisons du type « *können*-KONJII + *vermutlich* » ont été analysées dans leur intégralité, car n'apparaissant que

45 fois dans le corpus allemand utilisé²³³. Rappelons que leur fonctionnement peut être schématisé par POS_{Adv}[POS_V(Préd)] également.

(56a) *Es bleibt eine Erkenntnis, die den Wahlkampfteams beider Seiten nicht sehr gelegen kommt: Schröder kann's und Stoiber **könnte** es **vermutlich** gut lernen.* (SZ:26/04/02)

[Il reste une impression qui ne convient pas très bien aux équipes de campagne électorale des deux côtés : Schröder le maîtrise et Stoiber pourrait probablement bien l'apprendre.]

(56b) *„Auch eine Positivliste **könnte** **vermutlich** nicht verhindern, dass unverantwortliche Futtermittelhersteller Sondermüll in Viehfutter mischen. Aber kombiniert mit mehr Kontrollen und der Drohung empfindlicher Strafen könnten die Lebensmittel in Europa sicherer werden. [...]“* (SZ:19/07/02)

[Même une liste positive ne pourrait probablement pas empêcher les irresponsables fabricants d'aliments pour animaux de mélanger des déchets dangereux dans le fourrage. Mais combiné à un renforcement des contrôles et à la menace de sanctions sévères, les denrées alimentaires en Europe pourraient devenir plus sûres.]

(56c) *Stimmt der Stadtrat dem Projekt zu, **könnte** **vermutlich** 2004 mit dem Bau begonnen werden.* (SZ:07/03/02)

[Si le conseil municipal approuve le projet, la construction pourrait probablement être lancée en 2004.]

Les exemples ci-dessus font ressortir les principales caractéristiques de la combinaison « können-KONJII + *vermutlich* ». Dans la plupart des cas (environ deux tiers des exemples analysés), cette combinaison est formée, comme illustré en (56a), d'un sujet animé, ici sous la forme du nom propre *Stoiber*, d'un infinitif de la catégorie des verbes d'action, ici *lernen*, et d'un emploi hypothétique du *Konjunktiv II*, renvoyant à une condition non-remplie. On notera, pour cet exemple (56a), que le verbe modal *könnte* dans son fonctionnement prédicatif se trouve ici en coordination avec *kann* qui, contrairement au dernier, n'est pas accompagné d'un infinitif, mais du seul pronom 's (c'est-à-dire la forme élidée de *es*) en tant que complément d'objet direct, donnant ainsi accès à une lecture de verbe plein, synonyme de *beherrschen* (d'où notre traduction par *maîtriser*)²³⁴. Pour l'autre tiers des exemples de « können-KONJII + *vermutlich* », la combinaison se construit soit avec un sujet inanimé et des procès

²³³ Au total, 18 exemples ne sont pas pertinents pour notre analyse, et cela pour les mêmes raisons que pour les combinaisons examinées plus haut dans cette section.

²³⁴ On notera que la phrase qui précède l'exemple (56a) fait figurer le verbe *beherrschen* (« maîtriser »), indiquant ainsi ce à quoi réfère le pronom *es* : *Aber man sah auch einen Kanzler, der inzwischen seine Rolle als staatsmännischer Erläuterer der Grundzüge deutscher Außenpolitik glaubwürdig beherrscht*. [Mais on voyait aussi un chancelier qui maîtrise maintenant de manière convaincante son rôle d'homme d'État commentateur des grandes lignes de la politique étrangère allemande.]

potentiellement agentifs (56b), soit avec un sujet non-agentif et un infinitif passif (56c). Ces deux types de configurations ont en commun – outre le fait d’être compatible avec la particule de négation *nicht* (56b) et une protase explicitant l’emploi hypothétique du *Konjunktiv II* (56c) – d’être transformables en une construction avec un pronom-sujet *man*, qui renvoie à l’agent – quoiqu’indéterminé – du procès en question.

Il ressort de cette analyse que les caractéristiques de la combinaison « *können*-PRES + *wahrscheinlich* » décrite sous (55) et celles de la combinaison « *können*-KONJII + *vermutlich* » décrite sous (56) sont sensiblement les mêmes, et cela malgré le fait que le verbe modal passe d’une forme au présent à une forme au *Konjunktiv II* et que son cooccurrent adverbial change de *wahrscheinlich* à *vermutlich*. Il semblerait ainsi que les deux formes verbales de *können*, dans les exemples analysés, ont des fonctionnements quasi-identiques, à la chose près que la possibilité qu’exprime ce verbe peut être contrainte par une condition non-remplie.

En dernier lieu, il nous reste à traiter les exemples de la combinaison « *dürfen*-KONJII + *wahrscheinlich* », analysés intégralement (20 occurrences²³⁵), et de la combinaison « *dürfen*-KONJII + *vermutlich* », également analysés dans leur intégralité (60 occurrences²³⁶, dont 41 avec l’adverbe à la droite et 19 à la gauche du verbe modal). Les exemples ci-dessous illustreront les principales caractéristiques de ces deux combinaisons, avec une variation aléatoire de l’utilisation de *wahrscheinlich* et *vermutlich*, sachant que ces adverbes sont librement interchangeable dans les combinaisons traitées ici. Deux fonctionnements sont observés pour ces combinaisons dans le corpus analysé, qui seront traités l’un après l’autre dans ce qui suit.

Le premier fonctionnement – très largement majoritaire²³⁷ par rapport au second – peut être schématisé par PER.V[E_{(POS.Adv(P))}], avec un sens épistémique véhiculé à la fois par le verbe modal et l’adverbe modal.

²³⁵ Au total, 9 exemples ont été écartés, soit près de la moitié, dans lesquels *wahrscheinlich* apparaît soit dans une proposition autre que *dürfen*-KONJII soit avec une fonction adjectivale, comme dans *dürfte wahrscheinlich sein*.

²³⁶ Ici, 10 exemples ont été écartés, dans lesquels *wahrscheinlich* apparaît soit dans une proposition autre que *dürfen*-KONJII soit avec une portée sur un seul constituant, comme dans *Durch die nun vermutlich fälligen Gerichtstermine dürften beide Oppositionspolitiker [...]*. (TS:05/06/08) [En raison des dates d’audience qui arrivent maintenant probablement à échéance, les deux politiciens de l’opposition devraient (...)].

²³⁷ Pour « *dürfen*-KONJII + *wahrscheinlich* », il s’agit même du seul fonctionnement attesté dans l’échantillon analysé.

(57a) *Vermutlich nicht dabei sein dürfte der Berliner Marco Rehmer, der durch eine lange Verletzungspause seinen Stammplatz eingebüßt hat.* (SZ:27/05/02)

[Ne sera probablement pas présent le Berlinois Marco Rehmer, qui a perdu sa place habituelle à la suite d'une longue pause à cause d'une blessure.]

(57b) *Über seinen 3:2-Siegtreffer gegen Leverkusen dürfte sich der Kroat **wahrscheinlich** wenig den Kopf zerbrochen haben.* (HA:15/09/08)

[Le Croate ne se sera probablement pas posé beaucoup de questions sur son but victorieux du 3:2 contre le Leverkusen.]

(57c) *Vermutlich dürfte die Fähigkeit der Deutschen zur Schuldannahme der NS-Verbrechen lange überschätzt worden sein.* (SZ:09/11/02)

[La capacité des Allemands à accepter la culpabilité des crimes nazis aura probablement été surestimée pendant longtemps.]

(57d) *In den kommenden Jahren dürfte sich die Situation **wahrscheinlich** noch einmal deutlich verschärfen.* (TS:15/05/08)

[Dans les années à venir, la situation devrait à nouveau se détériorer significativement.]

Les quatre exemples ci-dessus sont représentatifs des principales configurations qui se dessinent pour les combinaisons « *dürfen*-KONJII + *vermutlich/wahrscheinlich* » dans le corpus analysé, notamment pour ce qui est de la nature des infinitifs. Ces derniers peuvent être de la catégorie des verbes d'état (57a) ou des verbes d'action (57b-d), apparaître dans leur forme non-accomplie (57a/d) ou accomplie (57b-c), à la voix active (57a-b/d) ou passive (57c). La négation est compatible avec ce type de combinaison (57a) et elle s'applique toujours, avec une portée étroite, au complexe verbal. Aussi, on notera l'indication temporelle future *in den kommenden Jahren*, en lien avec le verbe de changement d'état (57d), comme dans les combinaisons « *devoir*-COND + *probablement/vraisemblablement* » analysées plus haut (notamment l'exemple (45c), section 4.2.2). Si, dans tous ces exemples, les adverbes *wahrscheinlich* et *vermutlich* agissent sur l'ensemble de la proposition, le verbe *dürfen* échappe, lui, à une analyse tant en termes d'opérateur propositionnel qu'en termes d'opérateur prédicatif, comme nous allons illustrer à l'aide de l'exemple qui suit :

(57e) *Er dürfte vermutlich auch die [...] Unternehmenssteuern senken wollen.* (SZ:26/08/00)

[Il devrait également vouloir réduire l'impôt des sociétés.]

Dans l'exemple (57e), on notera la présence du verbe modal *wollen*, qui forme avec l'infinitif le prédicat complexe de la proposition. Bien que, pour le verbe *dürfen*, il soit encore envisageable qu'il porte sur l'ensemble de la proposition, en tant qu'opérateur propositionnel,

cette possibilité semble être exclue si l'on admet que ce verbe apporte une contribution autre que POS. Rappelons que nous postulons pour *dürfen*, en tant que verbe relevant effectivement du paradigme des verbes du possible, une contribution complexe, à savoir PER. Cette dernière n'est pas compatible avec le contenu énoncé pour une portée du verbe modale sur l'ensemble de la proposition. À défaut d'une analyse en termes d'opérateur prédicatif ou propositionnel, le verbe *dürfen* est identifié à un fonctionnement énonciatif, qui – compte tenu de sa CS – concerne l'apparition permise (ou légitime) de l'énonciation ou, plus particulièrement, en présence du *Konjunktiv II* qui fléchit *dürfen*, une apparition permise sous condition. Regardons les exemples suivants servant à illustrer le fonctionnement de cette forme verbale particulière de *dürfen* :

(57f) *Nach Angaben einer TK-Sprecherin dürfte der Tarif vermutlich erst im Februar des kommenden Jahres starten.* (SZ:12/12/02)

[Selon une porte-parole de TK, le tarif ne s'appliquera probablement qu'en février de l'année prochaine.]

(57g) *Wenn jetzt nicht gepunktet werde, so meint der Trainer von Bayer Leverkusen, dürfte sein Team wahrscheinlich bis Weihnachten im Tabellenkeller fest hängen.* (SZ:19/10/02)

[Selon l'entraîneur du Bayer Leverkusen, s'il n'y a pas de but, son équipe restera probablement coincée dans le fond du classement jusqu'à Noël.]

Les exemples ci-dessus ont la particularité de faire apparaître tous les deux une séquence établissant un cadre de validité : l'un sous la forme *nach Angaben einer TK-Sprecherin* (57e), l'autre sous la forme *so meint der Trainer von Bayer Leverkusen* (57f), chacun correspondant au schéma « *selon X* ». En présence d'un tel schéma, l'emploi du *Konjunktiv II* est lié à un fonctionnement hypothétique particulier : il fait allusion à une protase du type « *si X dit vrai/si l'on croit X* », comme nous l'avons vu plus haut. Pour rappel, dans les cas où une telle protase n'est pas explicite – dans la majorité des cas, en effet – cet emploi du *Konjunktiv II* activerait une protase du type « *si je ne me trompe pas* », à partir du cadre « *selon moi* », correspondant ainsi à une précaution purement rhétorique. Aussi, les deux adverbes *wahrscheinlich* und *vermutlich* peuvent être vus – à l'instar de leurs équivalents *probablement* et *vraisemblablement* – comme des indices d'un cadre épistémique, respectivement *aller Wahrscheinlichkeit nach* (selon toute probabilité) et *jemandem's Vermutung nach* (selon l'hypothèse de quelqu'un).

Le second fonctionnement – attesté 2 fois seulement dans le corpus analysé, et cela avec l'adverbe *vermutlich* uniquement – peut être schématisé par POS_{Adv}[PER_v(Préd)], avec un emploi épistémique de l'adverbe modal et un emploi déontique du verbe modal.

(58a) „Abendschau“-Moderator Sascha Hingst lässt ebenfalls ab und an Dialekte einfließen, die er beherrscht. [...]. Nur eines **dürfte er vermutlich gar nicht**: Sächsisch sprechen [...]. (TS:22/08/08)

[Sascha Hingst, présentateur de la « Abendschau », y glisse également de temps en temps les dialectes qu’il maîtrise. Il n’y a qu’une chose qu’il ne devrait probablement pas faire du tout : parler en dialecte saxon.]

(58b) Die Tantiemen fließen an sie [die Nachkommen], heute also an die Enkelin Anneliese Kühn. Ohne ihre Zustimmung **dürfte vermutlich** kaum ein Stück aus dem Nachlass publiziert werden. (SZ:26/01/02)

[Les droits d’auteurs reviennent aux descendants, aujourd’hui donc à la petite-fille Anneliese Kühn. Pratiquement aucune pièce de la succession ne pourrait probablement être publiée sans son accord.]

Contrairement aux exemples précédents, ceux sous (58) font apparaître des occurrences du verbe modal *dürfen* permettant une analyse en tant qu’opérateur prédicatif. Dans ce fonctionnement, la contribution PER de *dürfen* s’applique au niveau du prédicat, véhiculant ainsi un effet de sens de permission ; la présence du nom *Zustimmung* en (58b) en témoigne. Par ailleurs, ces deux exemples présentent chacun une construction particulière : en (58a), il s’agit de l’ellipse de l’infinitif (par exemple, *machen*) et de la particule de négation *nicht* faisant basculer l’effet de sens de « permission » à « interdiction » (d’où notre traduction par *ne doit pas*) ; en (58b), il s’agit de la tournure passive, omettant l’agent de l’action permise. Si la forme du verbe modal se présente au *Konjunktiv II*, ce dernier a un fonctionnement hypothétique standard, servant à indiquer que la permission exprimée est contrainte par une condition non-remplie. Enfin, si aucune combinaison de ce type n’est attestée avec l’adverbe *wahrscheinlich* dans le corpus utilisé, mais seulement avec *vermutlich*, portant sur l’ensemble de la proposition, l’interchangeabilité des adverbes paraît tout à fait acceptable.

On notera, pour terminer, le caractère spécial de cette combinaison : en effet, il n’y pas d’équivalent français exact ni pour le verbe modal *dürfen* ni pour l’adverbe *vermutlich* (littéralement « présumément »). Aussi, on notera que, contrairement à *können*, comme mentionné ci-dessus, *dürfen* n’est pas insensible au changement des formes verbales du présent et du *Konjunktiv II* pour ce qui est des sens véhiculés.

V_{MOD} + *sicher(lich)*

Les adverbes *sicher* et *sicherlich* se trouvent sur les deux premières positions du classement des équivalents de traduction les plus fréquents de *sûrement* dans le corpus parallèle consulté²³⁸. Contrairement à ce dernier adverb, qui ne se combine de manière statistiquement significative qu'avec *devoir*-PRES dans notre corpus français, les deux adverbes allemands étudiés ici ont une préférence pour la combinaison avec les verbes du possible ; en effet, dans le corpus allemand, on observe pour *sicher* une association significative avec *können*-PRES/KONJII, et pour *sicherlich* avec *mögen*-PRES et *dürfen*-KONJII en plus de *können*-PRES/KONJII.

Les deux adverbes étant des cooccurents spécifiques du verbe modal *können*, tant pour les formes au présent de ce dernier que pour ses formes au *Konjunktiv II*, ce type de combinaison, à savoir « *können*-PRES/KONJII + *sicher(lich)* », sera traité en premier. Conformément à notre démarche consistant à analyser – s'il y en a – 50 occurrences aléatoires de chaque combinaison, nous avons observé pour *können*-PRES 39 cooccurences pertinentes (sur 80) avec *sicherlich*, 30 (sur 294) avec *sicher_D* et 8 (sur 284) avec *sicher_G* ; pour *können*-KONJII, il y en a de 14 (sur 22) avec *sicherlich* et 30 (sur 76) avec *sicher*²³⁹. Le fonctionnement des formes modales dans chacune de ces combinaisons est du type POS_{Adv}[POS_V(Préd/P)], avec l'adverbe dans son emploi épistémique et le verbe dans un emploi soit dynamico-déontique soit aléthique. Si les exemples suivants, sous (59) et (60), ne font apparaître que l'adverbe *sicher* dans le voisinage de *können*-PRES et *können*-KONJII, il convient de souligner qu'ils sont également représentatifs des emplois discursifs de l'adverbe *sicherlich*, qui peut se substituer à *sicher* dans tous les exemples analysés.

- (59a) Dann **können** Sie uns **sicher** den dürrenmattschen Geist in „Der Besuch der alte [sic] Dame“ am besten beschreiben. (HA:13/11/08)
[Vous pouvez alors sûrement nous décrire le mieux l'esprit dürrenmattien dans « La visite de la vieille dame ».]

²³⁸ Bien qu'il semble y avoir une variation sémantique entre *sicher* et *sicherlich*, qui se reflète – si l'on admet l'idée selon laquelle le sens d'un mot est déterminé par son usage – dans le fait d'une combinatoire distincte, cette variation ne sera pas traitée ici ; en effet, nous considérerons ces deux adverbes comme des équivalents au niveau de leur signification, qui consiste en une même contribution sémantique POS.

²³⁹ Sur les 5 échantillons analysés, 11 exemples ont été écartés pour « *können*-PRES + *sicherlich* », 8 pour « *können*-KONJII + *sicherlich* », 20 pour « *können*-PRES + *sicher_D* », 42 pour « *können*-PRES + *sicher_G* » et 20 pour « *können*-KONJII + *sicher* », et cela en raison d'une apparition des formes modales dans deux propositions différentes ou, dans le cas de *sicher*, d'un emploi en tant qu'adverbe de manière, par exemple (*sich*) *sicher sein* (*können*), *sicher sagen* (*können*), *auf Nummer sicher gehen* (*können*) ou encore *als sicher gelten* (*können*).

(59b) *Dass diejenigen, die sich nicht die Quälerei erspart haben [...], es vielleicht nicht witzig finden, wenn es – wie sie Jahre später feststellen müssen – auch anders geht, in hochrangige Positionen einzurücken, **kann man sicher verstehen**.* (SZ:26/03/02)

[On peut sûrement comprendre que ceux qui ne se sont pas épargnés les tourments ne trouveront peut-être pas drôle qu'il existe – comme il leur faut le découvrir des années plus tard – un autre moyen d'accéder à des postes de haut rang.]

(59c) *Diese Aussage **kann sicher nicht widerlegt werden**, doch lässt sich mit solchem Argument jede örtlich begrenzte Verkehrsverbesserung erschlagen.* (HA:04/08/08)

[Cette affirmation ne peut sûrement pas être réfutée, mais avec un tel argument, toute amélioration locale du trafic peut être rejetée.]

Dans son fonctionnement prédicatif, illustré par les trois exemples ci-dessus, le verbe *können*-PRES apparaît avec des infinitifs relevant de la catégorie des verbes d'action (59a-c). Pour ce qui est du sujet du verbe modal, il correspond dans la plupart des exemples analysés à l'agent à qui revient la possibilité de faire l'action en question (59a) ; dans les autres exemples, en revanche, ce n'est pas le cas (comme en (59c) pour les constructions passives) ou seulement dans une moindre mesure (comme en (59b) pour les constructions avec le pronom-sujet indéterminé *man*). Pour ces deux constructions secondaires (59b-c), on notera que la séquence « *können* + infinitif » peut y être remplacée, sans perte de la contribution respective de ces formes, par un adjectif suffixé en *-bar* ou *-lich* : *verstehen können* = *verständlich* « compréhensible » et *(nicht) widerlegt werden können* = *(nicht) widerlegbar* « (ir)réfutable ».

Dans les cas où le verbe *können* apparaît au *Konjunktiv II* et accompagné de *sicher(lich)*, ce type de combinaison, illustré dans les exemples suivants (60), a des caractéristiques sensiblement similaires à celles que nous venons de voir pour « *können*-PRES + *sicher(lich)* ».

(60a) *Könnte der HSV sein Spiel noch strukturierter über die Außen vortragen, **könnten** Olic und Petric **sicher** noch häufiger zum Abschluss kommen.* (HA:08/12/08)

[Si le HSV pouvait présenter son jeu de manière plus structurée par les ailes, Olic et Petric pourraient sûrement conclure encore plus souvent.]

(60b) *Mit einem wachen Bewusstsein **könnte man sicher** manche Konsequenzen vorhersehen und Katastrophen verhindern.* (SZ:09/10/02)

[Avec une conscience éveillée, on pourrait sûrement prévoir certaines conséquences (...).]

(60c) *Preisschwankungen auf dem Markt **könnten sicher** nicht dem Landwirtschaftsminister angelasst werden, sagte der CDU-Agrarexperte Heinrich-Wilhelm Ronsöhr.* (SZ:19/05/00)

[Les fluctuations des prix sur le marché ne peuvent sûrement pas être imputées au ministre de l'Agriculture, a déclaré Heinrich-Wilhelm Ronsöhr, expert agricole de la CDU.]

Ces exemples de la combinaison « *können*-KONJII + *sicher* » sous (60) – qui sont également représentatifs de la combinaison « *können*-KONJII + *sicherlich* » – présentent, en effet, des similitudes avec ceux sous (59), notamment pour ce qui est des infinitifs, relevant de la catégorie des verbes d'action (60a-c), et de l'agent, le plus souvent explicité sous la forme d'un sujet animé (60a) et plus rarement laissé indéterminé soit par un pronom-sujet *man* (60b) ou par une construction passive sans complément d'agent (60c). Leur particularité consiste en l'emploi du *Konjunktiv II*, indiquant une condition non-remplie qui régit la possibilité exprimée par *können*, avec une structure hypothétique explicite (60a) ou implicite (60b), ou encore un discours rapporté (60c).

La deuxième configuration concerne également un verbe du possible, à savoir *dürfen*-KONJII, qui, cependant, se combine de manière statistiquement significative dans le corpus analysé non pas avec *sicher*, mais seulement avec *sicherlich*, et cela 11 fois²⁴⁰. Le schéma de ce type de combinaison est identique à celui proposé pour les combinaisons « *dürfen*-KONJII + *vermutlich/wahrscheinlich* », à savoir PER.V[E(POS.Adv(P))], les deux formes modales étant vectrices d'un sens épistémique.

(61a) *Es **dürfte** dem eingefleischten PDS-Gegner **sicherlich** innerlich schwerfallen, indirekt einem rot-rotem Bündnis den Weg zu bereiten.* (SZ:01/03/02)

[Il doit sûrement être difficile pour l'opposant invétéré du PDS d'ouvrir indirectement la voie à une alliance rouge-rouge.]

(61b) *Mit der so gefestigten Basis **dürften** René und Yvonne **sicherlich** dem hohen Druck [...] durchaus standhalten können.* (HA:17/10/08)

[Avec cette base solide, René et Yvonne devraient sûrement pouvoir résister à la pression.]

(61c) *Wie die Polizei gestern mitteilte, wurde der Mann gegen 5 Uhr morgens „im Zustand erheblicher Alkoholisierung regungslos“ auf dem Bürgersteig gefunden. Bei der Überprüfung der Personalien hätten die Beamten nicht schlecht gestaunt und den Gesuchten sofort festgenommen. „Den anschließenden Ortswechsel und den Verlust seiner Freiheit **dürfte** der Mann zunächst **sicherlich** gar nicht mitbekommen haben“ [...].* (SZ:30/05/00)

[Comme la police a annoncé hier, l'homme a été trouvé « immobile dans un état d'alcoolisme considérable » sur le trottoir vers 5 heures du matin. Lors du contrôle d'identité, les agents auraient été assez surpris et procédé immédiatement à l'arrêt de la personne recherchée. « Cet homme ne doit sûrement pas avoir perçu le changement de lieu et la perte de sa liberté. »]

²⁴⁰ Nous avons écarté 2 exemples, dans lesquels les formes modales se trouvent dans des propositions distinctes.

Outre le fonctionnement, ce sont aussi les caractéristiques qui ressortent des exemples ci-dessus (61), que « *dürfen*-KONJII + *sicherlich* » partage avec « *dürfen*-KONJII + *vermutlich/wahrscheinlich* ». On observe notamment que les infinitifs relèvent tant de la catégorie des verbes d'état (60a-b) que celle des verbes d'action (60c), qu'ils peuvent être modifiés par un verbe modal supplémentaire (61b), que leur nature peut être de l'accompli (61c) ou du non-accompli (61a-b) et qu'ils sont compatibles avec la négation (61c). Rappelons que, dans le cadre de la grille d'analyse utilisée, un fonctionnement énonciatif est prévu pour les formes modales qui échappent à une analyse en termes de leur contribution sémantique s'appliquant aux niveaux du prédicat ou de la proposition, ce qui est le cas du verbe modal *dürfen* et de sa contribution PER dans les exemples ci-dessus. Un tel fonctionnement de *dürfen* – l'énonciation étant qualifiée de permise – a été identifié comme étant compatible avec une interprétation d'une conjecture faible. L'adverbe *sicherlich*, qui porte sur l'ensemble de la proposition, fait partie de l'énonciation ciblée par *dürfen*. Pour ce qui est du *Konjunktiv II*, qui fléchit *dürfen*, nous avons vu que cette forme active par défaut une structure hypothétique, qui reste implicite dans les trois exemples ci-dessus, contrairement aux suivants.

(61d) *Wenn es stimmt, dass Sondermüll verbrannt und die Gift-Asche anschließend im Straßenbau verwendet wurde, dann **dürfte** es **sicherlich** nicht vergnüglich sein, in diesem Fall am Ende Recht zu bekommen.* (SZ:10/09/02)

[S'il est vrai que des déchets spéciaux ont été incinérés et que les cendres toxiques ont ensuite été utilisées dans la construction de routes, il ne devrait sûrement pas être amusant d'obtenir gain de cause dans ce cas.]

(61e) *Die von Abdullah Öcalan ausgerufene einseitige Einstellung der Kämpfe **dürfte sicherlich** ein Ende finden, wenn der Kurdenführer unter ungeklärten Umständen stirbe.* (SZ:24/05/00)

[La cessation unilatérale des combats proclamée par Abdullah Öcalan devrait sûrement prendre fin si le dirigeant kurde meurt dans des circonstances inexplicées.]

Dans chacun des exemples ci-dessus, on observe en effet une protase explicite. Celle-ci peut avoir un verbe conjugué au présent (61d) ou au *Konjunktiv II* (61e), indiquant respectivement une condition sous-jacente à la proposition exprimée dans l'apodose. Pour revenir sur le fonctionnement énonciatif de *dürfen*, nous devrions préciser que l'énonciation est qualifiée de permise sous condition.

Une dernière association concerne le troisième verbe du possible, à savoir *mögen* sous sa forme du présent. Comme *dürfen*-KONJII, ce verbe ne se combine de manière statistiquement significative, dans le corpus analysé, qu'avec *sicherlich* et pas avec *sicher*. Cette combinaison

apparaît seulement 9 fois, dont 3 exemples écartés, dans lesquels les formes modales se trouvent dans différentes propositions, soit 6 exemples que nous allons présenter, un à un, ci-dessous.

Le fonctionnement le plus représenté est celui correspondant au schéma $POS_{Adv}[POT_{V}(P)]$, compatible avec une interprétation épistémique à la fois de *mögen*-PRES et de l’adverbe *sicherlich*.

(62a) *Nun **mögen** solche Notizen **sicherlich** die Nizon-Gemeinde interessieren. Kenner seiner Gesammelten Werke erfahren Begleit-Umstände.* (SZ:28/03/02)

[De telles notes peuvent sûrement intéresser la communauté Nizon. Les connaisseurs de ses Œuvres Rassemblées en connaîtront les tenants et aboutissants.]

(62b) *Den Grund dafür glaubt Blumenauer zu kennen: „Die [Popularität kleiner Geschäftsstraßen] **mag sicherlich** auch mit dem niedrigen Filialisierungsgrad Münchens zusammenhängen.“* (SZ:18/10/00)

[Blumenauer pense en connaître la raison : « La popularité des petites rues commerçantes peut sûrement aussi être liée au faible niveau des chaînes de magasins à Munich.]

(62c) *Das werde auch künftig so bleiben [...], erklärt Nagel. Das **mag sicherlich** jenen nicht schmecken, die nur einen größeren Absatzmarkt für Gas und Strom zwischen Sylt und Garmisch-Partenkirchen suchen.* (SZ:30/04/02)

[Il en sera de même à l’avenir, explique Nagel. Cela peut sûrement déplaire à ceux qui ne recherchent qu’un plus grand marché pour le gaz et l’électricité entre Sylt et Garmisch-Partenkirchen.]

Les procès exprimés dans les exemples sous (62), dénotés par des infinitifs de la catégorie des verbes d’état, sont tous non-agentifs. Un fonctionnement du verbe modal au niveau prédicatif est donc exclu. Dans une telle configuration, le verbe peut en revanche fonctionner au niveau propositionnel. Sa contribution POT concerne la représentation d’un état de choses comme étant potentiel, ce dernier pouvant avoir lieu ou non selon les circonstances. La présence de l’adverbe *sicherlich* qui s’associe au verbe, et cela également au niveau de la proposition, a pour effet une intensification de l’effet de sens de potentialité.

Un autre fonctionnement s’observe pour les deux formes modales s’insérant dans une structure discursive particulière, à savoir *P aber Q*. Pour ce type de combinaison, le fonctionnement de *mögen*-PRES est compatible avec une interprétation concessive, l’adverbe *sicherlich* gardant son emploi épistémique. Le schéma proposé pour ce fonctionnement se présente comme suit : $POS_{V}[E_{(POS_{Adv}(P))}]$.

(63a) *Nicht Düsseldorf, nicht Hamburg, nicht Berlin – warum die Lufthansa gerade München als zweites Drehkreuz gewählt hat, **mag sicherlich** an der Geographie liegen; eigentlich aber hat diese Allianz auch sehr private Ursachen.* (SZ:12/04/02)

[Ni Düsseldorf, ni Hambourg, ni Berlin – la raison pour laquelle Lufthansa a choisi Munich comme deuxième hub peut sûrement être due à la géographie ; mais en fait cette alliance a aussi des causes très privées.]

Si, dans l'exemple ci-dessus (63a), nous identifions *mögen*-PRES non pas à un fonctionnement propositionnel, comme pour les exemples sous (62), mais à un fonctionnement énonciatif, c'est parce qu'il nous semble qu'il y ait une incompatibilité de sa contribution POT par rapport à la représentation de l'état de choses énoncé. En effet, il n'y a pas de doute que Munich est une position géographique stratégique pour une grande entreprise, c'est-à-dire le fait qu'une entreprise comme *Lufthansa* choisit Munich pour s'y implanter en raison de la géographie de cette ville est réel et non pas potentiel ; seul l'adverbe *sicherlich* est responsable de l'effet de possibilité. Par ailleurs, si on avait affaire à une même combinaison à effet d'intensification que sous (62), l'une des deux formes modales devrait pouvoir être supprimée sans changement sémantique, mis à part la perte de l'intensification. Une telle suppression n'est pas possible en (63a) ; elle corromprait notamment l'enchaînement avec la proposition suivante introduite par *aber*. Ce connecteur, dans la structure *P aber Q*, sert à marquer un contraste : ici, entre un contenu mis à l'arrière-plan discursif – l'énonciation étant qualifiée de potentielle par *mögen*-PRES – et un nouveau contenu dans une proposition ultérieure introduite par *aber*. Notons qu'il y a aussi un exemple de ce type de combinaison sans *aber* dans le corpus analysé :

(63b) *Über Kabarettisten hört man hier und dort und immer wieder, sie hätten nichts Gescheites gelernt. Darum müssten sie auf der Bühne stehen und Quatsch machen. Auf den ein oder anderen **mag** das **sicherlich** zutreffen, auf Klaus Weinzierl sicherlich nicht.* (SZ:28/03/02)

[On entend dire des artistes de cabaret, ici et là et sans cesse, qu'ils n'auraient rien appris d'intelligent. C'est pourquoi ils devraient monter sur scène et faire des bêtises. Ça peut sûrement être vrai pour certains, mais sûrement pas pour Klaus Weinzierl.]

Dans l'exemple (63b), le connecteur *aber* peut facilement être inséré dans la proposition suivant celle avec *mögen*-PRES, à savoir *auf Klaus Weinzierl aber sicherlich nicht*. S'il n'apparaît pas dans cet exemple, c'est parce que le contraste que le connecteur *aber* sert normalement à établir se met en place naturellement par la structure particulière *P, non-P* (avec un verbe en ellipse).

En plus des deux types de combinaison précédents, nous observons un cas isolé parmi les attestations de « *mögen*-PRES + *sicherlich* » ; il s'agit de *mögen* au sens plein, modalisé par l'adverbe épistémique *sicherlich*, illustré ci-dessous :

(64) „Aber Brad Pitt, den **magst** du doch **sicherlich** auch.“ (HA:09/10/08)

[« Mais Brad Pitt, tu l’aimes sûrement bien aussi. »]

Dans l’exemple (64), le verbe n’est pas accompagné d’un infinitif, et cette forme n’est pas envisageable d’être en ellipse non plus, c’est pourquoi *mögen* ne peut pas être considéré comme un opérateur prédicatif, propositionnel ou énonciatif. Il assure, au contraire, la fonction du prédicat, dans la portée de l’adverbe de phrase *sicherlich*. L’évaluation épistémique qu’effectue le locuteur au moyen de cet adverbe porte sur la proposition, qui s’articule autour d’un sens d’affection qu’exprime *mögen* lexical (paraphrasable par « aimer »).

V_{MOD} + *vielleicht*

L’adverbe *vielleicht* connaît – comme *zwar*, qui sera traité dans la sous-section suivante – une gamme très variée de verbes modaux auxquels il s’associe de manière statistiquement significative. En cela, il se distingue de son équivalent français *peut-être*, qui, lui, ne forme une association significative qu’avec *pouvoir*-COND. En plus de *können*-PRES/KONJII, l’adverbe *vielleicht* compte aussi *mögen*-PRES/KONJII, *müssen*-PRES et *sollen*-KONJII, soit quatre des cinq verbes modaux étudiés dans ce travail.

Commençons par les combinaisons « *können*-PRES/KONJII + *vielleicht* », qui constituent le seul point de comparaison avec le français, du moins lorsque le verbe se trouve conjugué au *Konjunktiv II*. Notons encore que ces combinaisons sont extrêmement fréquentes par rapport à celles avec les autres verbes modaux et notre échantillon d’analyse n’en représente qu’une infime partie. En effet, la combinaison « *können*-PRES + *vielleicht* » apparaît 693 fois avec l’adverbe du côté droit et 720 fois avec l’adverbe du côté gauche, dont seuls 50 exemples aléatoires ont été analysés²⁴¹ ; la combinaison « *können*-KONJII + *vielleicht* », légèrement moins fréquente, apparaît 491 fois avec l’adverbe du côté droit et 343 fois avec l’adverbe du côté gauche, dont 50 exemples ont été analysés également²⁴². Le choix de traiter ensemble ces

²⁴¹ Au total, 32 respectivement 7 exemples ont été écartés, soit parce que les formes modales se trouvent dans propositions différentes, soit parce que l’adverbe porte sur un seul constituant de la proposition autre que le verbe modal, comme dans *Symbole können auch vielleicht uninteressierte Menschen an das Thema heranzuführen.* (SZ:30/05/00) [Les symboles peuvent initier aussi des personnes peut-être non-intéressées à la matière.], dans *Brauchen wir diese Art von Forschung noch – jetzt, da wir vielleicht bald Zellen umprogrammieren können, ohne dazu Embryonen zu benötigen?* (TS:05/02/08) [Avons-nous encore besoin de ce type de recherche – maintenant que nous pouvons peut-être bientôt reprogrammer des cellules sans avoir besoin d’embryons ?] ou encore dans *Man kann sein Alter auf vielleicht 17 oder 18 Jahre schätzen, genau benannt wird es, wie so vieles, nicht.* (TS:07/05/08). [On peut estimer son âge à peut-être 17 ou 18 ans (...)].

²⁴² Pour les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus (voir précédente note, 241), 17 respectivement 6 exemples ont été écartés.

deux combinaisons est motivé par le fait qu'ils partagent les mêmes fonctionnements. Ces fonctionnements peuvent être schématisés comme suit : POS_{Adv}[POS_V(Préd/P)].

Dans le premier type de combinaison – POS_{Adv}[POS_V(Préd)] – le verbe modal fonctionne toujours en tant qu'opérateur prédicatif et l'adverbe modal en tant qu'opérateur propositionnel, mais les interprétations de ce dernier changent au gré des configurations sous (65) et sous (66).

(65a) „[...] *Die Ärzte hatten schon zu meiner Frau gesagt: **Vielleicht kann** gar nicht mehr Eishockey spielen [...] das hat sie mir erst jetzt erzählt.*“ (TS:12/02/08)

[« Les médecins avaient déjà commencé par dire à ma femme : Peut-être qu'il ne peut plus du tout jouer au hockey sur glace [...] elle ne me l'a dit que maintenant. »]

(65b) „*Wir wären damit industrienäher und **könnten** am Markt **vielleicht bestehen**. Zumindest unsere ökologische Idee bliebe damit erhalten.*“ (SZ:06/03/02)

[« Cela nous rapprocherait de l'industrie et nous pourrions peut-être survivre sur le marché. Cela préserverait au moins notre idée écologique. »]

(65c) *Ich **könnte** es **vielleicht** zuerst negativ beschreiben. Ein Pfarrer soll nicht in die Rolle des Sündenbocks gezwungen werden.* (SZ:23/03/00)

[Je pourrais peut-être le décrire négativement pour commencer : Un prêtre ne doit pas être forcé à jouer le rôle du bouc émissaire.]

(65d) *Kann man wohl sagen. Man **kann vielleicht** sogar sagen, der FC Bayern war noch nie so sehr der FC Bayern Deutschland wie im Augenblick.* (SZ:31/10/02)

[On peut bien dire ça. On peut même dire que le FC Bayern n'a jamais été autant le FC Bayern d'Allemagne qu'aujourd'hui.]

(65e) ***Vielleicht kann** mein Buch verhindern helfen, dass anderen jungen Menschen, wann und wo auch immer, das gleiche Schicksal widerfährt wie mir.* (HA:27/11/08)

[Peut-être que mon livre peut aider à empêcher d'autres jeunes, n'importe quand et n'importe où, de connaître le même sort que moi.]

Les exemples de *können* au présent et au *Konjunktiv II* accompagné de *vielleicht* sous (65) sont représentatifs des caractéristiques de ces combinaisons observées dans le corpus analysé. Pour ce qui est du verbe plein à l'infinitif, il s'agit exclusivement de formes relevant de la catégorie des verbes d'action ; ainsi, dans la quasi-totalité des cas, le sujet renvoie à l'agent de l'action possible, sous la forme d'un pronom personnel, en (65a-c), qui dénote une personne ou un groupe de personnes concret et animé, ou encore sous la forme du pronom-sujet *man*, en (65d), qui laisse l'agent indéterminé. Le dernier exemple (65e) correspond à la seule exception trouvée dans l'échantillon analysé. Bien que l'infinitif, dans cet exemple, puisse être considéré comme

un verbe d'action, le sujet – un nom inanimé – ne peut pas constituer l'agent de l'action en question. En présence du pronom possessif qui détermine ce nom (à savoir *mein Buch*), il est sous-entendu que c'est l'auteur du livre qui est dans possibilité de faire l'action, et qui en est donc l'agent. Pour ce qui est des exemples du *Konjunktiv II* en (65b-c), ils illustrent les deux emplois de cette forme verbale attestés pour cette combinaison : il s'agit, d'un côté, du *Konjunktiv II* contrefactuel (65b) et, de l'autre, du *Konjunktiv II* atténuatif (65c). Dans les deux cas, comme nous l'avons vu plus haut pour la combinaison « *können*-KONJII + *vermutlich* » (voir exemples (56) et leur commentaire), une protase spécifiant une condition non-remplie est sous-entendue.

Pour le même fonctionnement, les combinaisons « *können*-PRES/KONJII + *vielleicht* » illustrées sous (66) diffèrent des exemples précédents sous (65) par leur configuration spécifique :

(66a) **Können** Sie **vielleicht** zunächst einmal die Einrichtung beschreiben? (SZ:14/09/02)

[Pouvez-vous peut-être d'abord décrire l'institution ?]

(66b) „**Können** Sie sich nicht **vielleicht** Geld schicken lassen?“ (SZ:14/09/02)

[Ne pouvez-vous pas vous faire envoyer de l'argent peut-être ?]

(66c) „**Vielleicht könnten** Sie oder mein Vater mir dabei helfen [...] ?“ (HA:26/07/08)

[Peut-être que vous ou mon père pourriez m'y aider ?]

(66d) „Wenn du **vielleicht** um zehn rumkommen **könntest**? Ich freu mich [...].“ (HA:13/08/08)

[« Et si tu pouvais peut-être venir vers dix heures ? J'ai hâte. »]

La particularité des exemples ci-dessus (66) consiste en l'apparition de la combinaison « *können*-KONJII + *vielleicht* » dans une question totale. Le fait que ce type de question avec *können* correspond à un acte directif indirect n'a pas d'impact sur la manière dont ce verbe contribue son indication POS à la proposition ; en effet, le sens secondaire, ou littéral, n'est pas annulé de sorte que le verbe *können* agit, comme dans les exemples sous (65), en tant qu'opérateur prédicatif, en présence des sujets-agents et verbes d'action à l'infinitif. Aussi l'emploi du *Konjunktiv II* est similaire aux exemples précédents : atténuatif (66c) ou contrefactuel (66d), avec le verbe modal apparaissant, dans ce dernier cas, dans la protase. Pour ce qui est de l'adverbe *vielleicht*, il convient de noter la particularité suivante : il ne peut pas être substitué, contrairement aux exemples sous (65), par d'autres formes du paradigme des épistémiques, telles que *wahrscheinlich* ou *sicherlich*, ou même *womöglich*. Une substitution est possible, par contre, par des formes à valeur aléthique comme *eventuell* ou *gegebenenfalls*. Cela ne change rien au fonctionnement de l'adverbe, qui agit comme opérateur propositionnel.

L'autre verbe modal du paradigme des formes de possibilité qui se combine avec *vielleicht* est *mögen*, et cela dans les deux formes verbales examinées ici. Dans le corpus analysé, il y a au total 255 occurrences de la combinaison « *mögen*-PRES + *vielleicht* », dont 197 avec l'adverbe du côté droit et 58 pour la position gauche ; pour la combinaison « *mögen*-KONJII + *vielleicht* », il y a respectivement 87 et 64 apparitions, soit un total de 151²⁴³. Pour la combinaison « *mögen*-PRES + *vielleicht* », nous avons observé trois types de configurations, traités ci-dessous, qui se distribuent de manière égale dans l'échantillon analysé ; la combinaison « *mögen*-KONJII + *vielleicht* », en revanche, n'en connaît qu'une seule.

Pour la configuration que partagent « *mögen*-PRES + *vielleicht* » et « *mögen*-KONJII + *vielleicht* », nous proposons une schématisation du fonctionnement des formes modales par POS_{Adv}[POT_V(Préd)], qui reflète l'emploi prédicatif du verbe modal, compatible avec une interprétation (lexico-)dynamique, et l'emploi propositionnel de l'adverbe, compatible avec une interprétation épistémique.

(67a) *Der Tiger sitzt mit dem Rücken zum Fenster, **vielleicht mag** er das Grau nicht sehen. Der Himmel, der Rhein, der Dom, alles grau.* (TS:30/11/08)

[Le tigre est assis dos à la fenêtre, peut-être qu'il n'est pas disposé à voir le gris : Le ciel, le Rhin, la cathédrale, tout est gris.]

(67b) *Ich weiß nicht so recht, ob ich mich dafür begeistern kann, **vielleicht möchte** ich den Ruhestand doch etwas wörtlicher nehmen als Friedrich.* (HA:09/04/08)

[Je ne sais pas vraiment si je peux m'en enthousiasmer, peut-être que j'aimerais prendre ma retraite plus littéralement que Friedrich.]

(67c) *Klar, man mag das jetzt **vielleicht** gerade nicht wieder lesen [...].* (HA:19/11/08)

[Bien sûr, on n'est peut-être pas disposé à relire cela en ce moment.]

(67d) *Aber nicht immer ist es leicht, mit lieb gewordenen Gewohnheiten zu brechen, und manches leckere Abendessen **möchte man sich vielleicht** auch nicht entgehen lassen.* (TS:02/11/08)

[Mais il n'est pas toujours facile de rompre avec les habitudes invétérées, et on n'aimerait peut-être pas se priver de certains délicieux dîners.]

(67e) *„Paula, **möchtest du vielleicht** doch lieber eine Bratwurst [haben/essen]?“* (HA:13/05/08)

[Paula, aimerais-tu peut-être plutôt (avoir/manger) une saucisse finalement ?]

²⁴³ Les cas où les formes modales apparaissent dans des propositions distinctes ont été écartés, soit respectivement 20 et 15 cas dans les deux échantillons de la combinaison « *mögen*-PRES + *vielleicht* », ainsi que 30 et 13 cas dans ceux de la combinaison « *mögen*-KONJII + *vielleicht* ».

Le schéma de fonctionnement que nous venons de proposer pour les exemples ci-dessus (67) n'est pas sans poser problème. En effet, les traductions indiquées, qui font apparaître les formes verbales *être disposé* et *aimer* pour rendre le verbe *mögen*, respectivement dans sa forme du présent et du *Konjunktiv II*, sont le reflet d'une proximité sémantique qui est généralement établie entre *mögen* – surtout au *Konjunktiv II* – et *wollen*. Et il ne fait pas de doute que *mögen*-KONJII ne peut plus guère être analysé de manière compositionnelle en raison d'un processus de lexicalisation. Mais, en raison de la particularité de ce verbe dans le système modal allemand (voir notamment note 95, section 2.3), nous tenons tout de même, du moins pour *mögen*-PRES, à concevoir une contribution distincte de celle de *wollen* (VOL), et également de celle de *können* (POS). Pour rappel, la contribution POT identifiée pour le verbe *mögen* est dite complexe, car elle est composée de POS-NEC. Une telle contribution est effectivement difficile à transposer en langue naturelle, mais elle permet de classer *mögen*(-PRES) parmi les verbes du possible, tout en rendant compte de sa proximité avec *wollen*, pour l'emploi prédicatif, où le trait supplémentaire NEC donne accès à un effet de sens de « besoin », qui est aussi envisageable à partir d'une contribution VOL de *wollen* agissant au même niveau prédicatif.

L'un des configurations de la combinaison « *mögen*-PRES + *vielleicht* » qui est propre aux formes du présent de *mögen* peut être schématisée par POS_{Adv}[POT_v(P)]. Ce fonctionnement, illustré par les exemples suivants, concerne les cas où les deux formes modales véhiculent un sens épistémique :

(68a) Da **mag** [er] **vielleicht** recht haben. Denn Sønderho, ganz an der Südspitze der Insel gelegen, ist sicher eines der schönsten Dörfer der ganzen Nordseeküste. (TS:13/07/08)

[Il pourrait peut-être avoir raison à ce sujet. Parce que Sønderho, situé à l'extrémité sud de l'île, est sûrement l'un des plus beaux villages de toute la côte de la mer du Nord.]

(68b) Als Peer Steinbrück am Dienstag um kurz nach zehn Uhr in den Landtag kommt, **mag** er sich **vielleicht** gewundert haben, dass ihn zunächst kaum jemand bemerkt. (SZ:09/10/02)

[Lorsque Peer Steinbrück arrive au Landtag mardi peu après dix heures, il pourrait peut-être avoir été surpris que presque personne ne le remarquait au début.]

L'une des particularités de ce type de combinaison, tel qu'il se reflète dans les échantillons analysés, est que les infinitifs – sous la forme de l'accompli (68b) ou du non-accompli (68a) – relèvent tous de la catégorie des verbes d'état (68a-b), dont notamment les verbes de sentiment (68b). La représentation de ces procès comme étant potentiels, par l'application de la contribution POT de *mögen* sur l'ensemble de la proposition, est compatible avec une lecture

de conjecture. Cet effet de sens est renforcé par la présence de l’adverbe *vielleicht*, qui agit au même niveau que le verbe.

La configuration de la combinaison « *mögen*-PRES + *vielleicht* », qui constitue la majorité des cas (environ deux tiers) dans l’échantillon analysé, correspond à un fonctionnement schématisé par POT.V[E_{(POS.Adv(P))}]. Elle s’insère dans la structure discursive *P aber Q*, dans laquelle l’emploi de l’adverbe est épistémique et celui du verbe modal concessif, comme les exemples suivants illustrent :

(69a) *Darüber **mögen** sich Zahnärzte **vielleicht** freuen – wir aber sind tief traurig.* (SZ:30/09/00)

[Les dentistes peuvent peut-être s’en réjouir – mais nous, nous sommes infiniment tristes.]

(69b) *Die verschiedenen Konstellationen des Himmelskörpers, von der Erde aus betrachtet, **mögen vielleicht** für den choreografischen Prozess wichtig gewesen sein – für den Zuschauer sind sie es nicht.* (SZ:29/01/02)

[Les différentes constellations du corps céleste, vues de la Terre, peuvent peut-être avoir été importantes pour le processus chorégraphique – pour le spectateur elles ne le sont pas.]

(69c) *Im Urteil findet sich der zentrale Satz: „In der Bezeichnung ‚Kriegsverbrecher‘ lag ein schwerwiegender Angriff auf die persönliche Ehre der Betroffenen“. Das **mag vielleicht** sein. Die Angriffe aber, die sie angeordnet haben, haben vielen anderen nicht nur die Ehre, sondern das Leben gekostet [...].* (SZ:23/03/00)

[Le jugement contient la phrase centrale : « Le terme ‘criminel de guerre’ était une atteinte grave à l’honneur personnel des personnes concernées ». Ça peut peut-être le cas. Mais les attaques qu’ils ont ordonnées ont coûté à beaucoup d’autres non seulement à leur honneur, mais aussi leur vie.]

Comme dans les exemples de la combinaison « *mögen*-PRES + *sicherlich* » sous (63), le verbe *mögen*-PRES est identifié ici à un fonctionnement énonciatif. En effet, dans la structure discursive particulière avec le connecteur *aber*, qui crée un contraste entre les deux propositions qu’il relie, le verbe modal ne sert pas à l’expression d’une conjecture comme sous (68) – c’est justement l’adverbe *vielleicht* qui crée cet effet – mais l’application de sa contribution POT à l’énonciation permet de mettre en l’arrière-plan le contenu de la proposition qui précède *aber*, en évoquant une énonciation potentielle de ce contenu. Les exemples sous (69) montrent quelques-unes des caractéristiques de ce type de combinaison, notamment les marques typographiques accentuant l’idée de deux plans discursifs distincts (69a-b), permettant même d’omettre le connecteur *aber*.

En plus des deux verbes modaux du possible que nous venons de voir, *vielleicht* s’associe de manière significative – contrairement à *peut-être* – aussi avec les verbes du nécessaire, à savoir *müssen*-PRES et *sollen*-KONJII. La combinaison « *müssen*-PRES + *vielleicht* » apparaît 340 respectivement 368 fois²⁴⁴ dans notre corpus, selon la position de l’adverbe à droite ou à gauche du verbe, et la combinaison « *sollen*-KONJII + *vielleicht* » 249 respectivement 720 fois. La raison pour laquelle ces deux combinaisons sont traitées ensemble malgré la contribution sémantique différente des deux verbes modaux (NEC pour *müssen* et OBL pour *sollen*) est qu’elles ont une configuration commune, qui pour « *sollen*-KONJII + *vielleicht* » est largement la plus fréquente et pour « *müssen*-PRES + *vielleicht* » la seule attestée.

La configuration partagée par ces deux combinaisons peut être schématisée comme suit, selon la CS respective des verbes modaux *müssen* et *sollen* : POS_{Adv}[NEC.V(Préd)] et POS_{Adv}[OBL.V(Préd)]. Dans ce fonctionnement, le verbe modal agit en tant qu’opérateur prédicatif, compatible avec une interprétation dynamico-déontique, et l’adverbe porte sur l’ensemble de la proposition, en véhiculant un sens épistémique.

(70a) „Wir müssen vielleicht schon im Oktober raus. Aber sicher ist das nicht.“ (SZ:05/08/02)

[« Nous devons peut-être sortir en octobre. Mais ce n’est pas sûr. »]

(70b) „Ich sollte vielleicht doch mal ins Krankenhaus.“ (TS:06/06/08)

[« Peut-être que je devrais aller à l’hôpital après tout. »]

(70c) *Gut gehalten hat er trotzdem, das **muss man vielleicht** dazu sagen.* (SZ:27/05/02)

[On doit peut-être y ajouter qu’il a tout de même bien gardé le but.]

(70d) *Man sollte vielleicht hinzufügen, dass der Notar in einen plötzlich voll besetzten Raum spricht.* (SZ:09/10/02)

[On devrait peut-être ajouter que le notaire parle dans une salle soudainement au complet.]

(70e) „*Er [der Statiker] hat alle Wände und Decken durchgerechnet und festgestellt, dass es so passt. Nur ein paar Element **müssen vielleicht** ein bisschen dicker sein“, meint Architekt Alois Albert.* (TS:29/03/08)

[« L’ingénieur B.T.P. a mesuré tous les murs et plafonds et il a constaté qu’ils convenaient. Seuls quelques éléments doivent être un peu plus épais », explique l’architecte Alois Albert.]

Les exemples ci-dessus montrent les principales caractéristiques des deux combinaisons « *müssen*-PRES + *vielleicht* » et « *sollen*-KONJII + *vielleicht* ». D’une part, il s’agit des

²⁴⁴ Des deux échantillons aléatoires analysés pour « *müssen*-PRES + *vielleicht* », 25 respectivement 11 exemples (selon la position de l’adverbe) ont été écartés, en raison d’une disjonction syntaxico-sémantique des deux formes ; pour la même raison, 16 plus 1 exemples ont été écartés pour « *sollen*-KONJII + *vielleicht* ».

infinitifs relevant, pour la plupart, de la classe des verbes d'action comme en (70c-d) ; dans les exemples (70a-b), dans lesquelles l'infinitif est omis, ce sont la particule *raus* et la préposition *ins*, qui impliquent des verbes d'action, et plus précisément des verbes de mouvement, en l'occurrence (*ins Krankenhaus* ou *raus*)*gehen*. D'autre part, il s'agit des sujets qui correspondent aux agents de l'action dénotée par les infinitifs et qui se présentent majoritairement sous la forme de pronoms personnels (70a-b), comme ici ceux de la 1^{ère} personne et, plus souvent pour « *sollen-KONJII + vielleicht* », ceux de la 2^{ème} personne, ou encore du pronom indéterminé *man* (70c-d). Dans l'exemple (70e), la seule exception dans les échantillons analysés, on observe un infinitif de la catégorie des verbes d'état et un sujet inanimé ; comme évoqué plus haut, l'agent de l'action obligatoire est sous-entendu dans ce cas-là et l'exemple doit être compris comme « quelqu'un doit faire en sorte à ce que ces quelques éléments soient plus épais ». Une autre particularité est la forme verbale du *Konjunktiv II* dans le cas de *sollen* (70b/d) ; il relève, dans tous les cas rencontrés, d'une précaution purement rhétorique, en faisant allusion à une protase du type *si j'ose dire*, ce qui correspond à son emploi atténuatif.

Pour « *sollen-KONJII + vielleicht* », deux attestations ont été relevées dans l'échantillon analysé, qui diffèrent des exemples de cette même combinaison sous (70). En effet, le verbe modal n'y opère pas au niveau prédicatif mais à celui de la proposition, tout comme l'adverbe, bien que ce dernier semble changer de valeur par rapport aux exemples précédents. Ce fonctionnement peut être schématisé par POS_{Adv}[OBL.v(P)], compatible avec une interprétation aléthique des deux formes modales.

(71a) *Na klar, **sollten** die Beastie Boys **vielleicht** irgendwann mal bei mir anrufen und fragen, ob sie ein Stück von mir auf ihre CD machen können, würde ich es mir überlegen.* (SZ:30/11/02)
[Bien sûr, si les Beastie Boys devaient m'appeler un jour pour me demander s'ils pouvaient mettre un morceau de moi sur leur CD, j'y réfléchirais.]

(71b) *Und dennoch gibt der Auftritt Anlass zu heftigen Spekulationen. Was wohl könnte Stoiber mit seiner Grundsatzrede bezwecken? [...] **Sollte vielleicht** doch TU-Präsident Wolfgang A. Herrmann Nachfolger von Wissenschaftsminister Hans Zehetmair werden?* (SZ:06/12/00)
[Et pourtant, la conférence donne lieu à une spéculation effrénée. Qu'est-ce que Stoiber pourrait essayer de faire avec son discours ? Serait-ce finalement le président de la TU Wolfgang A. Herrmann qui succédera au ministre des Sciences Hans Zehetmair ?]

Dans les exemples ci-dessus (71), le verbe *sollen-KONJII* échappe à une analyse en termes d'opérateur prédicatif, car le contenu véhiculé par l'énoncé n'est pas celui d'une obligation de

faire l'action dénotée par le prédicat. Cependant, la contribution OBL ne montre aucune incompatibilité avec le sens de l'énoncé si on la rattache à l'ensemble de la proposition. Ce fonctionnement de *sollen* au niveau propositionnel revient à une représentation de l'état de choses énoncé comme devant être tel, à une condition donnée près, puisque la forme du *Konjunktiv II* évoque, comme nous l'avons vu ci-dessus, une condition non-remplie. En d'autres termes, *sollen*-KONJII en tant qu'opérateur propositionnel sert à exprimer que si une certaine condition est remplie, alors il est obligé que P a lieu. Ce sens d'une réalité (obligatoire) conditionnée est identifié à une valeur aléthique du verbe modal. Pour ce qui est de *vielleicht*, dans ces exemples, on notera qu'il ne peut pas être remplacé par d'autres adverbes du paradigme des épistémiques ; en revanche, une substitution est possible, comme dans les exemples de la combinaison « *können*-PRES + *vielleicht* », par des formes à valeur aléthique comme *eventuell* ou *gegebenenfalls*.

V_{MOD} + *zwar*

L'adverbe *zwar* ressort comme équivalent de traduction le plus fréquent de l'adverbe *certes* dans le corpus parallèle consulté. À l'instar de *vielleicht*, que nous venons de voir dans la précédente sous-section, cet adverbe se combine de manière statistiquement significative avec la plupart des verbes modaux, la seule exception étant *sollen*. En effet, *zwar* entre en association significative avec *können*-PRES/KONJII, *dürfen*-PRES/KONJII, *mögen*-PRES et *müssen*-PRES ; pour rappel, en français, seule la combinaison « *pouvoir*-PRES + *certes* » ressort comme significative.

Pour les combinaisons modales avec cet adverbe – les derniers exemples à analyser avant de dresser le bilan de cette partie sur l'allemand –, nous allons nous concentrer sur les cas où le verbe modal fait apparaître un fonctionnement énonciatif, tout comme *zwar* (ou encore *certes*), portant toujours sur l'énonciation. Ces cas d'un double fonctionnement énonciatif, non encore discutés dans l'analyse, nous semblent être les plus intéressants, mais et aussi les plus problématiques à décrire. Ils concernent « *müssen*-PRES + *zwar* », « *dürfen*- KONJII + *zwar* » ainsi que « *mögen*-PRES + *zwar* ». Dans les autres combinaisons, à savoir « *dürfen*-PRES + *zwar* » et « *können*-PRES/KONJII + *zwar* », les verbes modaux ont un fonctionnement prédicatif (PER[Préd] et POS[Préd] respectivement), dont les caractéristiques ont été décrites plus haut (voir notamment exemples (55) et (58), sous-section « V_{MOD} + *vermutlich/wahrscheinlich* ») et qui correspondent à celles de la combinaison « *pouvoir*-PRES + *certes* » en français ; le fonctionnement de *zwar* y est identique à celui que nous allons voir ci-dessous, apparaissant dans la structure discursive *P aber Q*. Il convient de noter que pour

illustrer ces combinaisons, nous avons retenu seulement les exemples avec *aber*, car ils sont les plus représentatifs (deux tiers des cas), mais on observe également d'autres connecteurs comme *allerdings*, *doch* ou encore *jedoch*.

Commençons par la combinaison « *müssen*-PRES + *zwar* », la seule qui contient un verbe du nécessaire, mais qui n'est de loin pas la moins fréquente. Cependant, dans l'échantillon des 50 occurrences aléatoires sur un total de 396, il n'y a qu'une seule attestation de cette combinaison dans laquelle le verbe a une valeur épistémique et l'adverbe une valeur concessive :

(72) *Das best-case-Szenario **muss zwar** kurz debattiert worden sein, die Gazzetta dello Sport will aber erfahren haben, dass von der Erwägung, die Prämien rückzuversichern, Abstand genommen wurde.* (SZ:16/09/02)

[Le scénario optimiste doit avoir été débattu brièvement, mais la *Gazzetta dello Sport* veut avoir appris que l'idée de rassurer les primes a été abandonnée.]

Dans cet exemple (72), en présence de l'infinitif dans sa forme du passé, une lecture autre qu'épistémique est exclue pour le verbe *müssen*-PRES. Dans une telle configuration, la contribution NEC de ce verbe est incompatible avec le contenu véhiculé par l'énoncé, *müssen*-PRES échappant ainsi à une analyse en termes d'opérateur prédicatif ou propositionnel. Le cadre théorique adopté prévoit, dans ces cas, un fonctionnement énonciatif du verbe, qui contribue cette indication à l'objet sémantique de l'énonciation ($NEC.V[E_{(P)}]$), évoquant l'apparition nécessaire d'un énoncé au même contenu que celui de l'énoncé effectif. La motivation d'un tel fonctionnement est de ne pas prendre en charge le contenu énoncé, qui se base sur des indices forts mais non-vérifiés ; ainsi ce fonctionnement donne accès à une interprétation de conjecture forte, revendiquée pour ainsi dire, du fait de la contribution NEC de *devoir*. Pour ce qui est du fonctionnement de *zwar*, il est identique à celui de son équivalent français *certes*, c'est-à-dire un mode d'application énonciatif de sa contribution POS, compatible avec une mise en arrière-plan du contenu, à des fins de non-prise en charge. L'effet produit par ce double fonctionnement ($POS.Adv[NEC.V(E_{(P)})]$) sera abordé à la fin de cette sous-section.

Aussi le verbe du paradigme du possible *dürfen* est attesté en combinaison avec *zwar*, et cela pour ses deux formes verbales. Comme annoncé, nous nous intéresserons ici seulement à la combinaison « *dürfen*-KONJII + *zwar* », qui apparaît 69 fois pour chacune des deux positions adverbiales, soit un total de 138 ; sur les deux échantillons de 50 occurrences aléatoires, 34 exemples ont été retenus avec l'adverbe du côté droit du verbe et 36 avec l'adverbe du côté

gauche. Ici, les attestations dans lesquelles le verbe a une valeur épistémique et l'adverbe une valeur concessive constituent la large majorité des cas ; seuls 6 exemples dans chaque échantillon montrent le même fonctionnement que « *dürfen*-PRES + *zwar* », à savoir POS.Adv[E(PER.v(Préd))].

(73a) **Zwar dürfte** die Geschichte nicht gerade in Mitteleuropa gespielt haben und Eva in Wirklichkeit auch nicht blond gewesen sein, aber spätestens seit der Renaissance wird sie in der Kunst stets als Blondine abgebildet. (SZ:14/01/00)

[Certes, l'histoire n'a pas dû avoir lieu en Europe centrale et Eve n'a pas dû être blonde non plus en réalité, mais elle a toujours été représentée comme telle dans les courants d'art depuis la Renaissance au moins.]

(73b) Diese Art der Datenerhebung **dürfte zwar** in den meisten Fällen als Verstoß gegen das Datenschutzgesetz rechtswidrig sein, da sie ohne Kenntnis und Zustimmung des Benutzers erfolgt. Anbieter aus den USA brauchen aber de facto kaum Rechtsfolgen zu fürchten. (SZ:23/02/00)

[Certes, ce type de collecte des données doit être illégal dans la plupart des cas en tant que violation de la loi sur la protection des données (...). Mais, de fait, les prestataires américains n'ont pas à craindre de conséquences juridiques.]

(73c) **Zwar dürfte sich** dies im Verlauf des Jahres etwas relativieren, aber zu einer Bargeldquote von 90 Prozent, wie sie zu Zeiten der DM vorgeherrscht hatte, wird es wohl nicht mehr kommen. (SZ:13/05/02)

[Certes, cela devrait se relativiser un peu au cours de l'année, mais il est peu probable qu'un ratio de liquidités de 90 %, comme à l'époque de la DM, se reproduise.]

Les exemples sous (73) illustrent le type de combinaison « *dürfen*-KONJII + *zwar* » qui, tout comme celui de « *müssen*-PRES + *zwar* » en (72), met en scène un double fonctionnement énonciatif. D'une part, un tel fonctionnement énonciatif est en jeu pour le verbe *dürfen*-KONJII, dont la contribution PER est incompatible avec le contenu énoncé dans chacun des trois exemples, qu'il soit question d'un état de choses passé (73a), présent (73b) ou futur (73c). En effet, en présence des procès dénotés par des infinitifs relevant de la catégorie des verbes d'état (73a-b) ou de changement d'état (73c), ou encore par ceux relevant de la catégorie des verbes d'action sous la forme de l'accompli (73a), un effet de sens de permission est exclu et le verbe *dürfen*-KONJII ne saurait être analysé comme opérant aux niveaux prédicatif ou propositionnel. Contrairement au fonctionnement énonciatif de *müssen* illustré ci-dessus, celui de *dürfen*-KONJII est compatible avec une interprétation d'une conjecture faible en raison de la contribution PER et de la forme verbale du *Konjunktiv II*. D'autre part, le fonctionnement de

l'adverbe *zwar* est identique à celui en (72), c'est-à-dire sa contribution POS agit au niveau de l'énonciation pour la qualifier de possible, ce qui revient à une mise à l'arrière-plan du contenu énoncé. Nous reviendrons sur cette combinaison par rapport à l'effet produit par le double fonctionnement énonciatif à la fin de cette sous-section.

Un autre verbe du paradigme des formes du possible qui s'associe de manière statistiquement significative avec l'adverbe *zwar* est *mögen*-PRES. Cette combinaison apparaît 321 fois et, sur les deux échantillons aléatoires, seuls 7 exemples ont été écartés comme non-pertinents. Parmi les 93 exemples aléatoires restants, 78 (soit 84 %) correspondent, comme les exemples précédents avec *zwar*, à une combinaison modale à double fonctionnement énonciatif.

(74a) *Klar ist auch: Chavez **mag zwar** nicht die Stimme Lateinamerikas sein, aber er ist das Gesicht einer gewichtigen politischen Strömung.* (TS:13/05/08)

[Il est clair aussi que Chavez n'est peut-être pas la voix de l'Amérique latine, mais il est le visage d'un courant politique important.]

(74b) ***Zwar mag** der ein oder andere der neun Konkurrenten besser gewesen sein, aber Hirte hatte mehr Schicksal zu bieten.* (HA:01/12/08)

[Certes, certains des neuf concurrents ont peut-être été meilleurs, mais Hirte avait plus de destin à offrir.]

Dans les exemples sous (74), nous identifions tant *mögen*-PRES que *zwar* à un fonctionnement énonciatif donnant accès, dans la structure particulière *P aber Q*, à une interprétation concessive. D'une part, aucune des contributions respectivement apportées – que ce soit POS de *zwar* ou POT de *mögen* – n'est compatible avec une telle interprétation lors d'un fonctionnement propositionnel de la forme. D'autre part, la suppression d'une forme ou de l'autre n'a aucun impact sur le sens global de l'énoncé.

Le point commun entre les exemples sous (72), (73) et (74) est le double fonctionnement énonciatif qui caractérise ces trois combinaisons de formes modales. Mais l'effet produit par ce double fonctionnement n'est pas toujours le même ; il change au gré des formes modales combinées ou, plus précisément, au gré de la contribution qu'apportent ces formes. D'un côté, on observera un effet d'intensification, dans le cas de « *mögen*-PRES + *zwar* », en raison d'une interaction des contributions POT et POS compatibles avec une même interprétation concessive. De l'autre, pour « *müssen*-PRES + *zwar* » et « *dürfen*-KONJII + *zwar* », l'effet produit est celui d'un affaiblissement : les contributions respectives des verbes modaux – NEC et PER – sont compatibles avec une interprétation de conjecture, mais lorsqu'elles entrent en

interaction, sur le même niveau énonciatif, avec la contribution POS de *zwar*, responsable d’une mise en l’arrière-plan, cette conjecture perd de sa force, et est donc affaiblie.

Bilan : les combinaisons modales avec *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen*

Le bilan que nous allons dresser ici de l’analyse des combinaisons modales du type « V_{MOD} + Adv_{MOD} » en allemand, qui ressortent du corpus analysé comme statistiquement significatives, vise à mettre en évidence les ressemblances et différences par rapport au français. Pour rappel, dans le bilan proposé à la fin de l’analyse du français (voir section 4.2.2), les combinaisons ont été regroupées en trois types, selon la CS apportée par les formes modales (à savoir « NEC_V + NEC_{Adv} », « NEC_V + POS_{Adv} » et « POS_V + POS_{Adv} »), en indiquant le fonctionnement respectif de ces dernières et l’effet résultant. Une telle démarche n’est pas très aisée, par contre, pour une comparaison de l’allemand avec le français en raison des CS propres aux verbes modaux allemands (POT, PER et OBL) et des types de combinaisons supplémentaires qui en résultent. C’est pourquoi, ici, nous partirons des schémas de fonctionnement issus des analyses du français et de l’allemand, en indiquant pour chacune des deux langues les combinaisons de formes modales qui y correspondent. Par souci de clarté, ces données sont présentées dans trois tableaux : le premier (tableau 25) concerne les convergences entre l’allemand et le français, le second (tableau 26) les particularités de l’allemand, le troisième (tableau 27) celles du français.

Fonctionnement	Allemand	Français
NEC _{Adv} [NEC _V (Préd/P)]	<i>müssen</i> -PRES + <i>unweigerlich</i> <i>müssen</i> -KONJII + <i>zwangsläufig</i>	<i>devoir</i> -PRES + <i>nécessairement</i> + <i>obligatoirement</i>
POS _{Adv} [POS _V (Préd/P)]	<i>können</i> -PRES + <i>sicher(lich)</i> <i>können</i> -KONJII + <i>vielleicht</i>	<i>pouvoir</i> -COND + <i>peut-être</i>
POS _{Adv} [POS _V (Préd)]	<i>können</i> -PRES + <i>wahrscheinlich</i> <i>können</i> -KONJII + <i>vermutlich</i>	
*POS _{Adv} [PER _V (Préd)]	<i>dürfen</i> -KONJII + <i>sicherlich</i> + <i>vermutlich</i>	
*POS _{Adv} [POT _V (P)]	<i>mögen</i> -PRES + <i>sicherlich</i> + <i>vielleicht</i>	
POS _{Adv} [NEC _V (Préd)]	<i>müssen</i> -PRES + <i>vielleicht</i> + <i>wahrscheinlich</i>	<i>devoir</i> -PRES + <i>sûrement</i>
*POS _{Adv} [OBL _V (Préd/P)]	<i>sollen</i> -KONJII + <i>vielleicht</i>	
POS _{Adv} [E(POS _V (Préd/P))]	<i>können</i> -PRES + <i>zwar</i> <i>können</i> -KONJII	<i>pouvoir</i> -PRES + <i>certes</i>
POS _{Adv} [E(PER _V (Préd/P))]	<i>dürfen</i> -PRES + <i>zwar</i>	

Tableau 25 : Convergences du fonctionnement des combinaisons modales en allemand et en français.

Une première convergence entre le français et l'allemand quant au fonctionnement des combinaisons de formes modales concerne le type « NEC._V + NEC._{Adv} » : les verbes *devoir* et *müssen*, qui forment une paire équivalente de par leur contribution NEC, se combinent tous les deux avec des adverbes du nécessaire (*nécessairement/obligatoirement* et *unweigerlich/zwangsläufig*) à des fins d'intensification, et cela tant dans leur emploi d'opérateur prédicatif que dans celui d'opérateur propositionnel (NEC._{Adv}[NEC._V(Préd/P)]) ; le fait qu'en allemand, les deux formes verbales examinées apparaissent dans cette combinaison, contrairement au français, où l'on observe seul *devoir*-PRES, nécessiterait d'être creusé. C'est le cas aussi pour la convergence observée pour les combinaisons du type « POS._V + POS._{Adv} » : si les deux formes équivalentes *pouvoir* et *können* s'associent respectivement aux adverbes du possible *peut-être* et *vielleicht*, supposés équivalents également, le verbe français n'apparaît de manière significative qu'au conditionnel, tandis que le verbe allemand se montre tant au présent qu'au *Konjunktiv II*. Comme dans le premier cas, l'effet qui résulte du fonctionnement respectif des formes modales combinées est celui d'une intensification (POS._{Adv}[POS._V(Préd/P)]). Par ailleurs, des adverbes supplémentaires s'observent en allemand, pour ce type de combinaison, à savoir *sicherlich* et *sicher* avec *können* dans son emploi d'opérateur prédicatif ou propositionnel, ainsi que *vermutlich* et *wahrscheinlich*, mais seulement dans l'emploi d'opérateur prédicatif de ce verbe. Les deux fonctionnements POS._{Adv}[PER._V(Préd)] et POS._{Adv}[POT._V(P)], associés respectivement aux combinaisons « *dürfen*-KONJII + *sicherlich/vermutlich* » et « *mögen*-PRES + *sicherlich/vielleicht* » pourraient – du fait des contributions PER et POT propres aux verbes allemands – être considérés comme des particularités de l'allemand (marqués, de ce fait, d'un astérisque) ; mais comme il s'agit là de contributions complexes constituées en partie de l'indication POS, il y a une proximité avec le verbe *können* et, par ailleurs, les formes conviennent tout à fait comme équivalents de traduction pour « *pouvoir*-COND + *peut-être* », d'où les lignes en pointillé pour garder l'idée d'un regroupement en un paradigme des formes du possible (*pouvoir/können-dürfen-mögen*). Un même cas de figure s'observe pour les formes du nécessaire (*devoir/müssen-sollen*) : le fonctionnement POS._{Adv}[NEC._V(Préd)], qui concerne les combinaisons équivalentes « *müssen*-PRES + *vielleicht/wahrscheinlich* » et « *devoir*-PRES + *sûrement* », présente une certaine proximité avec le fonctionnement POS._{Adv}[OBL._V(Préd/P)], associé à la combinaison « *sollen*-KONJII + *vielleicht* ». Contrairement aux fonctionnements vus jusqu'ici, il s'agit là de combinaisons modales à effet d'affaiblissement du fait que la forme du possible porte sur celle du nécessaire. Une dernière convergence dans le fonctionnement des formes modales combinées du français et de l'allemand concerne des combinaisons impliquant un

fonctionnement énonciatif de la part de l'une des deux formes : il s'agit de *certes* respectivement *zwar* – compatibles avec une interprétation de mise en arrière-plan discursif – qui sont associés aux verbes du possible *pouvoir*-PRES ou *können*-PRES/KONJII et *dürfen*-PRES, pouvant tous agir en tant qu'opérateurs prédicatif et propositionnel.

Fonctionnement	Allemand
PER.V[E(POS.Adv(P))]	<i>dürfen</i> -KONJII + <i>vermutlich</i> + <i>wahrscheinlich</i>
POT.V[E(POS.Adv(P))]	<i>mögen</i> -PRES + <i>sicherlich</i> + <i>vielleicht</i>
POS.Adv(POT.V[E(P)])	<i>mögen</i> -PRES + <i>zwar</i>
POS.Adv(PER.V[E(P)])	<i>dürfen</i> -KONJII + <i>zwar</i>
POS.Adv(NEC.V[E(P)])	<i>müssen</i> -PRES + <i>zwar</i>

Tableau 26 : Particularités du fonctionnement des combinaisons modales en allemand.

Les particularités de l'allemand quant aux fonctionnements des combinaisons modales concernent deux grandes tendances. D'un côté, il y a le fonctionnement PER.V[E(POS.Adv(P))] pour la combinaison « *dürfen*-KONJII + *vermutlich/wahrscheinlich* » et le fonctionnement POT.V[E(POS.Adv(P))] pour la combinaison « *dürfen*-KONJII + *sicherlich/vielleicht* ». Le point commun entre ces deux cas est que les formes modales agissent à des niveaux distincts, de sorte qu'il n'y ait pas d'interaction directe entre leurs CS respectives : les adverbes modaux portent sur l'énonciation, les verbes modaux sur la proposition. Le fonctionnement énonciatif des deux verbes *dürfen* et *mögen* n'est pas compatible avec une même interprétation du fait de leurs CS distinctes ; rappelons que la contribution PER de *dürfen* donne accès à l'interprétation d'une conjecture faible et la contribution POT de *mögen* à celle d'une concession. De l'autre côté, il y a trois cas de figure d'un double fonctionnement énonciatif : POS.Adv(POT.V[E(P)]) pour « *mögen*-PRES + *zwar* », POS.Adv(PER.V[E(P)]) pour « *dürfen*-KONJII + *zwar* » et POS.Adv(NEC.V[E(P)]) pour « *müssen*-PRES + *zwar* ». Dans le premier cas, il s'agit d'une intensification d'une concession, dans les deux derniers cas, d'une conjecture affaiblie.

Fonctionnement	Français
POS.Adv[NEC.V(P)]	<i>devoir</i> -COND + <i>probablement</i> + <i>vraisemblablement</i>
NEC.V[E(POS.Adv(P))]	<i>devoir</i> -PRES + <i>sûrement</i>

Tableau 27 : Particularités du fonctionnement des combinaisons modales en français.

Pour les particularités du français, on notera le fonctionnement $POS_{Adv}[NEC.v(P)]$ pour les combinaisons « *devoir-COND* + *probablement/vraisemblablement* ». Si le verbe modal sous cette forme est souvent assimilé à *dürfen-KONJII*, on notera au travers des schémas représentant leur fonctionnement que celui-ci n'est pas pareil, ni même leur contribution sémantique. La deuxième particularité qui s'affiche dans le tableau ci-dessus ne semble pas en être une, en fait : il s'agirait d'un biais de corpus du côté allemand, car la soi-disant particularité du français quant au fonctionnement $NEC.v[E(POS_{Adv}(P))]$ ne concerne pas seulement la combinaison « *devoir-PRES* + *sûrement* », mais des combinaisons « *müssen-PRES* + POS_{Adv} » sont tout autant concevables, pour un même fonctionnement énonciatif du verbe, compatibles avec l'interprétation d'une conjecture forte.

Une remarque finale que nous pouvons faire à propos de cette analyse contrastive des combinaisons de formes modales en français et en allemand est que les ressemblances semblent l'emporter largement sur les différences. En effet, les quelques particularités observées sont souvent dues aux contributions complexes, dont seuls quelques verbes modaux allemands sont dotés, mais qui entretiennent tout de même des relations de (quasi-)synonymie avec les verbes modaux allemands à contribution simple ainsi que des relations d'équivalence (partielle) avec les verbes modaux du français.

4.4 Synthèse des principaux résultats d'analyse

Notre analyse s'étant articulée autour des combinaisons du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ », les effets qui résultent des fonctionnements respectifs des formes modales combinées, présentés dans le bilan qui précède, constituent le centre d'intérêt de cette synthèse. Ces effets se résument comme suit :

- d'une part, les effets d'intensification, lorsqu'une forme modale est accompagnée d'une autre s'y rapportant et relevant d'un même paradigme du possible ou du nécessaire,
- et d'autre part, les effets d'affaiblissement, lorsqu'une forme modale du paradigme du possible porte sur une autre, relevant du paradigme du nécessaire.

Ces effets d'intensification et d'affaiblissement se mettent en place dans les seuls cas où les deux formes modales (inter)agissent à un même niveau, soit celui de la proposition, y compris celui du prédicat ($Préd/P$), soit celui de l'énonciation ($E(P)$).

Par ailleurs, l'analyse cooccurentielle des verbes modaux par rapport aux adverbes permet de faire ressortir les ressemblances et différences entre les formes du français et celles

de l'allemand, une question centrale de ce travail mené dans une perspective contrastive. *Grosso modo*, ces relations peuvent s'articuler autour des deux points suivants :

- d'une part, le mode de fonctionnement, à savoir CS[Préd/P/E_(p)], c'est-à-dire la manière dont un verbe modal donné peut opérer aux niveaux prédicatif, propositionnel et énonciatif,
- et d'autre part, la combinatoire adverbiale des verbes modaux comme reflet de leurs sens discursifs.

Pour le paradigme des verbes du possible, par exemple, nous avons vu que le profil combinatoire de *pouvoir* recoupe partiellement celui de *können*, avec lequel il partage une même contribution POS mais non le mode de fonctionnement, et également celui de *mögen*, avec lequel il partage un même potentiel énonciatif mais non la contribution sémantique.

5. CONCLUSION

À l'issue de ce travail sur l'usage des verbes modaux en français et en allemand, nous allons conclure en revenant sur les objectifs initiaux de notre recherche, en soulignant les contributions d'ordre théorique et méthodologique apportées à l'étude de la modalité linguistique sans oublier les limites et, enfin, en ouvrant sur les perspectives de recherches futures qu'elle offre.

Retour aux objectifs de la recherche à la lumière des différentes étapes d'analyse

Notre recherche s'intéressait à l'exploitation des verbes modaux français et allemands en discours. Plus précisément, cette exploitation discursive a été examinée quant aux ressemblances et différences entre les verbes modaux du français (*devoir, pouvoir*) et ceux de l'allemand (*dürfen, können, mögen, müssen, sollen*), en prenant l'exemple des formes du présent et du conditionnel respectivement *Konjunktiv II*. Il s'agissait de proposer une description, à lumière d'un modèle de représentation du sens modal (cf. Rossari 2016a ; à paraître), des mécanismes de fonctionnement pour les différents emplois des verbes modaux identifiés dans la littérature (section 2) ; il s'agissait également d'appliquer ce modèle théorique, lors d'une analyse des combinaisons de formes modales dans les deux langues, aux emplois discursifs observés dans un corpus comparable (section 4). En d'autres termes, le facteur décisif pour les objectifs de ce travail n'était pas tant la question du nombre d'effets de sens des verbes modaux que celle du fonctionnement de leurs emplois en discours. Sur la base de ces deux éléments – mécanismes de fonctionnement et tendances combinatoires – nous avons enfin tenté d'éclaircir les relations d'équivalence entre les emplois possibles des verbes modaux d'une langue à l'autre. Nous allons maintenant revenir brièvement sur les principales étapes d'analyse pour voir dans quelle mesure leur articulation a permis d'atteindre les objectifs fixés.

Dans la deuxième partie de ce travail, sur la base d'un aperçu des tenants et aboutissants de la recherche existante sur les verbes modaux du français (section 2.1) et de l'allemand (section 2.2), nous avons pu proposer une représentation du système sémantique que forment les verbes modaux dans ces deux langues. En effet, par le biais des traits abstraits POS, NEC et VOL et leur croisement (section 2.3), nous sommes parvenue à caractériser sémantiquement les verbes modaux de telle sorte que chacun ait une contribution unique. Cette contribution sémantique est un élément-clé dans la description de la mise en place des sens modaux que nous avons cherché à donner, plutôt qu'une description du processus interprétatif de ces sens. À cet effet, nous avons eu recours à une grille d'analyse, conçue pour modéliser le mécanisme de fonctionnement qui sous-tend les formes modales (section 2.4). Cette grille nous a permis de

formaliser le mode d'application de la contribution des verbes modaux, en considérant les traditionnels niveaux du prédicat et de la proposition et, d'y ajouter, comme troisième objet sémantique, celui de l'énonciation pour pouvoir appréhender le fonctionnement des formes qui, dans certains emplois, semblaient jusqu'ici échapper à une analyse en termes de leur sémantique de base.

Dans la quatrième partie de ce travail, après avoir exposé les fondements théorique et méthodologique de l'analyse cooccurrentielle qui y est menée (section 3), il s'agissait d'explorer l'usage réel des verbes modaux en discours, dans un corpus journalistique, et de le décrire à la lumière du cadre théorique adopté. L'analyse cooccurrentielle a permis, en effet, de mettre au jour – sur un critère statistique – les tendances combinatoires de type « $V_{MOD} + Adv$ », reflet d'un aspect pertinent de l'exploitation discursive des verbes modaux à travers des régularités syntaxico-sémantiques. La partie de l'analyse dédiée plus particulièrement aux combinaisons modales du type « $V_{MOD} + Adv_{MOD}$ » a mis l'accent sur la perspective contrastive, l'autre orientation poursuivie par ce travail, dans le but de saisir les ressemblances et différences, tant au niveau intralinguistique qu'au niveau interlinguistique, qui se dégagent des observations quantitatives quant à la combinatoire adverbiale des verbes modaux. En bref, l'analyse statistique de l'usage des verbes modaux dans ce travail a servi pour approfondir la description sémantique des formes (quasi-)synonymes d'une langue et des formes supposées équivalentes d'une langue à une autre, notamment pour ce qui est des points qui vont suivre dans la sous-section ci-dessous.

Contributions et limites de la recherche

Sur la base de ce que nous venons d'exposer quant aux objectifs atteints dans notre travail, il convient de formuler quelques remarques conclusives sur la contribution apportée par ce travail au domaine de recherche de la modalité linguistique et des verbes modaux en particulier. À cet égard, nous pouvons distinguer les apports d'ordre théorique d'un côté et les apports d'ordre méthodologique de l'autre ; et, pour ces mêmes aspects, nous pouvons également souligner les limites de notre recherche.

Commençons par rappeler qu'au sein de la littérature scientifique abondante sur les verbes modaux, les études contrastives français-allemand semblent se résumer à deux articles seulement, vieux de plus de quarante ans d'ailleurs (Blumenthal 1976 et Schnur 1977). Notre travail peut donner, nous l'espérons, de nouvelles impulsions de recherche et ainsi contribuer à combler cette lacune critique. Plus généralement, l'approche d'une linguistique contrastive

variationnelle, telle que préconisée par Kronning (2014), peut indéniablement contribuer à une meilleure compréhension d'un domaine d'étude aussi complexe que la modalité. Dans notre cas, cette approche s'est avérée bénéfique pour la description sémantique des verbes modaux français et allemands par un éclairage apporté sur les variations dans l'exploitation modale de ces formes d'une langue à l'autre. En effet, après une mise en contraste de l'usage des verbes modaux, il a été possible de mieux cerner la variété de la gamme des valeurs modales véhiculées par une certaine forme (notamment dans le cas de *devoir* vs *müssen* et *sollen*) et la diversité du paradigme des formes disponibles pour exprimer un sens modal donné (notamment les formes à valeur épistémique). Ainsi, cette approche d'une comparaison interlinguistique a permis de conforter des hypothèses jusqu'ici marginales dans le vaste paysage scientifique autour des verbes modaux, notamment la nature déontique du verbe *devoir* dans son interprétation de convention-obligation (cf. Vetters & Barbet 2006) et la non-appartenance du verbe *pouvoir* aux formes à valeur épistémique (cf. Barbet 2013). Sans toujours aller jusqu'à remettre en cause les descriptions traditionnelles, cette approche permet avant tout de révéler les régularités interlinguistiques d'un certain phénomène linguistique, comme ici la modalité verbale.

La question placée au centre de notre étude contrastive à travers le modèle théorique adopté concernait les mécanismes de fonctionnement en jeu dans la réalisation du sens modal en discours. Ces mécanismes ont été décrits à l'aide de la grille d'analyse élaborée au sein du projet de recherche dans lequel ce travail s'inscrit. La notion-clé autour de laquelle s'articule cette description est celle du fonctionnement énonciatif (par opposition aux fonctionnements prédicatif et propositionnel), perçu comme mécanisme dont découle le sens modal. L'avantage théorique de considérer l'énonciation comme étant un niveau d'analyse équivalent à celui de la proposition et du prédicat repose sur le fait de pouvoir représenter le fonctionnement des formes qui, dans la réalisation de certains emplois, échappent *a priori* à une analyse à partir des traits sémantiques fondamentaux qui les caractérisent. Par exemple, ni l'emploi concessif de *pouvoir* ni l'emploi épistémique d'emprunt de *sollen* ne peuvent être expliqués en considérant le contenu propositionnel comme étant l'objet de la contribution sémantique respective de ces verbes ; cette contribution cible, dans ces cas, un autre objet sémantique que la proposition, à savoir l'énonciation. Outre sa valeur explicative, le modèle d'analyse se distingue également par sa valeur prédictive. Par exemple – reprenons les mêmes verbes que ci-dessus – si une forme dont la contribution a trait à la possibilité – comme *pouvoir* – peut être potentiellement employée pour mettre à distance un propos (à condition qu'elle puisse avoir un fonctionnement énonciatif), toute forme dont la contribution a trait à la nécessité – comme *sollen* – présente un

caractère revendicatif qui la rend inexploitable pour la mise en arrière-plan d'un contenu et donc fondamentalement incompatible avec une interprétation de concession. Soulignons enfin que ce modèle de représentation du sens modal n'a pas seulement fait ses preuves dans notre travail sur les verbes modaux français et allemands, mais il a déjà été validé par des applications à diverses autres formes linguistiques (cf. Rossari à paraître ; Ricci 2017 ; Wandel 2017 ; Hütsch 2018 ; voir aussi note 97, section 2.4) et représente donc une contribution théorique importante à l'étude de la modalité.

Depuis la diffusion de la linguistique de corpus en France et en Allemagne dans les années 1970, les corpus représentent des outils importants pour l'étude de la modalité, comme en témoignent les travaux de Huot (1974), Kronning (1996) et Diewald (1999) sur les verbes modaux. Alors que dans ces premiers travaux, le recours aux corpus – non-électroniques à l'époque – se résumait à attester les différents emplois des verbes modaux par des énoncés authentiques et à compter leur occurrence, le développement des outils informatiques permet aujourd'hui une exploitation plus efficace de ces collections de textes, devenues de plus en plus vastes au fil du temps. Baumann (2017), par exemple, a pu réaliser une importante étude quantitative sur l'usage des verbes modaux allemands en extrayant automatiquement d'un grand corpus électronique de presse les différentes configurations phrastiques dans lesquelles ces verbes apparaissent. Le présent travail va plus loin encore dans l'exploitation des corpus dans la mesure où nous nous sommes servis des outils d'analyse lexicostatistique développés autour des corpus qui peuvent apporter des éclairages inédits à l'étude sémantique des verbes modaux. Ainsi, nous avons mené une analyse cooccurrentielle qui, sur la base d'un calcul automatique, permet d'identifier et de hiérarchiser les associations statistiquement significatives entre deux unités lexicales dans un corpus, en nous intéressant, plus précisément, sur les combinaisons entre un verbe modal et une forme relevant de la catégorie des adverbes. L'analyse des « profils combinatoires » adverbiaux des verbes modaux (cf. Blumenthal 2002) ainsi établis nous a permis de dégager les tendances combinatoires des verbes modaux, notamment avec d'autres formes modales, qui peuvent rester dissimulées aux recherches menées de manière strictement qualitative. En effet, au lieu de raisonner sur les possibilités de combiner des formes modales sur la simple base de l'introspection, nous avons pu dégager les combinaisons modales qui sont significatives d'un point de vue statistique et, en plus, approfondir la question des effets qui en résultent, comme l'intensification ou l'affaiblissement. Un autre apport de notre recherche concerne donc la mise en évidence, sur la base empirique

d'un corpus comparable, les régularités dans l'usage des verbes modaux quant à leurs préférences combinatoires.

D'une manière générale, le choix de ces trois orientations théorique et méthodologique – approche contrastive, grille d'analyse, analyse cooccurrentielle – a permis à la recherche proposée ici de contribuer à une meilleure compréhension de l'usage des verbes modaux. L'importance d'une telle contribution doit cependant être mise en perspective avec les limites de notre recherche. Celles-ci concernent principalement l'analyse sur corpus qui, rappelons-le, visait à dégager les tendances combinatoires des verbes modaux français et allemands afin de les mettre en contraste, d'une langue à l'autre, à la lumière du modèle de représentation adopté. Bien que le genre discursif de la presse écrite de notre corpus de travail paraît approprié pour l'étude de la modalité, la pertinence du corpus choisi a été remise en question à d'autres égards au cours de l'analyse : premièrement, le déséquilibre entre la taille des sous-corpus français et allemand présente un inconvénient pour l'interprétation des résultats issus du calcul statistique effectué, que nous avons finalement compensé en proposant des valeurs relatives ; deuxièmement, le traitement du corpus a posé problème pour la prise en compte de certaines formes dans l'analyse, notamment par la lemmatisation non-effectuée pour l'adverbe modal *sans doute*, l'annotation erronée du verbe *sollen* au *Konjunktiv II* en tant que formes du prétérit, ainsi que la lemmatisation de l'adverbe *unbedingt* sous une forme canonique fautive « *unbedingen* » ; troisièmement, l'analyse cooccurrentielle du type « surface » – contrairement au type « dépendance (syntaxique) », qui n'est malheureusement pas disponible pour notre corpus – soulève le défi de trouver un empan de recherche, défini *a priori*, qui puisse assurer le meilleur équilibre entre bruit et silence que génère inévitablement ce type d'analyse. Une autre limite de notre recherche s'observe quant à l'analyse du corpus allemand en particulier : les profils combinatoires adverbiaux établis pour les verbes modaux allemands apportent une véritable mine d'informations jusqu'alors inaccessibles aux études purement qualitatives sur la combinatoire de ces formes ; une mine qui, en revanche, reste largement inexploitée, car les profils allemands – en faveur d'une analyse contrastive – ont été examinés non pas en détail mais sur la seule base des tendances combinatoires identifiées dans les profils français, afin de voir dans quelle mesure elles se recoupent ou non d'une langue à l'autre.

Perspectives de recherche

Lors de la synthèse des résultats (section 4.4), des pistes de recherches ultérieures ont été proposées pour vérifier certaines observations issues de ce travail. Ici, nous revenons brièvement sur deux de ces perspectives en particulier.

La première perspective de recherche envisagée concerne la corrélation entre le phénomène de surmodalisation – c’est-à-dire l’utilisation de plusieurs formes modales combinées dans une même proposition – et le genre discursif. Le corpus utilisé ici pour étudier les combinaisons de formes modales appartient au genre textuel de la presse écrite, qui a été retenu en raison de sa grande variété de genres discursifs. Le discours journalistique, en revanche, étant de nature essentiellement informative, il pourrait être particulièrement intéressant de procéder à une mise en contraste avec un corpus tel que les discussions des utilisateurs de l’encyclopédie collaborative *Wikipedia*²⁴⁵, qui relève d’un discours davantage argumentatif. En effet, de nombreuses combinaisons peuvent être identifiées à des fonctions argumentatives telles que l’intensification (par exemple, « *devoir* + *nécessairement* ») ou la mise en arrière-plan d’un contenu (par exemple, « *pouvoir* + *certes* »). Cette comparaison pourrait être également intéressante pour l’étude des tendances combinatoires de formes modales dans la mesure où le corpus de discussions, se rapprochant du genre oral, est complémentaire au genre écrit du corpus analysé dans cette recherche. Par ailleurs, la question des tendances combinatoires mériterait d’être creusée, à l’aide de mesures statistiques, en ce qui concerne le type d’association – positive ou négative – des formes modales : si nous nous sommes limitée, dans cette recherche, aux associations positives que connaissent les verbes modaux et donc à leurs « préférences » combinatoires, il pourrait s’avérer spécialement informatif de prendre en compte les éventuelles associations négatives indiquant des « répulsions » lexicales, en l’occurrence les formes modales qui se repoussent mutuellement.

La seconde perspective de recherche future concerne l’élargissement du paradigme des formes de modalité verbale à analyser. Il conviendrait notamment de prendre en considération les verbes de volition *vouloir* et *wollen*, et cela pour deux raisons : l’étude de ces formes permettrait, d’une part, de compléter utilement l’aperçu donné ici sur l’usage des verbes modaux, limité jusqu’ici aux seuls verbes du nécessaire et possible, et, d’autre part, d’étayer notre conception du système des verbes modaux qui sous-tend la présente recherche comme un croisement des traits de nécessité, de possibilité et de volition. Afin de mieux comprendre la contribution des verbes modaux au sens des énoncés et l’influence qu’exercent leurs désinences, nous ajouterions aux formes verbales du présent et du conditionnel respectivement *Konjunktiv II* que nous avons étudiées ici les verbes modaux au passé composé et au *Präteritum*, qui, comme les premiers, connaissent une large gamme de valeurs possibles.

²⁴⁵ Ce corpus est librement accessible et interrogeable via la plateforme *COSMAS II* de l’*Institut für Deutsche Sprache* (cf. <http://www1.ids-mannheim.de/kl/projekte/korpora/archiv/wp.html> ; consulté le 12 septembre 2019).

Pour conclure, nous soulignerons que notre recherche sur l'usage des verbes modaux en français et en allemand, menée dans une perspective contrastive, a pu contribuer à la compréhension du fonctionnement de ces formes, notamment pour ce qui est de leurs emplois semblant échapper à une analyse en termes de possibilité et de nécessité. À partir de l'observation que les deux niveaux d'analyse traditionnels – prédicatif et propositionnel – sont insuffisants pour modéliser la mise en place du sens modal en discours, l'introduction du niveau énonciatif a permis d'éviter une impasse théorique, celle de négliger une signification abstraite commune à tous les emplois d'une forme. La considération de trois niveaux d'analyse a effectivement le mérite théorique de garder intacte la signification dans chacun des emplois discursifs des verbes modaux dans la mesure où ces derniers sont des concrétisations différentes d'une sémantique de base activée sur l'un des trois niveaux, qui donnent accès à des effets de sens spécifiques. Par ailleurs, l'analyse sur corpus que nous avons menée, en combinant les points de vue quantitatif et qualitatif, a permis d'approfondir les connaissances sur les combinaisons modales et des effets qui en résultent, à la lumière de ces fonctionnements.

ANNEXES

A. Glossaire des termes relatifs à la modalité linguistique

Le glossaire qui suit contient les principaux termes en lien avec la modalité linguistique utilisés dans ce travail. La première colonne contient les termes vedettes et, le cas échéant, les syntagmes composés de plusieurs termes ainsi que les abréviations. La définition des termes vedettes figure dans la deuxième colonne : la glose que nous y proposons repose sur notre cadre théorique et prend en compte également les définitions données dans la littérature étudiée, qui sont mentionnées séparément en dessous de la glose.

aléthique	Emploi des verbes modaux consistant en une application de leur contribution sémantique à la proposition.
<i>emploi</i> aléthique	
<i>modalité</i> aléthique	
<i>sens</i> aléthique	« La <i>modalité aléthique</i> [...] est une <i>nécessité d'être</i> , [qui] se paraphrase ainsi : il est nécessaire que <i>p</i> soit le cas [...]. » (Kronning 1990 : 302)
<i>valeur</i> aléthique	« [O]n peut définir [...] la <i>signification aléthique</i> (« nécessité ») [...] comme une NÉCESSITE D'ÊTRE <i>véridicible</i> [...]. » (Kronning 1996 : 26-27)
	« La <i>modalité aléthique</i> [est] définie de façon essentiellement négative, comme n'exprimant ni injonction ni jugement de valeur et comme n'impliquant pas la subjectivité (individuelle ou collective) [...]. » (Gosselin 2010 : 317-318)
contribution sémantique	Noyau stable d'une unité linguistique sous la forme d'une ou de plusieurs indications sémantiques abstraites dans toutes ses réalisations discursives.
CS	
déontique	Emploi des verbes modaux consistant en une application de leur contribution sémantique au prédicat.
<i>emploi</i> déontique	
<i>modalité</i> déontique	
<i>sens</i> déontique	« La <i>modalité déontique</i> [...] est une <i>nécessité de faire être</i> . Le <i>faire</i> présuppose l'existence d'un agent conscient et libre à qui incombe l'obligation de faire en sorte que <i>p</i> soit le cas [...]. » (Kronning 1990 : 302)
<i>valeur</i> déontique	« [O]n peut définir la <i>signification déontique</i> (« obligation ») [...] comme une NÉCESSITE DE FAIRE ÊTRE <i>véridicible</i> [...]. » (Kronning 1996 : 26)
	« On dispose pour le système des <i>modalités déontiques</i> d'un ensemble de termes consacrés : l'obligatoire et son contraire, l'interdit ; son contradictoire, le facultatif (ou non obligatoire) ; et le contradictoire de l'interdit : le permis (ou non interdit). (Gosselin 2010 : 216)

dynamique	Emploi des verbes modaux consistant en une application de leur contribution sémantique au prédicat.
<i>emploi</i> dynamique	
<i>modalité</i> dynamique	
<i>sens</i> dynamique	« [La <i>modalité dynamique</i> est une] modalité non-épistémique non-déontique [qui] peut renvoyer à une nécessité ou à une possibilité soit externe soit interne au participant [...]. » (Barbet 2013 : 25)
<i>valeur</i> dynamique	« [...] j'utiliserai l'appellation « <i>modalité dynamique</i> », en lui donnant sa énième définition : il s'agira d'une modalité de nature purement physique ou causale, autrement dit d'une modalité dans laquelle n'intervient aucune volition externe [...], par opposition à la modalité déontique. » (Larreya 2015 : 3)
	« Ability, one of the categories of <i>Dynamic modality</i> , has to be interpreted rather more widely than in terms of the subjects' physical and mental powers, to include circumstances that immediately affect them (but not, of course, deontic permission). » (Palmer 2001 : 10)
énonciation	Objet sémantique renvoyant à l'apparition d'un énoncé.
E _(P)	« [...] dans notre caractérisation l'énonciation [...] est conçue comme <i>pouvant être l'objet de portée d'une indication sémantique, en alternative au contenu propositionnel</i> [...]. » (Ricci 2017 : 23)
	« J'appellerai « énonciation » l'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé [...]. Je donne en effet à ce concept une fonction purement sémantique. » (Ducrot 1980 : 33-34)
épistémique	Emploi des verbes modaux consistant en une application de leur contribution à l'énonciation.
<i>emploi</i> épistémique	
<i>modalité</i> épistémique	
<i>sens</i> épistémique	« Les emplois épistémiques expriment [...] qu'un état de choses soit le cas est possible – avec <i>pouvoir</i> – ou probable – avec <i>devoir</i> [...]. » (Barbet 2012a : 51)
<i>valeur</i> épistémique	« La <i>modalité épistémique</i> [...] ressortit, tout comme la modalité aléthique, à l'être apodictique, au <i>nécessairement vrai</i> . Or, la modalité épistémique [...] n'est pas, à la différence des modalités déontique et aléthique, <i>véridicible</i> , i.e. « justiciable d'une appréciation en termes de vérité » ; elle n'est que <i>montrable</i> , et, partant, non justiciable d'une telle appréciation. » (Kronning 1990 : 302)
	« [O]n peut définir [...] la <i>signification épistémique</i> (« probabilité ») [...] comme une NÉCESSITÉ D'ÊTRE <i>non véridicible</i> mais <i>montrable</i> [...]. » (Kronning 1996 : 26-27)

enrichissement (pragmatique)	« [L'] enrichissement [est] une inférence qui consiste à attribuer à l'expression un sens particulier qui s'intègre au contexte d'occurrence pour satisfaire aux principes présidant à la communication linguistique. » (de Saussure 2014 : 117)
homonymique <i>approche</i> homonymique <i>analyse</i> homonymique <i>perspective</i> homonymique	« [...] l'approche homonymique, qui consiste à distinguer autant de morphèmes qu'il y a d'effets de sens » (Gosselin 2010 : 443) « [...] l'homonymie est un phénomène accidentel, dépourvu de réelle pertinence cognitive. Les processus qui introduisent l'homonymie dans la langue – accidents de l'évolution phonétique, emprunts, créations cryptoludiques – sont généralement l'effet du hasard [...]. » (Kronning 1996 : 92)
modalité	Mode de représentation d'un énoncé selon la contribution sémantique d'une forme linguistique. « La <i>modalité</i> , c'est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. » (Le Querler 1996 : 14) « Nous définirons [...] la modalité comme la relation qui unit une proposition à une instance qui lui confère sa validité. » (Gosselin 2001 : 58) « [Notre] présupposé théorique [est] que la modalité est une question d'exploitation d'une certaine indication sémantique par le locuteur sur son propre énoncé et que de cela découlent notamment des effets sur la façon dont le locuteur prend en charge un contenu (il peut en effet plus ou moins s'en distancer) [...]. » (Ricci 2017 : 247)
monosémique <i>approche</i> monosémique <i>analyse</i> monosémique <i>perspective</i> monosémique	« [...] la perspective monosémique, qui n'associe au morphème considéré que le noyau de sens invariant, considérant que la diversité des effets de sens n'est attribuable qu'aux éléments du contexte et ne doit rien au marqueur considéré » (Gosselin 2010 : 443) « [...] un fait de monosémie [...] : il n'y a pas, dans ce type de cas, d'encodage des différents types de sens possibles. » (de Saussure 2014 : 117)
motivation rhétorique MRh	Ensemble des circonstances déclencheur d'une application de la contribution sémantique d'une unité linguistique à l'énonciation, lié à la non-prise en charge d'un énoncé.

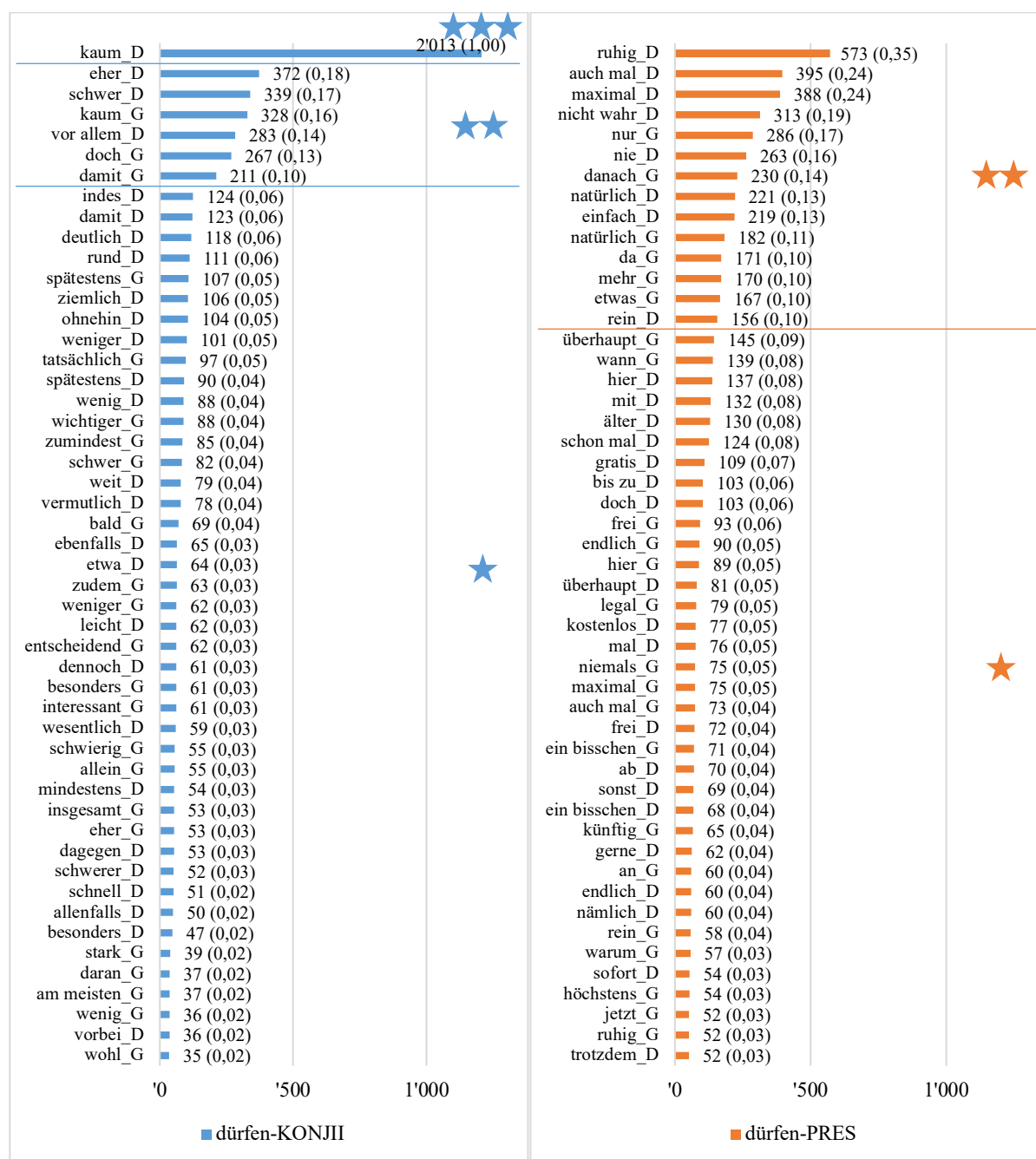
polysémie	« [...] l'analyse polysémique, qui isole un noyau de sens invariant, lequel donne lieu à divers effets de sens en contexte » (Gosselin 2010 : 443)
<i>approche</i> polysémique	
<i>analyse</i> polysémique	« [...] une propriété centrale de la polysémie : tous les effets de sens du mot polysémique sont conventionnalisés : ils forment une liste fixe de sens lexicalement attachés à la forme concernée. [...] Admettre que les verbes modaux sont polysémiques revient à admettre que les [...] sens canoniques, sont lexicalement encodés. » (de Saussure 2014 : 115-116)
<i>perspective</i> polysémique	
prédicat	Objet sémantique renvoyant à un procès.
Préd	
proposition	Objet sémantique renvoyant à un état de choses.
P	

B. Profil combinatoire adverbial des verbes modaux de l'allemand

Les graphiques suivants (figures 53 à 72) représentent les profils combinatoires adverbiaux des verbes modaux allemands *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *sollen* tels qu'ils se reflètent dans le corpus utilisé dans ce travail. Si ces profils ne figurent qu'en annexe et pas dans la partie d'analyse de ce travail (voir section 4.3), c'est parce qu'ils n'y interviennent qu'indirectement ; il n'empêche que leur présence s'impose pour des raisons de transparence et d'exhaustivité.

Les modalités de présentation de ces profils ainsi que le paramétrage de l'analyse cooccurrentielle dont ces derniers sont issus sont les mêmes qu'en français (voir section 4.2.1) :

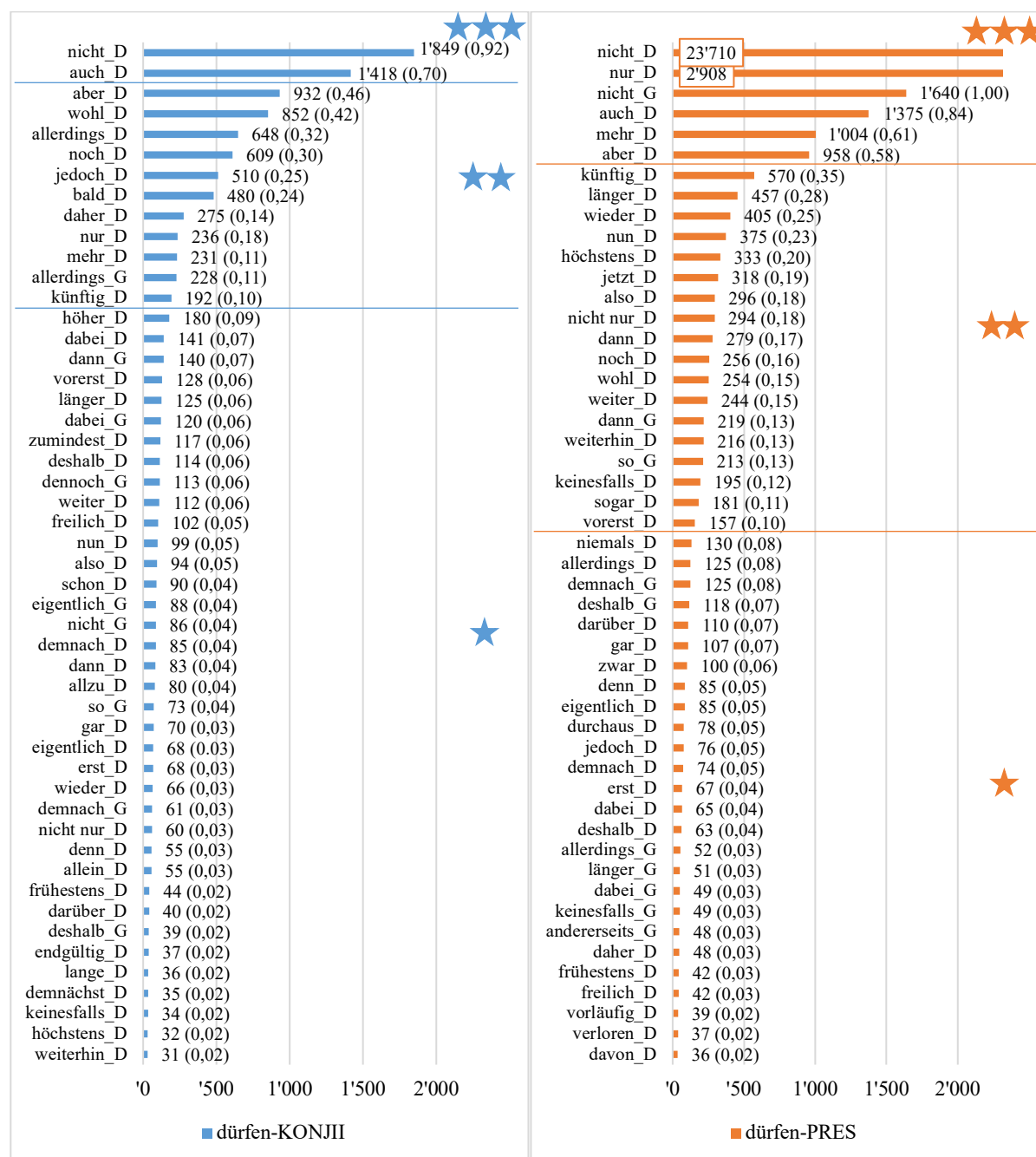
- chaque adverbe, pour être considéré comme cooccurent, doit apparaître au moins 5 fois dans un empan maximal de 5 *tokens* à gauche ou à droite de l'un des verbes modaux étudiés et former avec celui-ci une association statistiquement significative, c'est-à-dire la valeur LL de la cooccurrence doit être d'au moins 10,83 ;
- pour chaque verbe, deux ensembles de formes sont distingués, celui des formes du présent et celui des formes du *Konjunktiv II*, chacun ayant son propre profil combinatoire adverbial ;
- chaque profil combinatoire est séparé en deux pour distinguer les cooccurents partagés par les formes du présent et celles du *Konjunktiv II* d'un verbe donné (« intersection ») des cooccurents spécifiques, c'est-à-dire les cooccurents qui ne se recoupent pas d'un ensemble de formes à l'autre (« différentiel ») ;
- chacun de ces profils (différentiel et intersection) se limite, pour des raisons de lisibilité, aux 50 cooccurents les plus significatifs, issus d'un ensemble comptant en moyenne 570 formes ;
- dans chaque profil, les cooccurents adverbiaux sont assortis de leurs valeurs LL absolues et relatives, classés par ordre décroissant en fonction de ces valeurs et identifiés à un degré d'association fort (***), moyen (**) ou faible (*) ;
- chaque paire de figures est accompagnée d'un bref commentaire résumant les grandes tendances quant aux types d'associations – fortes, modérées, faibles – que l'on peut dégager des graphiques.



Figures 53-54 : Différentiel des cooccurents adverbiaux de *dürfen*-KONJII et *dürfen*-PRES.

Les figures 53 et 54 représentent le différentiel des profils combinatoires adverbiaux de *dürfen* au présent et au *Konjunktiv II*, limité aux 50 adverbess les plus spécifiques de l’une ou l’autre forme verbale selon l’analyse cooccurentielle du corpus. Au total, 129 adverbess sont statistiquement significatifs (valeur LL $\geq 10,83$ et fréquence absolue ≥ 5) dans l’entourage de *dürfen*-KONJII dans un empan de 5 *tokens* et 150 adverbess pour *dürfen*-PRES. Les associations modérées (**), selon l’échelonnement présenté dans le tableau 19 (section 4.1), ne représentent qu’une part infime du différentiel des cooccurents adverbiaux de *dürfen* : pour les formes verbales du présent, il s’agit de 14 adverbess, dont différents types de particules (*ruhig_D*, *auch*

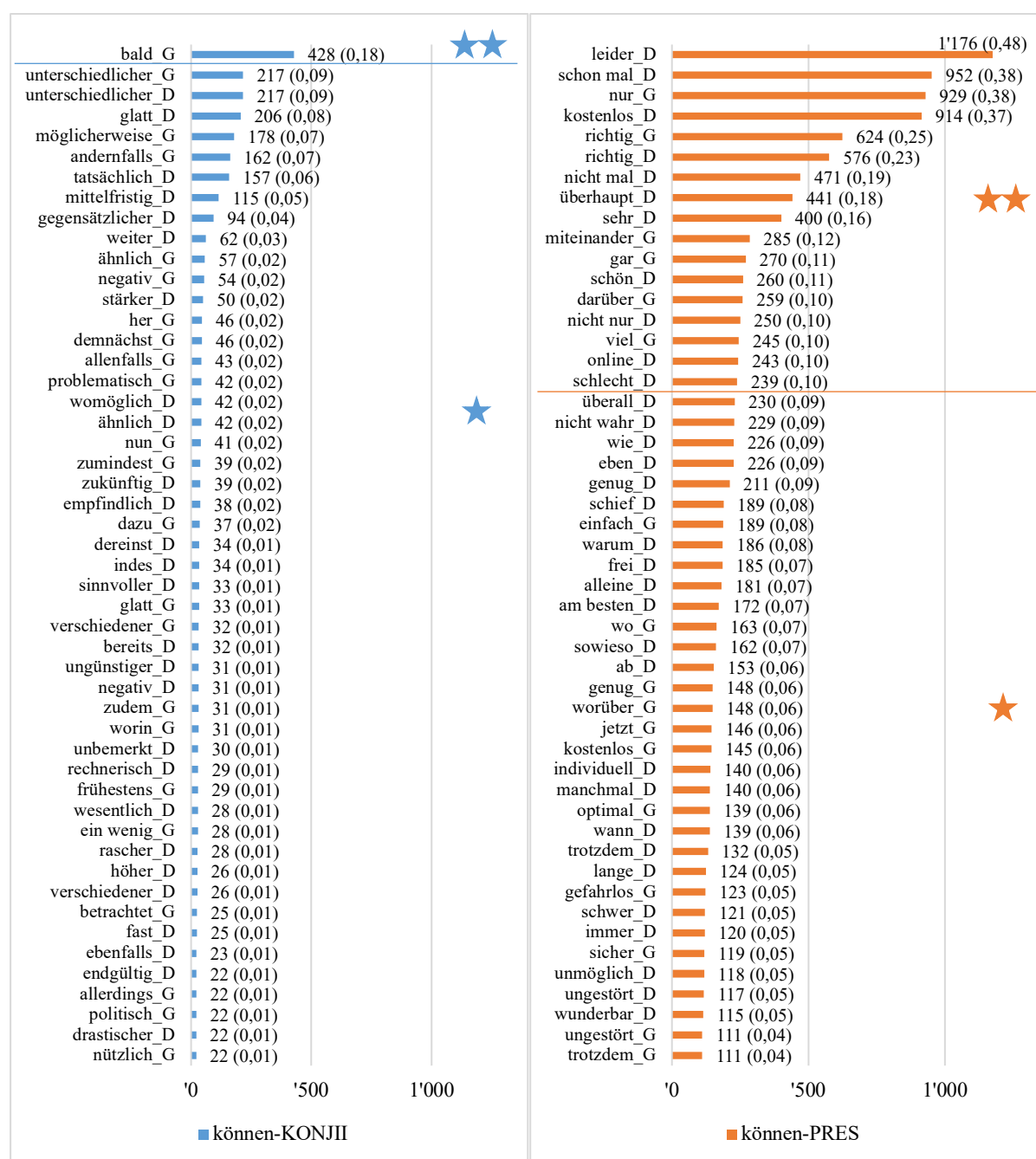
mal_D, *nur_G*, *einfach_D*, *rein_D*), des adverbes de quantification (*maximal_D*, *mehr_G*, *etwas_G*), l'interjection *nicht wahr_D*, l'adverbe de fréquence nulle *nie_D* ou encore l'adverbe modal *natürlich_G* ; pour les formes verbales du *Konjunktiv II*, il s'agit des 6 adverbes *eher_D*, *schwer_D*, *kaum_G*, *vor allem_D*, *doch_G* et *damit_G*, auxquels s'ajoute l'adverbe *kaum_D*, qui forme avec *dürfen-KONJII* la seule association forte (***) dans ce différentiel.



Figures 55-56 : Intersection des cooccurents adverbiaux de *dürfen-KONJII* et *dürfen-PRES*.

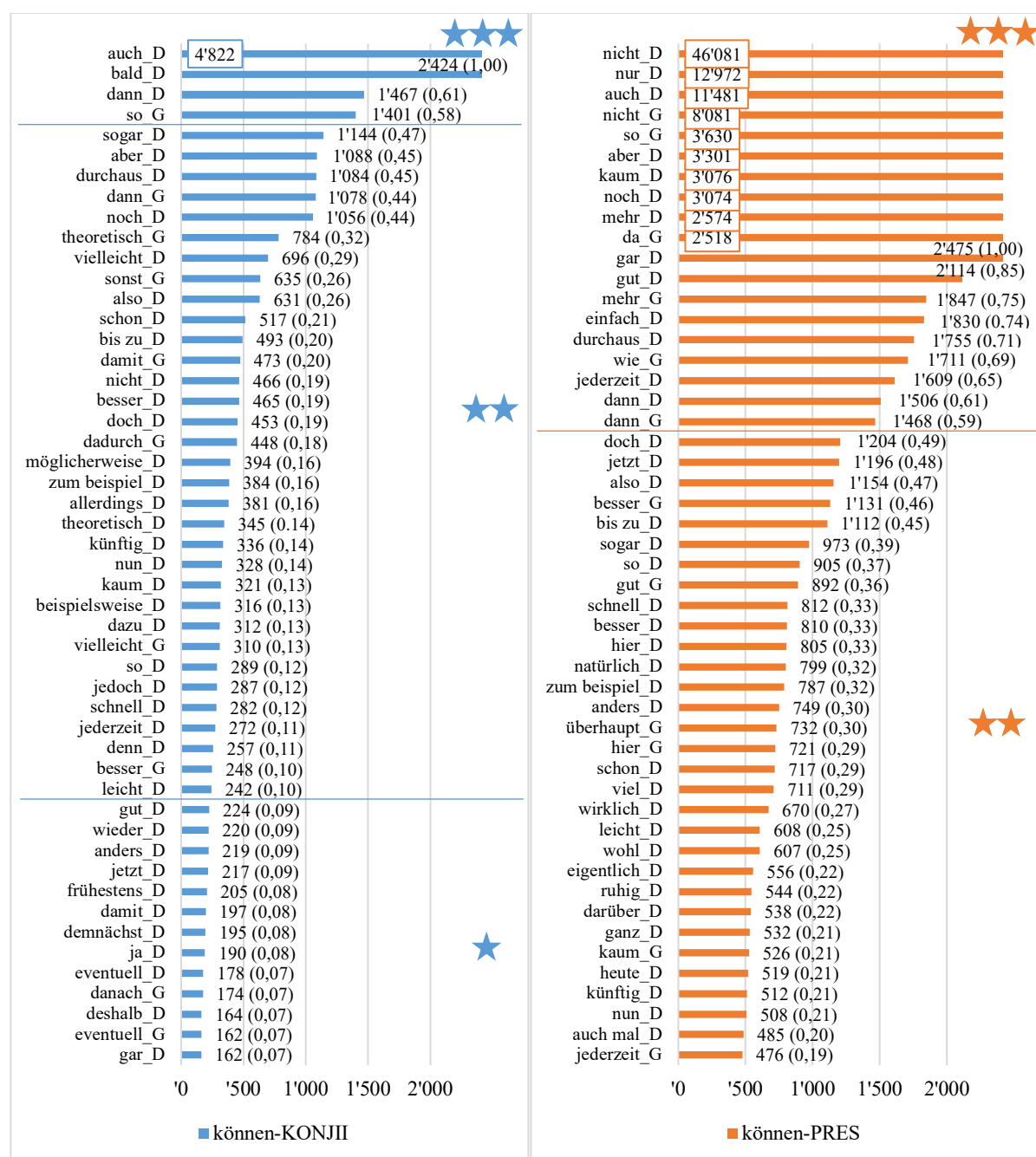
Les figures 55 et 56 montrent 50 des 72 cooccurents adverbiaux partagés par les formes du présent et du *Konjunktiv II* de *dürfen*. En échelonnant le classement de ces formes, on peut observer plusieurs différences entre les profils combinatoires de *dürfen-PRES* et *dürfen-*

KONJII. Deux cooccurents adverbiaux (*nicht_D*, *auch_D*) s'associent fortement (***) avec *dürfen*-KONJII, tandis que pour *dürfen*-PRES, il y a 6 associations fortes (***), dont deux à valeur extrême (*nicht_D* et *nur_D*, signalés par des encadrés). Les connecteurs adversatifs *allerdings_D/G* et *jedoch_D* s'associent modérément (**) avec *dürfen*-KONJII et seulement faiblement (*) avec *dürfen*-PRES ; à l'inverse, les adverbes de date (*nun_D*, *jetzt_D*), les adverbes de durée (*länger_D*, *weiter_D*, *weiterhin_D*, *vorerst_D*) et l'adverbe de quantité *höchstens_D* forment une association modérée (**) avec *dürfen*-PRES et une association faible (*) avec *dürfen*-KONJII.



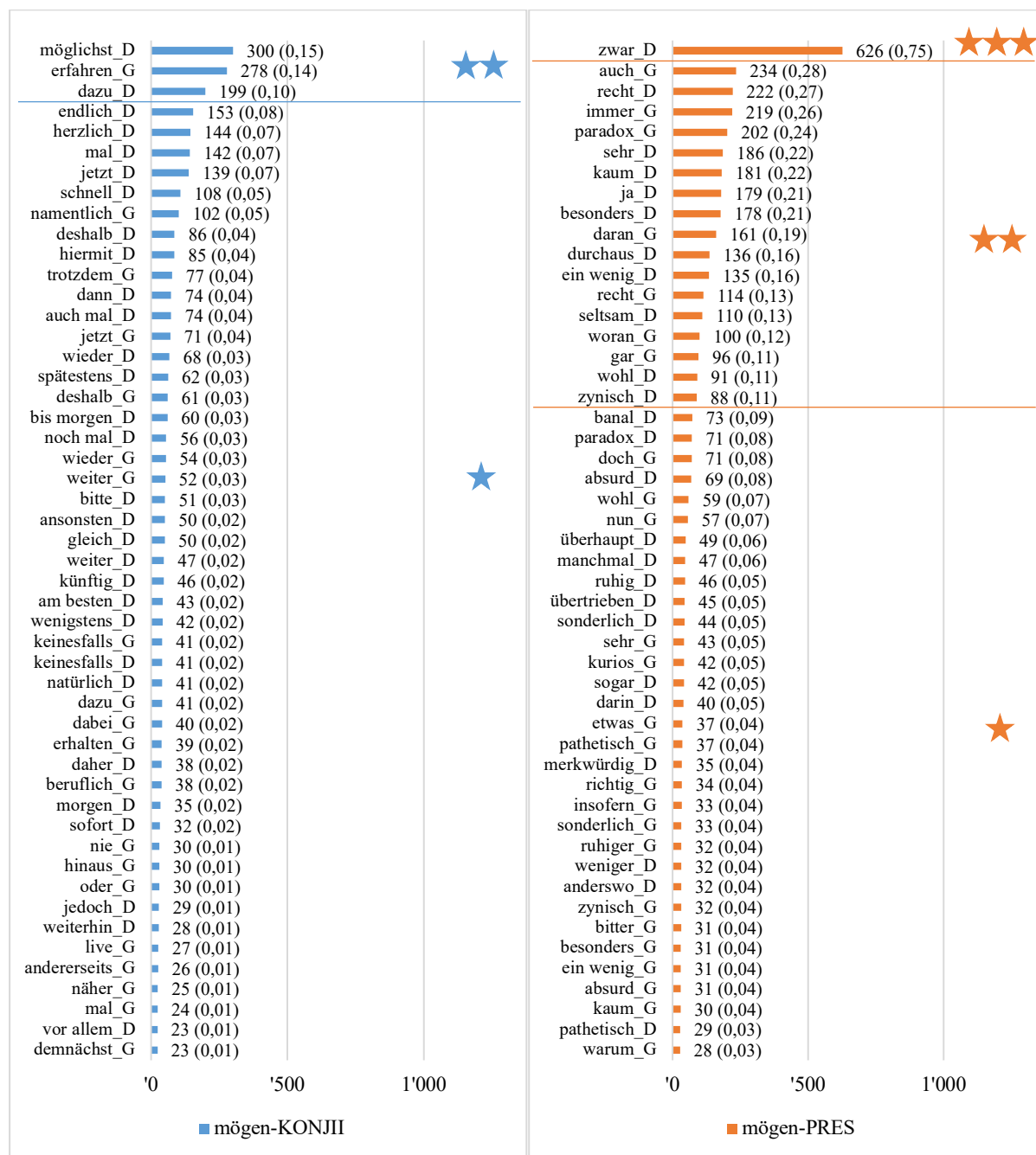
Figures 57-58 : Différentiel des cooccurents adverbiaux de *können*-KONJII et *können*-PRES.

Dans les figures 57 et 58 se trouvent les cooccurents adverbiaux du verbe *können* qui sont spécifiques de ses formes du présent d'un côté et de ses formes du *Konjunktiv II* de l'autre : pour *können*-KONJII, il s'agit de 83 adverbes ; pour *können*-PRES, il y en a même 469, dont seuls les 50 cooccurents les plus significatifs ont pu être représentés dans les figures. Pour ce qui est des types d'associations, *können*-KONJII et *können*-PRES montrent des tendances similaires : aucun de leurs cooccurents adverbiaux respectifs ne leur est associé de manière forte (***) et le degré d'association pour la quasi-totalité des cooccurents est faible (*). Cependant, le nombre d'associations modérées (**) est très divergent : un seul adverb pour *können*-KONJII (*bald_G*) vs 17 adverb pour *können*-PRES, dont de nombreuses particules.



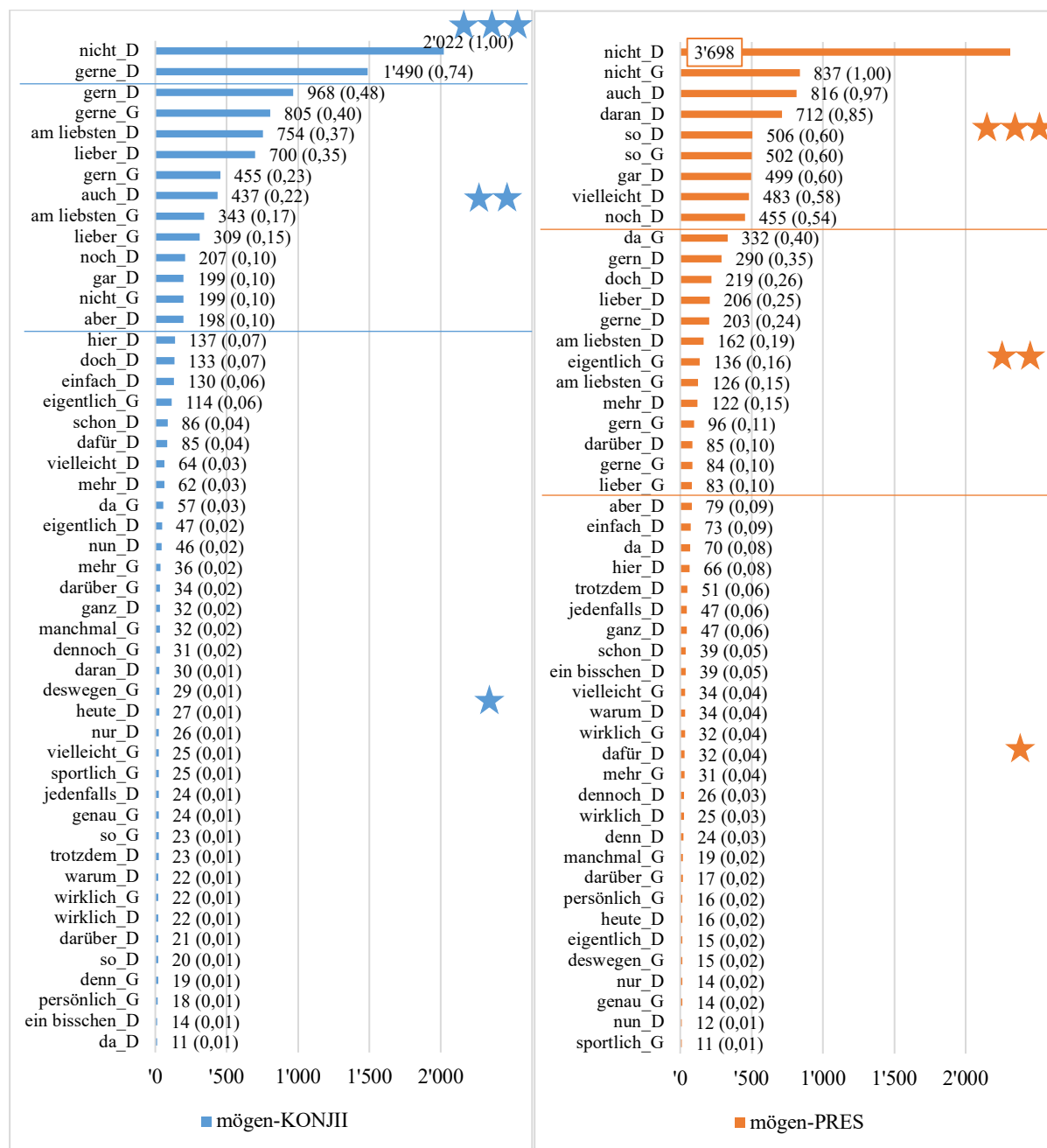
Figures 59-60 : Intersection des cooccurents adverbiaux de *können*-KONJII et *können*-PRES.

Les figures 59 et 60 ne montrent qu'un bon cinquième des cooccurents adverbiaux significatifs que partagent les formes du présent et du *Konjunktiv II* de *können*, à savoir 50 formes sur 232. Contrairement au différentiel de ces formes, les associations fortes (***) et modérées (**) sont représentées, et cela en nombre important : *können*-KONJII s'associe fortement (***) avec 4 adverbess et modérément (**) avec 33 adverbess ; pour *können*-KONJII, on observe 19 associations fortes (***) et – parmi les 50 premiers cooccurents représentés dans le graphique – aucune association à degré faible (*). Les associations fortes (***) et modérées (**) de *können*-KONJII recoupent globalement celles de *können*-PRES ; cependant, l'adverbe de temps *bald_D*, l'adverbe cadratif *theoretisch_D/G*, les adverbess modaux *vielleicht_D/G* et *möglicherweise_D*, ainsi que les connecteurs adversatifs *allerdings_D* et *jedoch_D* sont associés très faiblement (*) à *können*-PRES, de sorte qu'ils ne figurent pas dans le graphique, et sont donc plus spécifiques à *können*-KONJII.



Figures 61-62 : Différentiel des cooccurents adverbiaux de *mögen*-KONJII et *mögen*-PRES.

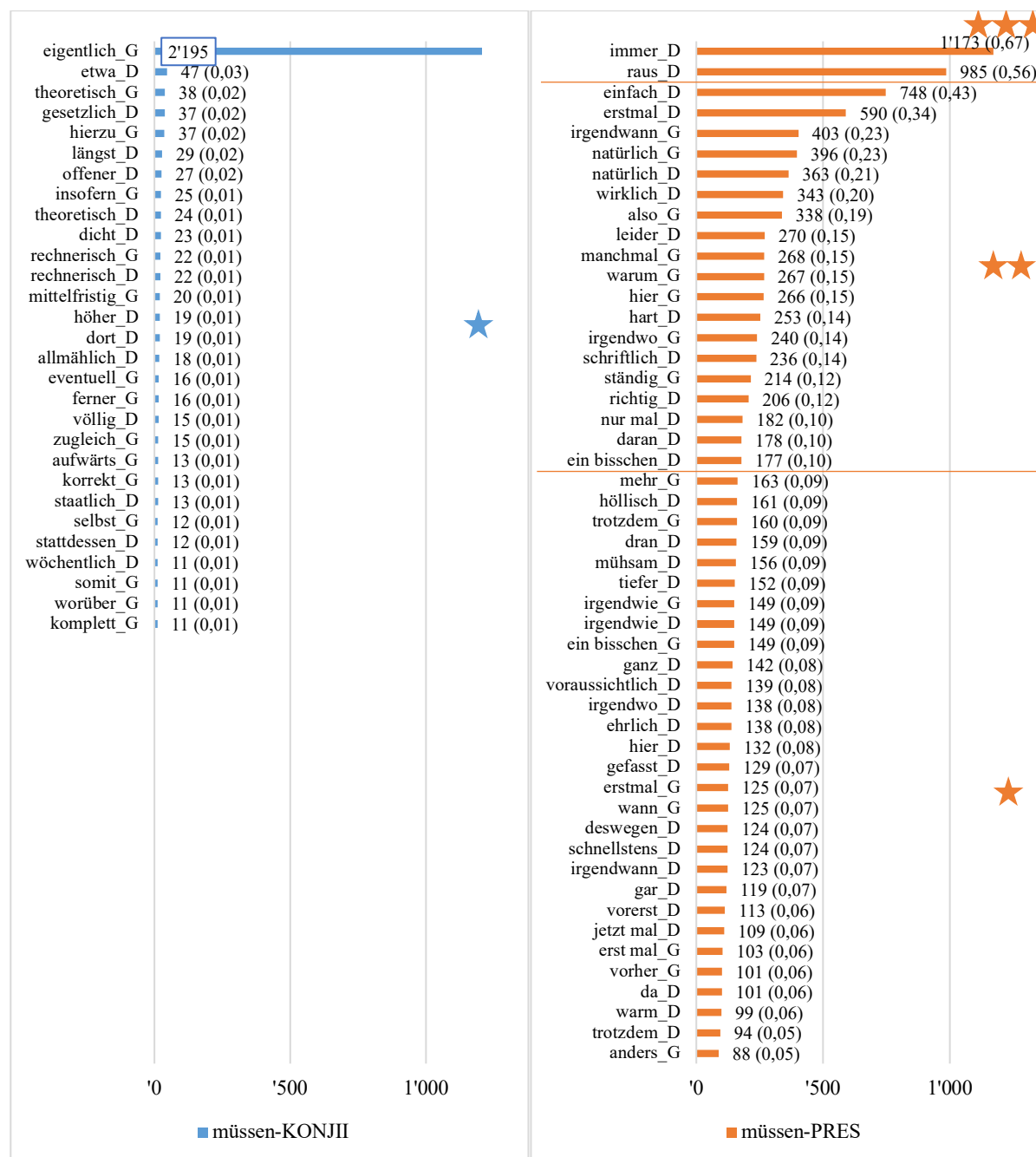
Les figures 61 et 62 concernent le profil combinatoire différentiel de *mögen* au présent et au *Konjunktiv II*. Les 50 adverbes qui s'y affichent ne représentent qu'une moitié environ des cooccurents spécifiques, à savoir 95 pour les formes du présent et 105 pour les formes du *Konjunktiv II*. Contrairement à *mögen*-KONJII, qui ne connaît aucun adverb spécifique du type fort (***) et seulement deux adverbes (*möglichst_D* et *dazu_D* ; *erfahren_G* semble être une erreur d'annotation) du type modéré (**), *mögen*-PRES compte un adverb (le connecteur *zwar_D*) du type fort (***) et 17 adverbes du type modéré (**), dont majoritairement des particules modales (comme *recht_D/G*, *ja_D* et *wohl_D*).



Figures 63-64 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de *mögen*-KONJII et *mögen*-PRES.

Les figures 63 et 64 montrent l'ensemble des cooccurrents adverbiaux partagés par les formes du présent et du *Konjunktiv II* de *mögen*, qui sont au nombre de 49. Comme pour *dürfen*, l'intersection est infiniment plus petite comparée aux profils des verbes *können*, *müssen* et *sollen*. Il y a 9 adverbies fortement (***) associés à *mögen*-PRES, mais seulement deux adverbies du même type pour *mögen*-KONJII. Le nombre d'associations modérées (**) est sensiblement similaire entre les deux formes, avec 13 adverbies pour *mögen*-PRES et 12 adverbies pour *mögen*-KONJII. Les cooccurrents adverbiaux du type fort (***) et modéré (**) de *mögen*-KONJII pris ensemble recoupent – à l'exception du connecteur *aber_D* – ceux de *mögen*-PRES : il s'agit de l'adverbe de négation *nicht_D/G*, des adverbies dénotant une préférence

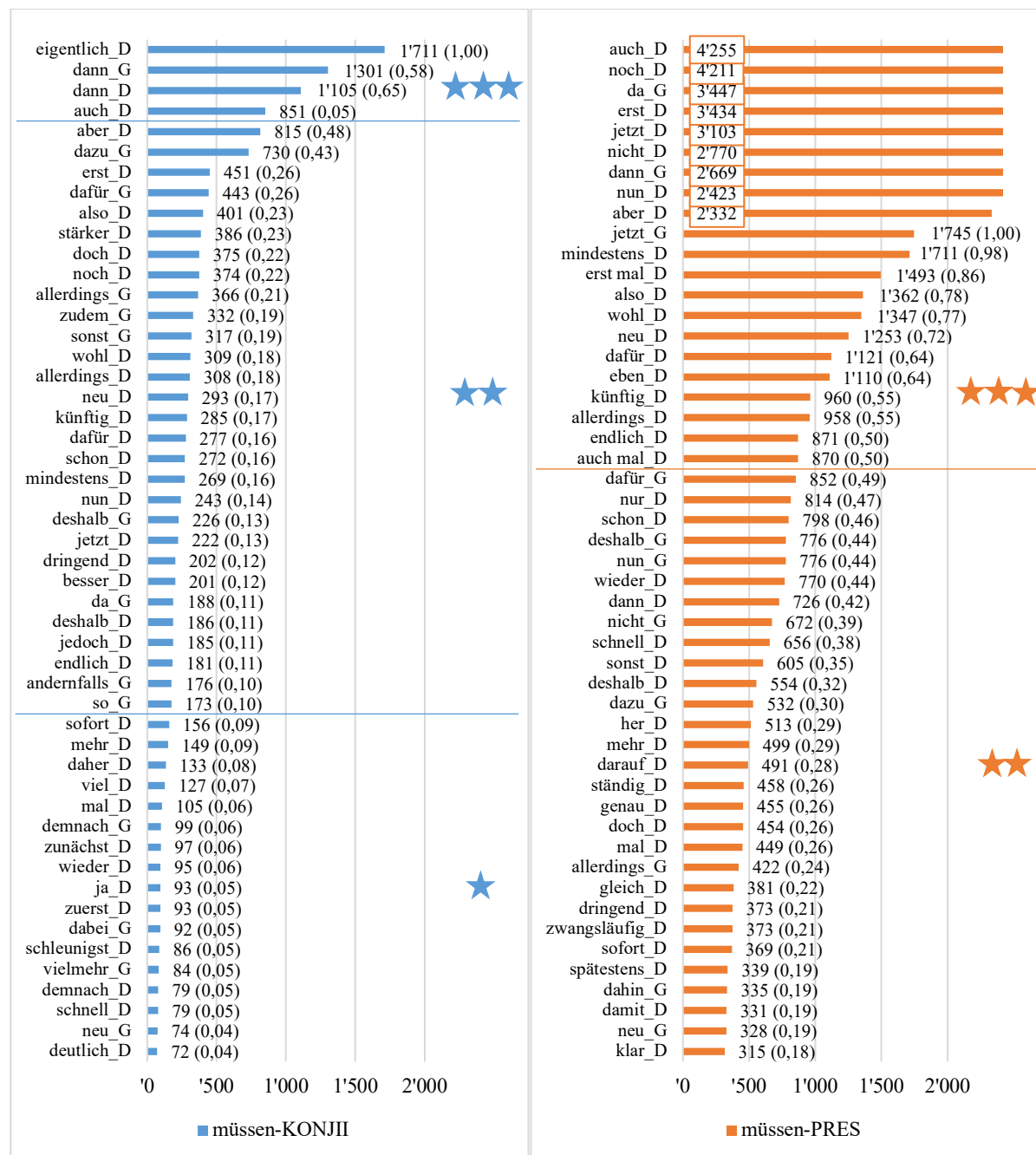
(*gern_D/G*, *gerne_D/G*, *lieber_D/G* et *am liebsten_D/G*) et de quelques particules (*auch_D*, *noch_D* et *gar_D*). Au-delà de ces 13 formes partagées à des degrés d'association similaires, *mögen*-PRES se particularise notamment par les adverbes modaux *vielleicht_D* et *eigentlich_D*, qui s'associent seulement faiblement (*) avec *mögen*-KONJII.



Figures 65-66 : Différentiel des cooccurents adverbiaux de *müssen*-KONJII et *müssen*-PRES.

Les figures 65 et 66 montrent le différentiel des cooccurents adverbiaux de *müssen* au présent et au *Konjunktiv II*. Les formes de *müssen*-KONJII ne connaissent – outre un cas extrême (*eigentlich_G*) – que des associations faibles (*) ; *müssen*-KONJII, au contraire, compte parmi ses 359 cooccurents – dont seulement 50 sont affichés ici – deux adverbes dans la catégorie

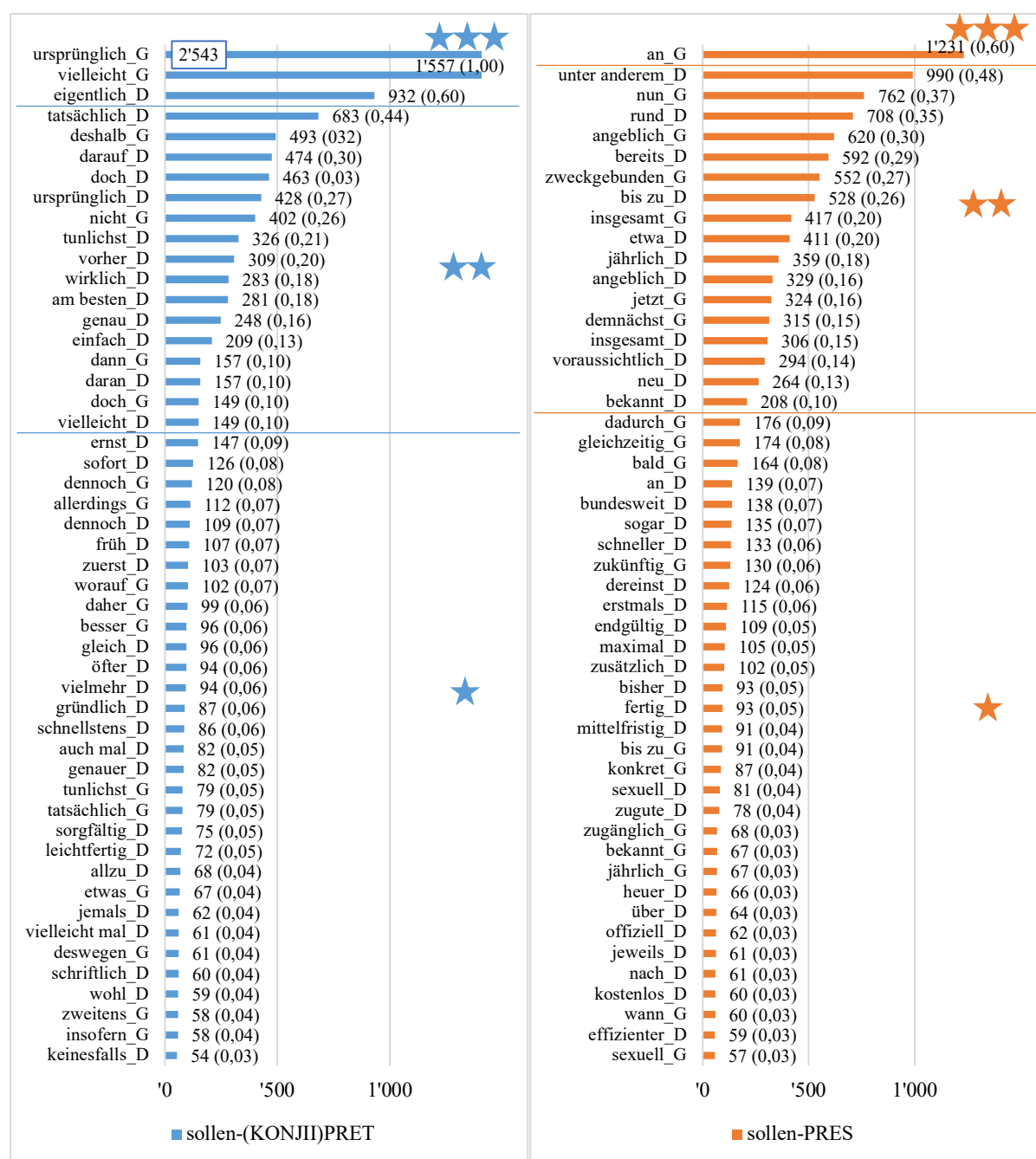
des associations fortes (***), à savoir *immer_D* et *raus_D*, et 19 adverbess dans la catégorie des associations modérées (**), dont notamment des particules (*einfach_D*, *erstmal_D* et *nur mal_D*), des adverbes modaux (*natürlich_D/G* et *wirklich_D*) et des adverbes de temps et de lieu (*irgendwann_G* et *irgendwo_G* ; *manchmal_G* vs *ständig_G* ; *hier_G*).



Figures 67-68 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de *müssen-KONJII* et *müssen-PRES*.

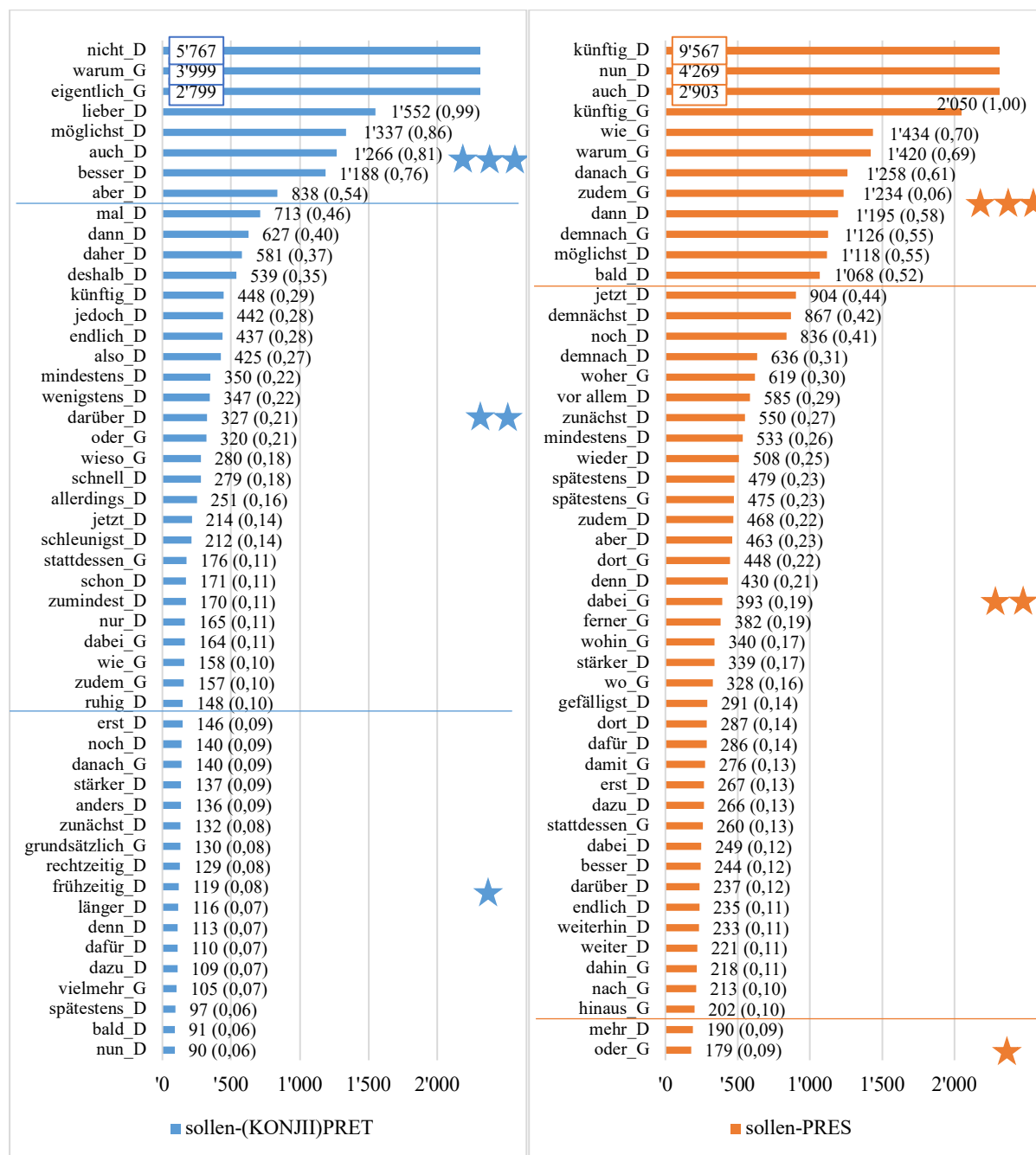
Dans les figures 67 et 68 se trouvent les cooccurrents adverbiaux partagés par les formes de *müssen* au présent et ses formes au *Konjunktiv II*. Comme pour *können*, l'intersection des 50 premiers cooccurrents de *müssen* (sur 182 au total) représente principalement des associations fortes (***) et modérées (**); pour *müssen-PRES*, aucun des cooccurrents représentés dans le

graphique ne relève d'une association faible (*). Les 33 cooccurents qui s'associent fortement (***) ou modérément (**) avec *müssen-KONJII* relèvent largement de ces mêmes catégories d'association pour *müssen-PRES*, à l'exception du cadratif *eigentlich_D* – seule dans la position gauche, il figure dans le différentiel de *müssen-KONJII* – et des connecteurs *zudem_G*, *sonst_G* et *andernfalls_G*. Les formes de *müssen-PRES* se particularisent, elles, notamment par les cooccurents du type fort (***) ou moyen (**) suivants, qui relèvent du type faible (*) pour *müssen-KONJII* : l'adverbe de négation *nicht_D/G*, les particules *erst mal_D*, *eben_D*, *auch mal_D* et *nur_D*, ainsi que l'adverbe de nécessité *zwangsläufig_D*.



Figures 69-70 : Différentiel des cooccurents adverbiaux de *sollen-(KONJII)PRET* et *sollen-PRES*.

Les figures 69 et 70 représentent le profil combinatoire différentiel de *sollen* au présent et de *sollen* au prétérit respectivement *Konjunktiv II*, formes homographes confondues dans notre corpus sous l'étiquette PRET. Les 50 premiers cooccurents qui s'y affichent ne représentent qu'un quart environ d'un total de 206 adverbess spécifiques à *sollen*-PRES et qu'un tiers environ d'un total de 155 adverbess spécifiques à *sollen*-(KONJII)PRET. Les deux profils comptent à peu près le même nombre d'associations fortes (***) et modérées (**), à savoir 18 pour *sollen*-PRES et 19 pour *sollen*-(KONJII)PRET. Dans ces catégories d'association, *sollen*-PRES se particularise par les adverbess de temps et de fréquence (*nun_G*, *jährlich_D*, *jetzt_G*, *demnächst_G* et *voraussichtlich_D*) et les adverbess de quantification (*rund_D*, *bis zu_D*, *insgesamt_D/G* et *etwa_D*) ; pour *sollen*-(KONJII)PRET, on relèvera notamment les cadratifs et modaux (*ursprünglich_D/G*, *eigentlich_D* et *tatsächlich_D*, *wirklich_D* et *vielleicht_D/G*), l'adverbe de négation *nicht_G* et les particules (*noch_D*, *einfach_D* et *doch_G*).



Figures 71-72 : Intersection des cooccurrents adverbiaux de *sollen*-(KONJII)PRET et *sollen*-PRES.

Dans les figures 71 et 72 se trouvent les cooccurrents adverbiaux partagés par *sollen*-PRES et *sollen*-(KONJII)PRET ; le fait que ce dernier ensemble confond deux formes verbales distinctes de *sollen* est dû à l'annotation du corpus, comme mentionné dans le précédent commentaire. Dans cette intersection des 50 premiers cooccurrents adverbiaux de *sollen*-PRES et de *sollen*-(KONJII)PRET (d'un total de 134), les associations fortes (***) et modérées (**) se distribuent différemment d'une forme à l'autre : les formes du présent comptent 12 cooccurrents du type fort (***) et 36 du type moyen (**) ; pour les formes du *Konjunktiv II* respectivement prétérit, il s'agit de 8 cooccurrents fortement (***) et 25 cooccurrents modérément (**) associés.

Comme dans le différentiel, *sollen*-(KONJII)PRET se particularise dans ces catégories d'association notamment par l'adverbe de négation *nicht_D*, le cadratif *eigentlich_G* et les particules (*mal_D*, *schon_D*, *nur_D* et *ruhig_D*) et *sollen*-PRES, lui, surtout par les adverbes de temps (*nun_D*, *künftig_G*, *bald_D*, *demnächst_D*).

BIBLIOGRAPHIE

- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.
- Barbet, C. (2012a). « Devoir et pouvoir, des marqueurs modaux ou évidentiels ? ». *Langue française*, 173, 49-63.
- Barbet, C. (2012b). « Pouvoir bien ». *Travaux de linguistique*, 65, 65-84.
- Barbet, C. (2013). *Sémantique et pragmatique des verbes modaux français. Données synchroniques, diachroniques et expérimentales*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- Barbet, C. & Saussure, L. de (2012). « Sporadic aspect as pragmatic enrichment of dynamic root modality ». *Cahiers Chronos*, 25, 25-43.
- Barbet, C. & Vettters, C. (2013). « Pour une étude diachronique du verbe modal *pouvoir* en français : les emplois 'postmodaux' ». *Cahiers Chronos*, 26, 315-336.
- Baumann, C. (2017). *Bedeutung und Gebrauch der deutschen Modalverben. Lexikalische Einheit als Basis kontextueller Vielheit*. Berlin : de Gruyter.
- Bech, G. (1949). « Das semantische System der deutschen Modalverba ». *Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague*, 4, 3-46.
- Belica, C. & Steyer, K. (2008). « Korpusanalytische Zugänge zu sprachlichem Usus ». Dans M. Vachková (éd.), *Beiträge zur bilingualen Lexikographie*, 7-24. Prague : Univerzita Karlova.
- Blumenthal, P. (1976). « Funktionen der Modalverben im Deutschen und Französischen ». *Linguistik und Didaktik*, 7, 41-54.
- Blumenthal, P. (2002). « Profil combinatoire des noms. Synonymie distinctive et analyse contrastive ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 112, 115-138.
- Blumenthal, P. (2008). « Combinatoire des mots : analyses contrastives (français/allemand) ». Dans P. Blumenthal & S. Mejri (éds), *Les séquences figées : entre langue et discours*, 173-194. Stuttgart : Steiner.
- Blumenthal, P. (2011). « Essai de lexicologie contrastive : comment mesurer l'usage des mots ? ». Dans E. Lavric, W. Pöckl & F. Schallhart (éds), *Comparatio delectat: Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*, I, 61-83. Berne : Lang.
- Blumenthal, P. (2012). « Méthodes statistiques en lexicologie contrastive ». Dans L. Begioni & C. Bracquenier (éds), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe*, 114-128. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Blumenthal, P. & Vigier, D. (2017). « Présentation ». *Langages*, 206, 5-20.
- Boissel, P., Darbord, B., Devarrieux, J., Fuchs, C., Garnier, G. & Guimier, C. (1989). « Paramètres énonciatifs et interprétations de *pouvoir* ». *Langue française*, 84, 24-69.

- Borillo, A. (1976). « Les adverbes et la modalisation de l’assertion ». *Langue française*, 30, 74-89.
- Buscha, J. (1984). « Zur Semantik der Modalverben ». *Deutsch als Fremdsprache*, 21(4), 212-217.
- Buscha, J., Heinrich, G. & Zoch, I. (1985). *Modalverben*. 6^e éd. Leipzig : Verlag Enzyklopädie.
- Bybee, J., Perkins, R. & Pagliuca, W. (1994). *The evolution of grammar: tense, aspect and modality in the languages of the world*. Chicago : University of Chicago Press.
- Calbert, J. P. (1975). « Toward the semantics of modality ». Dans J. P. Calbert & H. Vater (éds), *Aspekte der Modalität*, 1-70. Tübingen : Narr.
- Carel, M. (à paraître). « Polyphonie et évidentialité ». Dans C. Rossari, M. Carel & C. Ricci (éds), *Pour une approche pragmatique de la notion d’évidentialité. Le cas de l’emprunt en français et de l’inférence en italien*, manuscrit.
- Chu, X. (2008). *Les verbes modaux du français*. Paris : Ophrys.
- Cojocariu, C. (2005). « Nécessairement et forcément : deux adverbes synonymes ? ». *Revue romane*, 40, 23-46.
- Damourette, J. & Pichon É. (1911-1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome 5. Paris : D’Artrey.
- Dendale, P. (2000). « Devoir épistémique à l’indicatif et au conditionnel : inférence ou prédiction ? ». Dans A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier & D. van Raemdonck (éds), *Actes du XXII Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, 159-169. Tübingen : Niemeyer.
- Desclés, J.-P. (2003). « Interactions entre les valeurs de *pouvoir*, *vouloir*, *devoir* ». Dans M. Birkelund, G. Boysen & P. S. Kjærsgaard (éds), *Aspects de la modalité*, 49-66. Tübingen : Niemeyer.
- Diewald, G. (1993). « Zur Grammatikalisierung der Modalverben im Deutschen ». *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 12(2), 218-234.
- Diewald, G. (1999). *Die Modalverben im Deutschen: Grammatikalisierung und Polyfunktionalität*. Tübingen : Niemeyer.
- Diwersy, S. (2012). *Kookkurrenz, Kontrast, Profil. Korpusinduzierte Studien zur lexikalisch-syntaktischen Kombinatorik französischer Substantive*. Berlin : de Gruyter.
- Diwersy, S. & Kraif, O. (2013). « Observations statistiques de cooccurrents lexico-syntaxiques pour la catégorisation sémantique d’un champ lexical ». Dans F. Baider & G. Cislaru (éds), *Cartographie des émotions : propositions linguistiques et sociolinguistiques*, 55-69. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Diwersy, S., Goossens, V., Grutschus, A., Kern, B., Kraif, O., Melnikova, E. & Novakova, I. (2014). « Traitement des lexies d’émotion dans les corpus et les applications d’EmoBase ». *Corpus*, 13, 269-293.
- Doherty, M. (1985). *Epistemische Bedeutung*. Berlin : Akademie-Verlag.

- Ducrot, O. (1980). « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation ». Dans O. Ducrot (éd.), *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1995). « Les modificateurs déréalisants ». *Journal of Pragmatics*, 24, 145-165.
- Ducrot, O. (1993). « A quoi sert le concept de modalité ? ». Dans N. Dittmar & A. Reich (éds), *Modalité et Acquisition des langues*, 111-129. Berlin : de Gruyter.
- Ducrot, O. & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Duden (2001). Dudenredaktion (éds), *Deutsches Universalwörterbuch*. 4^e éd. revue.. Mannheim : Dudenverlag.
- Duden (2009). Dudenredaktion (éds), *Die Grammatik*. 8^e éd. revue. Mannheim : Dudenverlag.
- Duffner, R. (2010). *Die Satzadverbien im Deutschen. Eine korpusbasierte Untersuchung*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- Eisenberg, P. (2002). « Zur Morphosyntax von Adjektiv und Adverb im Deutschen ». Dans Friederike Schmöe (éd.), *Das Adverb – Zentrum und Peripherie einer Wortart*, 61-76. Vienne : Praesens.
- Evert, S. (2009). « Corpora and collocations ». Dans A. Lüdeling & M. Kytö (éds), *Corpus Linguistics : an International Handbook*, II, 1212-1248. Berlin : de Gruyter.
- Fuchs, C. (éd.) (1989). *Langue française*, 84 (= *Modalité et interprétation : l'exemple de pouvoir*).
- Gerstenkorn, A. (1976). *Das „Modal“-System im heutigen Deutsch*. Munich : Fink.
- Gosselin, L. (2001). « Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé. Esquisse d'un modèle global ». *Syntaxe et sémantique*, 2(1), 57-80.
- Gosselin, L. (2008). « Modalité et place de la négation ». *Scolia*, 23, 65-84.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.
- Grumbach, É. (1981) : « Un aspect pragmatique du verbe allemand *sollen* ». *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain*, 25, 77-100.
- Guillaume, G. (1964[1938]). « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* ; repris dans *Langage et science du langage* (1964), 73-86. Paris : Nizet.
- Hausmann, F. J. (1977). *Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*. Tübingen : Niemeyer.
- Helbig, G. & Helbig, A. (1990). *Lexikon deutscher Modalwörter*. Leipzig : Verlag Enzyklopädie.
- Hentschel, E. & Weydt, H. (2013). *Handbuch der deutschen Grammatik*. 4^e éd. entièrement revue et corrigée. Berlin : de Gruyter.

- Herslund, M. (2003). « Sur la modalité en danois et la tripartition de la phrase ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, 81(3), 867-882.
- Hundt, M. (2005). « Zum Verhältnis von epistemischer und nicht-epistemischer Modalität im Deutschen ». *Zeitschrift für germanistische Linguistik*, 31(3), 343-381.
- Huot, H. (1974). *Le verbe devoir : étude synchronique et diachronique*. Paris : Klincksieck.
- Hütsch, A. (2018). « A quantitative perspective on modality and future tense in French and German ». Dans D. Ayoun, A. Celle & L. Lansari (éds), *Tense, Aspect, Modality, and Evidentiality: Crosslinguistic perspectives*, 19-40. Amsterdam : Benjamins.
- Hütsch, A. & Ricci, C. (à paraître). « L'imparfait modal en français et en italien et ses réalisations en allemand : étude de cas ». *Syntaxe et sémantique*, X, xx-xx.
- Jäntti, A. (1983). « Zu Distribution und Satzgliedwert der deutschen Modalverben ». *Neuphilologische Mitteilungen*, 84(1), 53-65.
- Kasper, W. (1987). « Konjunktiv II und Sprechereinstellung ». Dans J. Meibauer (éd.), *Satzmodus zwischen Grammatik und Pragmatik*, 98-113. Tübingen : Niemeyer.
- Koehn, P. (2005). « Europarl: A Parallel Corpus for Statistical Machine Translation ». *MT Summit*, 10, 79-86.
- Kratzer, A. (1981). « The Notional Category of Modality ». Dans H.-J. Eikmeyer & H. Rieser (éds), *Words, worlds, and contexts*, 38-74. Berlin : de Gruyter.
- Kratzer, A. (1991). « Modality ». Dans A. von Stechow & D. Wunderlich (éds), *Semantik: Ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung*, 639-650. Berlin : de Gruyter.
- Kratzer, A. (2012). *Modals and Conditionals*. Oxford : Oxford University Press.
- Kronning, H. (1990). « Modalité et diachronie : du déontique à l'épistémique. L'évolution sémantique de *debere/devoir* ». Dans O. Halmøy, A. Halvorsen & L. Lorentzen (éds), *Actes du XI^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, 301-312. Trondheim : Université de Trondheim.
- Kronning, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- Kronning, H. (2001a). « Pour une tripartition des emplois du modal *devoir* ». *Cahiers Chronos*, 8, 67-84.
- Kronning, H. (2001b). « Nécessité et hypothèse : *devoir* non déontique au conditionnel ». Dans P. Dendale & L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, 251-276. Paris : Klincksieck.
- Kronning, H. (2014). « Pour une linguistique contrastive variationnelle : le conditionnel épistémique d'emprunt en français, en italien et en espagnol ». Dans H. P. Helland & C. Meklenborg Salvesen (éds), *Affaire(s) de grammaire*, 67-90. Oslo : Novus.
- Larreya, P. (1997). « Notions et opérations modales : *pouvoir, devoir, vouloir* ». Dans : C. Rivière & M.-L. Groussier (éds), *La notion*, 156-165. Paris : Ophrys.

- Larreya, P. (2003). « Types de modalité et types de modalisation ». Dans M. Birkelund, G. Boysen & P. S. Kjærsgaard (éds), *Aspects de la modalité*, 167-180. Tübingen : Niemeyer.
- Larreya, P. (2015). « Modalisations *a priori* et *a posteriori* : le cas de *would* », *Anglophonia* [en ligne], 19.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2001). « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités ». *Cahiers Chronos*, 8, 17-32.
- Lemnitzer, L. & Zinsmeister, H. (2006). *Korpuslinguistik. Eine Einführung*. Tübingen : Narr.
- Lötscher, A. (1991). « Der Konjunktiv II bei den Modalverben und die Semantik des Konjunktiv II ». *Sprachwissenschaft*, 16, 334-364.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- McEnery, T. & Hardie, A. (2012). *Corpus linguistics: method, theory and practice*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mel'čuk, I. (2003). « Collocations dans le dictionnaire ». Dans T. Szende (éd.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, 19-64. Paris : Champion.
- Meunier, A. (1981). « Grammaire du français et modalités. Matériaux pour l'histoire d'une nébuleuse ». *DRLAV*, 25, 119-144.
- Meyer, W. J. (1982). *Modalverb und semantische Funktion. Diskussion des Forschungsstandes zur Semantik von neufrz. „devoir“ aus sprachhandlungstheoretischer Sicht*. Stuttgart : Steiner.
- Meyer, W. J. (1991). *Modalität und Modalverb: kompetenztheoretische Erkundungen zum Problem der Bedeutungsbeschreibung modaler Ausdrücke am Beispiel von devoir et pouvoir im heutigen Französisch*. Stuttgart : Steiner.
- Molinier, C. & Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Genève : Droz.
- Morel, M.-A. (1996). *La concession en français*. Paris : Ophrys.
- Mortelmans, T. & Smirnova, E. (2010). « Plusquamperfektkonstruktionen mit Modalverb im Deutschen ». Dans D. Bittner & L. Gaeta (éds), *Kodierungstechniken im Wandel: Das Zusammenspiel von Analytik und Synthese im Gegenwartsdeutschen*, 47-66. Berlin : de Gruyter.
- Näf, A. (2011). « *Möchten* ist nicht *mögen*: ein siebtes Modalverb im Deutschen ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 55, 111-137.
- Nölke, H. (1988). « Peut-être ». *Verbum*, 11(1), 15-42.
- Nuyts, J. (2006). « Modality: Overview and linguistic issues ». Dans W. Frawley (éd.), *The expression of modality*, 1-26. Berlin : de Gruyter.
- Öhlschläger, G. (1984). « Modalität im Deutschen. Forschungsbericht ». *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, 12, 229-246.

- Öhlschläger, G. (1989). *Zur Syntax und Semantik der Modalverben im Deutschen*. Tübingen : Niemeyer.
- Palmer, F. R. (2001). *Mood and Modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Raynaud, F. (1975). « Modification et modalisation de l'énoncé par les verbes de modalité ». *Cahiers d'allemand*, 8, 65-101.
- Raynaud, F. (1976). « Die Modalverben im zeitgenössischen Deutsch ». *Deutsch als Fremdsprache*, 4, 228-235.
- Raynaud, F. (1977). « Noch einmal Modalverben ». *Deutsche Sprache*, 5, 1-30.
- Ricci, C. (2017). *Les emplois modaux du futur et de l'imparfait : analyse contrastive italien-français avec un regard sur la diachronie*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- Ricci, C., Rossari, C. & Siminiciuc, E. (2016). « La représentation des sens modaux dans trois langues romanes : le français, l'italien et le roumain. Du qualitatif au quantitatif et retour ». *Syntaxe et sémantique*, 17, 93-113.
- Rossari, C. (2009). « Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ? ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 51, 75-96.
- Rossari, C. (2015). « Une concession implique-t-elle une opposition ? ». Dans A. Ferrari, L. Lala & R. Stojmenova (éds), *Testualità. Fondamenti, unità, relazioni*, 189-203. Florence : Franco Cesati.
- Rossari, C. (2016a). « Les fluctuations de sens dans quelques formes modales à la lumière d'une approche quantitative et qualitative ». *Studii de lingvistică*, 6, 127-142.
- Rossari, C. (2016b). « L'approbation dans un dialogue devient-elle une concession dans un monologue ? Étude de *certes*, *en effet*, *effectivement*, *d'accord*, *OK* ». Dans L. Sarda, D. Vigier & B. Combettes (éds), *Connexion et indexation : ces liens qui tissent le texte*, 209-222. Lyon : ENS Éditions.
- Rossari, C. (2016c). « La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie ». *Verbum*, 38, 151-168.
- Rossari, C. (2018a). « *Serait-ce elle la coupable, o sarà invece lui ?* L'insinuation au moyen des questions en français et en italien : quelles formes pour quels effets ? ». Dans M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), *L'interrogative en français*, 229-246. Berne : Lang.
- Rossari, C. (2018b). « The representation of modal meaning of French sentence adverbs in a qualitative and quantitative approach ». *Linguistik online* [en ligne], 92(5).
- Rossari, C. (à paraître). « L'exploitation du potentiel argumentatif des formes modales : analyse qualitative et quantitative ». *Syntaxe et sémantique*, X, xx-xx.
- Rossari, C., Cojocariu, C., Ricci, C. & Spiridon, A. (2007). « *Devoir* et l'évidentialité en français et en roumain ». *Discours* [en ligne], 1.

- Rossari, C., Ricci, C. & Salsmann, M. (2015). « Modal forms expressing probability and their combination with concessive sequences in French and Italian ». Dans F. Mambrini, M. Passarotti & C. Sporleder (éds), *Proceedings of the Workshop on Corpus-Based Research in the Humanities*, 97-106. Varsovie : Institute of Computer Science.
- Rossari, C., Ricci, C. & Siminiciuc, E. (2017). « Les valeurs rhétoriques du futur en français, italien et roumain ». Dans L. Baranzini (éd.), *Le futur dans les langues romanes*, 49-77. Berne : Peter Lang.
- Roulet, E. (1979). « Des modalités implicites intégrées en français contemporain ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 33, 41-76.
- Roulet, E. (1980). « Modalité et illocution : *pouvoir* et *devoir* dans les actes de permission et de requête ». *Communications*, 32, 216-239.
- Saussure, L. de (2014). « Verbes modaux et enrichissement pragmatique ». *Langages*, 193, 113-126.
- Schmid, H. (1966). *Studien über modale Ausdrücke der Notwendigkeit und ihrer Verneinungen. Ein Übersetzungsvergleich in vier europäischen Sprachen*. Thèse de doctorat, Eberhard-Karls-Universität zu Tübingen.
- Schnur, M. (1977). « Das deutsche und das französische System der modalen Hilfsverben. Versuch eines Vergleichs auf der Grundlage einer formalen und semantischen Definition ». *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 93, 276-293.
- Siepmann, D., Bürgel, C. & Diwersy, S. (2016) : « Le Corpus de référence du français contemporain (CRFC), un corpus massif du français largement diversifié par genres ». *SHS Web of Conferences* [en ligne], 27.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance, collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Smirnova, E. & Diwald, G. (2013). « Kategorien der Redewiedergabe im Deutschen: Konjunktiv I versus *sollen* ». *Zeitschrift für germanistische Linguistik*, 41 (3), 443-471.
- Stefanowitsch, A. (2009). « Bedeutung und Gebrauch in der Konstruktionsgrammatik. Wie kompositionell sind modale Infinitive im Deutschen? ». *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, 37(3), 565-592.
- Steyer, K. (2004). « Kookkurrenz. Korpusmethodik, linguistisches Modell, lexikografische Perspektiven ». Dans K. Steyer (éd.), *Wortverbindungen – mehr oder weniger fest*, 87-116. Berlin : de Gruyter.
- Sueur, J.-P. (1975). *Études syntaxique et sémantique des verbes devoir et pouvoir : recherches sur les modalités en grammaire*. Thèse de doctorat, Université de Paris X – Nanterre.
- Sueur, J.-P. (1978). « Adverbes de modalité et verbes modaux épistémiques ». *Recherches linguistiques*, 5-6, 235-272.
- Sueur, J.-P. (1979). « Une analyse sémantique des verbes *devoir* et *pouvoir* ». *Le français moderne*, 47(2), 97-120.

- Tarvainen, K. (1976). « Die Modalverben im deutschen Modus- und Tempussystem ». *Neuphilologische Mitteilungen*, 77, 9-24.
- Tasmowski, L. & Dendale, P. (1994). « *Pouvoir_E* : un marqueur d'évidentialité ». *Langue française*, 102, 41-55.
- Tiedemann, J. (2012). « Parallel Data, Tools and Interfaces in OPUS ». Dans N. Calzolari, K. Choukri, T. Declerck, M. U. Doğan, B. Maegaard, J. Mariani, A. Moreno, J. Odijk & S. Piperidis (éds), *Proceedings of the 8th International Conference on Language Resources and Evaluation*, 2214-2218. Paris : European Language Resources Association.
- Tognini-Bonelli, E. (2001). *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam : Benjamins.
- Trésor de la langue française informatisé*, version électronique du *Trésor de la langue française*, dictionnaire de référence des XIX^e et XX^e siècles en 16 volumes, réalisée par le laboratoire ATILF, [en ligne], achevée en 2004.
- Tutin, A. & Grossmann, F. (2002). « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue française de linguistique appliquée*, 7(1), 7-25.
- van der Auwera, J. & Plungian, V. A. (1998). « Modality's semantic map ». *Linguistic Typology*, 2, 79-124.
- Vater H. (2001). « *Sollen und wollen – zwei ungleiche Brüder* ». Dans H. Vater & O. Letnes (éds), *Modalität und mehr*, 81-100. Trèves : Wissenschaftlicher Verlag.
- Vater, H. (1975). « *Werden als Modalverb* ». Dans J. P. Calbert & H. Vater (éds), *Aspekte der Modalität*, 71-148. Tübingen : Narr.
- Vetters, C. (2004). « Les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* en français ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, 82(3), 657-671.
- Vetters, C. (2007). « L'emploi « sporadique » de *pouvoir* est-il aléthique ? ». *Cahiers Chronos*, 19, 63-78.
- Vetters, C. (2012). « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions ». *Langue française*, 173, 31-47.
- Vetters, C. & Barbet, C. (2006). « Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir* ». *Cahiers de praxématique*, 47, 191-214.
- Vigier, D. (2017). « *Autour* » des prépositions en, dans, dedans. *Vers une approche diachronique sur corpus outillé*. Habilitation à diriger des recherches, Université Toulouse Jean Jaurès.
- Wandel, D. (2017). « Portée propositionnelle et portée énonciative des adverbiaux cadratifs abstraits *en fait* et *en réalité* ». *Discours* [en ligne], 21.
- Wandel, D. (à paraître). « Cadratifs à noms abstraits et marqueurs de relativisation : une analyse cooccurentielle ». *Syntaxe et sémantique*, X, xx-xx.
- Wandel, D. (en préparation). *Portée propositionnelle et/ou portée énonciative des cadratifs à noms abstraits en fait, en réalité, en vérité, en pratique, et de leurs équivalents allemands*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.

- Wandruszka, M. (1969). *Sprachen vergleichbar und unvergleichlich*. Munich : Piper.
- Welke, K. (1965). *Untersuchungen zum System der Modalverben in der deutschen Sprache der Gegenwart. Ein Beitrag zur Erforschung funktionaler und syntaktischer Beziehungen*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Williams, G. (2003). « Les collocations et l'école contextualiste britannique ». Dans F. Grossman & A. Tutin (éds), *Les collocations : analyse et traitement*, 33-44. Amsterdam : De Werelt.
- Wunderlich, D. (1981). « Modalverben im Diskurs und im System ». Dans I. Rosengren (éd.), *Sprache und Pragmatik. Lunder Symposium 1980*, 11-53. Lund : Gleerup.
- Zifonun, G., Hoffmann, L. & Strecker, B. (1997). *Grammatik der deutschen Sprache*. Berlin : de Gruyter.